UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LA SIGNIFICATION DU LOISIR

par

MICHEL BELLEFLEUR

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph. D.) en philosophie

FACULTE DE PHILOSOPHIE
UNIVERSITE DE MONTREAL

FEVRIER 1972

Directeur de thèse: Monsieur Yvon Blanchard

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

- AVANT - PROPOS -

Une thèse centrée sur un thème de recherche demande une attitude d'esprit différente d'une thèse portant sur un sujet historique ou sur un auteur philosophique. Ce travail exige une diversification des matériaux habituellement utilisés en philosophie. La réflexion sur un tel sujet émerge de la "confluence" entre les ressources proprement philosophiques de la pensée humaine et une expérimentation du champ d'existence du thème étudié.

A cet effet, il convient pour l'auteur de ce texte d'adresser de sincères remerciements à tous les collègues, amis et collaborateurs oeuvrant dans le monde du loisir; leur contact a été précieux pour acquérir la perception concrète et préalable à un effort de pénétration philosophique du phénomène étudié. Cette même reconnaissance s'adresse également à Monsieur Yvon Blanchard, directeur de cette thèse, dont la compétence en philosophie sociale et économique, ainsi que les conseils méthodologiques ont été d'un concours précieux pour la réalisation de ce travail.

M.B.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos P. I

Table des matières P. II&III

Introduction P. 1

CHAPITRE I.- Le loisir comme émergence de la situation de l'homme au travail. P. 7

I.- L'apparition progressive de la réalité du loisir. P. 9

II.- Interdépendance du loisir et des faits socio-économiques. P. 11

III.- Le loisir comme palliatif aux aliénations du travail. P. 13

IV.- Le loisir comme agent modificateur de la relation Homme-Nature. P. 20

V.- Le loisir comme type nouveau de situation humaine. P. 24

CHAPITRE II.- Loisir et individu. P. 27

I.- Loisir et aliénation P. 29

1.- L'uniformisation. P. 31

2.- L'évasion. P. 34

3.- Le fonctionnalisme. P. 40

4.- Loisir et aliénation économique. P. 44

II.- Libération de l'individu par le loisir. P. 53

1.- Le loisir comme lieu d'identification. P. 54

2.- La re-création du moi P. 63

a) Le loisir-repos P. 65
b) Le loisir-divertissement P. 67
c) Le loisir-affirmation-de-soi P. 73

3.- La spontanéité retrouvée P. 82

III.- La spatio-temporalité du loisir. P. 89

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CHAPITRE III.- La structure de l'acte de loisir.

I.- Le loisir:concept relationnel. P. 105

II.- Propriétés de l'acte de loisir. P. 112

1.- Le loisir: un besoin. P. 112

2.- Le loisir comme acte polymorphe. P. 121

3.- Le loisir comme acte multi-intentionnel. P. 142

4.- Loisir et valeur. P. 160

III.- Le sens du loisir. P. 182

CHAPITRE IV.- Loisir, personne et société. P. 230

I.- Loisir et autrui. P. 231

II.- Loisir et communication. P. 234

III.- Loisir et culture. P. 257

IV.- Loisir et civilisation. P. 275

Conclusion P. 300

Bibliographie P. 307

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

INTRODUCTION

L'orientation globale de ce travail est de développer une étude philosophique d'un phénomène humain récemment apparu à l'intérieur des sociétés contemporaines dites avancées technologiquement. Ce phénomène, le loisir, dont la signification échappe fréquemment à l'esprit des personnes qui le vivent en tant que dimension de leur situation comme être-au-monde, se présente dans la vie réelle comme chargé de tares, de séquelles et d'élans issus de tous les autres secteurs de l'existence. La conscience réflexive, de prime abord, ne l'appréhende que dans un contexte vital confus et imprécis à l'intérieur duquel il est difficile d'identifier les constantes, les lois et les éléments structurels du comportement naturel à une situation humaine de ce type.

L'intention propre à ce travail n'est pas tellement d'élucider les inter-relations entre les divers secteurs de réalisation de l'existence humaine, mais d'y essayer de définir théoriquement la structure fondamentale du vécu humain lorsqu'il se manifeste en tant que loisir. Nous plaçons, au départ de cette réflexion, l'hypothèse de recherche que le loisir, si on veut l'envisager comme une situation-type de l'existence actuelle à l'intérieur de certaines sociétés contemporaines, doit procéder à partir de processus intentionnels qui lui sont particuliers, et que ces processus sont fondés sur des constantes de comportement dont la connaissance permet d'induire ce que l'on pourrait appeler le modèle théorique servant d'infra-structure au loisir vécu.

Pour atteindre ces constantes, il ne suffit pas de dégager des observations et d'apporter des considérations superficielles à l'endroit du loisir; il faut opérer un véritable mouvement de réduction eidétique des données essentielles du phénomène à partir de la réalité. Or, la réalité du loisir se présente comme touffue, enchevêtrée dans la plupart des autres dimensions de la situation humaine globale, entachée des formes d'aliénation

existantes et intimement liée au degré d'évolution des humains qui le vivent. En fait, c'est tout juste si le loisir sort de sa pré-histoire et il peut même sembler téméraire, sinon utopique, d'appliquer la réflexivité philosophique à un phénomène dont nous ne connaissons que la prime jeunesse dans l'espace et le temps où il nous est donné.

C'est pourquoi l'essai de synthèse que nous croyons pouvoir tenter s'inscrit forcément dans la temporalité et la relativité d'un phénomène en pleine jeunesse qui est loin d'avoir déployé toutes ses ramifications et encore plus d'avoir réalisé toutes ses potentialités. Quantitativement, le loisir existe d'une façon éparse et parcellaire. Il ne touche pas encore tous les humains, même dans les sociétés industrielles avancées.

Par contre, il est assez facile actuellement d'analyser les conditions qui président à sa naissance et à son développement. Il est aussi possible de tenter de pénétrer sa signification par l'étude des actes, subis ou agis, qui l'incarnent. Pour ce faire, il faut décanter sa réalité existentielle de toutes les données accidentelles qui cachent ce qu'il a de permanent.

Pour la bonne intelligence du mouvement méthodologique de ce travail, il a paru utile de donner au départ quelques explications sur le sens de chacune des quatre phases qui explicitent la démarche entière, chaque phase correspondant d'ailleurs à un chapitre du texte.

A) En premier lieu, il fallait situer le loisir dans son contexte d'apparition ou d'émergence dans le vécu humain, délimiter le contexte et décrire le cadre de ses manifestations. Parmi d'autres voies d'approche qui auraient été possibles, nous avons choisi de cerner le loisir à partir de la situation de l'homme au travail, et ce, pour des raisons fort évidentes: il s'agit de deux facettes de l'activité humaine qui sont à la fois antinomiques et complémentaires par leurs caractères respectifs; par ailleurs, le loisir n'est possible que pour des individus et des sociétés auxquels leur travail a permis de franchir et de dépasser le cap de la satisfaction des nécessités vitales, à moins d'être parmi les privilégiés d'un système social

ou les quelques bénéficiaires des largesses d'une nature particulièrement généreuse en un point précis de notre planète. Pour la très grande majorité des humains, le loisir est objet de conquête et ne devient un droit personnel que par une organisation technologique et humaniste du travail à l'échelle sociale.

Ce point de départ de notre exposé a aussi l'avantage de bien situer le loisir dans un cadre de consommation de biens et d'énergies qui doivent être sauvegardés ailleurs pour lui être consacrés. En réalité, le travail produit la majorité des pré-requis au loisir, même s'il engendre parfois des problèmes qui s'y répercutent profondément. Ce bref chapitre force la réflexion théorique à s'enraciner dans le concret et à respecter étroitement le rapport à l'existence d'un phénomène étudié au niveau théorique.

B) Dans une deuxième phase, nous pénétrons directement dans l'objet de cette étude, c'est-à-dire que nous commençons à esquisser les dimensions réelles du contexte situationnel à l'intérieur duquel le loisir est vécu. Le premier élément fondamental à y être mis en évidence est la racine individuelle et subjective de toute intentionnalité de l'ordre du loisir. Cette intentionnalité tend, dans l'exacte mesure de la progression du phénomène lui-même, à s'émanciper de toute forme de socialisation forcée, conformante ou manipulée, de telle sorte que puissent émerger des formes de réalisation ou de développement de l'existence humaine centrées sur la conscience de soi et l'authenticité dans le rapport au monde et à autrui. De ceci découle l'utilité de mettre en évidence le thème de l'aliénation, tout autant au niveau des éléments d'aliénation issus des autres secteurs de l'existence qu'à ceux qui sont internes au loisir.

Les facteurs sociaux, économiques et politiques étant prépondérants dans les principales formes d'aliénation que nous connaissons, il s'ensuit en loisir une tentative de récupération de l'individualité par voie de libération. Le loisir se caractérise à la base comme un acte doté d'un coefficient de liberté potentielle plus grand que celui des autres situations de l'existence. Par contre, ce coefficient de liberté n'est pas spontanément réalisé, ni assuré de sa réalisation, par le simple fait que le

loisir est devenu accessible. Pour que ce dernier puisse donner sa pleine mesure de valorisation, il faut un effort d'identification de "soi" face à ses aspirations propres et à la mise en adéquation de celles-ci avec un ou des actes de loisir susceptibles de les actualiser. Ceci situe le loisir comme un instrument de réalisation de certaines dimensions de la vie humaine.

Ce qui rend cependant le loisir un peu flou et imprécis comme situation réside dans le fait que les dimensions de l'existence qu'il peut valoriser sont variables d'une façon presque illimitée. En fait, elles sont référables à l'intentionnalité de chaque personne qui peut y engouffrer à peu près toutes les aspirations qui n'ont pas reçu satisfaction ailleurs. Un acte humain n'est pas de l'ordre du loisir parce qu'il touche telle ou telle dimension de l'existence, mais à cause de ses caractéristiques comme moyen de réaliser une intentionnalité donnée.

C'est pourquoi nous avons cru utile de procéder à l'analyse de certaines fins qui sont généralement attribuées au loisir: l'évasion, le repos, la détente, le divertissement, l'identification et l'affirmation de soi. Ces finalités, toutes valables qu'elles soient, ne nous renseignent sur le sens du loisir que d'une façon accidentelle, c'est-à-dire qu'elles ont été assignées au loisir dans le contexte socio-historique contemporain de la naissance de ce phénomène. Le fait que le loisir a été affecté pendant quelques générations à une récupération de valeurs, signifiant plutôt des carences de la vie humaine en général que des valeurs qui lui sont propres, ne fait que démontrer la polyvalence de ses utilités, et non son sens profond. Celui-ci, pour apparaître, demande que la personne soit dégagée des formes sociales de l'aliénation qui compriment l'expression de sa spontanéité d'intention et de sa liberté d'action face aux gestes susceptibles de réaliser un plus grand nombre de dimensions de son existence.

A cet effet, la libération du "moi" individuel, autonome et conscient ainsi que le dégagement des contraintes spatio-temporelles qui enserrent les possibilités d'expression de ce "moi" semblent essentiels à la manifestation vraie d'un loisir conforme aux caractéristiques perceptibles de ce phénomène dès les premiers moments de son apparition, mais qui ont longtemps été camouflées derrière ses premières utilisations. Même aujourd'hui

un recul conscienciel s'avère nécessaire pour en pénétrer le sens, sinon l'esprit réflexif risque de rester obnubilé par l'immédiateté et par l'"occasionalité" de ses modes d'apparaître. Notre effort réflexif, à cette phase de l'étude, consiste à analyser le "circonstanciel" du loisir contemporain, composé globalement d'aliénation et de tentatives de libération, en vue de parvenir à dégager ou à "réduire" ce qu'il a d'essentiel.

C) Notre méthode est donc **phénoménologique au sens** large du terme, c'est-à-dire au sens où elle opère une réduction éidétique visant une analyse conceptuelle et théorique du contenu de conscience d'un acte humain porté par une intentionnalité donnée. C'est dans la phase III de notre étude que nous tentons d'atteindre ce niveau d'analyse, après avoir décanté les principaux aspects non permanents de la structure du phénomène. Le loisir apparaît alors comme un type particulier de relation au monde qui prend son statut de loisir non par la forme extérieure des actes ou par le contenu des valeurs qui sont susceptibles de le manifester, mais par l'adjonction à n'importe quelle activité humaine d'une intentionnalité d'un genre particulier. Ceci donne au loisir la vertu d'exister d'une façon tout à fait polymorphe, de répondre à une pluralité de besoins et de s'intéresser à un très grand nombre de valeurs qu'un homme peut désirer atteindre.

Ce qui spécifie un acte humain comme loisir est le mode d'intentionnalité à la base de cet acte. Et même, le loisir n'exclut pas la possibilité d'une pluralité d'intentions. Mais, tout acte n'est loisir qu'en autant que l'intentionnalité qui le pousse possède à sa base des dimensions très précises et simultanées, fondées sur la liberté et l'hédonisme, et n'excluant " a priori " aucune finalité située dans l'ordre de l'être. Définir le loisir revient en ce contexte à définir la structure intentionnelle d'un acte donné en montrant comment les divers éléments qui entourent sa position, internes ou externes à la conscience, doivent se comporter pour que le contenu de l'acte soit en adéquation avec l'intentionnalité qui l'a engendré. Le loisir, à son meilleur, exclut toute forme d'aliénation et exige un coefficient maximal de libération de toutes les entraves à la vie personnelle. C'est pourquoi, pour peu que ces conditions soient respectées, il tend à être l'un des lieux privilégiés du développement de la culture et de nombreuses formes de promotion de l'existence humaine.

D) Cette pénétration du sens du loisir n'aurait pas été complète si, après avoir montré les éléments individualisants et fortement subjectifs qui le caractérisent, nous n'avions analysé l'inévitable présence d'autrui et ses fréquentes interférences dans le loisir, que ce soit au niveau inter-subjectif ou au niveau inter-objectif. Ceci est l'objet de la phase finale de ce travail. Notre intention dans cette partie n'est pas d'esquisser une véritable philosophie sociale du loisir, mais de poser les jalons initiaux d'une telle philosophie qui se voudrait intégralement respectueuse de la nature fondamentale du phénomène. Nous avons voulu montrer comment la socialité du loisir ne contredit en aucune façon la représentation théorique que nous en avons dessinée et, surtout, comment la personne humaine, prise dans toute son envergure, constitue à propos du loisir l'instrument idéal de conciliation et de médiation entre les formes d'aliénation qui le guettent et les moyens de libération qu'il offre. Cette étape finale permet aussi de re-situer le phénomène dans son cadre normal d'existence et de poser les principes "praxiques" de son utilisation en relations étroites avec la structure théorique de son intentionnalité de base. Pour peu que cela soit, notre but actuel sera atteint.

CHAPITRE I

LE LOISIR COMME EMERGENCE DE LA SITUATION DE L'HOMME AU TRAVAIL.

L'apparition dans le temps et l'espace humains d'un phénomène tel que le loisir exprime d'une façon nouvelle qu'il y a historicité dans les relations de l'homme avec la nature. Il n'entre cependant pas dans l'optique de ce travail de développer cette historicité; tout au plus désirons-nous y puiser certains éléments permettant de situer concrètement le champ "situationnel" du loisir, et ceci, en tant que point de départ à une réflexion théorique sur notre sujet qui est de pénétrer la signification du loisir.

Les divers modes de relations avec la nature qu'a connus l'humanité ont été fondés soit sur la contrainte et la nécessité, soit sur la liberté et le plaisir. Chronologiquement, la nécessité se pose sous forme de déterminisme et il faut qu'elle reçoive satisfaction pour que s'épanouisse une sphère d'existence libérée. Ainsi, l'histoire des relations de l'homme avec la nature a longtemps apparu d'une façon à peu près exclusive comme l'histoire d'une libération pénible où les moments de plaisir n'étaient que des instants de répit au sein d'une lutte permanente pour la survie ou la consolidation de l'existence. En ce contexte, la liberté et le plaisir, tout en manifestant des vertus régénératrices certaines, pouvaient difficilement être vus comme facteurs de créativité ou d'expansion de l'être humain.

Les attitudes de l'homme face à la nature se sont modifiées parallèlement à ce mouvement de libération de la nécessité, et ce, depuis les origines de l'humanité. Gordon Childe observe que les hommes, en passant de l'ère paléolithique à l'ère néolithique, "devaient s'associer à la nature et non plus en être les parasites." (1) Il va de soi qu'un tel changement de mentalité n'était possible que dans la mesure où l'instinct de vie et la volonté de libération de l'homme avaient poussé celui-ci à utiliser son intelligence pour se doter d'une technologie supérieure dont l'usage modifiait simultanément les structures sociales, les moeurs et les croyances.(2)

Il est manifeste que le loisir est graduellement apparu parce que l'homme a su comment suppléer à la chasse et à la cueillette par l'élevage et par la culture du sol, ce qui a entraîné une sédentarisation et une

---

(1) Gordon Childe, De la préhistoire à l'histoire, Paris, Gallimard, Coll. Idées, No 39, 1963, p. 70.

(2) Voir A. Leroi-Gourhan et Coll., La Préhistoire, Paris, P.U.F., 1968, p. 158sq.

urbanisation progressives.Il est clair que par l'invention de la roue, l'usage de la traction animale et l'invention de la machine à vapeur, l'homme a récupéré des énergies susceptibles de ré-affectation, qu'il a économisé du temps et réduit les contraintes spatiales.

En fait, un loisir concret et réel n'a été possible que dans la mesure où les instruments de travail ont permis une production suffisante non seulement pour la survie de l'homme ou la satisfaction de ses besoins fondamentaux, mais aussi pour créer le "luxe" de la consommation non essentielle. En ce sens, la spécialisation des tâches de travail en métiers à l'âge néolithique, face à la division industrielle des tâches de production au dix-neuvième siècle, n'implique qu'un processus de raffinement technologique dans l'exploitation de la nature par l'homme.

Cependant, il semble que ce soit moins l'état de la technologie que l'impuissance à l'assumer qui a retardé l'avènement des sociétés de loisir démocratisé que nous commençons à connaître. L'homme ne fait que commencer à établir une corrélation lucide et juste entre l'usage des techniques de production et le droit de chaque être humain à une consommation minimale. Gordon Childe note qu'en Mésopotamie, à l'ère néolithique, l'excédent de la production était "aux mains d'une classe numériquement faible"(3) donc d'une minorité de privilégiés. Platon pouvait disserter sur les désirs nécessaires et non nécessaires (4), mais ne reconnaissait aux esclaves que le strict minimum nécessaire à leur survivance biologique.

Il est un fait que l'idéologie épicurienne n'est pas née et surtout ne s'est pas développée dans les classes sociales économiquement démunies (5). Pourtant, cette philosophie est l'un des rares styles de pensée traditionnels pouvant avoir un lien direct avec ce que serait une philosophie du loisir.

L'accès au loisir, ou plus précisément "au loisible", s'est fait par l'intermédiaire de sociétés de classes où la liberté et la jouissance des uns étaient fondées sur la misère et la souffrance des autres. Quand Childe parle du "luxe ostentatoire" des princes grecs de l'époque mycénienne (6), il n'y a rien de neuf lorsque l'on observe les oligarchies

(3) Gordon Childe, De la préhistoire à l'histoire, p. 133.

(4) Platon, La république, Livre VIII, 559 sq...

(5) Voir J. Brun, L'épicurisme, Paris,P.U.F.,1962,Coll. Que sais-je? No 180.

(6) Gordon Childe, De la préhistoire à l'histoire, p. 222.

aristocratiques du Moyen Age ou même contemporaines, de même que lorsque l'on analyse le comportement des premiers capitalistes créateurs de prolétariat. Si, comme l'a dénoncé Marx, l'exploitation de la nature ne s'était doublée d'une exploitation de l'homme par l'homme, l'humanité aurait accédé plus tôt au loisir, par une utilisation plus rationnelle de ses ressources technologiques et par une répartition plus équitable de la richesse sociale issue du labeur humain.

I.- L'apparition progressive de la réalité du loisir.

Le loisir, en perspective historique, apparaît au confluent de deux mouvements convergents et complémentaires, l'un axé sur le développement d'une technologie plus efficace transformant le travail humain et le rendant plus productif, l'autre orienté vers des formes d'organisation socio-économiques et socio-politiques permettant à des groupes, à des classes sociales ou à des sociétés entières de vivre au-delà du minimum vital. Notre but n'est pas de décrire les étapes ou les phases historiques de ce double mouvement, mais d'essayer d'en pénétrer le sens dans la mesure où il crée effectivement une situation humaine particulière, dite de loisir.

A cet effet, nous n'avons pas l'intention d'entreprendre ici des comparaisons entre le loisir vécu par les classes privilégiées des anciennes sociétés et celui vécu par les sociétés démocratiques contemporaines. Notre étude se limitera volontairement au loisir actuel qui absorbe facilement et dépasse d'emblée ce qui a été vécu comme tel aux diverses périodes de l'histoire, à quelques nuances près. (1)

S'il existe, par ailleurs, une relation à propos du loisir à laquelle nous avons jugé bon de donner une importance particulière, c'est celle qui unit étroitement le loisir vécu à la consommation de l'abondance. Privilégier ce sous-thème dans notre étude se justifie au sens où la consom-

---

(1) Note.- Nous avons aussi écarté un point de vue important qui aurait pu à lui seul servir de départ pour cette étude, à savoir de comparer le loisir à la Fête, traditionnelle ou contemporaine. D'une part, cela nous aurait dé-centré de notre objectif principal, qui est de pénétrer le sens du loisir pour et par lui-même; une telle étude se situe pour nous dans le prolongement de celle-ci. D'autre part, une problématique sociologique de la relation Loisir-Fête a déjà été posée, notamment par A. Villadary dans Fête et vie quotidienne, Paris, Ed. Ouvrières, 1968, 242 pages. Cette étude pose fort bien le sujet et une analyse philosophique de cette question nous semble exiger certains pré-requis tels que l'objet du présent travail.

mation est la véritable raison d'être de l'usage de la technologie à des fins de production et aussi parce que la forme de la consommation est intimement reliée à la structure sociale dans laquelle le loisir est accessible à l'individu.

Pour que le loisir existe, il faut que l'homme ait atteint un certain coefficient de libération de ses besoins fondamentaux. L'instrument de cette libération au niveau de la relation homme-nature est le travail. Or, l'existence du loisir, ses formes et son contenu, sont fortement déterminés par les conditions de travail imposées par l'état de la technologie à un moment donné de l'histoire, et aussi par les objectifs sociaux assignés à la consommation de la production lorsque cette dernière franchit le seuil du nécessaire.

> *L'augmentation de la production, dit Henri Arvon, ne peut se poursuivre sans un accroissement constant de la consommation. Seule, l'extension des loisirs, qui provoque des besoins toujours nouveaux, peut maintenir l'économie moderne. (7)*

Le loisir, selon Copfermann, ne serait en fait que *"la récompense du travail aliéné"*. Cet auteur, voit dans le loisir une *"dynamique, contradictoire"* composée simultanément de libération et de répression. (8) Consommer par le loisir n'est-il qu'une sorte de "devoir social" permettant d'écouler un excédent de production pour éviter que les cycles économiques ne se détraquent ? Si le loisir a longtemps apparu comme un instrument de libération des insatisfactions du travail, ce n'est certes pas son rôle unique ou sa raison d'être pour peu que l'on considère que le travail tel que nous le connaissons est en passe de devenir inutile et que *"deux pour cent de la population pourra produire suffisamment pour vêtir et nourrir les autres", (9)* tellement sont en progrès les ressources technologiques dont dispose l'humanité.

En fait, le travail demeure généralisé et nécessaire dans les sociétés technologiquement avancées parce que la somme des besoins primaires satisfaits est prolongée par l'invention permanente de nouveaux besoins dont la satisfaction devient aussi pressante. La société d'abondance, partout où elle a existé dans l'histoire, a provoqué l'apparition de besoins libérés de la nécessité vitale faisant prendre au superflu figure d'essentiel. Et ce

---

(7) Henri Arvon, La philosophie du travail, Paris, P.U.F., 1961, p. 107.

(8) E. Copfermann, Le théâtre populaire, pourquoi ? Paris, Ed. F. Maspero, 1965, p. 7 et 8.

(9) P. Berton, Les bien-pensants, Montréal, Ed. de l'Homme, 1968, p. 21.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

processus dure aussi longtemps que l'usage de l'abondance n'engendre pas un effet de saturation ou d'excès, ce qui amène l'homme a reviser son attitude face au travail et face à la nature.(1)

Le travail est alors replacé dans son statut de moyen. L'homme "n'est fait pour travailler" que dans la mesure exacte de la satisfaction de ses besoins. Ainsi, toute mesure de dirigisme ou de pression amplifiant ses désirs de consommation ne fait que prolonger l'obligation de travailler. Et pourtant, dit Galbraith, la diminution du temps de travail *"représente une confirmation tacite, mais indiscutable, du déclin de l'utilité marginale des biens... On insiste*, continue-t-il, *sur l'importance et le profit des loisirs, mais presque jamais sur le peu d'importance des biens."(10)*

L'homme contemporain aborde le loisir avec un réflexe de parvenu peu sécurisé quant à la stabilité de sa richesse. Il situe son loisir dans un environnement d'objets et de symboles qui expriment l'acquisition de son avoir. Le loisir demeure souvent périphérique à son intériorité et n'y pénètre que lentement par la découverte de nouveaux "intéressements" culturels.

Par ailleurs, l'obtention de l'abondance n'a pu être réalisée que par l'usage de technologies qui ont eu et ont encore un effet violent sur la nature. L'humanisation de la nature s'est vraiment faite à l'image de l'homme, avec ses qualités et ses défauts. Aussi, le genre de relation homme-nature que permet le loisir et que nous développerons plus loin est affecté par les sévices et les détériorations que la création de l'abondance a fait subir au milieu naturel.

Néammoins, quels que soient l'ordre et la grandeur des problèmes que rencontre le phénomène loisir en pleine jeunesse, il est en mesure de les affronter par ses caractéristiques particulières, centrées sur la liberté et le plaisir. En réduisant graduellement les conditions historiques et "situationnelles" qui ont causé son existence, nous serons en mesure de dégager ce qu'il a de pur et d'autonome, et par conséquent, ce qui lui assure une place de choix dans la civilisation actuelle et à venir.

II.- Inter-dépendance du loisir et des faits socio-économiques.

Le bon sens populaire a depuis toujours situé le loisir, lorsqu'il était possible, au-delà de la satisfaction des nécessités vitales.

---

(10) John K. Galbraith, L'ère de l'opulence, Paris, Calman-Lévy, 1961, p. 310-311.

1- (Note) Sur "la société d'abondance", voir p. 106.

L'adage "primo vivere, deinde ludere" s'applique parfaitement au loisir même lorsque par l'usage ce dernier est devenu un besoin. Car, dès qu'une forme de bien essentiel au maintien de l'existence fait défaut, c'est normalement la somme ou une partie des biens affectés au loisir qui est sacrifiée pour combler la lacune. Ceci n'est pas neuf puisque, même en société traditionnelle, la fête n'était possible, et en fait réalisée, que lorsque la subsistance était acquise.

Le loisir est en réalité une situation complémentaire, ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses caractéristiques propres. Il est conditionné, plus qu'il ne conditionne lui-même, par le travail, la famille, le logement, le statut social, la religion, etc... On peut aller jusqu'à dire que les divers systèmes existants d'organisation sociale n'ont pas été établis en fonction de lui, ne l'ont pas prévu et même s'en sont défendus par des méthodes de contrôle, de dirigisme et parfois de répression. Le loisir n'a acquis sa place au soleil que parce que les hommes ont apprivoisé leurs sentiments d'insécurité au contact de l'abondance.

> *Il est puéril d'imaginer, dit Raymond Ruyer, que le goût du loisir l'emportera brusquement et globalement sur le désir d'un bon revenu. Les deux désirs sont, à chaque instant, pour une population donnée, dans un équilibre naturel. (11)*

Comme le dit Jean-Marie Domenach, *"il faut au loisir pour s'épanouir un minimum d'espace et d'argent"(12).* Il lui faut aussi une libération de temps et d'énergie ainsi qu'un minimum de santé et de bien-être matériel. Sans cela, l'homme ne jouit pas du minimum vital constituant "un état d'être" préalable au loisir. Le repos biologique et le sommeil n'entrent pas dans le champ du loisir, mais plutôt dans celui des nécessités vitales.

Par contre le loisir, lorsqu'il commence à exister sous les formes du jeu, du divertissement, de l'évasion ou du simple délassement, hérite des tares, lacunes ou frustrations accumulées dans les autres secteurs de l'existence. Il est vécu sous forme de compensations ou de réactions qui y conservent la marque de leur lieu d'origine. Il n'est pas sûr que les problèmes humains qui s'y répercutent y trouvent une solution entière et satisfaisante. La qualité du loisir vécu est ordinairement liée à l'ensemble

(11) R. Ruyer, Eloge de la société de consommation, Paris, Calmann-Lévy, 1969, p. 323.

(12) Jean-Marie Domenach,"Travail et loisir", in Esprit, Juin 1959, p. 1104.

des autres réalités de l'existence et forme avec elles un tout intégré.

III.- Le loisir comme palliatif aux aliénations du travail.

La première chose que chacun remarque, quand il aborde le loisir, c'est qu'il s'agit d'une action idéalement libre. Dans le travail, tout est pensé, conçu et organisé. L'homme souvent n'a qu'à exécuter. Le risque majeur de nos formes modernes de travail est de saper les dons de créativité et de spontanéité inscrits au coeur de tout individu. A force d'exécuter machinalement, le travailleur perd graduellement la conscience de la réalisation d'une oeuvre dont il connaît le projet et les moyens techniques nécessaires à sa production.

Bien souvent, la conscience ignore ce que fait la main qui agit en automate et le travailleur assure sa subsistance au moyen d'une activité laborieuse qui n'utilise pas ce qui le spécifie comme homme. Habituellement privé de toute faculté de penser l'oeuvre, il n'utilise pas son pouvoir créateur et devient impuissant lorsqu'il se voit dans l'obligation de produire une oeuvre personnelle dans ses temps libres. Aussi s'oriente-t-il facilement vers des loisirs organisés, ordinairement commerciaux, où il n'a qu'à consommer sans donner autre chose de lui-même que la somme d'argent correspondant à l'objet dont il jouit.

Il existe une corrélation certaine entre l'exercice de la créativité au sein de son activité professionnelle et les formes de loisirs utilisées. Les gens qui ont un travail à leur yeux intéressant et créateur semblent s'intéresser moins aux formes banales de loisirs. Ceci n'est cependant pas une règle universelle, tout au plus une dominante: car en certains cas, et pour diverses motivations, la corrélation est inversée. On voit par exemple des gens exerçant une profession les astreignant à exploiter le meilleur d'eux-mêmes ne pas désirer autre chose que des loisirs de divertissement. En ce cas, pratiquer un loisir créateur ne semble pas indispensable à l'équilibre de la personnalité:

l'homme n'a aucune lacune à combler, son engagement vital lui semble suffisant et il se sent valorisé à sa pleine mesure. Il faut noter qu'entrent également en jeu dans cette corrélation des facteurs subjectifs puissants et des considérations tempéramentales qu'il est difficile d'évaluer à première vue.

C'est un fait qu'à un travail raffiné peut ne pas correspondre un loisir équivalent. Car la créativité, où qu'elle se manifeste, demande de l'effort, même à un esprit cultivé, et la facilité guette constamment la personne. Comment par contre peut-on intéresser à un loisir créateur celui que son travail déshumanise ? Le travailleur désire intérieurement et recherche une activité de loisir qui le projette hors des tensions causées par un travail frustrant. Mais souvent, il n'a pas les bases culturelles voulues, ou tout simplement, il ne réagit pas, étant moins bien armé que l'intellectuel pour s'inventer une motivation à l'effort créateur et générateur de sa personne. Le loisir peut effectivement constituer un élément restructurateur de l'homme, comme le souligne M. Georges Friedman: *" Ce dont les travailleurs ont été privés dans le travail, initiative, responsabilité, achèvement, ils cherchent à le reconquérir dans le loisir". (13)*

Mais, autant cela est possible, autant il serait illusoire de croire que l'ouvrier va réaliser cet objectif par le simple fait de s'adonner au loisir. Ce dernier est en fait un tout complexe, polyvalent, et en soi polymorphe. On peut y trouver, en variété quasi illimitée, des instruments pour suppléer à une valorisation déficiente, mais également, des occasions de s'enliser dans ses problèmes. Il faut manifester dans le loisir un discernement qui ne saurait exister sans une initiation et une éducation adaptées à sa réalité. Sans quoi, s'adonner au loisir ne signifie que prendre sa part de jouissance, consommer le plus facilement ce que l'on peut avec le moins de trouble possible.

---

(13) Georges Friedman, Le travail en miettes, Paris, N.R.F., Gallimard, 1964, Coll. Idées, No 51, p. 191.

La signification subjective que chacun donne à son loisir s'inscrit généralement dans sa vision globale des choses et des valeurs de la vie. Les premières vues du loisir sont historiquement nées de la situation de l'homme au travail parce que l'on a trouvé en lui une valeur de suppléance aux insatisfactions du travail. Mais, advenant le cas possible et probable où la technologie par son progrès résorberait les problèmes qu'elle a engendrés à son origine et au cours de son développement, faudrait-il en venir à considérer que la question du loisir ne se poserait plus? Sûrement pas! Bien au contraire, car, par certains effets essentiels du mouvement technologique, à savoir la productivité accrue et la somme des temps libérés, il faudrait se pencher sur la valeur en soi du loisir conçu comme l'art de consommer son superflu d'une façon enrichissante et d'utiliser son temps d'une façon féconde.

> *S'il y avait une automation complète dans le domaine de la nécessité, dit Herbert Marcuse, l'homme bénéficierait d'un temps libre tel qu'il pourrait enfin donner forme à sa vie privée et sociale. Ce serait la transcendance historique vers une nouvelle civilisation. (14)*

Mais nous ne sommes pas rendus à ce stade et les formes actuelles de travail exigent encore une suppléance de valorisation que l'on demande largement au loisir. Dans le travail fractionné, l'ouvrier risque de perdre ses facultés créatrices en réalisant une oeuvre de façon mécanique. Il se voit généralement assigné à une tâche bien délimitée, d'une grande simplicité d'exécution et fastidieuse, en ce sens qu'on lui demande la répétition constante et monotone des mêmes gestes au rythme d'une machine ou d'une chaîne de production. Il est souvent réduit à un rôle d'assistance ou de surveillance. De plus, son travail est anonyme et inter-changeable. Il n'a pas le sentiment de signer une oeuvre comme l'artisan, car le produit fini est lui-même standardisé. On a d'ailleurs tendance à l'objectiver complètement en le remplaçant par une machine aussitôt que cela est possible, cette dernière produisant plus et mieux, sans défaillance, sans fatigue, ni distraction. La grande question à laquelle il a fallu historiquement répondre est la suivante: où l'homme peut-il s'assurer la possession du surplus de valeurs que son activité laborieuse ne lui donne pas ?

---

(14) Herbert Marcuse, L'homme unidimensionnel, Paris, Ed. de Minuit, 1968, Coll. Arguments, No 34, p. 62.

Non seulement la créativité est absente de son travail, mais encore l'affirmation de sa personne y est très insuffisante. Les relations sociales y sont limitées à la fonction de production, demeurent le plus souvent anonymes et non sélectives. Le travailleur moderne est socialisé malgré lui, sans que l'on tienne compte de ses intérêts particuliers et de son originalité individuelle. C'est le système qui le veut. Il n'y a plus cette relation intime entre l'homme et l'oeuvre de même qu'entre les hommes eux-mêmes que l'on peut observer dans les formes anciennes de travail. Il semble qu'il faille aujourd'hui aller chercher ces valeurs perdues dans certaines autres situations humaines, dont le loisir.

Heureusement que le travail contemporain réussit mieux à satisfaire sa fin primaire, à savoir procurer à l'homme tous les biens de consommation nécessaires à son auto-conservation et même un surplus rendant possible à tous ce qui jadis était le lot des privilégiés de la fortune ou de la classe sociale. Si les progrès de la technique ont amplifié la productivité, les exigences de la consommation, les législations et la syndicalisation des masses ouvrières ont assuré une meilleure répartition sociale de la richesse. Et c'est en premier lieu ces facteurs qui ont rendu le loisir démocratiquement accessible.

Ainsi s'est construit une nouvelle sphère de situations à l'intérieur de chaque existence humaine. Les heures de travail ont diminué graduellement:"*Aux Etats-Unis où elle était en 1850 de 70.6 heures, la durée moyenne de la semaine de travail est tombée en 1960 à 37..*"(15) Les spécialistes de la prospective industrielle nous assurent que ce mouvement va se poursuivre. D'autre part, la longévité humaine s'accroît et la durée de la carrière professionnelle tend à s'abréger,à cause d'une scolarisation prolongée au départ ainsi que d'une mise à la retraite de plus en plus hâtive. De plus, la carrière a tendance à s'entre-couper de périodes de recyclage professionnel.

En même temps s'institutionnalisent un "week-end", libéré du travail,de plus en plus long, des vacances annuelles et des congés payés.

---

(15) Georges Friedman, Le travail en miettes, p. 191.

Les conditions de travail subissent également une amélioration telle au plan de l'hygiène et de la santé que l'homme conserve une somme d'énergie considérable qu'il doit consommer, soit dans un second travail, soit dans des activités autres que le travail. L'homme moderne jouit également de mesures lui permettant de stabiliser et de planifier son pouvoir de consommation pour la durée de sa vie entière: fonds de pension, caisses de retraite, régimes d'assurances et de sécurité sociale. Son travail actuel assure la consommation de ses dépendants et peut même anticiper sur la consommation de ses descendants par les rentes et le capital qu'il lègue à sa mort. Tous ces éléments qui tendent à se généraliser à l'ensemble des individus de nos sociétés constituent une nouvelle sphère d'existence qu'il faut apprendre à cerner de toute urgence si l'on veut pouvoir la vivre intensément et en profondeur.

Dans une projection extrêmement intéressante, M. Jean Fourastié a calculé que l'homme moyen de la prochaine génération travaillera environ 40,000 heures sur une durée vitale de 700,000; que les contraintes biologiques, repos, alimentation et soins personnels, en absorberont 292,000. Le reste de ces heures, c'est-à-dire plus de la moitié, devront être utilisées à d'autres fins. Et, observées à l'échelle d'une vie entière, les obligations familiales et sociales ne semblent n'en occuper qu'une assez faible partie. (16)

Il y a quelque chose d'inquiétant et de nouveau dans cette masse d'heures dégagées de toute activité que l'homme recouvre du vocable banal de "temps libre". Ce phénomène est inédit dans l'histoire, non pas en tant que vécu par un individu donné, mais parce que, dans notre contexte actuel, chacun des membres de nos sociétés est tenu de le vivre à sa façon; à ce titre, le loisir devient un élément majeur dans la composition qualitative de notre civilisation, comme le souligne, M. Joseph Basile:

> *Il devient évident que notre civilisation sera faite de lumière ou de malheur, suivant le genre de loisirs*

---

(16) Jean Fourastié, Les 40,000 heures, Paris, Ed. Laffont-Gonthier, 1965, p. 12-13.

que nous choisirons. La durée des inactivités dépassera bientôt celle des obligations professionnelles, de telle sorte que la trame de notre vie aura la couleur même de nos occupations de détente. (17)

L'homme jouit donc aujourd'hui d'une sphère de temps où il est libre des préoccupations laborieuses et où les nécessités du "primo vivere" sont satisfaites. Il peut, à ce moment, s'auto-déterminer dans ses occupations quelles qu'elles soient. Il passe du service commandé au service libéré. Il peut vivre ces moments privilégiés d'une façon intense ou se laisser vivre dans l'oisiveté. Il peut poursuivre des activités qui comblent en lui certaines lacunes et acquérir des valeurs que son travail lui a refusées. L'homme placé brusquement en état de loisir demeure perplexe, un peu étonné. Le prisonnier libéré sent un étonnement avant de vibrer à la joie procurée par sa liberté retrouvée.

On voit souvent des ouvriers qui bénéficient d'une diminution de leur temps de travail, tout en conservant un salaire identique ou supérieur, se chercher un emploi à temps partiel qui occupe leur temps libre tout en les gratifiant d'un excédent de revenus. Pour eux, il n'existe que le travail et le repos.

Il y a d'autres sortes d'obligations, suscitées par la nécessité économique, qui mordent sur le temps libre, telles que les travaux supplémentaires, par des salariés qui parviennent ainsi à grossir leur revenu principal. (18)

Parler d'une forme d'activité qui serait libre et gratuite leur apparaît comme absurde ou du moins sans intérêt. Ils considèrent comme flâneurs ou joueurs ceux qui s'occupent à d'autre chose qu'à un travail. Ils se moquent même d'eux:

Entendez, dit Domenach à ce sujet, les sarcasmes que s'attirent ceux qui se promènent sans rien

---

(17) J. Basile, La formation culturelle des cadres et des dirigeants, Biblio. Marabout, Ed. Gérard & Cie., Verviers, Belgique, 1965, Coll. Marabout-Service, No 34, p. 67.

(18) Georges Friedman, Le travail en miettes, p. 195.

faire; observez l'allure gênée des touristes qui errent dans une ville en pleine activité. Le travail est bien organisé; la société s'en charge. Le loisir "garde quelque chose de solitaire et de honteux"...Chacun s'y sent plus ou moins en faute à l'égard de la société. De fait, qui peut envisager sans effroi cette part de vie qui lui appartient, en nue-propriété, et dont l'utilisation relève de sa seule décision, alors que, pour le reste, tout est préparé, organisé? (19)

L'homme porte difficilement le poids de sa liberté. Celui qui est esclave tout au long de son activité laborieuse est saisi d'une certaine insécurité lorsqu'il est laissé à sa propre initiative. Son travail l'empêche de développer son habileté autant physique que mentale. Et cela risque de lui être suffisant pour vivre. S'il désire réellement élever sa personnalité à son maximum, il doit manifester de la volonté, une certaine hardiesse et s'adonner à des activités apparemment sans but.

Naville dit:*"L'antithèse fondamentale du travail, ce n'est pas le travail amélioré ou valorisé, c'est le non-travail."(20)* Car, c'est le moment où il retrouve cette liberté un peu apeurante dont le travail mécanique l'avait privé. Il est forcé de l'exercer, même malgré lui, et une fuite ne l'avantage pas: il se renierait lui-même alors en tant qu'homme. Mais, il lui est facile de se laisser bercer dans la pratique de loisirs tout faits où il n'a qu'à devenir voyeur. Le loisir devient facilement pour lui un lieu d'évasion, un petit monde artificiel où il court oublier les frustrations de la vie quotidienne et notamment celles du travail. Il est héros, vedette, Don Juan ou athlète. Tout s'incline devant lui l'espace d'un rêve et il revient à la vie en soupirant sur sa dureté.

Quel est ce "non-travail" dont parle Naville? C'est le but de notre recherche. Il importe de constater à la base qu'une perspective réaliste du loisir doit prendre sa juste dimension dans une vue intégrale de la situation humaine. Or le travail demeure le principal affrontement

---

(19)Jean-Marie Domenach, "Travail et loisir", in Esprit, Juin 1959, p. 1105.

(20) Pierre Naville, "La condition ouvrière", cité par J.M. Domenach, in Esprit, Juin 1959, p. 1106.

à la vie. Une civilisation se juge assez justement aux oeuvres qu'elle produit. Nous sommes à l'ère de la technicité. Notre contact avec la nature est souvent indirect et brutal. Nos produits sont uniformes, objectifs et fonctionnels. La fantaisie n'a plus sa place au sein du labeur.

> *Le loisir, dit Domenach, est cette part de la vie que le travail ne doit pas gâcher; il permet avec la nature un contact d'amitié, de poésie et non plus d'exploitation utilitaire. (21)*

Le travail a perdu une certaine fraîcheur créatrice. Qui la rendra à l'homme ? Le loisir semble manifestement avoir cette possibilité, malgré sa nouveauté. Il ne peut plus aujourd'hui être question de revenir à des formes primitives de travail qui restaureraient dans toute sa richesse une relation homme-nature directe. (1) Plusieurs théories utopiques sont déjà venues se fracasser sur le mur d'une évolution irréversible qui détachait l'homme de plus en plus de la nature mère et nourricière en ne lui permettant plus de la rejoindre qu'à travers des instruments appelés outils ou machines.

IV.- Le loisir comme agent modificateur de la relation homme-nature.

En fait, dans le loisir, la relation de l'homme avec la nature perd une grande partie de son caractère d'affrontement dialectique que nous pouvons observer dans le travail:

> *Le trait fondamental du jeu, dit Herbert Marcuse, est qu'il est satisfaisant en lui-même... Le jeu exprime un auto-érotisme sans objet et satisfait ces instincts composants qui sont déjà dirigés vers le monde objectif. Le travail, au contraire, sert des fins hors de lui, des fins d'auto-conservation. (22)*

---

(21) Jean-Marie Domenach, op. cit. p. 1106.

(22) H. Marcuse, Eros et civilisation, Paris, Ed. de Minuit, 1963, Coll. Arguments, No 18, p. 187.

1- (Note) Il faut entendre par "relation homme-nature directe" les formes de travail artisanal et principalement manuel où l'instrumentation utilisée ne dépasse pas l'outil et les simples machines. La relation homme-nature devient de plus en plus indirecte dans la mesure où la technologie se complexifie et place entre l'homme et son oeuvre des sytèmes (hautement mécanisés, automatisés ou "cybernétisés ".) La distanciation entre l'homme et la nature n'est plus uniquement manuelle, mais intellectuelle.

Ce que dit Marcuse du jeu est valable pour l'ensemble des actes dits de loisir. L'homme y recherche une satisfaction qu'il trouve non pas tellement dans le résultat de son acte, mais plutôt dans le fait même de poser l'acte. En ce sens, la relation de l'homme avec la nature devient érotisée, c'est-à-dire porteuse d'un principe de plaisir.

> *La nature, poursuit Marcuse, n'est pas prise comme un objet de domination et d'exploitation, mais comme un "jardin", qui peut croître tout en permettant aux êtres humains de se développer. L'homme et la nature sont liés dans un ordre non-répressif. (23)*

Dans le loisir, il ne s'agit plus d'un affrontement brutal et finalisé par une production de biens utiles, mais d'un accouplement érotisé entre un sujet conscient et l'objet de son plaisir. Dans le travail, la jouissance d'un acte réside surtout dans la consommation du bien produit; dans le loisir, elle est interne à l'activité elle-même et constitue même une de ses raisons essentielles d'être. Il ne faudrait pas comprendre ceci dans le sens de l'abolition de l'effort ou de la difficulté; bien au contraire, il arrive fréquemment que les actes de loisirs poussent l'homme à consommer plus d'énergie que le travail n'en demande. Mais il s'agit d'efforts et de peines librement consentis et volontairement acceptés dans le but de participer aux joies inhérentes à l'acte lui-même, alors que, dans le travail, l'obtention de la fin cause la difficulté nécessaire.

Il demeure évidemment possible qu'un acte laborieux soit générateur de plaisir et de satisfaction dans son exercice même; mais ce qui est dans l'ordre du possible pour le travail devient une règle générale dans le domaine du loisir. Le travail n'est universellement fécond en joies et plaisirs qu'au niveau de la consommation des biens qu'il a pu produire. Encore faut-il qu'il donne plus que les biens propres à satisfaire les strictes nécessités vitales. Le loisir reprend la relation de l'homme aux choses, mais dans le sens d'une praxis hédonistique, ce caractère composant une donnée essentielle significative d'une activité humaine pouvant être catégorisée comme interne à l'idée de loisir.

---

(23) Herbert Marcuse, Eros et civilisation, p. 188.

M. Dumazédier dit que:

> *Le loisir est toujours associé à la recherche de la joie. Le bonheur ne se réduit pas au loisir, mais le loisir constitue de plus en plus une partie du bonheur. Sauf dans les cas pathologiques, le choix du loisir est guidé par la recherche d'un état de satisfaction: atteindre cet état est la condition première que l'on exige du loisir...*
>
> *Lorsque cesse l'état de satisfaction apporté par une activité de loisir, l'individu a tendance à mettre un terme à cette activité. (24)*

L'intentionnalité d'un acte de loisir apparaît comme multidimensionnelle et variable à l'infini. Cet aspect constitue une constante de la situation homme-nature-loisir. Il ressort de ceci que l'évolution de la vie contemporaine taille une place de plus en plus autonome au loisir. Ce dernier, même s'il émerge historiquement des conditions du travail, s'émancipe rapidement et développe des caractères différentiels qui lui donnent une valeur en soi face à toute autre situation humaine.

L'angle dans lequel nous nous plaçons est celui où l'on considère que le loisir n'est pas l'opposé du travail, mais un complément vital qui n'a pas un lien nécessaire avec le travail. Nous sommes placés en face de deux éléments constructeurs d'une civilisation. Ne voir dans le loisir que l'antithèse du travail pose plusieurs dangers; le principal serait de ne poursuivre que des activités de loisirs qui seraient une caricature inconsciente du travail. Expliquons-nous: au début de l'ère industrielle, autant en société capitaliste que chez les régimes socialistes de type soviétique, l'homme a connu un impérialisme du travail qui s'est amenuisé lentement pendant que s'est progressivement élaborée dans la vie du travailleur une sphère de loisir. Le passage de l'un à l'autre ressemble évidemment à un saut entre deux contraires. Cette polarisation est manifeste. Mais il est un lien incoercible d'unité entre les deux, qui réside dans le fait qu'ils concourent tous deux au bien humain par des voies à la fois différentes et convergentes. Il arrive de fait que des gens croient exercer comme loisir une activité qui n'est qu'un travail camouflé et moins rigide.

(24) Joffre Dumazédier et A. Ripert, Loisir et culture, Paris, Seuil, 1966, p. 44-45, Tome I: Le loisir et la ville.

Prenons comme exemple ce travailleur d'usine qui occupe son temps libre à cultiver un jardin derrière sa maisonnette pensant qu'il économisera sur le prix des légumes lors de la belle saison. Il dit employer son temps à des choses utiles. Mais l'utilité d'une véritable activité de loisir est plus gratuite que cela, ou pour mieux dire, plus intérieure. S'il cultivait des fleurs par goût de leur beauté et pour se créer un milieu de vie plus gai, sa motivation intérieure et son enrichissement seraient très différents. Ainsi son temps libre irait plus dans le sens d'un loisir que dans celui d'un second travail. Il faut dire à ce niveau que ce n'est pas l'acte lui-même qui forme le loisir, mais l'intention de celui qui le pratique.

> *Il s'ensuit que, si le loisir, sans se convertir pour autant en obligation obéit partiellement à une fin lucrative, utilitaire ou engagée, il n'est plus loisir à part entière. Il devient loisir partiel. Nous l'appelons alors "semi-loisir. (25)*

Un collectionneur peut exercer un passe-temps enrichissant en cherchant des pièces rares, mais il peut aussi faire cela d'une façon intéressée et spéculer sur la valeur de ses trouvailles. Tout ceci nous amène à constater que certaines activités de loisir , même accomplies librement, sont des oeuvres laborieuses au sens fort du terme parce qu'elles apportent un surplus de biens premiers à ceux qui les pratiquent au lieu de favoriser l'acquisition d'une nouvelle catégorie de valeurs qu'ignore le travail. Il convient d'élucider clairement les motivations propres à chaque acte de loisir en plus d'évaluer son contenu. Car le même acte peut prendre de multiples significations chez des individus différents. Il ne sera vraiment loisir que s'il est défini dans son intentionnalité autrement que le travail.

> *Alors, dit Domenach, l'effort non contraint et non productif prendra toujours plus d'importance et s'orientera moins vers le divertissement et davantage vers l'épanouissement personnel. (26)*

---

(25) Joffre Dumazédier et A. Ripert, op.cit. p. 44.

(26) J. M. Domenach, "Travail et loisir", in Esprit, Juin 1959, p. 1108.

V.- Le loisir comme type nouveau de situation humaine.

Le loisir n'a pas pour unique but de faire diversion au travail. Cela n'en est qu'un effet. Sa raison d'être véritable est d'amener l'homme par une voie qui lui est propre à sa pleine réalisation personnelle. Le travail satisfait l'homme non par son simple exercice, mais par son objet, c'est-à-dire par les fruits de l'effort laborieux qui prennent forme de valeurs ou de biens humains. Autrement dit, l'homme ne travaille pas pour le simple exercice de ses facultés, mais pour une raison extérieure à son être. Le loisir, par contre, dégage l'homme des nécessités primaires de la vie:

> *La notion même de loisir implique dialectiquement celle d'obligation primaire: le loisir s'oppose à l'obligation primaire tout en la supposant, et il faut qu'elle cesse pour qu'il commence.* (27)

Ainsi, tout acte de loisir opère à la base un mouvement de divertissement. Le travail et les autres nécessités de la vie ont occasionnellement besoin d'être oubliés. Si les exigences fondamentales de la vie sont satisfaites, le loisir peut pratiquer son effet libérateur; sinon, l'homme demeure dans un état trop misérable pour songer même à s'adonner au loisir.

C'est dans l'exercice même d'une activité non motivée et non intéressée par sa subsistance que l'homme peut acquérir une certaine somme de valeurs complémentaires à sa réalisation personnelle. Il doit trouver satisfaction dans la pratique choisie. Ainsi l'acte de loisir, pour opérer son effet re-créateur, doit parvenir à un certain niveau de "pureté" dans son intention. Dumazédier exclut du loisir tout acte, fut-il libre, agréable et épanouissant, qui serait posé en vue d'une "fin lucrative", matérielle ou sociale, à caractère "utilitaire", de même qu'en vue d'une "fin idéologique ou prosélytique comme dans les devoirs politiques ou spirituels." (28) Compte tenu de ces limitations à l'extension de la

---

(27) J. Dumazédier et A. Ripert, op. cit. p. 43.

(28) J. Dumazédier et A. Ripert, op. cit. p. 44.

réalité loisir, il devient évident que le taux de gratuité nécessaire à la pratique de telles activités n'est pas encore à la portée de toutes les consciences, autant par manque de formation que par la difficulté naturelle de l'homme à poser des gestes désintéressés.

Lorsqu'il s'agit de simples divertissements, la participation est bonne, quelquefois même massive. Mais qu'une activité s'élève en difficulté, en culture ou en esthétique, la ferveur diminue souvent proportionnellement. Il ne faut évidemment pas s'attendre à ce que l'homme se comporte mieux dans le loisir que dans les autres sphères d'existence. Mais on peut espérer que le loisir fasse découvrir à l'homme certaines valeurs que lui ont refusées les autres secteurs de son existence. Que l'homme d'aujourd'hui soit graduellement initié à poser des actes libres en même temps qu'agréables et épanouissants, et ce, collectivement et régulièrement, c'est une innovation dans l'histoire humaine et ce sera sûrement l'une des choses heureuses qui seront retenues de notre siècle: une humanité qui émerge de l'engluement des déterminismes vitaux en atteignant un palier de vie libéré et capable de gratuité. Il y a en ce sens une civilisation nouvelle à construire.

En prenant conscience de ce fait, nous constatons que le travail et le loisir sont deux voies majeures de perfectionnement de la réalité humaine. La primauté, il faudrait dire la "primarité," demeure du côté du travail à cause de son importance et de son influence sur la vie actuelle; mais, à mesure que le développement des techniques progresse et qu'une meilleure répartition des richesses s'installe, on sent l'importance grandissante de cette sphère de vie où l'homme peut sauvegarder sa liberté à l'aide d'activités qui comblent les lacunes laissées par la vie laborieuse.

Mais il faut bien établir à la base certaines précisions. Tout d'abord, le loisir n'est pas seulement une thérapeutique aux frustrations du travail. Il faut le considérer dans une perspective globale de la condition humaine. Il n'est qu'un élément de la vie; et, s'il n'est pas appuyé par une éducation et une culture au moins élémentaire, il risque de n'être qu'une répétition des faiblesses du travail.

Il serait illusoire, dit Joffre Dumazédier, de compter seulement sur les activités spontanées pour compenser la pauvreté des tâches d'exécution. Une initiation, une formation générale sont nécessaires; sinon, le plus souvent, au travail appauvrissant correspond un loisir de même nature. (29)

Ceci nous amène à émettre l'idée que le loisir n'est pas unilatéralement conditionné par le travail, mais répond aussi à d'autres exigences de la nature humaine. On pourrait même dire que le style de loisir d'un homme, non seulement n'est pas uniquement commandé par son activité professionnelle, mais encore peut apporter certaines valeurs que le travail ignore. Aussi importe-t-il de le situer comme un élément actif, influencé par toutes les sphères de la vie, sociales, politiques, individuelles ou religieuses, et les influençant à son tour.

Face au travail en particulier, le loisir véhicule des valeurs de dégagement et de compensation. Il est une réaction, un second moment de valorisation qui complète les carences du premier. Mais, en réalité, la portée du loisir va beaucoup plus loin. Il se campe de plus en plus par ses propres caractéristiques comme un moyen nouveau et spécifique de la personne pour s'affirmer et pour s'exprimer dans la plénitude de son être.

---

(29) J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir, Paris, Seuil, 1962, p.82.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CHAPITRE II

LOISIR ET INDIVIDU.

Dans chacune des grandes sphères d'activités de son existence, l'homme cherche spontanément à se tailler une place bien à lui, où il peut se définir, et là, exercer face aux choses et face à autrui, le type de rayonnement qui convient à sa personnalité. Cependant, les bases sur lesquelles l'homme peut fonder son individualité sont précaires et mouvantes. Le processus d'accélération de l'histoire, la rapidité de l'évolution et l'instantanéité des communications sont tels que l'homme n'est souvent pas en mesure d'assumer les facteurs qui dominent sa vie individuelle. Il se laisse souvent emporter par un courant d'idées reçues et par des façons de faire toutes standardisées qui le nient comme prototype original d'humanité.

Ce phénomène de rejet de l'individualité, qui s'observe dans la majorité des situations humaines, ne fait pas exception en ce qui concerne le loisir. Et pourtant, s'il est un secteur d'actes humains qui devrait s'émanciper de la pression sociale, c'est bien celui du loisir, où chaque homme se trouve placé devant l'obligation de s'autodéterminer à l'activité de son choix. Il ne s'agit évidemment pas ici de défendre une forme toute négative d'individualisme où l'homme s'affirme isolément en se coupant volontairement de la communauté et de la solidarité humaine. Bien au contraire, il est plutôt question d'amener l'homme à une prise de conscience de soi susceptible de le pousser à s'inventorier et à découvrir ce qui le particularise au regard d'autrui, en considérant que c'est dans cette voie seule qu'il peut porter à maturité sa propre personnalité et être en mesure d'apporter son concours à la communauté humaine.

Cette idée d'une centration première sur soi pour s'investir de ses propres richesses et les dominer afin de mieux pouvoir s'ouvrir à autrui, se décentrer en un deuxième temps, et se "sur-centrer" en se socialisant, est fondamentale pour réaliser un état d'équilibre entre les exigences individuelles et celles d'un milieu dont l'homme ne peut se retrancher. Car, comme le dit le Père Teihard De Chardin:

> *Le but de nous-mêmes, le comble de notre originalité, ce n'est pas notre individualité, c'est notre personne; et celle-ci, de par la structure évolutive du Monde, nous ne pouvons la trouver qu'en nous unissant... Le véritable Ego croît en raison inverse de l'"égotisme". (1)*

(1) P. Teihard De Chardin, Le phénomène humain, Paris, Seuil, 1955, p. 292-293.

Or, l'homme d'aujourd'hui est souvent placé dans une situation telle qu'il ne peut pas réaliser cette centration fondamentale sur son "Ego" à cause de pressions externes qui le projettent vers autrui avant qu'il ait réussi à s'assumer lui-même. Il s'ensuit l'une des formes les plus pernicieuses de l'aliénation: à savoir que l'homme parvient à écouler son existence sans jamais avoir pris conscience de la dépossession de soi que lui impose le système social de production-consommation. Dans les sociétés industrielles où le loisir est devenu démocratiquement possible et réel, la consommation des biens, poussée par un appareil productif impératif et dominateur, ne laisse à l'individu ni le temps ni la faculté de discerner ce qui convient à sa personnalité. Son "Ego" se nie en se plongeant dans la jouissance confortable et anonyme des biens que le système de production lui procure et l'homme se transforme en animal consommateur de denrées standardisées.

> *L'appareil productif, dit Herbert Marcuse, les biens et les services qu'il produit, "vendent" ou imposent le système social en tant qu'ensemble. Les moyens de transport, les communications de masse, les facilités de logement, une production de plus en plus envahissante de l'industrie des loisirs et de l'information, impliquent des attitudes et des habitudes imposées et certaines réactions intellectuelles et émotionelles qui lient les consommateurs aux producteurs, de façon plus ou moins agréable, et à travers eux à l'ensemble. Les produits endoctrinent et conditionnent; ils façonnent une fausse conscience insensible à ce qu'elle a de faux. (2)*

Ceci entraîne pour l'homme le risque d'être dépossédé de pensées, de paroles et d'actes qui devraient être siens, à titre individuel, pour son affirmation personnelle. Cette "fausse conscience insensible" se manifeste clairement dans le loisir où jouent les mêmes facteurs de production et de technologie ainsi que les mêmes éléments de manipulation et de conditionnement de la consommation que partout ailleurs dans l'existence. L'homme se croit libre et heureux parce qu'il peut consommer une pluralité de biens de luxe. L'individu se pense autonome parce qu'il opère un choix entre des producteurs concurrents. L'homme s'imagine être responsable de ses actes alors qu'ils lui ont été suggérés par des mécanismes de propagande qui l'amènent à penser et à décider comme l'on voulait. Il y a là une réduction dangeureuse du sens des valeurs individuelles fondamentales. Et l'homme est touché par ce processus sous tellement d'aspects que l'on peut légitimement s'interroger sur ce que devient sa conscience propre et son aptitude à affirmer son "ego" en des actes qui le révèlent réellement.

(2) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, Paris, Ed. de Minuit, 1968, p. 36-37.

I.- Loisir et aliénation.

L'idée même du loisir suggère qu'il devrait être un moyen de combler certaines lacunes de l'existence; et l'on ne serait pas porté à croire qu'il puisse lui-même être sujet à l'aliénation. Cependant, il n'en est rien. L'acte de décision que l'homme doit poser pour s'adonner à une activité librement choisie le laisse souvent désemparé et perplexe, tellement il a peu d'occasions de faire usage de sa liberté. Parlant de la relation travail-loisir, Henri Arvon souligne fort judicieusement la distance qui existe entre les attitudes respectives de l'individu à l'endroit de ces deux dimensions de l'existence humaine.

> *Il y a loin, dit-il, d'une vie jouée qui ne crée le monde que pour le défaire aussitôt après, à une vie engagée qui lutte sans cesse contre des obstacles réels pour préparer l'avenir. (3)*

Un problème fondamental du loisir réside dans une évolution des mentalités, à savoir le passage d'une vie axée sur la pensée opérationnelle à une existence "jouée", désengagée face aux obligations de la vie. Ce passage ne se fait pas de lui-même, sans un effort de libération de la part d'une personne autonome et responsable. Et c'est là que l'aliénation guette, parce que cet état d'autonomie, de liberté et de spontanéité que suppose le loisir n'est pas donné tout fait à l'homme. Il faut un apprentissage, un temps d'exercice où il y a risque d'erreurs et de tâtonnements, ceci reflétant le fait que la liberté s'acquiert, s'assume graduellement.

Il y a effectivement aliénation du loisir lorsque ce dernier devient l'une de ces "... *situations dans lesquelles l'homme s'est perdu lui-même*". Cette aliénation, au sens de M. Jean-Yves Calvez expliquant Marx, possède un caractère "...*historique, péjoratif, passager et réductible*". *(4)* A propos du loisir, l'aliénation signifie qu'il peut être l'occasion d'une perte, d'une dé-possession de soi-même dans la mesure où une situation de loisir vécu ne permet pas la manifestation des éléments d'autonomie et de spontanéité qui devraient lui être propres. Le loisir devient en ce contexte, une situation extro-déterminée où les intérêts, les besoins, les désirs et les valeurs de l'individu sont manipulés, dirigés ou même commandés indépendamment de sa liberté et de sa volonté propres. Il y a alors séparation entre les aspirations-

(3) H. Arvon, La philosophie du travail, Paris, P.U.F., 1961, Coll. I.P. No 47, p. 107.

(4) Jean-Yves Calvez, La pensée de Karl Marx, Paris, Seuil, 1956, p. 53-54.

loisir réelles de cet individu et ses comportements effectifs. (1)

Si l'aliénation du loisir est plus confortable que celle de la misère prolétarienne, elle n'en est que plus subtile. Paradoxalement, on pourrait parler à son sujet d'une aliénation "luxueuse" où la dé-possession de soi est réalisée par des formes de dirigisme utilisant la fascination des objets de consommation. Cette aliénation "séduisante" intègre facilement l'individu au système socio-économique qui lui procure la consommation. Ce dernier l'introduit dans ses schèmes de valeurs tout en réalisant ses propres intérêts et tend à le façonner selon un modèle objectif de consommateur accordé aux dessins des producteurs de biens et de services applicables au loisir.

L'aliénation est un résultat, un effet découlant de la non-corrélation et de la non-conformité entre le loisir vécu par l'individu et ce qui le caractérise d'une façon particulière selon son originalité, ses besoins et ses intérêts propres. Son objectivation est ordinairement facilitée par l'anonymat des centres de décisions qui manipulent son comportement et par l'efficacité des instruments de propagande qui lui inculquent des valeurs (ou des pseudo-valeurs) que sont sensés véhiculer les biens qu'il consomme.

Pour être autonome et libre, l'homme pour qui le loisir est possible doit acquérir une capacité de résistance à l'attrait de l'abondance et à la fascination des objets de consommation. Résistance ici ne veut pas dire abstention, mais recul qui permet l'auto-détermination et le rapatriement par l'individu des prises de décisions en ce qui concerne sa consommation des biens et des services utilisables à des fins de loisir. La réduction de l'aliénation du loisir implique la "subjectivisation" des comportements et de la signification valorisée des objets de consommation. Aussi longtemps que le loisir subit l'endoctrinement et le conditionnement extro-déterminés des produits, l'individu y manifeste très difficilement son originalité et sa créativité. La libération et l'expression de son identité ne peut venir que de la récupération du pouvoir de définir ses valeurs et de fixer les moyens de les réaliser, ce qui suppose une expérimentation du loisir de type individualiste. Nous analyserons maintenant quelques aspects de cette aliénation du loisir qui, de fait, prennent racine la plupart du temps dans les vicissitudes et les frustrations issues des autres sphères de l'existence humaine.

1-(Note) Mounier parle des diverses aliénations comme "...*des situations où je me livre comme un objet à des forces impersonnelles*". (Le Personnalisme, p. 80). C'est dans une perspective de ce genre que nous considérons qu'il est possible de parler d'aliénation à propos du loisir.

1.- L'uniformisation

L'individu sort souvent de son travail en état de "...*mutilation intellectuelle provoquée par la division des tâches*". (5) Il n'a eu à accomplir que des gestes mécaniques où il s'est senti inter-changeable avec n'importe quel autre travailleur ayant la qualification pour une telle fonction. Il porte un numéro matricule qui sert à l'identifier dans la foule anonyme. Et il reçoit un salaire plus ou moins confortable qui le situe sur le marché de la consommation. S'ouvrant au monde extra-laborieux, il se retrouve au milieu d'une foule qui absorbe à peu près les mêmes informations, qui utilise les mêmes biens standardisés et qui se récrée par des activités analogues.

Le cas de cet individu n'a rien d'exceptionnel. Il se retrouve à des millions d'exemplaires dans toutes les sociétés technologiques. Il représente même le prototype d'individu à qui l'accès au loisir est offert.

> *Le système de la production en masse, (qui est la condition des loisirs), l'esprit d'entreprise et de productivité, ainsi que les méthodes de distribution à grande échelle, ont conduit à une société d'apparence massifiée, qui semble avoir l'uniformité pour norme. (6)*

Ainsi dit Marcuse, "...*prennent forme la pensée et les comportements unidimensionnels*". (7) La pression du milieu est telle que l'individu à la recherche de son identité est rapidement étouffé. La plupart du temps et en beaucoup de cas, la conscience autonome n'a même pas le temps de naître chez lui qu'il est déjà embrigadé dans le circuit de la consommation parce que la production en a besoin pour maintenir son équilibre. Il faut à l'individu une éducation énorme pour se refuser la jouissance facile d'un bien qui lui est offert avec toute la suggestion dont le système est capable alors qu'il lui faudrait librement choisir tel autre bien, qui correspond mieux à sa personnalité, mais qui exige une certaine ascèse.

Cependant, il conserve souvent l'illusion de son originalité, car il demeure en de nombreux cas ignorant de la source véritable du conformisme qu'il adopte inconsciemment. Mais peut-on d'autre part affirmer que tout homme ressent un besoin intense d'affirmer son individualité ? Toutes les hypo-

(5) H. Arvon, op. cit. p. 108.

(6) David M. Davis, "Epoque communautaire ou ère de l'individualisme?", La civilisation des loisirs, Belgique, Biblio. Marabout, Coll. M.U., No 125, 1967, p. 78.

(7) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, p. 37.

thèses sont actuellement vécues. Certaines gens se font un devoir d'être dans le ton du milieu et en pleine conformité avec lui. Ils ne changent que lorsque le milieu juge bon de transformer la mode du jour pour aiguillonner la production dans une autre direction et ainsi mousser une nouvelle consommation.

Il en découle un snobisme qui se manifeste curieusement en ce sens qu'il pousse les gens, non à se singulariser, mais à se conformer le plus rapidement possible au "cri du jour". Il s'ensuit également un gaspillage considérable de denrées qui sont éliminées avant même d'avoir été utilisées. Ce dernier élément est particulièrement grave si l'on constate le nombre considérable de gens et de sociétés tout entières, à l'échelle mondiale, qui n'ont pas encore accès au loisir. D'autre part, il y a le fait que, même dans les milieux où le loisir est né, l'établissement d'une véritable civilisation du loisir s'en trouve d'autant retardé: car, dans ce contexte, l'homme doit produire avec fureur, pour consommer ensuite avec frénésie. Et il n'a plus l'énergie de se retrouver face à lui-même.

Il n'est pas normal que les gens d'un milieu bien nanti n'ait aucun sens ni aucune préoccupation de la culture, celle-ci étant comprise au sens le plus extensif du terme.(1) L'"homo faber" alterne avec l'"homo ludens" sans laisser à l'"homo sapiens" ni le temps ni l'occasion de s'exprimer. La réaction qu'il leur faudrait manifester en regard de leurs penchants faciles ne peut venir spontanément: car dit Jean Laloup:

> *Des êtres trop peu cultivés ou éduqués sont lancés par millions dans une civilisation trop riche; il leur manque une richesse profonde, celle de l'intériorité. (8)*

Ceci n'est au fond qu'une manifestation du retard de la culture humaine face à l'avancement de la science et de la technologie. La domestication de la nature semble plus avancée que la maturation de l'homme. Il n'est pas étonnant que l'individu moyen ne puisse se tailler une place autonome et s'affirmer. Il est débordé de tous côtés. Il ne peut assimiler qu'une infime partie de ce qui l'assaille. Il n'a souvent qu'une porte de sortie: se sécuriser en se conformant aux normes du milieu. Mais ce faisant, il se nie comme conscience de soi et ré-intègre la masse du "protoplasme humain" (9) non

(8) J. Laloup, Le temps du loisir, Paris, Casterman, 1962, p. 79.

(9) Expression de J. Rostand, in L'Homme,Paris,N.R.F.,Gallimard,1940, p. 169.

1- (Note) Le concept de culture est ici utilisé au sens dynamique de ce qui est facteur ou processus de "développement ". (Réf. p. 259)

identifié dans laquelle il se perd. La consommation des biens auxquels il a accès enfouit rapidement, sous la jouissance passive, le souvenir de ce qu'il aurait pu être. La non-affirmation de soi peut s'incruster en lui jusqu'au mépris de l'être qu'il n'a pas su se donner. Il lui importe alors de refouler au fond de sa conscience cette infidélité à la vocation existentielle qu'il n'a pas réussi à assumer.

Le loisir, dans ce contexte, ne peut qu'accentuer cet état d'aliénation tellement il présente d'occasions d'engourdir l'individu dans le magma collectif et de l'amener à adopter ses conformismes. Henri Arvon pense qu'il peut devenir le *"nouvel opium du peuple". (10)* Si la société parvient à produire de tels consommateurs de loisirs standardisés, il y a vraiment lieu de s'inquiéter de la quantité inouïe de talents et d'énergies mal exploités ou tout simplement non utilisés, d'humains impuissants à s'affirmer et d'individus inachevés.

Il y aurait lieu de craindre que la consommation passive n'engendre une perte de potentiel et d'originalité de l'espèce. On peut légitimement s'interroger sur la survivance de l'aptitude à la créativité chez les individus qui doublent un travail d'autonomates de formes de loisirs standardisées. Dans le domaine du travail, ce risque est atténué par l'espérance bien fondée que la technologie saura résorber par son progrès les formes d'aliénation qu'elle a engendrées au cours de son développement, telles que la spécialisation excessive et unilatérale, la parcellisation des tâches de production et la standardisation des biens de consommation. (1)

> *Lorsque les productions électroniquement contrôlées seront parfaitement au point, dit Marshall McLuhan, il sera pratiquement aussi simple et bon marché d'obtenir un million d'objets tous différents que de réaliser un million de duplicata. Les seules limites auxquelles seront soumises production et consommation seront celles de l'imagination humaine. (11)*

---

(10) H. Arvon, op. cit. p. 109.

(11) M. McLuhan, Mutations 1990, Paris, Mame, 1969, Coll. Aujourd'hui, H.M.H., p. 43.

1.- (Note) Le progrès de la technologie "de pointe" oblige le spécialiste limité à sa sphère de connaissances à devenir aussi un généraliste de plusieurs disciplines, abolit graduellement les tâches parcellaires de production servile et permet d'envisager pour le futur des formes de ré-individualisation des produits du travail.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Par ailleurs, en loisir, la conservation et l'exercice d'un esprit créateur sont dépendants, d'une façon directe, du dynamisme de la réaction de l'individu à la consommation passive. En conséquence, s'il est une valeur primordiale à laquelle le loisir doit tendre, c'est de donner à l'homme le goût de l'acte libre, du choix autonome capable de l'extraire du conformisme social dans lequel trop d'individus sont enfermés. A ce niveau, le loisir, par sa structure même, possède une fonction sociale éducatrice en ce sens qu'il invite la consommation à passer par le filtre du jugement personnel.

> *Ceux dont les loisirs seront passifs ou débilitants, dit Joseph Basile, verront leur promotion bloquée, tout comme les analphabètes d'hier s'excluaient de toute promotion sociale. (12)*

Il est déjà prévisible que les élites humaines de l'avenir fonderont leur qualité non sur le sang ou le capital, non sur le pouvoir de consommation en regard d'autrui, mais sur la qualité de leur développement personnel. Un facteur positif dans cette situation réside dans le fait que l'augmentation des possibilités économiques et des informations éducationnelles a pour effet de rendre sa situation vitale plus consciente à l'individu et l'oblige à assumer davantage la direction de son existence. S'il ne réagit pas dans le sens de son développement, il n'en ressent que mieux sa fausse conscience et sa responsabilité propre car, il est alors touché en pleine liberté. Ce phénomène d'uniformisation doit recevoir un vif éclairage, compte tenu du fait qu'il constitue en lui-même une des formes les plus insidieuses de négation de l'individualité et de l'autonomie personnelle.

2.- L'évasion.

Dans le langage courant, le loisir est souvent considéré comme moyen de distraction ou de divertissement. Là aussi, l'aliénation guette l'individu. L'évasion par le loisir réside dans le fait qu'une foule des activités qu'il englobe se présentent à l'homme comme autant d'instruments lui permettant d'émerger d'une situation actuelle jugée frustrante ou génératrice de tensions qui ont besoin d'être soulagées. Il s'agit

---

(12) J. Basile, La formation culturelle des cadres et des dirigeants, Belgique, Biblio. Marabout, Coll. M.S., No 34, 1965, p. 67.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

habituellement dans le loisir d'un processus de substitution ou de transfert, de passage d'une activité obligatoire et contraignante à des actes libres, sélectionnés pour leur caractère hédonistique aux yeux de l'individu.

Ces actes nouveaux produisent chez lui, soit un effet réel, soit une illusion de compensation venant combler en lui "... *un sentiment d'inachèvement, d'insatisfaction*". *(13)* Ceci va évidemment plus loin qu'une simple détente venant soulager d'une activité ou d'une concentration intenses, ce qui serait tout à fait sain et normal. Une brisure significative se produit lorsque l'individu sent le besoin de se projeter dans un univers nouveau complètement dissocié de sa situation première. Ce besoin reste très intimement lié au degré d'affirmation de soi auquel l'individu parvient dans son activité professionnelle et n'est pas indifférent à l'accumulation des problèmes issus des autres secteurs de l'existence.

L'évasion est alors un processus plus ou moins conscient selon les individus qui manifeste leur besoin de se structurer une sorte d'existence seconde dont les effets permettent d'effacer les traumatismes ou les insatisfactions acquises à l'occasion de ce que l'on pourrait appeler leur "existence de base". Le loisir n'est pas tellement en ce cas une situation permettant une valorisation supplémentaire de l'individu que le temps et le lieu d'aboutissement des problèmes de vie déjà existants, et notamment ceux du travail.

Ceci amène M. Dumazédier à l'idée que *"la compensation d'un travail appauvrissant par un loisir enrichissant est certes souhaitable,"* *(14)* mais ce besoin de compensation n'est pas toujours ressenti par ceux qui auraient intérêt à parfaire leur personnalité. Tous les professionnels en loisirs, animateurs ou organisateurs, disent bien qu'il y a au fond de cela un problème d'éducation populaire et que, souvent, ils font

---

(13) J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir, Paris, Seuil, 1962, p. 81.

(14) J. Dumazédier, ibid. p. 82.

office de travailleurs sociaux. Ce phénomène d'évasion et de compensation par les activités de loisir n'est pas nocif en soi pour l'individu. Bien au contraire, il est souvent positif, générateur de nouvelles énergies physiques ou psychiques; il soulage de la fatigue du travail, le repos lui-même n'étant souvent pas suffisant à restructurer les forces vives du travailleur. Le loisir crée de multiples motivations et intérêts qui chassent la grisaille de la vie, l'ennui, la monotonie des actes répétés où l'esprit n'a plus cours. Il permet de désobjectiver les relations inter-personnelles, de les rendre moins fonctionnelles et plus intimes.

Mais son effet est limité. La désormais célèbre expression de M. Dumazédier, à savoir que *"le loisir doit servir d'antidote aux effets nocifs du travail mécanisé, " (15)* ne s'applique parfaitement que dans les cas de tensions légères et, pour ainsi dire, normales, causées par le caractère nécessaire du travail et souvent obligatoire des autres activités humaines. Une fois franchi un certain point critique dans la tension, (un seuil, pourrions-nous dire, d'ailleurs variable pour chaque individu), l'effet du loisir n'a plus le même sens. L'écart dialectique entre la cause de la tension et l'activité de loisir dans laquelle l'homme se projette, tend à créer deux univers parallèles sans corrélation autre que le fait que le loisir devient un exutoire où la tension se défoule. L'individu alors fractionne son unité de vie, se disperse, se "distrait" au sens étymologique du terme. De là à se perdre soi-même, à perdre sa cohérence, il n'y a qu'un pas. Et si l'on regarde les formes de loisirs où les masses se complaisent, ce pas semble vite franchi.

> *On a pu parler, dit Henri Arvon, d'une toxicomanie du plaisir: le vertige du bruit et de la vitesse mécanique, l'érotisme qui s'étale dans les spectacles et dans les journaux, le caractère gigantesque donné à certaines réunions sportives, autant de manifestation d'un besoin maladif d'évasion et d'oubli de soi. (16)*

Il semble qu'il faille déjà posséder un certain équilibre de vie pour jouir pleinement des valeurs que le loisir peut dispenser. Sinon,

---

(15) J. Dumazédier, cité par Henri Arvon, dans La philosophie du travail, p. 108.

(16) H. Arvon, La philosophie du travail, p. 108.

l'homme n'y trouve qu'un moyen de se désarticuler davantage, de telle sorte que le loisir, primitivement motivé comme facteur de solution de certains problèmes, devient lui-même problématique. L'état de tension dans lequel l'individu se trouve apparaît d'abord comme un constat de carence et un sentiment d'inachèvement de son être dus à la conscience plus ou moins lucide de l'absence en lui de valeurs qu'il considère essentielles. Mais la plupart du temps, il ne parvient pas à identifier clairement ces valeurs et leur substitue des succédanés qui n'ont pas la même qualité et qui ne servent qu'à remplir la vacuité de son existence.

> *Or, note Georges Friedman, toute évasion, au regard des psychologues, est un comportement plus ou moins névrotique, accompagné, sous diverses formes, de refoulement, de séparation d'avec une partie du réel, de frustration et parfois même de tendances agressives. (17)*

Le dégagement des tensions s'opère souvent par les mécanismes de compensation et d'affirmation de soi les plus proches de la vie instinctuelle: recherche de sensations fortes, contemplation de la violence sous toutes ses formes, obsession de l'érotisme. L'évasion ainsi obtenue est plutôt passive qu'agie. Elle devient d'ailleurs objet de répression de la part de la société lorsqu'elle "passe à l'action". La plupart des individus ne la pratiquent que sous l'aspect "voyeurisme" d'une contemplation morose. Ils accumulent des sommes de phantasmes dans leur psychisme et les font revivre dans la rêverie passive de leur ennui quotidien.

Mais l'évasion n'est pas centrée chez tous sur des objectifs aussi primaires. Chez les uns, s'entourer d'exotisme sera un moyen de se singulariser. Chez d'autres, s'initier aux sciences ésotériques sera une occasion de se valoriser. L'important étant de fuir le réel, chacun trouvera son moyen à lui. Pour un grand nombre, ce sera le jeu sous toutes ses formes qui remplira cet office. Car il est inhérent au phénomène même du jeu de construire un monde fictif à côté du monde réel et de lui fixer arbitrairement des règles qui n'ont qu'informellement à voir avec les

---

(17) G. Friedman, Le travail en miettes, Paris, N.R.F., Gallimard, Coll. Idées, No 51, 1964, p. 204.

lois de la société. (1) Le jeu devient à ce moment une activité autonome, sans conséquence fâcheuse autre que le risque ou le hasard connu et accepté au point de départ. L'"homo ludens" se construit un monde clos, comportant ses intérêts propres, un monde qui n'a pas besoin de justification face à autrui, car, "... *il est dans son essence d'annuler ses résultats...*, étant "... *condamné à ne rien fonder ni produire...*" (18)

Le jeu, par la fascination qu'il exerce sur le joueur, l'extrait de ses problèmes, le divertit. Autant il est bénéfique pour détendre un individu sain, autant il peut devenir facteur de dispersion pour un autre individu souffrant d'un besoin d'évasion chronique à cause d'une incapacité à assumer son existence personnelle. Dans une vue plus générale, il serait juste de dire que le loisir n'a pas le mandat ni le pouvoir de guérir les déficiences individuelles, et encore moins celles de la société. Il peut tout au plus apporter un supplément de valorisation aux individus déjà aptes à le recevoir. Henri Arvon l'a déjà souligné à propos du travail:

> *Il n'appartient pas au loisir de lutter contre la déshumanisation du travail technique..." ... Travail et loisir..." sont deux modes d'existence qu'il convient d'orienter dans le sens d'une activité totale... C'est leur jonction qui permet d'élargir et enrichir le champ de l'expérience humaine. (19)*

Historiquement, on a eu tendance, probablement par l'attrait du nouveau, à conférer au loisir plus de pouvoir sur l'humain qu'il n'en a en réalité. Cette méprise, par excès d'optimisme et sous la pression des besoins, a eu l'effet de causer un développement plus rapide des structures sociales consacrées au loisir et ainsi d'offrir à l'individu plus de chances d'y accéder. Mais ce dernier n'était pas encore prêt à exploiter adéquatement ce nouveau phénomène de civilisation; et s'y est enlisé et y a projeté plusieurs de ses problèmes déjà existants. Il s'y est attaché comme à une bouée

---

(18) R. Caillois, Les jeux et les hommes, Paris, Gallimard, Coll. Idées, No 125, 1958, p. 22.

(19) H. Arvon, op. cit. p. 109.

1-(Note) Cette remarque n'implique pas l'absence de corrélation entre les jeux pratiqués dans un milieu et le modèle d'organisation sociale qui y a cours. Bien au contraire, cette corrélation existe, mais de façon informelle, un peu comme McLuhan considère que les média véhiculent en eux une forme peu consciente de message. (Voir M. McLuhan, Pour comprendre les média, Chapitre 24, Les jeux, extensions de l'homme).

de sauvetage et n'a pas manifesté le discernement qu'il aurait fallu. Il n'a pas su choisir parmi les possibilités très variées que la société de consommation lui offrait et a glissé sur la pente de la facilité. Etant dans l'obligation d'opérer un choix, il n'a pas pensé *"... que tout choix est renoncement à d'autres choix possibles dont la connaissance est source de frustration." (20)*

Le processus d'évasion peut par ailleurs être dirigé de façon à éliminer pratiquement tous risques d'aliénation s'il est orienté non pas de façon à fuir un état de vie, mais à combler une lacune de l'individu à l'intérieur de son contexte vital. Si celui-ci est capable de déterminer exactement la formule de loisir qui convient à son état, il se sent vraiment en mesure de se réaliser un peu plus par ce moyen. Alors, diverses activités se présentent à lui qui sont moins des éléments d'évasion que de compensation et de complémentarité. Par exemple, les activités naturelles dites de plein-air, les voyages et les vacances, le bricolage et tous les loisirs "dits actifs" parce qu'ils requièrent une participation agissante peuvent opérer un transfert vers des intérêts nouveaux en regard des occupations fondamentales de l'homme. L'évasion, pour n'en être que plus réelle, perd à ce moment son aspect "névrotique" et devient même susceptible d'enrichissement, à condition que l'individu s'y manifeste vraiment en regard des valeurs qui semblaient lui faire défaut. L'effet de rupture qu'elle provoque apparaît plutôt comme une stimulation qui pousse à s'affirmer que causé par un boulet dont il faut se détacher. Le jugement qui détermine l'activité choisie est un jugement de valeur plutôt qu'un mouvement de fuite face à une situation frustrante.

Or, les possibilités du loisir sont tellement variées qu'un homme n'aurait pas assez de son existence pour participer sérieusement aux activités de loisirs dites codifiées. Et encore n'aurait-il pu qu'effleurer la somme illimitée des loisirs dits spontanés que chacun peut s'inventer chaque jour au fil de sa créativité. Si l'on parle du loisir en

---

(20) Henri Janne, La civilisation du loisir, Belgique, Biblio. Marabout, Coll. M.U. No 125, 1967, p. 40.

termes de valorisation, il est évident que la valeur ne naît pas dans le loisir selon le même processus que dans les autres situations de l'existence. Mais, une fois la valeur obtenue, d'où qu'elle vienne, elle doit s'insérer dans une échelle complète des valeurs de la personne prise dans son intégralité, l'inter-dépendance des valeurs devant se conjuguer dans un climat unitaire et "centrifié" pour réaliser un épanouissement optimum de l'individu.

3.- Le fonctionnalisme.

Le loisir présente un autre aspect d'aliénation en ce sens que son apparition a sensibilisé l'individu à un vice implicite de la récente et actuelle civilisation du travail technologique: celui de réduire le sens des pensées et des actes humains à leur portée utilitaire ou à leur dimension opérationnelle. Il ne s'agit pas tellement ici d'un usage erroné de la réalité du loisir que d'une incapacité même de s'y adonner à cause de son apparente improductivité. L'anthropologie, lorsqu'elle développe l'histoire de l'humanité en corrélation avec l'histoire des instruments et des techniques inventés par l'homme, reconnaît l'influence de ceux-ci à chaque étape de son évolution. Or, nous vivons à l'ère technologique la plus avancée de l'histoire, ce que l'on doit envisager comme normal sous peine de régression au plan de la maîtrise de la nature et au plan des conditions matérielles de notre existence: ceci entraîne le fait que la technologie exerce sur notre vie un impact proportionnel à son degré d'évolution; et, pense Georges Friedman,

> *La civilisation technicienne, de par les prodigieux moyens de diffusion dont elle dispose, est, en ce sens, totalitaire. (21)*

Il est dans la nature même de cette civilisation de se présenter comme valable selon des critères d'efficience et d'utilité. Et

---

(21) G. Friedman, Où va le travail humain ? Paris, N.R.F., Gallimard, Coll. Idées, No 131, 1963, p. 45.

elle développe plus ou moins consciemment chez l'homme une mentalité presque exclusivement pragmatique. Il serait difficile de concevoir qu'une pensée théorique comme celle du "behaviorisme" eut pu fleurir dans une société artisanale. L'homme n'a pas immédiatement pris conscience que la technologie développait non seulement la productivité, mais aussi une certaine vision de lui-même et de la société, calquée sur son mode de comportement à l'endroit des choses.

> *Le machinisme et la mentalité qu'il engendre conduisent ainsi l'homme d'abord à négliger, puis à supprimer, enfin à nier tous les phénomènes du monde réel qui ne sont pas à l'heure actuelle aisément réductibles aux cadres d'une action efficace. On tend à ne retenir dans l'homme que ce qui non seulement est commun à tous les hommes, mais encore engendre chez tous les réflexes identiques et suffisamment simples pour permettre l'utilisation et la réglementation.(22)*

Dans la mesure où l'on est tant soit peu touché ou imprégné de cette mentalité, le loisir apparaît comme difficilement justifiable. Le simple fait que le loisir ait besoin d'être justifié est déjà par lui-même significatif. Les personnes qui ont développé ou reçu cette façon de voir n'ont qu'une perception très limitée, pour ne pas dire nulle, du loisir. Ce dernier est perçu chez elles comme un temps vide qu'il faut écouler avant de revenir aux choses importantes de l'existence. Pour beaucoup, le loisir n'exprime qu'un temps d'ennui plus ou moins désirable où il n'y a pas moyen de s'adonner à des activités utiles et lucratives. Si le travail est facilement perçu comme un moyen d'appropriation des biens, le loisir apparaît à ces gens comme une consommation inutile. Leur dire que le loisir bien utilisé peut être un facteur de qualification de l'être n'a pour eux aucun sens.

> *Que ce soit en travail ou en loisir, dit Henri Janne, la société industrielle vise à l'avoir au lieu de l'être. Elle produit*

---

(22) J. Fourastié, Le grand espoir du XXe siècle, Paris, Gallimard, 1963, Coll. Idées, No 20, p. 349.

l'agitation au lieu de la vie. Elle engendre des distractions au lieu de la conscience. (23)

Un aspect de la racine de ce problème réside très certainement dans la mentalité inculquée à l'homme par la rationalisation technologique qui réduit les hommes et les choses à leur fonction et, ce faisant, les objective. L'individu n'est plus alors une personne qui veut s'affirmer ou s'identifier; il devient un "organisme" qui a des besoins, lesquels peuvent être satisfaits par une consommation de biens appropriés qui le remettent en état de reprendre sa fonction et de jouer son rôle dans le système. On se comporte face à lui d'une façon analogue à celle avec laquelle on fait l'entretien d'une machine bien finalisée en vue de la rendre opérationnelle.

De ce fait, une région importante de l'homme, précisément celle qui le distingue comme homme,se trouve négligée. Il ne semble pas que, dans le domaine du travail industriel, il y ait un autre moyen d'obvier à cette réduction que de pousser la technologie à ses plus ultimes développements et de dégager l'homme de toutes les tâches serviles pour le centrer sur sa créativité. Par contre, dans le secteur du loisir, le problème pourrait trouver dès maintenant des éléments de solution: en tout premier lieu, restructurer l'individu dans sa réelle dimension de sujet humain, en réintégrant en lui les facteurs de conscience et de liberté que le système opérationnel avait obnubilés; autrement dit, le replacer dans une perspective de valeurs librement fixées qu'il considère aptes à le réaliser.

Si l'on cesse de limiter l'homme à sa région objectivable, le loisir pourra le doter d'une nouvelle praxis, c'est-à-dire lui redonner la possibilité d'être le concepteur et l'acteur des gestes qu'il aura lui-même choisis et de s'y révéler pleinement. Il n'y aura pas lieu à ce moment de craindre que l'usage du loisir ne soit qu'une consommation

---

(23) H. Janne, La civilisation des loisirs, p. 40.

passive camouflant la vacuité de son existence ou son enlisement dans l'aliénation. Le loisir dans son essence même apparaît comme une contestation de la pensée opérationnelle et une revendication pour l'intégralité de l'homme. Car, comme l'a dénoncé Marcuse:

> *La traduction méthodologique de l'universel dans le concept opérationnel n'est pas autre chose qu'une réduction répressive de la pensée. (24)*

Un rôle du loisir peut donc être de servir à reconstituer dans l'homme ce que la mentalité fonctionnelle issue de la rationalité technologique tente constamment de réduire. En développant une certaine capacité de gratuité dans la vie humaine, le loisir dégage l'individu et le particularise en lui redonnant sa subjectivité. Il peut alors dominer sa vie avec un certain recul, un réel détachement, tendre à l'essentiel, s'ouvrir à la vérité, à la sagesse et à la culture par les voies de son originalité et de sa spontanéité propres.

Mais la mentalité fonctionnelle est tenace, surtout lorsqu'elle est généralisée à tous les secteurs de l'existence. Autant elle est positive et féconde dans le domaine de la production, autant elle est limitative dans celui de la consommation si elle est uni-latérale. On le voit bien dans les cas fréquents d'individus pratiquant le double travail. Beaucoup d'hommes, que la productivité industrielle libère en temps, tout en leur assurant des salaires très convenables, ne trouvent rien de mieux à faire de leur temps libéré que de l'occuper à un autre emploi rémunérateur, ce qui amplifie leur revenu, et conséquemment leurs capacités de consommation. Friedman note *"... qu'il est remarquable que le double emploi est loin d'être concentré dans les couches de revenu peu élevé." (25)*

Cette observation révèle un besoin excessif de possession dans les préoccupations actives de nombreux individus, comme si l'aisance allait nécessairement améliorer la qualité de l'être de celui qui la possède.

---

(24) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, p. 132.

(25) G. Friedman, Où va le travail humain ?, p. 361.

Dans cette perspective, on peut dire que le sens même du loisir est appauvri, puisqu'il est réduit à la consommation de l'acquis. L'affirmation de la valeur personnelle se fait beaucoup plus selon des critères matériels de "standing" social que selon des critères de culture, d'esthétique, de vie morale ou intellectuelle. Encore ici, le loisir sera facteur de valorisation ou d'aliénation selon les dispositions avec lesquelles on l'abordera. Il est cependant à craindre qu'une attitude de vie trop uniquement fonctionnelle ne favorise pas ou serve mal la dimension spirituelle de l'individu. La conscience et la liberté humaine elles-mêmes s'insurgent contre une telle utilisation unilatérale. Le loisir partage cette attitude.

4.- Loisir et aliénation économique.

Un autre aspect du loisir devenu démocratiquement accessible est son insertion croissante comme item important dans les budgets des individus et des nations industralisées. Il apparaît même aujourd'hui comme un élément important du produit national brut des états les plus évolués au plan technologique et la proportion qu'il occupe face aux autres facteurs de la vie économique s'accroît graduellement. Cette augmentation s'explique assez facilement si l'on considère que les biens nécessaires pour éponger les besoins vitaux sont relativement fixes, limités et stationnaires, tandis que les biens supplémentaires ou de luxe peuvent devenir l'objet d'une consommation quasi illimitée. Dans une nation riche, même les économiquement faibles, à moins de malheurs ou de déficiences individuelles, ont ordinairement le moyen de s'assurer une consommation décente en ce qui regarde par exemple le logement, la nourriture ou le vêtement. Ce qui les distingue des mieux nantis est la qualité, le luxe ou le raffinement avec lesquels ils peuvent jouir de ces biens. (1) Or, la productivité industrielle est telle que la satisfaction des besoins en biens primaires est rapidement opérée, et que, sous peine de saturer le milieu d'un surplus de produits invendables, la production elle-même doit être détournée vers de nouveaux objectifs. Et c'est à ce moment que l'on voit naître l'industrie du loisir.

1-(Note) Ceci n'exclut pas l'existence de cas ou "d'ilôts" de misère au sein des nations riches parvenues au loisir. Mais, cela y est dû plutôt à des facteurs d'organisation sociale de la richesse collective qu'à une incapacité de production de la richesse elle-même.

En ce sens, l'aliénation économique en termes de prolétarisation d'une classe laborieuse par une classe capitaliste, telle que l'avait prévue Marx, est dépassée. Et l'agent médiateur de la résorption historique de ce mouvement dialectique n'a pas été une révolution de l'ouvrier exploité et privé des fruits de son travail. Cette médiation ne s'est pas non plus réalisée par l'apparition d'un humanisme et d'une fraternité nouvelle entre les hommes, comme l'avaient rêvé certains socialistes utopistes imbus des idéaux de la Révolution Française et d'ailleurs dénoncés par Marx. L'agent médiateur réel de cette dialectique a été l'accroissement imprévisible et presque inespéré des ressources technologiques humaines au cours du dernier siècle.

Ces dernières ont doté l'industrie d'une productivité telle qu'il a fallu élargir le champ de la consommation sous peine de voir le capital lui-même dépérir. Aiguillonné par cette exigence technologique, qui elle-même exigeait des investissements énormes, le capitalisme a graduellement dû accepter un élargissement de la marge des consommateurs privilégiés de la richesse. Cela a été d'autant plus facile que les instruments techniques nouveaux jouissaient d'une efficience telle qu'ils pouvaient introduire les classes pauvres sur la carte de la consommation tout en continuant à amplifier le capital et le profit.

Il n'est pas question de minimiser ici la valeur historique des revendications syndicales visant de meilleures conditions de vie, non plus que celles des autres corps intermédiaires et des mouvements d'éducation populaire qui ont provoqué des législations humanistes dans les états. Il ne s'agit pas davantage de négliger l'effet de la crainte, touchant parfois la psychose, entretenue par le capitalisme à l'égard des doctrines socialistes ou communistes qui voulaient son abolition pure et simple et qui l'ont contraint à de multiples concessions aux travailleurs. Il est cependant curieux de noter que tous ces facteurs ont historiquement obtenu des résultats graduels d'une façon relativement contemporaine à la pénétration dans l'industrie d'une technologie plus avancée.

Il est constant, en ce qui concerne notre sujet, d'observer que la civilisation du loisir est née et se développe à son meilleur dans

les nations où la productivité industrielle est la plus élevée, au "pro rata" de la population et dans chaque secteur de la vie économique. En ce sens, l'individu à qui le loisir est offert est extrêmement tributaire à la technologie de son état. Et si le régime social dans lequel il vit conditionne sa participation au loisir, c'est dans le sens où il détermine l'usage des techniques de production qui primitivement ont rendu le loisir possible et établi les modalités d'une juste répartition de la richesse.

L'aliénation économique n'originera plus chez lui, comme le pensait Marx, d'une spoliation des fruits de son travail, mais du dirigisme avec lequel le capital utilisera son potentiel industriel et technologique pour lui offrir des occasions de loisir. Car, en elle-même, la technologie, fût-elle de niveau cybernétique, est neutre. Elle ne fournit que les moyens de réaliser des fins fixées par l'homme. Et il ne faut pas s'attendre à ce que, d'elle-même, elle se comporte différemment en ce qui touche les biens loisibles qu'en ce qui touche les biens primaires. Si, dans sa forme la plus évoluée, elle apparaît comme un prolongement non seulement de la matière mais encore de l'esprit dont l'homme se sert pour humaniser la nature, elle n'en demeure pas moins dans l'ordre de la médiation, du moyen, comme le souligne M. Aurel David:

> *Le cybernéticien reste enfermé dans la technique. Il se borne, comme le sophiste, à offrir aux hommes la réalisation de leurs désirs les plus invraisemblables... L'ingénieur à qui l'on demande de réaliser un but doit pouvoir répondre: c'est faisable. (26)*

Ainsi la technologie a marqué la fin d'une aliénation mais, comme le pense Mounier, la réduction d'une forme d'aliénation "n'est pas la fin de toute aliénation".

> *La misère nous accable comme l'abondance, dit-il. L'homme est comme cerné entre l'une et l'autre. Le marxisme a raison de penser que la fin de la misère est la fin d'une aliénation, et une étape nécessaire au développement de l'humanité. Mais elle n'est pas la fin de toute aliénation, même au niveau de la nautre." (27)*

(26) A. David, La cybernétique et l'humain, Paris, N.R.F., Gallimard, Coll. Idées, No 67, 1965, p. 15.

(27) E. Mounier, Le personnalisme, Paris, P.U.F.,Que sais-je? No 395, 1961, p. 21.

Il est historiquement normal que nous connaissions maintenant les formes d'aliénation que peut susciter la société d'abondance. Si elles ne sont pas aussi radicales que celles de la société pré-technologique, elles n'en sont pas moins pernicieuses et plus subtiles. Elles tiennent principalement au fait que la production demeure centrée sur l'idée de profit plutôt que d'être envisagée dans la perspective d'une valorisation de la personne.

Lorsque la production est axée sur la fabrication des biens essentiels, elle n'a pas tellement le choix des buts: ceux-ci s'imposent d'eux-mêmes. Lorsque la technologie est orientée sur la production de biens loisibles, elle devient dé-centrée et, pour ainsi dire, polyvalente. Par ailleurs, le choix des buts devient crucial, s'il est laissé à la merci de producteurs qui n'envisagent et ne considèrent que des critères de rentabilité. L'individu ne trouvera pas nécessairement dans ces biens ce qui est conforme à ses aspirations. Il sera plutôt invité à consommer d'une façon dirigée dans le sens où le commerce en a besoin.

Le capital est devenu agent producteur de loisir et il risque de dominer l'individu même dans son temps libre. Son instrument de travail demeurant la technologie, les biens loisibles produits le sont sur une grande échelle, ce qui est louable en soi, au plan de l'accessibilité; par contre, le processus de production leur confère un aspect standardisé qui coïncide mal avec la diversité des individus. Il est difficile d'imaginer que la production puisse être aussi diversifiée que les individus. Il lui faudrait combiner les vertus de l'artisanat, où chaque bien fabriqué revêt un caractère unique, avec une production de masse: chaque individu pourrait y trouver son compte dans le sens où l'on considère la pratique d'un loisir comme étant relative à sa libre décision. Ce serait évidemment un idéal difficile à concrétiser dans les conditions actuelles de la production, mais non nécessairement utopique dans une vision prospective.

Malgré un effort réel de diversification des biens loisibles, effort encore trop peu soutenu et systématique, il demeure que le loisir

ne reçoit encore de l'industrie que des biens standardisés. Et l'on confie à la publicité le soin de suggérer à l'individu qu'un bien produit massivement et identique à tant d'autres a été créé spécialement pour lui. Il est actuellement beaucoup plus rentable pour le capital de produire un seul bien en série et de convaincre des millions d'hommes de le consommer par l'intermédiaire des "mass-média" que d'essayer de particulariser les produits pour répondre aux caractéristiques individuelles. Par contre, il est prévisible, qu'à long terme, une situation comme le loisir tende à rentabiliser les biens particularisés.

Il est curieux de constater que la particularisation des produits se fait souvent par le jeu de la concurrence autour d'un même produit: jeu souvent féroce à cause des intérêts économiques considérables qui y sont investis, et qui, au fond, sert mal l'individu, parce qu'il ne s'agit en réalité, la plupart du temps, que de variations insignifiantes de produits équivalents. Si la concurrence dans son aspect positif doit stimuler la qualité des produits, il arrive qu'elle ne serve en fait qu'à masquer un manque d'ingéniosité et qu'à offrir des voies faciles pour l'usage des capitaux et de l'appareil productif. Il arrive fréquemment aussi que la concurrence entraîne des duplications d'énergie humaine par une trop large concentration autour d'un même produit. Et lorsque la planification de la production à l'échelle sociale n'est pas pratiquée, il se produit souvent un gaspillage des surplus, ce qui non seulement sert mal l'individu de ce milieu, mais encore constitue un scandale pour les sociétés qui n'ont pas encore accédé à l'abondance. Ceci n'est pas causé en fait par le capital et l'appareil technologique, mais par l'orientation que leur donne les détenteurs des moyens de production, ceux-ci ne souffrant pas habituellement de philanthropie excessive dans leurs objectifs économiques.

Il n'est pas étonnant alors que l'homme du loisir n'ait à sa disposition que des biens de masse qui ne conviennent pas à son originalité propre. Mais peu importe, il faudra qu'il consomme quand même; les forces économiques le veulent et il ne pourra pas se libérer, comme le dit Marcuse, *"... des loisirs actifs et passifs que lui impose l'intérêt de la domination". (28)*

---

(28) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 11.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pour ce faire, on usera de toutes les ruses de la publicité, qui est devenue une véritable science du conditionnement des comportements populaires entre les mains du capital; à ce titre, elle est devenue non seulement un danger, mais une source constante et efficace de l'aliénation des individus.

Il y a d'abord le fait de son omniprésence dans la vie de l'individu. Les "mass-média" en sont saturés. La rue en est infestée et le foyer lui-même est envahi. Elle produit un effet d'enfermement sur l'individu: où qu'il soit et quoiqu'il fasse, il est incité à la consommation. Son emploi massif et répétitif exerce un impact sur le psychisme humain qui, voyant à sa portée tant de biens offerts, se laisse imprégner des jugements qu'on lui inculque et consomme dans une voie dirigée. L'individu sent d'autant moins le danger que les choses qu'on lui propose sont bonnes en soi. Le génie de la publicité consiste à lui prouver que ce qui est bon en soi est automatiquement bon pour lui. Pour ce faire, elle vise non pas un individu précis: elle s'adresse à un certain type d'individu moyen dans lequel le plus grand nombre possible de personnes peut se reconnaître. Elle arrive ainsi à construire des prototypes d'"homo ludens": le sportif de gradins, l'amateur de voyages touristiques, le cinéaste du dimanche, et bien d'autres. La force de conviction de la publicité tient à de multiples facteurs qui ont été suffisamment décrits et dénoncés dans leurs abus pour qu'il soit utile d'insister davantage ici à leur sujet. (29)

Ces processus comportent en eux-mêmes une tendance à la négation de l'individidualité. Ils uniformisent le comportement du consommateur tout autant dans sa façon de penser que dans celle de se récréer. Ce faisant, ils violentent sa liberté et détruisent son autonomie. Il s'ensuit que la publicité crée en lui des besoins artificiels sans commune mesure avec les

---

(29) Voir notamment à ce sujet: Vance Packard, The Hidden Persuaders, New York, Pocket Books Inc., No 75027, 1958, p. 38.

exigences de son humanité. Il est intoxiqué de besoins, ce qui fait dire au Docteur Paul Chauchard qu'il faudrait créer au service de la société d'abondance une science nouvelle, une "biosociologie humaine", chargée d'établir une "prospective des besoins".

> *C'est seulement ainsi que l'économie pourra être mise au service de l'homme, en lui proposant la consommation de ce qui lui est bon, au lieu de créer des besoins factices ou nocifs dans un but purement commercial. (30)*

Cette science nouvelle entraînerait sûrement un muselage de certaines formes de publicité. Elle veillerait à ce que le produit réponde aux exigences de l'homme et non l'inverse, comme il arrive fréquemment. Elle pourrait voir à ce que la publicité ne fasse pas de la fausse représentation au sujet de certaines valeurs auxquelles l'homme adhère généralement, comme la réussite sociale, le bonheur, l'amitié ou l'érotisme. On observe souvent un décalage considérable entre le bien réel offert et la valeur que la publicité attache à sa consommation. Les valeurs les plus élevées dans l'ordre de l'être sont ainsi chosifiées, réduites et, selon une expression à la façon de M. Jean-Paul Sartre, engluées dans la facticité de l'en-soi.

L'individu affecté par ce processus ne vit plus qu'en surface de lui-même. Son intériorité se perd graduellement dans l'inconscience. Il ne semble plus réagir qu'à des réflexes conditionnés, venus du milieu social et dominés par des intérêts économiques. Le loisir valorisant pour l'individu pré-suppose une libération de la consommation dirigée à des fins mercantiles qui non seulement ignorent ses véritables besoins mais encore tentent de le mettre en accord de fait avec les desseins qui le manipulent. Pour qu'il apprenne à se libérer, il faut que les mécanismes

---

(30) Paul Chauchard, Travail et loisirs, Paris, Mame, 1967, p. 52-53.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

extérieurs qui contrôlent sa consommation des biens loisibles ne soient plus omnipotents, cessent de s'infiltrer dans son psychisme et de conditionner ses motivations et ses intérêts; car comme le dit Marcuse,

> *Si l'individu renouvelle spontanément des besoins imposés, cela ne veut pas dire qu'il soit autonome, cela prouve seulement que les contrôles sont efficaces. (31)*

Ceci montre que l'individu devient progressivement inapte à réagir. Ce nouveau phénomène d'aliénation lui est d'autant plus pernicieux qu'il semble satisfait et heureux. La jouissance passive endort l'appel à l'affirmation de soi; dans le siècle de la naissance du loisir, elle est devenue un véritable déterminisme affectant plus ou moins chaque individu. S'il fallait en croire M. David M. Davis, qui dit que: *"La proportion des êtres humains qui éprouvent un besoin intense de s'affirmer en tant qu'individu est fort limitée." (32)*, il faudrait désespérer de la civilisation à venir. Car les contrôles sociaux et les dirigismes économiques (les deux sont souvent en collusion) sont tels que cette faible proportion irait en s'atténuant. Il est cependant fort pessimiste de considérer ce mouvement comme irréversible. Il y a plutôt un mouvement inverse qui naît à ce stade de la construction de l'homme du loisir par la mise en obligation de faire usage de sa liberté et d'en assumer la responsabilité. Une réaction, une antithèse qui ré-affirme les droits de l'individu se dessine. Il n'y a pas lieu de "statifier" le loisir, mais de l'envisager dans une perspective historique d'évolution; M. Jean Fourastié, bien au fait de ces problèmes, pense que:

> *Le court terme est en situation, le long terme en évolution. C'est pourquoi l'homme comprend si mal l'évolution. Et c'est pourquoi l'homme a si longtemps méconnu, et méconnaît si mal encore les conditions de l'évolution. (33)*

---

(31) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, p. 33.

(32) D.M. Davis, La civilisation du loisir, p. 94.

(33) J. Fourastié, Idées majeures, Paris, Ed. Gonthier, Coll. Médiations, No 47, 1966, p. 201.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sur cette base, il y a lieu de considérer l'aliénation du loisir dans la société d'abondance comme une situation transitoire; il semble bien que, au plan de l'histoire de l'humanité, il a été extrêmement rare que des collectivités entières puissent pratiquer la jouissance permanente de biens économiques autres que les biens nécessaires. Tout se passe comme si l'espèce humaine, incarnée dans quelques sociétés post-industrielles, se vengeait des doléances, des frustrations et des insécurités de ses ancêtres en se gavant de biens enfin acquis, ceci ayant été amené par le développement récent des sciences et de la technologie. Et la frénésie de la consommation ne se comprend pas sans la fureur d'une production massive enfin possible, les contrôles tendant à maintenir un équilibre à tout prix pour éviter que le cycle ne se détraque.

Il est difficilement évitable que, dans ce contexte, des pressions énormes ne viennent affecter l'individu, le système étant loin d'être sécurisé. Les sociétés elles-mêmes semblent cautionner le tout en organisant la répression parfois violente de ce qui revendique au nom des valeurs mises en veilleuse par les contrôles économiques. La contestation est mal vue parce que les sociétés n'ont pas assumé humainement leur maturité technologique. La participation est inquiétante parce qu'elle permettrait aux individus et aux groupes de prendre conscience des mécanismes, des intérêts et des égoïsmes qui les contrôlent.

Dans une perspective globale d'évolution, tout cela apparaît comme une crise de croissance au niveau de la civilisation elle-même. L'humanité passe de l'état de carence à celui de l'aisance économique. Chez les sociétés les plus avancées à ce point de vue, le loisir est né, même s'il n'en est qu'à ses premiers pas. L'homme n'a encore du loisir qu'une conscience embryonnaire d'où découlent pour l'individu et pour la société des réflexes de consommation massive. On pourrait dire que le loisir vit actuellement sa phase biologique et matérielle; celle-ci étant satisfaite devrait apparaître une autre étape de son évolution, plus élevée en conscience et en culture, où l'homme reprendra la maîtrise de ses besoins réels. Le loisir cessera d'être perçu comme une consommation toute négative répondant à l'insatiabilité des besoins et des aspirations humaines; compte tenu d'une saturation économique et du fait que l'homme

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

n'utilisera pas sa technologie pour se détruire, il sera possible d'envisager une réelle civilisation du loisir que nous tenterons de cerner plus loin.

Mais, les formes actuelles de l'aliénation de l'individu en situation de loisir sont loin d'être résorbées. Il subit encore les contraintes et les contrôles économiques. Il s'évade dans des activités fictives où il oublie sa condition. Il se conforme servilement aux suggestions publicitaires et ne parvient pas à se dégager de besoins artificiels et illusoires. Il lui faudra du temps, de l'éducation, l'universalisation du phénomène loisir avec tout ce que cela implique au plan économique, pour qu'il puisse développer une pleine conscience des valeurs que le loisir peut lui apporter.

II.- LIBERATION DE L'INDIVIDU PAR LE LOISIR.

Le point de départ de l'affirmation de soi est la conquête de sa liberté. Cela est vrai pour toute situation humaine et, à plus forte raison, pour le loisir qui place constamment l'homme en état de choix. Dans l'étude des situations concrètes, la liberté apparaît moins comme une donnée de structure que comme une donnée agie: c'est-à-dire qu'au début de l'existence d'un individu, elle semble se comporter comme une potentialité plutôt que comme une réalité. Lorsqu'on analyse le comportement d'un individu adulte, on a l'impression d'observer un certain coefficient de libération obtenu par lui, plutôt qu'une structure uniformément donnée à l'espèce. Cette dernière fournit à l'individu des germes qu'il peut actualiser dans une voie propre, ce qui le singularise par rapport à tout autre membre de l'espèce.

A ce moment, la liberté, sur la base des dispositions, des aptitudes et des caractéristiques d'un individu, apparaît comme objet de conquête et de lutte, pour se maintenir et se développer; elle est aussi un état qui oscille entre la régression et le progrès et qui demande une culture et un effort permanent. Car, si l'effort humain ne vient constamment actuer les germes primitifs de liberté et stimuler les étapes postérieures de son développement, il y a un risque certain que l'individu ne

demeure une proie facile pour tous les déterminismes inscrits dans sa nature et les conditionnements du milieu. La liberté est à situer non seulement dans l'exercice d'une certaine spontanéité vitale, mais aussi dans une perspective de valorisation, comme le souligne Mounier:

> *Je deviens libre si j'exerce cette spontanéité dans le sens d'une libération, c'est-à-dire d'une personnalisation du monde et de moi-même. (34)*

L'homme moderne perçoit facilement le loisir comme exercice de sa spontanéité, mais moins comme facteur de valorisation. Et même, comme on l'a vu précédemment, sa spontanéité elle-même n'est souvent en réalité qu'une illusion de sa conscience, tellement sont puissants les contrôles et les pressions qui l'affectent de l'extérieur. Sous cet aspect, sa liberté n'est qu'une frange, plus ou moins large selon l'individu, de son intériorité. Cette frange côtoie continuellement une autre région de son être qui est sujette aux déterminismes psycho-biologiques.

Ce qu'un homme appelle un acte libre est toujours un acte relatif et variable, d'ailleurs en proportion directe avec son degré de libération. Ceci explique le fait que le comportement humain se manifeste sous tellement de facettes en loisirs et cela est normal. C'est plutôt l'inverse, nous l'avons vu, à savoir la conformation massive des individus à des formes standardisées de loisir, qui serait un symptôme inquiétant d'aliénation de la liberté individuelle. Il s'agit maintenant de voir comment le loisir peut être un agent de libération de l'individu, autant dans l'usage de la spontanéité que pour la conquête des valeurs.

1.- Le loisir comme lieu d'identification.

Le progrès de la civilisation technique a entraîné des corollaires nombreux et certains d'entre eux comportent des atteintes à l'individualité: la complexification des structures sociales, l'organisation technologique du travail et l'urbanisation massive des populations n'ont pu

---

(34) E. Mounier, Le personnalisme, p. 79.

se faire sans modifier profondément les us et coutumes et, d'une façon plus particulière, les comportements humains. Or l'apparition démocratisée du loisir a été concomitante à ces facteurs.

Un premier effet de ceci a été la rupture entre les traditions véhiculées par les anciennes sociétés et les formes modernes de comportement. En changeant de lieu, de travail et d'instruments, l'individu s'est dissocié des habitudes qui servaient à l'identifier en regard d'une collectivité restreinte à l'intérieur d'une société artisanale. Il serait faux de dire que toutes les traditions anciennes se sont perdues, mais plusieurs l'ont été, d'autres se sont transformées et quelques-unes ont duré. Celles qui restent sont même devenues des éléments spécificateurs pour ceux qui les ont conservées. Mais, elles sont insuffisantes pour répondre à toutes les exigences individuelles du monde technologique et il a fallu en développer de nouvelles. Il est à cet égard intéressant de constater que certaines formes contemporaines de loisir sont sans commune mesure avec des situations passées, que certaines activités dites aujourd'hui de loisir étaient plutôt situées dans le domaine du travail à l'époque, et que d'autres font revivre avec nostalgie des situations qui étaient courantes à ce moment, les activités dites de plein-air, par exemple, qui rapprochent l'homme de la nature.

Le premier besoin de l'homme face au loisir est certainement celui de sortir de l'anonymat dans lequel le maintient la collectivité moderne. Celle-ci, pour posséder un minimum de vitalité a dû inventer et imposer à chacun de ses membres un nombre incroyable de conventions et de symboles. Elle a dû accélérer le rythme des échanges et des communications. Tout cela a eu un effet objectivant chez l'individu. Réduit à un matricule ou à un dossier, il se confond dans la masse où chacun reçoit le même traitement. Il est alors normal que, ses obligations remplies, il tente de se retrouver et de se re-définir comme sujet à part entière. A ce moment, le loisir demeure une situation privilégiée à ses yeux puisqu'il le perçoit comme un acte à poser en dehors de toute contrainte et de toute tension autre que celle qu'il veut bien accepter, comme un acte qui n'est pas finalisé par la quête d'un avoir nécessaire, mais par la satisfaction puisée dans la pratique même de cet acte.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

On s'attendrait à voir la liberté exploser magnifiquement dans le loisir et s'y installer; mais son apparition est timide. Les tensions, les frustrations et les problèmes venus des autres sphères d'existence s'y engouffrent et s'y perpétuent. L'individu ne parvient à s'en émanciper qu'au prix d'efforts, de tâtonnements et d'erreurs qui dénotent l'aspect neuf de ce récent phénomène de civilisation. Le loisir ne connaît pas encore de technique, de recette infaillible pour un individu. Ce qui est bon pour l'un frustre l'autre et ce qui dessert bien ce dernier risque de détruire le premier.

Le loisir peut libérer un individu en lui permettant d'employer les ressources inexploitées de sa personnalité. Or si l'on en croit les scientifiques qui affirment que la nature dote chaque individu d'un potentiel unique à un point tel qu'il est difficile d'établir une identité d'essence pour tous les membres de l'espèce humaine, et cela même si beaucoup de besoins sont communs, il faudrait en venir à la conception qu'idéalement, à chaque individu correspondrait un loisir original: ce serait la condamnation de tout loisir offert indistinctement à la masse ou socialement organisé sans référence aux spécificités individuelles.

Sous cet aspect, la pratique du loisir ne saurait en aucune façon se présenter objectivement et uniformément, toute activité de loisir devant être motivée au niveau de la subjectivité. Heureusement, l'individualité n'est pas pure subjectivité. Il existe des similarités, des affinités qui font que plusieurs individus peuvent se plaire au niveau d'une même activité. Et si plusieurs personnes décident de s'impliquer dans cette même activité, elles y vont d'une façon intersubjective, se contentant de la dose d'objectivité voulue pour rendre l'activité socialement possible, chaque participant pouvant en tout temps reprendre sa subjectivité entière et se retirer en soi. Vu sous cet angle, le loisir ne se vend pas, ne s'organise pas, ne se planifie pas. Tout ce qui est socialement pensable est de créer un maximum de facilités offrant le plus large éventail de possibilités à l'individu et laissant ce dernier juge et maître de sa participation. Advenant le cas où une promotion doive être tentée, promotion qui serait rendue nécessaire pour justifier les investissements sociaux consentis, il faudrait qu'elle soit réalisée au

nom d'une valorisation admissible par tous, que ce soit dans l'ordre de la récréation, de l'éducation ou de la culture, et non pas abandonnée à la discrétion exclusive d'intérêts économiques. Pour l'équilibre de la société, une politique de respect du droit de l'individu à l'affirmation de soi est le corollaire de l'exigence qu'elle lui impose d'agir dans la voie du bien commun.

Le loisir comme phénomène subjectif tente de re-créer chez l'individu une vie authentique et autonome. Il est à ce titre une réaction contre l'abus d'actes anonymes et de relations objectives que la vie moderne impose. L'individu a spontanément tendance à rechercher dans le loisir des actes plus intimes, plus naturels et plus familiers, à pratiquer des relations "primaires", pour utiliser le langage des sociologues. Ce faisant, il restructure son originalité et sa singularité, ceci d'une façon non seulement perçue mais agie.

Une autre forme d'affirmation de soi est la reconnaissance par autrui de la valorisation que l'individu se donne par les projets qu'il établit et les actes qui les réalisent. Sous cet angle, l'homme se trouve constamment exposé au regard et au jugement d'autrui. Ce dernier peut exercer à son endroit, soit une reconnaissance, soit une négation de valeur; l'homme trouvant moins d'occasions de se spécifier dans toute son originalité, l'individu peut de plus en plus recourir au loisir pour manifester ses talents et ses particularités. Le loisir offre à cet effet un terrain particulièrement propice, s'il est librement choisi par chacun des participants à une activité. Même dans le cas d'une activité strictement solitaire au moment de sa pratique, autrui sera souvent en possibilité de l'estimer par les suites ou les oeuvres qu'elle aura laissées. C'est dans cette voie que Mounier dit que"... *le rapport interpersonnel positif est une provocation réciproque, une fécondation mutuelle*". (35)

Par contre, Sartre a montré avec une logique implacable comment un moi-sujet est en constante tendance d'objectivation et d'aliénation

---

(35) E. Mounier, Le personnalisme, p. 42.

lorsqu'il est soumis au regard d'autrui. (36) Cet état de nos relations nécessaires avec les autres développe un affrontement dans lequel l'individu se trouve tendu entre l'exigence d'un retour ou d'un repli sur lui-même et celle de maintenir un climat de communication altruiste essentiel à son affirmation.

Ceci est une des raisons pour lesquelles tellement d'activités de loisir ont un caractère social; cela justifie aussi que, dans le concret, tant de jeux et tant de sports exercent un attrait sur l'individu plutôt par le caractère d'émulation et de compétition qu'ils contiennent que par le simple plaisir de la pratique de l'activité choisie. Il y a là un véritable besoin de s'affirmer, de se poser au regard d'autrui comme un fier compétiteur. Le fonctionnement mental de l'individu, s'il était pleinement conscient, pourrait à la limite se formuler dans le raisonnement suivant: "Je n'aime pas cette activité. Mais j'y excelle. Il me faut la pratiquer".

A ce moment, il ne s'agit plus tellement de pratiquer un loisir dans son aspect de plaisir et de liberté. Il y a dans ce fréquent phénomène une ambiguïté à éclaircir. La motivation prioritaire de l'activité est le succès personnel ou de groupe, la gloire et la reconnaissance sociale. L'activité redevient une oeuvre finalisée parce que axée sur des buts autres que l'exercice même de l'acte. Il n'y a toutefois pas lieu de ranger de tels actes dans l'ordre du travail aussi longtemps que la finalisation de l'acte ne conduit pas à l'acquisition de biens matériels, comme celle du sportif professionnel par exemple. Ce genre d'intérêt est relié au fait que, compte tenu des limitations de la condition humaine, il serait utopique de se faire une représentation mentale du loisir comme une activité dotée d'une complète gratuité et d'un hédonisme pur.

Nous touchons ici un aspect controversé relatif au sens profond du loisir. Certains y voient une fonction de récupération: c'est-à-dire que l'usage du loisir doit combler des lacunes dans l'équilibre de l'individu, satisfaire à ses exigences d'affirmation, de compensation ou d'évasion. D'autres soutiennent que l'acte de loisir doit être d'une plus grande pureté, plus désengagé d'intérêts aussi immédiats; ils

(36) J-P. Sartre, L'être et le néant, Paris, Gallimard, 1943, p. 210. sq.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

considèrent que, si le loisir doit procurer à l'homme des valeurs autres que la satisfaction inhérente à l'activité, celles-ci doivent se situer dans l'ordre de l'éducation et de la culture. Il semble que la réalité du loisir soit suffisamment vaste pour donner simultanément raison aux deux points de vue en présence. Il est malheureux que, dans le monde des loisirs, chacun des deux points de vue tende à ostraciser l'autre, à le rayer du champ des situations dites de loisir.

Le vice de chacune des deux attitudes est d'opérer à partir d'une vision limitée une généralisation hâtive de la structure du phénomène. Il s'ensuit l'établissement "a priori" de concepts qui finissent par devenir des préjugés et qui ont l'effet nocif d'enfermer la pensée et l'action à ce sujet en des cadres restreints. Etant donné l'évolution historique du loisir, nous ne pouvons nous le représenter autrement que comme un phénomène en pleine jeunesse, n'ayant pas encore développé pleinement toutes ses implications. Statuer définitivement à son sujet serait aussi erroné que de soutenir que la langue que nous parlons est arrivée au terme de son évolution. Le seul critère à partir duquel un consensus est réalisé pour définir la réalité du loisir, c'est le principe voulant que la détermination et le choix d'une activité de loisir ne peut être imputable qu'à la décision libre de chaque individu.

Spéculer pour savoir si un individu doit pratiquer une activité de loisir parce qu'elle opère en lui le défoulement de tensions ou parce qu'elle lui permet d'élargir ses horizons culturels, c'est mal poser la question de la délimitation du champ du loisir. Car, l'activité étant la même, la spéculation ne porterait un jugement que sur la qualité des motivations de chacun. Il ne semble pas que l'on puisse définir le loisir sous le seul angle de la détermination de ses motivations, celles-ci étant variables d'une façon pratiquement illimitée. Théoriquement, ce serait approcher le sens du loisir par des jugements de valeur sur les multiples finalités qu'il peut avoir reçues de ceux qui l'on vécu. Il est dans la nature d'un jugement de valeur d'être partial, relatif et perméable à une foule de facteurs externes et internes. Pour pouvoir cerner le sens du loisir

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

dans un tel contexte, il faudrait que l'individu puisse vivre un loisir total, réunissant toutes les implications possibles de cette situation et ce, en même temps. Cela est impossible, car ses implications peuvent être contradictoires et une situation révèle toujours le triomphe par voie dialectique de certaines implications sur toutes les autres qui auraient pu être possibles, si le jeu de la conscience, de la liberté et celui des intérêts et des circonstances avait fonctionné différemment. En ce sens, l'essence du loisir est indifférente à tout jugement de valeur que l'on pourrait formuler "a priori" à son endroit. Il suffit pour qu'il y ait loisir que les valeurs soient déterminées subjectivement, dans le sens d'une qualification autodéterminée de l'existence de la personne qui le vit.

Il est évident que définir le loisir comme une activité libre de l'individu axée sur le domaine de l'être donnerait à la réalité du loisir une extension trop considérable et l'amènerait à englober d'autres situations qui n'ont aucune relation avec lui. Mais il n'entre pas dans le présent développement de toucher les autres caractérisitiques permettant la délimitation plus précise du phénomène. Il suffit, à ce stade de notre démarche, de reconnaître au loisir la possibilité d'une polyvalence de motivations chez celui qui s'y adonne et de reconnaître que ce dernier possède un droit strict de juger de la valeur pour lui de son acte. Cette dimension subjective du loisir se méfie de toute autre forme de jugement de valeur venu d'autrui ou d'un système de valeurs "dites objectives".

Le développement actuel ne touche que le fait de l'identification de l'individu par le loisir. Cette affirmation de soi se réalise sous deux aspects: - il y a tout d'abord le fait que l'individu doit avoir le plein choix de son acte de loisir; ce principe est fondamental: il va jusqu'à accepter que l'individu puisse décider de prendre ou de ne pas prendre de loisir; - ensuite l'individu doit garder l'initiative des intérêts et des motivations qui le poussent à pratiquer une activité s'il en choisit une et, par conséquent, garder la possibilité d'adhérer ou non à telle ou telle valeur qui est socialement conférée à cette activité ou qui semble découler de sa facture observable telle que généralement pratiquée. Il jouit même de la possibilité de conférer à son acte une signification divergente

de celle que pourra se donner autrui dans la pratique de la même activité. Le loisir lui impose d'inventer la valeur de son acte, par un choix délibéré, et d'en être responsable.

On a souvent tendance à réduire la pratique d'une activité de loisir à un certain profil général de valeurs et à oublier qu'un individu peut pratiquer cette même activité au nom de valeurs qui n'entrent pas dans le profil généralement établi. Ici encore, la spontanéité de l'individu peut déjouer la réduction objectivante d'un acte dans le même sens que la conscience morale d'un individu peut contester des formes de comportements qui lui sont inspirés de l'extérieur ou des valeurs qui lui sont imposées " a priori". Prenons à titre d'exemple la dénonciation de M. Georges Magname à l'endroit de ceux qui définissent le sport en termes moralisants. Il note la maxime célèbre du Baron Pierre de Coubertin, *"Il importe moins de vaincre que de participer"*, encore servie lors des Jeux Olympiques, alors que, selon Magname, *" de toute évidence, chaque concurrent ne vient que pour gagner..."*

> *Il est, continue Magname, tout aussi abusif de lier le sport à la notion de progrès que de le présenter comme une aspiration régressive vers les formes barbares de la culture.*
>
> *En lui-même le sport ne saurait être ni progressiste, ni régressiste. Comme tout fait social, il est une création perpétuelle des hommes qui le pratiquent et l'organisent et ces hommes sont, à leur tour, transformés par cette création même. (37)*

Ce qui est ici valable pour le sport l'est pour la pratique du loisir en général. La valorisation ne réside pas dans la forme de l'acte posé: ce dernier en soi est neutre et pour ainsi dire indifférent. Sa richesse ou sa pauvreté lui vient du sens et du contenu de conscience que lui confère un individu donné qui, en le posant, réalise son intention et en assume la responsabilité. De ce fait, il se construit lui-même ou se nuit. Il est à ce moment évident qu'une même activité peut être vécue de façon polyvalente par plusieurs individus ou par un même individu en

(37) G. Magname, Sociologie du sport, Paris, Gallimard, 1964, Coll. Idées, No 57, p. 80-81.

différentes circonstances, tout comme une même activité peut être un loisir pour les uns et représenter autre chose pour les autres. Appréhender le loisir ne veut donc pas dire décrire certains types d'activités humaines, mais comprendre le processus permettant à un individu de vivre certaines situations qui ont certaines caractéristiques que nous tenterons de définir au prochain chapitre. Cette formulation vague laisse sentir que le loisir, si on tente de le conceptualiser, doit nécessairement se ramener à la représentation d'une forme particulière de relation au monde dotée d'un ensemble de propriétés. Négliger les propriétés de cette relation suffit à le nier ou à le diminuer dans son sens, à donner ce que Dumazédier appelle des *"semi-loisirs"*. *(38)*

L'individu semble le fondement même de la réalité du loisir. Sans encore entrer dans les détails de la structure de l'acte qu'il pose, nous érigeons en principe ceci, à savoir qu'en loisir, tout acte doit être posé librement, d'une façon autonome et identifiée. Au point de départ de tout loisir, il y a une personne qui prend une décision en opérant un choix entre les diverses possibilités qui s'offrent à lui. Et ce faisant, il s'identifie comme réalisant un projet d'existence. Le geste qu'il pose l'engage face à sa décision et le rend responsable proportionnellement à son coefficient de liberté. C'est pourquoi le loisir est un élément significatif de la qualité de vie d'une personne: car, lorsque autrui perçoit le loisir qu'elle s'est donné, il risque d'y voir une représentation de sa valeur humaine globale et de la juger sur cette base.

Lorsqu'un individu s'expose dans un acte qu'il n'est aucunement obligé d'accomplir et qu'il accomplit à cause des valeurs qu'il y attache, il se manifeste. Cette révélation est cependant limitée en ce qui concerne autrui parce que ce dernier ne peut pas toujours discerner avec précision les intérêts et motivations pour lesquels il a posé l'acte à moins que ce dernier ne les révèle. Or, ce qui relève de la subjectivité conserve toujours une dimension de mystère. Même si autrui risque inévitablement de fausser l'intentionnalité d'un individu en situation de loisir, ce qui est d'ailleurs inhérent à la condition humaine toute entière, il importe au moins de préserver dans le loisir pour l'individu cette possibilité de se découvrir plus profondément, d'identifier et de concrétiser ce qui le particularise. Sur la base d'un équilibre personnel mieux établi, l'ouverture au monde et à autrui ne saurait être vécue que d'une façon plus

(38) J. Dumazédier, Loisir et culture, Tome I, p. 44.

normale. Et si autrui peut exercer sur le sujet individuel un appel et une provocation au plus-être, la qualité du loisir ne peut que s'en améliorer.

2.- La re-création du moi.

Pour identifier son être, il ne suffit pas à l'individu de se reconnaître comme conscience de soi et liberté; il faut qu'une action vienne incarner ce qu'il se reconnaît. Comme le dit Jean-Paul Sartre, la conscience libre est "... *abandonnée à l'insoutenable nécessité de se faire être jusque dans le moindre détail*". (39)

Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans la querelle classique à savoir si l'homme a une essence ou non et si cette essence précède ou est précédée de son existence. Nous nous placerons dans la perspective qui considère l'homme comme un être en situation dans le monde, doté de pouvoirs de conscience et de liberté qui se manifestent non par eux-mêmes, comme à vide, mais par la médiation de l'action qui les fait passer du potentiel au réel. Sous cet angle, l'homme n'apparaît pas nécessairement comme le créateur de son essence, mais certainement comme le créateur responsable de la richesse et de la qualité de son existence, celles-ci apparaissant à travers la praxis de situations vécues et assumées. Il est également entendu que l'usage que nous faisons du mot "création" va dans le sens d'une production de quelque chose au moyen d'éléments "préexistants", et non d'une "creatio ex nihilo". (40)

Ce qui frappe en premier dans la situation-loisir est qu'il s'agit non pas d'une création, mais d'une re-création; le loisir se présente comme si un individu, après avoir tenté des efforts créateurs dans diverses situations, ne se sentait pas achevé ou pleinement réalisé et tentait de nouveaux efforts pour actualiser ce qui est demeuré potentiel en lui. Cela est assez juste à différents points de vue: le loisir comme activité se pratique chronologiquement une fois les activités obligatoires accomplies, telles le travail, les nécessités personnelles, familiales et autres.

---

(39) J.-P. Sartre, L'Etre et le néant, p. 516.

(40) A. Lalande, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Paris, P.U.F., 10e Ed. 1968, p. 194. Sens A.

Les valeurs que l'individu attache à son loisir ne sont souvent que le prolongement de celles qu'il a obtenues dans les autres situations de son existence; ou encore, le loisir lui apparaît comme le moyen de se procurer les valeurs qu'il n'a pas eues ailleurs et qu'il considère essentielles à son épanouissement. Sous cet aspect, le loisir apparaît comme un second moment de création du moi, caractérisé par une possibilité de liberté accrue face au choix de ses activités, en regard d'un premier moment qui englobait des activités de caractère plus obligatoire.

Cette perspective a pour effet de situer le loisir dans le domaine des activités supplétives ou complémentaires et laisse supposer qu'un individu qui se réalise fortement dans un premier moment aspire moins au loisir que celui qui a accumulé des insatisfactions, des tensions ou des frustrations. Cela explique également le niveau de préoccupation très variable qu'entretiennent les individus face au loisir. Il est par contre évident qu'un humain n'est jamais parfaitement réalisé et peut toujours rechercher un supplément de valorisation. A ce titre, le loisir peut intéresser tous et chacun, en représentant une source illimitée et quasi inépuisable de richesse pour chaque individu. Il semble que la société d'abondance, qui a rendu le loisir accessible à la masse, fonctionne de façon telle que, après avoir donné un loisir quantitatif et culturellement pauvre, elle permettra dans un second temps un loisir de qualité supérieure, aidée en cela par les phénomènes intensifs d'éducation et de spécialisation technique que nous connaissons déjà. Il faudra probablement plusieurs générations pour voir se concrétiser ce mouvement d'une façon générale: mais plusieurs enquêtes sociologiques le voient comme déjà amorcé et les spécialistes de la prospective prévoient que, dans un temps assez rapproché, le loisir sera devenu pour tous une préoccupation majeure, et que c'est dans cette voie que l'homme peut rêver d'un paradis terrestre non utopique.

Le loisir ne serait plus de la sorte un agent re-créateur de l'individu dans le sens où nous pouvons le comprendre aujourd'hui. Chaque individu et chaque collectivité nourrit encore trop de séquelles d'aliénation d'un passé relativement récent pour pouvoir décrire sérieudement le futur. Attachons-nous à bien saisir le présent, mais sans perdre

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

de vue de l'historicité et la mouvance du phénomène. Ce que l'avenir réserve au loisir, dans une perspective évolutive, doit certainement aller dans le sens du développement, de l'épuration et peut-être aussi de certaines modifications d'orientation des dominantes que nous pouvons maintenant attribuer au loisir.

a) Le loisir - repos.

Le premier fait à remarquer est que, au début de l'ère du loisir, la re-création du moi a été perçue d'une façon très immédiate et assez superficielle. Le loisir apparaissait et apparaît encore à plusieurs comme synonyme de repos, de détente et d'oisivité. Certains y ont même vu des analogies avec le sommeil humain. La formule élémentaire d'un renouvellement énergétique humain est évidemment le sommeil. Ce dernier occasionne un relâchement des tensions du système nerveux et un état d'inertie pendant lequel les énergies humaines se refont. Il n'est pas question de considérer le sommeil comme une activité loisible parce qu'il se présente avec un caractère de nécessité vitale dans l'existence. Mais, on observe qu'il n'est pas la seule formule de récupération pour l'individu. En lui-même, le sommeil est incomplet si l'on considère l'ensemble des besoins humains et certaines activités de loisir offrant les mêmes avantages que le sommeil, c'est-à-dire une restauration biologique et psychique.

L'idée de repos a donc plus d'extension que le sommeil. Celui-ci, s'il constitue la situation humaine entraînant une consommation minimum d'énergie vitale, n'est possible et réparateur que par une détente, une "dé-tension" complète. Vu sous cet angle, le sommeil représente l'extrême opposé des grands moments de concentration et de dépense d'énergie, ainsi que d'accumulation de fatigue. Et le sommeil est une nécessité proportionnelle à la dépense énergétique qui existe chez tous les humains, quoique de façon variable pour chaque individu. Autant les activités humaines obligatoires et le sommeil sont indispensables, autant les activités de détente et de divertissement sont libres et loisibles.

Une vie adulte bien structurée, dit Laloup, comporte (abstraction faite du repos et des

> *obligations) une alternance de travail obligé et d'activités libres, dans laquelle le premier est pris pour une contrainte rébarbative, les secondes pour une libération heureuse et d'autant plus nécessaire que le travail fut difficile. (41)*

Cette vision qui semble sévère à l'endroit du travail se conçoit facilement si l'on considère que tout travail, même s'il fournit quelque opportunité de créativité n'en conserve pas moins un aspect de pénibilité et de nécessité qui engendre une plus grande fatigue physique et nerveuse. La médecine elle-même commence à se pencher sur les effets du loisir à cet égard, comme le souligne le Docteur Paul Chauchard:

> *Le problème du travail humain et des sains loisirs est un problème d'hygiène de nos centres régulateurs de la base du cerveau, essentiellement de la formation réticulaire et de l'hypothalamus. Il ne s'agit donc pas d'une option morale, économique, politique; il s'agit de ce qui devrait être une évidence: qu'on ne peut pas demander à l'homme de vivre en opposition avec les besoins de son corps. (42)*

L'effet re-créateur du loisir prend ici le sens fondamental d'un rétablissement de l'équilibre vital autant au plan biologique qu'au plan psychologique. L'activité de loisir choisie pour atteindre ce but ne saurait l'être qu'à titre individuel parce que chaque homme ressent d'une façon particulière les tensions et les fatigues imposées par les diverses situations de son existence. Car, il ne faut pas oublier que par le simple fait d'exister et de durer, l'organisme humain s'use.

Aussi ne faut-il pas négliger la fatigue engendrée par la pratique d'un acte de loisir lui-même; d'ailleurs le souci est présent à tous les instants de la vie humaine et les moments de loisir ne sont jamais des instants d'abandon total. L'unité de vie dans l'existence d'un individu

---

(41) Jean Laloup, Le temps du loisir, p. 77.

(42) Paul Chauchard, Travail et loisir, p. 36-37.

fait que les problèmes et les tensions qu'il a acquis dans les autres sphères d'activités peuvent interférer dans son loisir et gâcher son plaisir. Son loisir lui-même peut être affecté de circonstances désagréables ou imprévues, qui réduisent sa dimension hédonistique. Ne sont pas heureux en loisir aussi tous ceux pour qui le temps libre n'est que des instants particulièrement propices pour ruminer leurs problèmes personnels. Tout ceci montre que l'homme, lorsqu'il arrive au loisir, est loin d'être achevé. Le taux de création de soi qu'il a atteint est relatif pour chacun, et il y a lieu de croire que pour l'immense majorité une re-création s'impose.

Pour que le loisir poursuive la création de l'individu, il ne suffit pas que le loisir se contente d'être un état de repos, d'inactivité ou d'oisivité; il faut qu'il soit un acte nouveau, différent des autres et développant de nouvelles caractéristiques. Un loisir qui serait une pure passivité, une absence d'acte, ne serait pas un loisir au plein sens de terme.

b) Le loisir - divertissement.

Ce qui constitue un loisir est un acte ayant nécessairement une certaine forme d'intentionnalité. L'intention la plus fréquemment appliquée au loisir est le divertissement. L'homme est ainsi construit qu'il ne peut se concentrer sur un même objectif d'une façon permanente ou, pour être plus précis, sur les mêmes moyens de réaliser son projet d'existence. Car les plus belles situations vécues conservent un caractère transitoire et relatif. Et la réalisation en plénitude d'un individu fait appel à une pluralité de situations convergeant vers un même objectif. Cette idée est souvent oubliée par les gens qui ne voient dans le loisir qu'un divertissement: ceux-ci n'y voient aucunement un complément de réalisation possible. La réalisation de soi étant chose sérieuse, on la confie à des situations "sérieuses" comme le travail, les activités familiales et religieuses. Le loisir ne représente pour eux qu'un intermède, une pose sans conséquence et plus ou moins futile entre deux efforts "sérieux" de construction de soi.

A ce titre, ils ne demandent au loisir qu'une évasion en

dehors de leurs préoccupations du moment. Ici apparaissent diverses attitudes psychologiques, divers processus mentaux qui ont pour but de créer chez l'individu un univers artificiel, sans problème et sans responsabilité. Décrire ces attitudes et ces processus est matière de psychologue: nous n'y entrerons pas. Mais si nous essayons plutôt d'évaluer le résultat de cette utilisation du loisir dans une perspective globale de l'homme, nous y voyons tout d'abord un phénomène de rupture.

Il existe une césure nette entre les motivations, les préoccupations et les intérêts du loisir et ceux des autres secteurs de la vie. A ce point de vue, le loisir ne constitue pour l'individu qu'un facteur de dispersion qui l'éloigne, lui fait oublier et le détend de ses projets d'existence. Le loisir n'est pour lui qu'un temps vide qu'il remplit d'actes sans signification autre que celle de "tuer le temps", expression révélatrice qui existe en toutes les langues.

Cette attitude nihiliste face au loisir est heureusement en régression. Elle a eu et a encore son meilleur moment chez les individus et les collectivités qui viennent tout juste d'accéder au loisir et qui sont encore allergiques ou imperméables à la valorisation possible d'un acte de loisir véritable. En fait, l'individu ne tarde pas à percevoir que le loisir, s'il ne produit pas de biens matériels nouveaux, véhicule des valeurs et des situations agréables dont il serait sot de se priver. Et c'est là que commence le loisir - divertissement, le loisir - distraction. Etymologiquement, "dis-traction" indique bien ce mouvement de disjonction d'avec les tensions et les frustrations de la vie. Et l'évasion commence. Le bon sens populaire lui-même ne s'y trompe pas: le loisir - divertissement n'est pas là pour régler des problèmes; il n'a pour but que de "changer le mal de place", de provoquer par une certaine jouissance un effet de compensation qui rend les maux dont il souffre plus supportables, mais sans les solutionner. En fait, le loisir ne peut donner plus qu'il ne contient et les problèmes que l'individu subit ailleurs se transposent dans le loisir. Le processus d'évasion a commencé bien avant le temps du loisir, comme l'a souligné M. Georges Friedman:

> *Un homme qui travaille huit à dix heures par jour est tenté de former quantité de projets, mais il n'a pas le temps de les réaliser. Découragement. L'imagination sous des formes de plus en plus débridées est alors évasion, et l'ouvrier surtout s'il n'a pas l'occasion de converser avec ses voisins est emprisonné dans un monde imaginaire pendant la plus grande partie de sa journée. Souvent, il ruminera ce qu'il a fait durant sa dernière sortie. Dans l'état actuel de la condition et de l'éducation ouvrière, peu d'hommes ou de femmes ont en eux des motifs qui vaillent longuement d'être examinés; leur "day dreaming" a pour étoffe des relations sexuelles, des relations affectives (humiliations, griefs, haine) à propos d'incidents mesquins. (43)*

A ce moment, le loisir, lorsque cela lui est possible, devient pour l'individu une tentative de concrétisation de ses rêves ou de ses projets imaginaires. Et lorsque cela n'est pas directement réalisable pour lui, il le fait par pro-jection fictive en consommant à profusion tout ce que le milieu lui offre d'instruments d'évasion. Ce processus est pernicieux dans le sens où l'individu néantise sa propre réalité pour se projeter idéalement dans ce qu'il aimerait être. Ceci donne une re-création du "moi" factice et dissociée de la vie. En s'identifiant à une image qui n'est pas un reflet valable de son "moi," l'individu camoufle à ses yeux et à ceux d'autrui son ennui, son incapacité à s'assumer, son absence d'intériorité et son vide métaphysique.

Il ne sait plus se retrancher en lui-même et y trouver une paix et une sérénité qu'il a perdues. Pascal observait déjà de son temps que l'homme se lançant dans le divertissement ne faisait que fuir sa réelle condition et la peur de se retrouver face à face avec son vide intérieur. Plus près de nous, Camus, au début de La Peste, analyse cet ennui qui marque le siècle et contre lequel on réagit en prenant certaines habitudes. Là encore, l'homme ne fait que se construire des petits paradis clos qui ne règlent aucun problème.

---

(43) G. Friedman, Où va le travail humain? p. 273.

> *La seule chose qui nous console de nos misères, dit Pascal, est le divertissement, et cependant c'est la plus grande de nos misères. Car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous, et qui nous fait perdre insensiblement. Sans cela nous serions dans l'ennui et cet ennui nous pousserait à chercher un moyen plus solide d'en sortir. (44)*

Il est curieux de constater qu'il y a trois siècles, un homme pouvait déjà être sensibilisé à ce besoin de faire diversion aux intérêts majeurs de sa vie et de s'adonner plus ou moins consciemment à l'évasion des conditions réelles de son existence. Il est vrai que cet homme avait sous les yeux le spectacle d'une aristocratie souvent passive qui avait accès au loisir au sens où nous l'entendons aujourd'hui; et, ce qu'il disait des rois est historiquement devenu valable pour chaque citoyen dans une société technologique:

> *Il ne manque jamais d'y avoir auprès de la personne des rois un grand nombre de gens qui veillent à faire succéder le divertissement à leurs affaires, et qui observent tout le temps de leur loisir pour leur fournir des plaisirs et des jeux, en sorte qu'il n'y ait point de vide; c'est-à-dire qu'ils sont entourés de personnes qui ont un soin merveilleux de prendre garde que le roi ne soit seul et en état de penser à soi, sachant bien qu'il sera misérable, tout roi qu'il est, s'il y pense. (45)*

Les courtisans du citoyen moderne se sont raffinés, sont devenus plus scientifiques:ils s'appellent des spécialistes de la publicité, de la vente sous pression ou des communications anonymes par le moyen des "mass-média". Ils utilisent des ruses empruntées à la psychologie et à la sociologie et n'hésitent pas à offrir des paradis artificiels au consommateur blasé de sa vie réelle. Il n'est pas sûr que ce dernier y trouve son

---

(44) B. Pascal, Pensées, in Oeuvres complètes, Paris, N.R.F., Gallimard, 1954, Biblio. de la Pléiade, No, 216, p. 447.

(45) B. Pascal, op. cit. p. 1147 (207).

compte: on a plutôt l'impression qu'en utilisant le divertissement, il pratique la répression des éléments indésirables de sa vie réelle, et que la fuite de cette confrontation avec les aspects négatifs de son existence lui est plus agréable que le plaisir même dans lequel il s'évade. Pascal pensait que l'homme ne pouvait être heureux que dans l'harmonie, dans l'adéquation de sa vie avec sa conscience. *"Si l'homme était heureux disait-il, il le serait d'autant plus qu'il serait moins diverti". (46)* Si Pascal semble manifester un idéal de vie très élevé, il ne faut pas oublier qu'une influence de type janséniste l'a rendu très peu conciliant face aux notions de plaisir, de joie et de divertissement .

Est-ce à dire que le loisir - divertissement est en soi nocif ? Certainement pas ! Comme toute autre forme de loisir, il est bon ou mauvais selon l'intentionnalité de celui qui l'utilise. Etant donné la forte dose de frustrations et de tensions observable chez beaucoup de gens qui l'utilisent, on aurait tendance à le dénoncer. Mais, il ne faut pas oublier que le divertissement est un élément nécessaire à la santé physique et mentale de l'homme. Il exprime une déconcentration et un désengagement momentané de l'individu face à un projet majeur d'existence qui mobilise une grande partie de ses énergies. Il est une pause qui reconstruit un équilibre, un recul qui permet d'assimiler.

Au sens le plus large du mot divertissement, il serait acceptable de dire que chaque forme de loisir comporte un élément de divertissement, soit en déplaçant ou élargissant les centres d'intérêts d'un individu, soit par l'utilisation d'un moyen, à savoir l'acte même concrétisant un loisir, qui est générateur d'effets heureux. Il est possible qu'il soit la finalité recherchée pour un loisir par une intentionnalité explicite, mais il y a lieu de croire que, même s'il n'est pas consciemment visé comme finalité, il soit quand même présent comme résultat parallèle d'un grand nombre d'actes de loisir. Le divertissement n'est pas identique à l'évasion car il n'exprime pas une fuite de la réalité vécue: (1) il ne fait que situer subjectivement l'individu sur un tableau de vie qui a momentanément pour lui une connotation hédonistique et lui permet de revenir consolidé à son projet d'existence principal. Aussi longtemps qu'il ne

---

(46) B. Pascal, op. cit. p. 1147 (C.F.).

1-(Note) Entre l'évasion et le divertissement, il y a surtout une question de degré: autant l'évasion exprime une volonté de se couper d'une réalité frustrante, autant le divertissement ne cherche qu'à apprécier momentanément les meilleurs aspects de la réalité.

"décroche" pas de la réalité et qu'il ne sert qu'à rendre la vie plus heureuse, il ne pose aucun problème.

A son meilleur, le divertissement manifeste cette liberté et cette polyvalence de l'homme qui peut suspendre ses projets essentiels et varier à l'infini ses intérêts et les richesses de son existence. Le divertissement sous cet angle positif exprime notre aptitude à émerger du déterminisme vital, comme le jeu chez l'animal manifeste un état d'aisance et de satisfaction face à ses besoins instinctifs et constitue un embryon de liberté. Le loisir - divertissement, chez l'homme, peut se greffer à toutes la gamme de ses besoins, des plus instinctifs aux plus spirituels. Paul Valéry a bien perçu ce haut degré de liberté dans lequel le loisir - divertissement peut introduire l'individu:

> *Je dis que le loisir intérieur se perd. Nous perdons cette paix essentielle des profondeurs de l'être, cette absence sans prix pendant laquelle les éléments les plus délicats de la vie se rafraîchissent et se réconfortent, pendant laquelle l'être en quelque sorte se lave du passé et du futur, de la conscience présente, des obligations suspendues et des attentes embusquées...*
>
> *Point de souci, point de lendemain, point de pression intérieure, mais une sorte de repos dans l'absence, une vacance bienfaisante qui rend l'esprit à sa liberté propre. (47)*

Si le début de l'ère du loisir a vu des formes de divertissement plus ou moins recommandables, il ne faut pas en blâmer le loisir dans son essence. Car le loisir demeure toujours conforme au contenu intentionnel que l'homme y met. S'il a été un exutoire pour certaines frustrations qui lui sont antérieures, il n'y a pas lieu de lui imputer quelque culpabilité que ce soit: il ne fait que s'offrir. Il revient à l'individu d'orienter son divertissement de façon à ce qu'il serve d'appui, sinon de tremplin, à la consolidation de son "moi" et à la réalisation de son projet d'existence.

---

(47) P. Valéry, Variétés, Paris, Gallimard, Vol. 3, p. 266.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

c) Le loisir - affirmation - de - soi.

Il y a une ascension qualitative dans le loisir lorsqu'il passe du stade d'état à celui d'acte. Il passe du subi à l'agi et devient une force composante intéressante dans la création du sujet qui le vit. Il demeure une re-création, un second moment, une reprise du processus de structuration du moi. Il donne ce que l'on pourrait appeler une "plus-value" d'être personnel. Et cette "plus-value" est d'autant plus intéressante qu'elle s'obtient par des activités plus agréables, moins coercitives que celles que contiennent les autres situations de la vie.

St-Thomas d'Aquin, qui ne pouvait même pas soupçonner le loisir que nous connaissons, avait bien vu que *"Le repos de l'âme, c'est le plaisir." (48)* Depuis son temps, l'homme a vécu plusieurs siècles où le principe, le sens et la portée du plaisir ont été objets, soit de répression, soit de sublimation. On a un peu perdu de vue la sérénité, l'équilibre et la satisfaction intrinsèques à une idée positive du plaisir; ces trois éléments constituent des ingrédients essentiels de la maîtrise et de l'affirmation de soi. Aussi, la première génération du loisir a-t-elle entretenu un certain réflexe de culpabilité et de honte à pratiquer et à cultiver des activités génératrices de plaisir. Mais, poussé à la consommation par les exigences productives de la société d'abondance, l'individu a vite endormi ces scrupules périmés et il s'est *"désublimisé". (49)*

Le loisir est devenu pour lui un instrument d'apprentissage pour recommencer à faire un usage normal du principe de plaisir dans son existence. Ceci a entraîné bien des tâtonnements et même des erreurs dans l'usage qui est fait du loisir. Cultiver la jouissance et le plaisir est chose délicate, car l'excès et la facilité guettent constamment. Il est beaucoup plus simple de s'y enliser que de les assumer et de les faire converger vers un plan général d'épanouissement de l'être. D'ailleurs, les conditions de vie dont l'homme du loisir jouit et les pressions qu'il subit le poussent à faire un usage plutôt massif que sélectif des occasions de plaisir et de récréation (au sens courant du terme) qui sont à sa portée.

---

(48) St-Thomas, Somme théologique, 11 a 11ae, q.168, a 2" quies autem animae est delectatio."

(49) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, p. 81.

> *En effet, le manque d'appétence au travail devient plus généralisé à cause du sentiment de frustration, d'ennui et de monotonie qui découle de la forme actuelle du travail industriel. L'équilibre affectif est de plus en plus miné par le bruit étourdissant et le rythme ahurissant de la vie moderne ainsi que par le climat d'insécurité qui baigne de larges secteurs de la population. Le "temps libre" doit donc faire une place plus grande à la récréation. (50)*

Le plaisir inhérent au loisir peut sûrement constituer un élément re-créateur des forces dynamiques qui structurent une personne dans un sain épanouissement de son esprit et de son corps. Mieux dégagé de ses tabous, de ses complexes et de ses tendances névrotiques, l'individu ne peut être qu'heureux d'ajouter à sa qualité de vie par un moyen aussi efficace et par les joies et les satisfactions qu'il recèle. Il aurait même tendance à réserver l'essentiel de ses énergies pour sa pratique et, à la limite, à introduire de l'érotisme au sens freudien du terme dans chacune des situations de son existence.

Cependant, la société tend à réprimer ou à freiner l'élan de l'individu. Elle veut le conserver non seulement à titre de consommateur, mais aussi à titre d'agent producteur. L'un ne va pas sans l'autre, aussi longtemps que la technologie n'aura pas réussi à se passer de lui pour les tâches productrices. De plus, elle tente de canaliser le principe de plaisir de l'individu dans la voie de l'écoulement de la production et crée à cet effet des mécanismes de pression qui briment le plaisir dans son élément essentiel, la liberté. L'individu se trouve comme malgré lui placé dans une situation de jouissance qu'il n'a pas volontairement choisie. Si de ce fait, il n'en retire pas une pleine satisfaction, il lui en reste le confort et il s'habitue à cet état. Il sait bien qu'il ne jouit vraiment que des plaisirs qu'il se donne librement; mais comme il est difficile de refuser ce qu'on lui offre tout préparé, il finit par croire que ce qu'on lui donne correspond à ce qu'il désire intérieurement et se laisse endormir par le système sans avoir posé aucun acte vraiment autonome et créateur.

---

(50) G. Raymond, La pensée divine sur les loisirs: définitions, finalités. Dissertation soumise à la faculté de Théologie de l'Université de Montréal, 1961, Archives, p. 110.

Comme le temps libre dont il dispose est quand même limité, il n'a pas sitôt terminé sa jouissance qu'il doit revenir aux situations nécessaires de l'existence. A ce moment, le loisir qu'il pratique est peut-être extérieurement perçu comme un acte véritable, mais physiquement, il en demeure à un état de pure passivité au plan de l'affirmation de soi. Il faut à l'individu beaucoup d'énergie spirituelle pour résister aux pressions de l'extérieur, s'extraire un tant soit peu du confort et poser le geste de loisir qui traduit vraiment sa personnalité. Il est à prévoir que dans une civilisation du loisir plus avancée, un nombre croissant d'individus, dotés d'une meilleure éducation et d'une meilleure préparation à la vie, trouveront plus emballant de pouvoir cultiver le plaisir par autodétermination que par la contrainte du milieu économique.

On peut se demander si alors le loisir ne sera pas devenu un élément créateur du moi plutôt qu'un élément re-créateur. C'est une question de prospective dans laquelle nous n'entrerons pas, sinon pour insister sur le fait que, déjà, les formules de loisir permettant à l'individu de se spécifier et de s'affirmer librement constituent la voie large du loisir sujet à une valorisation de qualité. C'est pourquoi, en vue de cette perspective historique, il est important d'analyser ce supplément de créativité personnelle que le loisir peut procurer.

Un premier point à considérer, c'est qu'un loisir affirmateur se conçoit mal sans un certain effort, un obstacle à vaincre, même si cet effort ne consiste qu'à poser un choix, tout choix entraînant la rupture entre l'objet choisi et les autres possibilités abandonnées. Ensuite, il y a le fait que l'homme est ainsi construit qu'il confère à un bien ou à un plaisir une valeur proportionnelle à la difficulté qu'il a affrontée pour l'obtenir. Prenons ici, à titre d'exemple, les joies et les luttes d'un alpiniste amateur. Il est évident que l'usage du loisir n'a pas en ce cas la même portée que pour les gens chez qui le loisir est synonyme de confort et de quiétisme. Si la jouissance passive a un effet évanescent, la jouissance conquise de haute lutte est plus durable; elle déborde le plaisir, touche à la joie et au bonheur. Il y a dans le bonheur humain un certain orgueuil et une certaine fierté de s'affirmer. Il est certain qu'un élément d'affrontement et de compétition est parfois de nature à stimuler

et l'affirmation de soi et la valorisation de l'acte. Cela est valable autant pour le loisir que pour les autres situations de la vie. C'est là un phénomène d'unification et de cohérence dans l'existence de l'individu.

Si l'homme ne réalise pas sa vie dans une attitude close sur lui-même, mais dans une ouverture au monde, il devient évident que ce projet de lui-même dans certaines activités tendant à le construire s'impose avec autant de nécessité pour sa vie intérieure et sociale que le boire et le manger pour sa vie organique.

> *La vie de la personne, dit Mounier, n'est pas une séparation, une évasion, une aliénation, elle est présence et engagement. La personne n'est pas une retraite intérieure, un domaine circonscrit, auquel viendrait s'accoter du dehors mon activité. Elle est présence agissante dans le volume total de l'homme; toute son activité y est intéressée. (51)*

Il découle de ceci que l'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où il se taille une place au soleil, occupe un rang bien à lui dans une structure sociale définie et exerce des activités autonomes et reconnues comme telles. Traditionnellement, le projet de l'homme dans le monde s'est fait par le travail. Aujourd'hui, la notion du travail s'est modifiée et, chez beaucoup de personnes, appauvrie. Le loisir peut constituer un instrument susceptible de fournir à l'homme des valeurs délaissées par le travail, à savoir la créativité, la volonté de puissance et la réalisation de soi.

> *Il est significatif, selon le docteur Jay B. Nash, que l'homme s'écarte de sa voie propre pour rechercher l'aventure; il la recherche tout d'abord dans son travail et, lorsque ce dernier ne lui donne pas entière satisfaction, il s'adresse à son loisir pour l'obtenir. (52)*

---

(51) E. Mounier, "Manifeste au service du personnalisme", in Oeuvres, Tome I, Paris, Ed. Seuil, 1969, p. 526.

(52) Jay B. Nash, Philosophy of Recreation and Leisure, Dubuque, Iowa, USA., WM. C. Brow Co. Inc., 1969, p. 69.

"It is significant that man goes out of his way to seek adventurous drama; he seeks it in his work and, when his work does not give him complete satisfaction, he seeks it in his recreation."

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tout homme bien né tend à laisser derrière lui une oeuvre personnelle signée de son sceau. Le loisir offre tellement de possibilités de créer et tellement de formes d'expression que l'individu, s'il ne trouve pas ce qui lui convient dans ce qui existe déjà, peut toujours inventer son loisir au gré de sa spontanéité et de sa liberté. Il y a aujourd'hui un nombre considérable d'individus qui, ayant trouvé dans une formule de loisir un lieu d'épanouissement valable pour leur personnalité, ont abandonné ce qu'ils avaient comme travail, sont devenus des professionnels d'une forme spécialisée de loisir et y gagnent leur vie.(1) Il se produit à ce moment un phénomène d'osmose entre travail et loisir dans un acte qui ne réalise pas de nouveaux biens à caractère utilitaire, au sens d'une production, mais qui peut avoir des implications économiques énormes par le service que ces gens rendent à autrui. Il s'agit en ce cas d'un acte qui semble un loisir par sa facture et son contenu, mais qui devient travail parce qu'il est finalisé économiquement pour ceux qui le posent. Les créateurs d'oeuvres d'art, les techniciens qui enseignent une discipline de loisir au public, les artistes qui produisent des spectacles et bien d'autres encore sont dans cet état. Leur activité est créatrice pour eux, mais récréative ou re-créatrice pour autrui. Ceux qui ressentent en eux-mêmes des affinités pour ces disciplines sans pouvoir y exceller peuvent en retirer une culture contemplative. Etant donné les moyens considérables de communication qui véhiculent ces oeuvres et les mettent à sa portée, l'individu cherchant à s'affirmer peut non seulement développer ses activités propres en loisir, mais encore adhérer aux valeurs que d'autres ont développées et puiser à toutes la gamme des intérêts humainement possibles.

L'individu, étant lui-même à l'image du loisir, c'est-à-dire polymorphe et polyvalent, va naturellement s'intéresser à plusieurs formes de loisir, chacune exprimant une facette particulière et un champ d'intérêt précis de son moi. Le loisir s'offre ainsi à l'individu sous deux aspects: celui d'un 'faire' autonome et créateur ou celui d'une accession contemplative au 'faire' d'autrui lui permettant une participation contemplative, psychologique et culturelle aux activités qu'il n'a pas le temps ou le talent de poursuivre par lui-même. Par le loisir, l'homme a de moins en moins d'excuses de ne pas pouvoir développer tous les aspects de son moi.

1-(Note) La majorité des membres de la première génération des professionnels en loisir (instructeurs, animateurs, etc...) sont parvenus à leur carrière par une démarche de ce genre.

Nous avons vu précédemment que l'homme a besoin de s'identifier non seulement en regard de lui-même, mais aussi face à autrui. Cependant une reconnaissance d'identité n'est pas nécessairement une affirmation qualitative du "moi."

> *A chaque instant, la personne doit entrer en compétition avec d'autres, les dépasser, et parfois les vaincre; le plus souvent, ce qui est acquis par elle l'est au détriment d'autres valeurs. Dans cette lutte à tout instant pèse la perspective de l'échec. (53)*

Chaque individu éprouve un besoin réel de reconnaissance sociale de sa valeur et de ses mérites et doit de ce fait surmonter certains obstacles qui jalonnent sa route. D'autre part, ces obstacles ne peuvent dépasser les capacités réelles d'un sujet sous peine de l'écraser.

> *L'élément d'affrontement et de compétition, dit M. Georges Hourdin, est toujours recherché. Il constitue un des éléments essentiels du jeu. Il faut se vaincre et accepter de franchir certaines limites, puis se dépasser, affronter sa crainte, ses habitudes, les lois sociales ou sa timidité naturelle pour trouver l'ivresse et le vertige que procurent certains sports comme certains excès. Oui, dans l'affrontement que comporte toujours la pratique du jeu dans le loisir, c'est le vertige, l'identification, la transformation de son propre moi en une autre personnalité que le bénéficiaire du temps libre poursuit, mais la compétition est à la base et les jeux de hasard eux-mêmes le supposent. (54)*

La reconnaissance de valeur qu'autrui me donne ou ne me donne pas au terme d'une compétition a une résonance certaine dans l'évaluation que je me fais de moi-même. Le loisir compétitif présente des caractères de hasard, de risque, d'imprévu et de stratégie, en plus de règles inhérentes à l'activité et d'obstacles souvent considérables. L'affirmation du

---

(53) J. Laloup, Le temps du loisir, p. 73.

(54) G. Hourdin, Une civilisation des loisirs, Paris, Calmann-Lévy, 1961, p. 154.

moi n'est réalisée que dans la mesure où je fais bonne figure à l'intérieur de toutes ces difficultés. Autrui se forme de moi un jugement à ma tenue dans l'obstacle et si le succès vient couronner mes efforts, son appréciation n'en est que meilleure. Un aspect plus compromettant, cependant, de ce jugement d'autrui à mon endroit est qu'il ne porte pas toujours et uniquement sur l'activité poursuivie, mais peut s'étendre sur l'ensemble de ma personnalité à partir de cette activité.

Je dois accepter que mon acte me révèle, partiellement ou totalement, et consentir à ce qu'autrui me juge. Je prends même le risque qu'il me juge mal. Il y a dans ce sens à l'intérieur du loisir social et compétitif une sorte de minute de vérité de moi-même face à mon environnement humain. J'offre mon être au regard d'autrui en pleine authenticité ou je le camoufle sous un paraître qu'autrui risque de percevoir comme faux. Il peut ne pas accepter mon être, même si je le présente honnêtement. Cela est délicat, car, la forme d'affirmation de moi que j'offre à autrui dans le loisir peut conditionner ma situation sociale bien au-delà du loisir.

Certains individus ne parviennent pas à s'affirmer pour ce qu'il sont et se conforment à la moyenne du milieu; ceci revient à une négation de soi et à une forme d'aliénation comme nous l'avons vue précédemment. D'autres utilisent le loisir comme masque de leur vide intérieur ou comme instrument de promotion sociale. Ils ont des activités de loisir excellentes en soi, mais qui ne leur rapportent que l'effet que leurs actes ont sur leur entourage. C'est ce que l'on peut appeler le "loisir - paraître" à l'état pur. Le loisir a déjà développé ses propres formes de snobisme: celles des *"obsédés du standing" (55)*, selon une expression devenue classique. On pourrait dire de ces gens que leurs activités ne constituent pas un plein loisir, car leur motivation est assez étrangère à l'acte. Le même cas se produit des individus qui pratiquent des loisirs à caractère social pour les rencontres et les avantages qu'ils peuvent en retirer; dans ce cas, l'affirmation de soi n'est pas reliée à la pratique de l'activité de loisir, mais à des intentions et à des intérêts extérieurs que le contexte de l'acte permet de poursuivre. Ces motivations, qui sont établies subjectivement, sont

---

(55) Note: L'expression les obsédés du standing est le titre français donné au volume de Vance Packard The Status Seekers ,publié à New-York par Pocket Books Inc.

plus ou moins perçues par autrui, et il y a même des cas où de telles attitudes sont devenues des "règles du jeu" socialement admises.

Tout ceci montre que le loisir peut être le véhicule de presque toutes les valeurs auxquelles un homme peut aspirer. Il lui suffit, pour ne pas être faussé dans son sens même, de se restreindre à poursuivre exclusivement des finalités intégrées à la pratique de l'activité qui le manifeste, comme nous l'avons vu antérieurement. Il se réalise à son meilleur lorsque la satisfaction qu'il procure est centrée sur le fait même de l'exercer. C'est là un usage normal du loisir. Il devient par contre dévié de son sens lorsque la motivation de l'individu est complètement dissociée du contenu et de la pratique de son acte. Il ne représente à ce moment qu'un expédient utilisé pour combler les lacunes ou répondre aux frustrations dont souffre l'individu. La conscience de celui-ci, même en état de lucidité, n'hésite pas à juger l'acte désirable, s'il lui apparaît apte à procurer l'effet parallèle désiré. Ceci fait voir que l'attribution d'une valeur à un acte de loisir ne se fait que par l'interférence d'une volonté spécifique à son endroit de la part de l'individu qui le vit, que cette valeur soit ou non en conformité avec le contenu objectivable de l'activité. Et ce faisant, l'individu s'affirme, peut-être mal, mais s'affirme quand même dans le sens où le contenu de son activité est le résultat d'un jugement qui lui est propre.

Si l'on considère que le loisir peut procurer un supplément de valorisation à un individu déjà équilibré et mûr, qu'advient-il lorsqu'il est vécu par un homme taré ou déséquilibré? Il est alors demandé au loisir de produire à l'intérieur de cet individu des valeurs ou des voies de réalisation qui sont plutôt du domaine des situations fondamentales de l'existence telles que la santé ou l'hygiène mentales. Face à de graves lacunes dans une personnalité, le loisir peut exercer une action compensatoire, mais il semble que cette action soit assez limitée.

Il se poursuit actuellement dans plusieurs universités américaines des expériences que nous pourrions dénommer en français du terme de "récréo-thérapie" ou de "ludo-thérapie". Il est à remarquer à leur sujet que l'effet thérapeutique n'y est pas obtenu par la simple connaissance et la pratique de l'acte lui-même, mais par l'association à une activité de loisir de techniques spécialisées issues de sciences thérapeutiques sans lien

direct avec le loisir comme tel. Il est par conséquent faux de définir le loisir par une finalité qui est étrangère à sa nature propre et tout à fait accidentelle à sa pratique. Ceux qui ont vu dans le loisir un remède-miracle à tout les maux individuels ou un cataplasme à toutes les plaies sociales ont dû déchanter.

Dans l'ordre thérapeutique, le loisir ne peut donner qu'une certaine compensation; et encore, ce n'est souvent pas par la pratique de l'activité de loisir elle-même qu'un effet compensateur est obtenu, mais par les circonstances qui l'entourent ou par le contact avec certaines personnes que l'activité occasionne. Dire que le loisir a une valeur supplétive doit se comprendre dans le sens d'un complément de richesse dans l'existence d'un individu. L'idée même d'un complément pré-suppose une base, un appui sur lequel le loisir peut ajouter. Penser que le loisir peut constituer une suppléance à toutes les situations de la vie qui n'ont pas donné leur proportion normale de valorisation serait de l'illusion. En ce sens, le loisir peut ajouter à l'éducation physique, esthétique ou morale d'un individu, à condition qu'une préparation existe. Si tout est à faire ou que les problèmes de l'individu sont trop graves, le loisir est impuissant. Et bien souvent, il ne va qu'accentuer les lacunes, *"exacerber les besoins"(56)*, ou prolonger les formes d'aliénation existantes. L'action compensatrice de loisir, lorsqu'elle est possible, va habituellement procéder par une dynamique des contraires, lesquels vont souvent se présenter mutuellement comme des éléments de solution selon les circonstances et les motivations.

Prenons le cas d'un individu qui souffre de tension nerveuse à cause de la trépidance, du bruit et de la foule dans son travail ou à cause de l'entassement de la vie urbaine et qui s'adonne à un loisir proche de la nature, calme et solitaire. Il obtient ainsi une compensation réelle qui rétablit ou re-crée un équilibre en lui. Mais s'il prolonge sa fatigue nerveuse par un loisir social et bruyant, son état ne peut qu'empirer. Il faut qu'il possède assez de jugement et d'autonomie pour opérer le choix de l'acte de loisir qui convient à son état. Le loisir est en ce cas un instrument, un moyen de réduction ou de prolongement de la tension de l'individu. Son contenu est

---

(56) J. Laloup, Le temps du loisir, p. 72.

neutre, ou plutôt bon en soi. Il détruit ou construit selon l'usage que l'individu en fait. Lorsqu'un loisir devient nocif, il se trouve toujours une erreur de jugement dans son utilisation. Il est par contre évident que chaque forme de loisir a un contenu qui prête à des valorisations différentes. Mais c'est justement là que l'individu doit exercer sa faculté de discernement et sa volonté libre s'il veut s'affirmer et se re-créer.

Il existe une certaine adéquation entre la pluralité des besoins humains et la pluralité de valeurs que contient le loisir. Ainsi un individu cherchera à *"faire de ses mains" (1)* pour utiliser la créativité non requise par son travail; un autre trouvera dans le loisir l'occasion de faire usage de son "leadership" inemployé dans sa famille; un autre se cherchera des amitiés, un cercle social ou culturel, ou essayera d'élargir son cadre spatial d'existence. Toutes les motivations sont possibles. Elles se greffent tout autant au contexte qu'au contenu de l'acte. Il est souhaitable que la valeur anticipée soit la plus conforme possible avec le sens et la portée de la forme de loisir utilisée. Cependant, il n'y a pas lieu de condamner les valeurs marginales au contenu intrinsèque de l'acte de loisir si leur effet compensatoire va dans le sens d'une affirmation et d'une re-création de la personne.

Aussi faut-il éviter une attitude rigoriste qui ferait envisager la compensation comme une prostitution de l'idée de loisir, comme si l'homme était capable d'actes purs. Comme le dit Mounier: *"Nous ne nous engageons jamais que dans des combats discutables sur des causes imparfaites." (57)* La réalisation de soi vue comme terme de l'existence est un but qui ne s'atteint qu'à coup d'actes partiels, de reprises et de répétitions. Il faut élargir ce que donne une situation telle que le loisir dans la perspective intégrale de la personne pour voir quel est son apport, mais aussi quels sont ses moyens et ses limites.

3.- La spontanéité retrouvée.

Un autre effet majeur du loisir sur l'individu réside dans une récupération de sa spontanéité. Par le simple fait que le loisir demande

---

(57) E. Mounier, Le personnalisme, p. 111.

1- (Note) L'expression "faire de ses mains" est typique du monde du loisir. Elle manifeste le besoin d'une expression de soi par le biais d'une activité manuelle comme dans les cas très répandus du bricolage et des "hobbies", par exemple.

d'être laissé à son initiative personnelle, il s'ensuit une libération vitale qui le dégage de l'objectivité et de la rationalité pourtant si nécessaires à certaines autres situations de l'existence. On peut imaginer l'homme moderne comme un robot qui serait conditionné dans la majeure partie de sa vie, mais à qui on permettrait à certains moments de mettre sa programmation de côté et d'agir selon tous les caprices de sa fantaisie, de ses intuitions, de ses élans ou de ses instincts. Ce serait la revanche du vivant intégral contre les phénomènes de réduction objectivante dont il est victime.

La spontanéité dans l'homme couvre la région non mécanisable de son être. Cette région se reconnaît dans l'homme lorsqu'il est amené à retrouver dans ses actes un certain émerveillement ou un étonnement en regard d'un intérêt qui éveille en lui une joie, un plaisir ou un rire. Bergson voit dans les phénomènes heureux qui provoquent chez nous le rire une analogie aux joies de l'enfance. (58) On pourrait étendre cette analogie au loisir en général, car l'individu qui choisit une activité en plein état de liberté et de relative gratuité ne vise pas autre chose qu'un état de satisfaction au sein même de son acte, un état qui diversifie agréablement son horizon vital tout comme l'enfant par le jeu élargit joyeusement sa perception du monde. Si l'homme se reconnaît comme tel par sa capacité d'émerger du déterminisme sous plusieurs de ses formes, le loisir constitue dans son existence un ensemble de possibilités d'actes non imposés qui touche une partie de la spontanéité vitale dont il est capable. En s'émancipant du nécessaire, de l'obligation et du fonctionnel, l'individu exprime déjà la souplesse et la variété de sa fantaisie, sa disponibilité en face de l'insolite et de l'inédit. Il sent par un recul bénéfique les possibilités de vie qui s'offrent à lui sans contrainte. Et il peut poser en toute liberté des actes générateurs de plaisir, de satisfaction et de joie.

Il sent qu'il est doté d'une polyvalence du geste, de la parole ou de l'idée qu'il peut laisser vagabonder dans l'évasion ou autodéterminer dans un acte neuf et autonome. Il sent en lui quelque chose de fluide et d'imprécis qui lui permet de jouer sur de l'imprévu, de l'imaginaire ou du hasard. Prendre du loisir veut dire: décentrer l'esprit des objectifs et des actes essentiels à la survivance humaine. Et le loisir

---

(58) Henri Bergson, Le rire, Paris, P.U.F., 1940, p. 51-52.

prend une grande importance dans la vie de l'individu dans la mesure où son équilibre physique et psychique a besoin pour se maintenir de se déconcentrer occasionnellement ou régulièrement. Agir spontanément veut dire à ce moment pour lui suivre l'impulsion de son mouvement vital naturel, ré-intégrer sa raison dans un cadre de subjectivité et d'émotivité, en un mot, redevenir capable d'un acte "praxique", autonome et global. Cet acte doit être perçu comme relatif à un choix de la part de celui qui décide de le vivre. M. Jean Fourastié émet cette idée très juste que "... *le loisir est par nature individualiste..., chacun cherche dans les loisirs ce qui lui plaît, et en particulier un antidote aux contraintes sociales." (59)*

Le loisir rend la spontanéité à l'homme en le dissociant des rythmes artificiels et obligatoires qui encadrent la majeure partie de ses autres activités. Il donne l'occasion de vivre une situation en conformité avec le mouvement vital de l'individu.

> *On peut se demander, dit Dumazédier, si la chasse aux temps morts et aux rythmes spontanés dans la production industrielle d'aujourd'hui n'a pas entraîné dans le loisir une valorisation des activités aux rythmes naturels où le temps flottant de type traditionnel reprend tout ses droits. (60)*

L'expression populaire "se la couler douce" exprime que, dans le loisir, le contexte et le rythme de l'acte comptent tout autant que son contenu. La faveur qu'ont les activités de loisir rapprochant l'homme et la nature dénote que, pour beaucoup, cette fuite de la trépidance de la vie est essentielle. De larges secteurs de nos populations, d'ailleurs, n'ont que des loisirs de cet ordre. L'idée de spontanéité dans le loisir reste greffée au besoin d'activités gratuites dans le sens où un individu, ayant rempli toutes ses fonctions imposées, n'a habituellement pas exploré toutes ses richesses vitales et tient à utiliser ses excédents d'énergie dans des activités agréables qui n'ont pas de conséquences fâcheuses et qui

---

(59) J. Fourastié, Le grand espoir du XXe siècle, p. 353.

(60) J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir?, p. 83.

n'ont pour guide que sa libre fantaisie. Le loisir apparaît comme un plus-être de vitalité spontanée qui enrichit dans la joie.

L'usage de l'acte non imposé est également essentiel à la créativité. Pour autant que l'on considère l'individu comme dépositaire en propre d'un certain coefficient d'originalité, il est difficile de concevoir comment la pratique exclusive d'actes obligatoires pourrait l'épanouir dans ce qui le particularise. Cela est d'autant plus évident que, par sa subjectivité, chaque homme possède une dimension imprévisible aux yeux d'autrui. Lui-même ne peut pas toujours élucider ses élans, ses sentiments ou ses impressions. S'il attend toujours l'éclairage de sa raison analytique pour agir, il risque de passer outre aux situations de l'existence que l'on ne peut percevoir que par intuition globale de l'être. Sous cet angle, il est bon pour l'individu face au loisir d'être réceptif aux impulsions de sa spontanéité s'il veut parvenir à inventorier ce qu'il a d'original en lui. Ce même principe s'applique à ses relations à autrui dans le loisir. L'individu se sent facilement inséré sous pression dans un milieu social où les relations sont objectives et anonymes.

> *De là naît sans doute, dit Dumazédier, ce besoin d'avoir des relations plus humaines, de participer à des sociétés plus fraternelles, où la valeur suprême n'est pas le rendement matériel mesuré, mais l'échange spontané. (61)*

Le loisir permet de passer d'une socialisation imposée et organisée à une socialisation libre et spontanée, de passer d'une juxtaposition d'individualités à une intégration voulue de personnes.

Autrui, lorsque sa présence est consentie par un individu, prend un aspect positif d'amitié ou d'amour, qui contraste avec les relations d'indifférence ou de haine qui existent lorsque sa présence est imposée. Le loisir opère sa propre sélection des participants à une même activité qui se reconnaissent à des similarités de goûts, d'aptitudes et d'intérêts, et qui sont situés pour développer des relations intersubjectives autour d'intentions parallèles. Que l'activité comporte de l'émulation n'enlève rien à l'adhésion de l'individu si l'agressivité manifestée

---

(61 J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir? p. 83.

demeure relative à l'acte et ne se retourne pas sur les co-participants en tant que personnes. En ce sens, beaucoup de formes de loisirs contiennent une sorte d'agressivité bienveillante qui stimule l'individu.

Sous un autre aspect, le loisir provoque spontanément l'homme à une recherche d'esthétique au sens kierkégaardien du terme: la recherche du plaisir dans un représentation de la beauté à travers des situations perpétuellement reprises et immédiatisées.

> *L'esthéticien conserve le souvenir des situations et des atmosphères... Il s'attache avec passion à la découverte des climats grisants, des ambiances voluptueuses... Aussi vit-il, cherche-t-il le plaisir de l'instant. (62)*

Cette concomitance du principe de plaisir et de la beauté dans le loisir donne une valeur considérable à certains moments particuliers de l'existence. Sous diverses influences, l'art s'était dissocié de la vie quotidienne, de telle sorte que l'idée même d'esthétique s'était repliée sur certaines formes d'art subtiles et raffinées qui n'avaient souvent plus rien d'expressif pour le commun des mortels. D'autre part, la civilisation technologique, en établissant le primat du fonctionnalisme, a créé un fossé considérable entre les vues esthétiques traditionnelles et les conditions de vie nouvelles. La redécouverte d'un besoin spontané de la présence du beau dans l'existence s'est opérée sous au moins deux aspects essentiels. Premièrement, au début de la civilisation industrielle, l'esthétique a été négativement perçue comme absente du travail et des lieux de la vie quotidienne. Sous cet angle, l'apparition de loisirs à incidence esthétique répondait à un besoin de compensation.

> *L'insertion quotidienne dans la brutalité des machines et des instruments engendre le besoin d'esthétique, d'art qui, manifestement, présentent une certaine forme*

---

(62) M. Grimault, Kierkegaard et l'érotisme: Le stade esthétique, Paris, Union Gén. D'Editions, 1966, Coll, 10/18 Nos 303-304, p. 12.

> *"féminine", plus gracieuse, plus désintéressée et plus apaisante pour le désir de communion: la technique s'insère davantage dans un monde masculin où tout est moyen par rapport à une fin. (63)*

Mais l'homme est ainsi fait que, même une fois la compensation satisfaite, il conserve à titre plus gratuit ce qui a été pour lui facteur de joie et d'équilibre. Le goût du beau a toujours une certaine dimension d'érotisme dans l'intentionnalité du créateur ou du consommateur. Il est lié à cet instinct de vie,dont parle Freud, qui ne se réalise qu'en poursuivant des oeuvres aptes à le consolider et à l'affirmer de plus en plus. Ainsi en est-il du loisir en général: né sous la pression des besoins, il conserve sa valeur une fois qu'il en est dégagé et l'homme n'en devient que plus libre et spontané à son endroit.

Mais, dans un deuxième temps, la civilisation technologique, qui, à l'origine, semblait exclusivement axée sur le fonctionnalisme, a été obligée, pour s'humaniser, d'introduire de l'esthétique dans ses processus, comme le notait déjà Mounier en 1947, c'est-à-dire au tout début de l'automatisation:

> *La machine a restauré la beauté fonctionnelle, celle du temple grec et de l'ogive, où se réunissent l'utilité, l'organicité et la perfection de la forme: par ce chemin, elle a détourné l'art de la dispersion du réalisme et de l'ornement, des impasses du bon et du mauvais goût, pour le ramener à cette recherche de l'unité intérieure où tout grand art se forme. (64)*

Cette ré-introduction de l'esthétique dans le travail humain a réformé le goût et engendré le besoin du beau chez le contemporain; en ce sens, l'art s'est pour ainsi dire ré-incarné dans l'existence de l'individu. Mais la beauté retrouvée n'a plus été le lot d'esthètes isolés; les arts ne sont plus les chasses gardées exclusives des initiés et des élites. Le loisir a contribué avec la technologie à populariser et à démocratiser l'esthétique. Et surtout, le beau a été replacé dans un contexte de praxis.

---

(63) J. Laloup, Le temps du loisir, p. 71.
(64) E. Mounier, La petite peur du XXe siècle, Paris, Seuil, 1959, p. 63-64.

Le loisir agit parallèlement à la technologie lorsqu'il s'agit de résorber les divorces créés par la société industrielle à ses débuts: redonner à l'individu le pouvoir de penser et de faire, et ce, en toute liberté.

> *La société industrielle, dit Camus, n'ouvrira les chemins d'une civilisation qu'en redonnant au travailleur la dignité du créateur, c'est-à-dire en appliquant son intérêt et sa réflexion autant au travail lui-même qu'à son produit. La civilisation désormais nécessaire ne pourra pas séparer, dans les classes comme l'individu, le travailleur et le créateur; pas plus que la création artistique ne songe à séparer la forme et le fond, l'esprit et l'histoire. (65)*

Si la situation de l'homme au travail ne permet pas encore la réalisation de cet objectif à cause du degré d'évolution de la technologie, le loisir offre par contre à l'individu autant de possibilités de créer qu'il peut en désirer, à condition d'être capable de faire usage de sa volonté et de sa liberté. La recherche du beau dans le loisir en général est cependant plus diffuse et moins palpable que dans la pratique des arts en particulier. Elle peut se limiter à la contemplation de la nature ou à l'embellissement de son lieu d'existence. Dans le loisir, la production d'oeuvres belles réalisées par l'individu de ses propres mains permet un engagement authentique de ses dons et de ses goûts d'une façon spontanée, sans arrière-pensée ni intérêt. Et il a la jouissance de l'esthétique dont il s'entoure. Cette fusion du beau et d'un principe de plaisir fonctionnel donne au loisir un aspect original et pratiquement inédit à l'échelle des grandes collectivités dans toute l'histoire de l'humanité.

La spontanéité dans le loisir se réalise également par le climat de fraternité qu'il tend à développer entre les individus. Si au travail et dans les sociétés auxquelles il adhère, l'homme ressent encore la pression des hiérarchies, le pouvoir autoritaire, l'administration dominatrice et les impératifs de l'argent, il s'empresse dans le loisir d'opérer le meurtre du père. Il abolit les contraintes abusives et tend à se comporter à l'endroit d'autrui comme à l'endroit d'un égal. Ceci n'est

(65) A. Camus, L'homme révolté, Paris, Gallimard, 1951, Coll. Idées, No 36, p. 327.

évidemment possible uniquement que si un clivage économique se produit à la base, rendant la consommation accessible à tous. En soi, le loisir tend à résorber ce qui peut rester des classes sociales, de leurs privilèges ou de leurs aliénations.

Sous l'angle de l'affirmation de soi et du jeu de la spontanéité, le loisir place l'individu dans l'obligation de faire usage de ce qui le particularise. S'il lui faut une certaine base de libération pour accéder au loisir, ce dernier, bien utilisé, libère les ressources de sa spontanéité et le pose dans la réalité de son "moi", en toute autonomie et en pleine fraîcheur. Car il n'est rien de plus révélateur de la qualité d'une personne que le choix de ses plaisirs, sa capacité et sa liberté d'adhérer aux valeurs que propose une activité. Lorsque ces trois éléments sont regroupés simultanément dans une même situation pleinement auto-déterminée, il est indéniable que l'individu qui la vit s'affirme à ses yeux et au regard d'autrui.

III.- LA SPATIO - TEMPORALITE DU LOISIR.

Le loisir produit un effet de brisure sur le cadre spatial et temporel à l'intérieur duquel s'écoule la majeure partie de l'existence humaine. Ceci provient du fait que le temps et l'espace ont eux-mêmes été victimes de la rationalisation et de l'objectivation opérées sur l'homme contemporain par la société industrielle avancée qui, nous le répétons, a fait naître le loisir que nous connaissons.

Pour s'assurer d'une productivité maximale, le travail moderne a dû être morcelé et découpé de façon à se réaliser quantitativement avec le minimum de temps et un espace utilisé de la façon la plus fonctionnelle possible. Les sociétés et les villes ont dû harnacher le temps et l'espace pour "cohérer" les échanges, les relations et les services entre les hommes. Les communications et les informations des "mass-media" sont programmées, sauf en des cas exceptionnels, selon des cycles temporels réguliers. La circulation de l'individu dans son lieu d'existence ou dans les espaces naturels en général est conditionnée par une foule de réglementations qui enserrent son cadre de vie. Il n'y a pas lieu ici de faire le procès des

conditions de vie contemporaines, mais de percevoir comment s'inscrit l'action d'une situation telle que le loisir à l'intérieur du cadre spatio-temporel de l'existence humaine. L'individu vivant dans une société qui permet le loisir affronte tout d'abord le temps comme une tension. Celle-ci réside dans le fait qu'il doit se contraindre à vivre un temps géométriquement mesuré quels que soient ses états émotifs. Le temps est moins perçu comme une durée, un écoulement de l'existence que comme un horaire qui a ses exigences et ses échéances.

> *Dans la société actuelle, dit Laloup, l'être humain réfractaire au temps, est aussi incapable de vivre en communauté que l'hérétique au moyen âge; le moindre retard dans le lever, dans les déplacements, dans les rendez-vous, au travail entraîne de véritables sanctions. (66)*

L'individu ne peut avoir un rythme vital autonome et, en maintes circonstances, il doit subir les contraintes du milieu. *"Il lui faut, continue Laloup, travailler en tel lieu, dans telle ambiance, avec telles personnes, à tel rythme et en vue de telle efficacité". (67)* Sa profession et ses activités obligatoires tendent à l'enclore dans un système de vie trépidante qui ne lui permet pas d'oublier le temps qui fuit.

En second lieu, le temps est fortement utilisé comme facteur économique. A ce titre, il devient rapidement frustrant, car il entraîne la production à éliminer de la vie du travailleur tout moment de détente et de relâchement nerveux. L'industrie tente de bannir de la vie de l'ouvrier tout instant vide et toute distraction. Il s'ensuit une concentration psychique dotant les travailleurs d'une tension telle que le loisir lui-même peut devenir impuissant à la résorber, comme l'a souligné M. Friedman:

> *Leur temps hors travail est menacé par une fatigue souvent plus psychique que physique qui pèse, jusqu'à la briser, sur leur capacité de se divertir et même de se réparer. (68)*

---

(66) J, Laloup, Le temps du loisir, p. 68.

(67) J. Laloup, Le temps du loisir, p. 68-69.

(68) G. Friedman, Le travail en miettes, p. 200.

Face à un minutage et à un réglage coercitifs de la production, il n'est pas étonnant que le dégagement de la contrainte du temps se fasse par des moyens surtout centrés sur l'évasion et la compensation qui peuvent tout autant dégénérer en prolongement des tensions que rétablir un équilibre perdu. Il n'en demeure pas moins que le loisir apparaît souvent aux gens victimes de cette tension comme la meilleure porte de sortie de ce marasme.

> *Contre ce temps de travail trop rigoureusement compté, dit Georges Hourdin, contre la rationalisation des journées et leur découpage monotone, se développe la grande revendication du loisir, c'est-à-dire du temps libre, du temps socialement découpé, du temps à soi dont on ne rend compte à personne, et qu'on gaspille, si l'on veut à sa fantaisie. (69)*

Mais le temps humain a ceci de particulier qu'il est linéaire, irréversible. La durée ne se perçoit que comme la succession d'états présents, vivant l'instant, se dissolvant dans le passé ou se pro-jetant en regard du futur. Le temps est toujours une limitation de la liberté, car il ne permet de vivre que la situation présente appuyée sur la nostalgie de ce qui aurait pu être. En ce sens, décider de vivre son présent à travers tel acte est la décision d'un sujet responsable qui centre son "moi" sur telle situation donnée à l'exclusion d'autres possibilités qui deviennent irrémédiablement perdues, du moins pour l'instant. *"La temporalité, dit Sartre, est une force dissolvante, mais au sein d'un acte unificateur." (70)*

Malheureusement, l'homme, dans sa vie en général, n'a pas toujours l'occasion d'auto-déterminer son présent. Une fois prises les grandes décisions concernant sa profession, sa famille, sa religion, et son orientation personnelle, il s'enracine facilement dans l'automatisme vital, l'habitude et la répétition. Il développe ses valeurs et une bonne conscience qui endort la conscience elle-même et il ne sent plus l'écoulement de l'existence.

> *Rien de plus naturel, aujourd'hui, dit Camus, que de voir des gens travailler du matin au soir et choisir ensuite de perdre aux cartes, au café, en bavardage le temps qu'il leur reste pour vivre. (71)*

Rien n'est plus facile pour l'individu que de laisser ses propres déterminismes et ceux du milieu prendre en charge l'emploi de son

(69) G. Hourdin, Une civilisation des loisirs, p. 52.
(70) J.-P. Sartre, L'Etre et le néant, p. 181.
(71) A. Camus, La peste, Paris, Gallimard, 1947, p. 6.

temps d'existence. Il n'a pas ainsi à souffrir du vide de son être, de son incapacité à faire usage de sa liberté, ni à prendre des responsabilités nouvelles. Face au loisir en particulier, il peut faire de son temps un usage qui l'affirme ou le néantise. Personne ne lui contestera même le droit de le perdre si tel est son bon plaisir. En loisir, le temps est un élément pré-requis qui a la valeur de l'usage ou de l'affectation que l'individu veut bien lui donner. Il s'y trouve de multiples façons de l'affecter tout en n'y existant aucun modèle-type universellement applicable de l'utiliser, parce que chacune de ces façons est mise en corrélation avec des manifestations de liberté et de plaisir de source individuelle et subjective.

Sous cet aspect, le loisir est la "possibilité" d'actes libres à dimension hédonistique réalisés à l'intérieur d'une région temporelle connue sous le vocable de "temps libre". Une fausse représentation de l'idée de loisir a longtemps persisté dans la mentalité populaire qui l'identifiait par le "temps libre". Dire qu'il s'agit d'une fausse représentation peut cependant paraître exagéré dans une perspective historique. Il est normal de caractériser une situation humaine nouvelle par ses aspects les plus apparents et il est indéniable, qu'à ses débuts, le loisir a dû paraître plutôt comme une libération de temps que comme une possibilité d'activités d'un ordre vital autre. Il serait plus précis de dire que la première perception du loisir a été celle d'un "vacuum" d'activités imposées ou obligatoires à certains moments de l'existence. Mais la marge naissante de temps libre n'en restait pas moins empreinte de fatigues et de frustrations tellement considérables qu'il fallait atténuer sinon résoudre ces problèmes avant de songer à de nouvelles activités.

Il était à la fois normal et curieux que l'on demande au loisir de travailler à résorber ces problèmes: normal, parce que la libération de temps créait de la disponibilité et, curieux, parce que l'on demandait à un "vacuum" de "faire le plein". Alors, le temps libre n'était qu'un contenant sans contenu. En fait, on ne savait quoi y mettre: il fallait inventer. Et, là comme dans toutes les situations neuves et urgentes, on a couru au plus pressant: on y a mis du repos, de la détente, du divertissement, de l'évasion et de la compensation. Nous voyons ainsi historiquement apparaître et se dérouler les formes premières du loisir. Il serait faux de croire que cette histoire soit achevée, vu qu'elle n'est pas simultanément vécue par tous les individus ni par toutes les collectivités. Le loisir évolue par le fait que les problèmes humains existant à ses origines reçoivent des éléments de solution n'ayant

qu'occasionnellement ou indirectemenr rapport avec lui. L'actualisation de formes de loisir plus évoluées reste tributaire du coefficient d'éducation et de culture des individus et des masses, de même que de leurs conditions de vie économiques.

Les données historiques du problème, par contre, sont aujourd'hui suffisamment élucidées pour que l'on ne risque plus de confondre loisir et temps libre. Ce dernier a beaucoup plus d'extension que le loisir et peut contenir des actes qui n'ont aucun ou que peu de liens avec lui. Le loisir n'occupe en fait que la partie du temps libre qui est volontairement libérée pour être consacrée à des activités nouvelles ayant les caractères pré-cités. L'individu se trouve placé dans la situation paradoxale suivante: à savoir que pour avoir du loisir, au sens plein du terme, il doit se libérer non seulement de son travail et des obligations, mais encore de son temps libre. Le loisir correspond à l'attribution de cette zone libérée à des activités positivement choisies par l'individu selon ses besoins, ses talents et ses goûts du moment. Il en découle un resserrement historique et une précision plus grande de la notion et de la réalité du loisir qui devient de plus en plus axé sur un individu à épanouir jusqu'aux limites de son être plutôt qu'un cataplasme à frustrations.

Pour apprendre à jouir et à profiter au maximum de son loisir, l'homme doit apprendre à faire un usage judicieux de son temps libéré, taillé à même le temps libre. Ce temps nouveau modifie la perception psychologique que l'individu se fait de la temporalité, à savoir un écoulement irréversible de l'existence. On pourrait dire que l'homme du loisir tente un effort pour éterniser l'instant, ou encore, pour figer la durée à l'intérieur d'un acte plaisant, subjectivement choisi, et englobant momentanément tout son être. Le loisir est à l'existence en général ce que l'orgasme est à la sexualité: un moment de plénitude où de nombreuses dimensions de l'être humain se centrent sur un acte auto-suffisant qui tente de s'isoler des conditions habituelles et temporelles de la vie. Il n'est pas besoin d'aller loin dans la psychologie du joueur ou du sportif pour sentir ce que son activité a de rituel et d'a-temporel: concentration de l'attention sur l'acte, suspension de toute autre pré-occupation, "dogmatisation" des règles du jeu, limitation momentanée des valeurs à celles que contient l'acte, et auto-enfermement dans le cadre spatio-temporel où se déroule l'activité.

Une situation analogue se produit à chaque fois qu'un individu se trouve placé dans une position que l'on peut qualifier d'heureuse; il a alors tendance à s'extraire de l'historicité pour mieux savourer l'instant et "faire durer" un état présent. Mais, dit Jean Pucelle: *"La raison a beau lutter..., l'irréversibilité du temps est une donnée irrationnelle qui résiste à l'assimilation."* (72) L'homme se retrouve rapidement placé devant la fugacité de son existence et devant l'impossibilité d'introduire l'éternité dans le temps.

Ses réactions sont diverses: il peut accepter stoïquement la fatalité temporelle ou encore se lancer dans la jouissance frénétique de façon à oublier les échéances historiques inévitables. Il peut "tuer" le temps ou le valoriser au maximum. Toute une gamme de possibilités lui sont offertes. Mais, il ne semble pas que le loisir doive éviter un certain épicurisme compris dans le sens d'une ascèse et d'une culture du plaisir axées sur le développement des ressources inexploitées de la personne. Nous disons "ascèse" parce qu'un loisir épanouissant ne peut se réaliser automatiquement dans l'homme: il y a un acte de volonté, un effort et un affrontement qui semblent assez indispensables à la qualité de l'acte posé librement et du plaisir obtenu.

Le loisir ne donne pas une absolutisation de l'instant, mais l'érotisation d'un moment d'existence qui s'inscrit dans l'histoire et l'évolution d'une personnalité. Absolutiser l'instant serait idéaliste en ce sens que l'individu devrait s'y percevoir comme achevé, ce qui serait pure illusion. Une vue réaliste du loisir le fait plutôt voir comme un moment d'existence particulièrement valorisable, d'autant plus que les actes dits de loisirs peuvent être repris ou répétés dans le temps comme ils peuvent varier à l'infini. Il est par contre évident qu'une répétition uniforme d'un même acte à chacun de ses moments de loisir peut causer en certains cas une sclérose dans sa valorisation possible lorsque son contenu devient un automatisme. L'usage du plaisir n'est stimulé que lorsque la conscience et la lucidité demeurent intégrées aux actes et que ceux-ci peuvent renouveler leur contenu ou varier quant à certains éléments de leur structure.

La temporalité explique également le fait que le loisir se présente avec des caractéristiques variables à différents moments de l'existence. Un même acte de loisir, apparemment identique dans son contenu, peut prendre une valorisation différente selon les périodes de la vie pendant lesquelles

---

(72) Jean Pucelle, Le temps, Paris, P.U.F., 1959, Coll. I.P., No 16, p. 64.

il est vécu. Ce phénomène est relatif à la situation globale présente d'un individu et fait intervenir son tempérament, sa profession, ses sentiments et plusieurs autres facteurs qui ont comme dénominateur commun d'être sujets à évolution, donc pouvant "ipso facto" être affectés par la temporalité.

Le temps, selon le mot d'Einstein, est un "continuum" vécu par un être qui vise sa réalisation par la médiation d'actes successifs et partiels, qui ne durent chacun que de brefs instants, mais qui s'agglomèrent de façon à doter l'individu d'un passé ou plutôt d'une histoire. Cette dernière présente une suite d'actes souvent hétéroclites en apparence, libres ou imposés. Il revient à l'individu, en autant qu'il exerce une certaine maîtrise sur l'usage de son temps, d'inscrire son mouvement vital dans une voie propre à unifier la diversité de ses actes. Le loisir offre une situation particulièrement intéressante parce qu'il pré-suppose une libération de la contrainte du temps et laisse à l'individu la pleine possibilité d'y placer les actes expressifs et créateurs par lesquels il s'affirme.

Ainsi, par la médiation des activités de loisir, l'homme s'est doté d'un instrument pouvant lui permettre d'utiliser toutes les ressources de variations et d'adaptabilité non utilisées qui demeurent en lui, une fois les tâches vitales accomplies. La libération du temps était un pré-requis à l'apparition du loisir. Son insertion dans l'histoire de l'humanité est un phénomène propre à notre siècle qui n'est pas explosif en apparence, mais qui a des implications importantes à long terme parce qu'il touche tous les individus au niveau de leur subjectivité et de leur liberté. Il augmente d'une façon appréciable les possibilités moyennes d'un individu à poser des actes libres et à prendre des décisions tout à fait autonomes au plan de ses goûts et de ses aptitudes, tout ceci étant centré sur un principe de plaisir.

Le loisir ainsi aperçu rend l'homme responsable de l'usage de son temps libéré et du type d'érotisme qu'il introduit dans sa vie. Si, comme le dit Marcuse, "... *L'intemporalité est l'idéal du plaisir...*", *(73)* il est clair que le loisir ne peut procurer qu'un plaisir limité et temporel, mais réel. Vu autrement, il ne serait qu'un leurre pour l'existence de la personne: car ne viser que l'idéal est un mode pernicieux du refus de vivre dans la réalité, une évasion dans un monde éthéré qui sécurise par abstention d'actes autodéterminés. Aux premiers temps du loisir, celui-ci a souvent été perçu comme un rêve auquel on ne parvenait pas à donner de substance. Il est encourageant de constater que son évolution historique s'accompagne d'une floraison

(73) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 200.

de plus en plus riche de son contenu et d'un foisonnement de plus en plus varié de ses formes. Loin de s'exfolier, le loisir se solidifie et se ramifie dans la durée.

Mais le continuum temporel n'est jamais bien vu, dissocié de sa dimension spatiale. Un effet fondamental du loisir est de faire éclater l'espace clos et limité de la majeure partie des situations de la vie quotidienne. Et pourtant, dit M. Jean Fourastié:

> *Notre civilisation est aujourd'hui orientée vers l'accroissement de la quantité de biens de consommation et vers la réduction de la quantité d'espace. (74)*

On serait porté à croire que l'augmentation de la richesse est suffisante pour assurer à l'homme une libération spatiale. Il y a lieu d'approfondir cette vue superficielle et de voir que les conditions mêmes de la production de la richesse ont entraîné un resserrement et une "densification" des rapports humains, une socialisation artificielle pour laquelle l'individu n'était pas prêt, même si les possibilités technologiques étaient créées. Et l'homme qui s'est ouvert au loisir dans un tel contexte l'a primitivement perçu en plus du dégagement temporel, comme la libération d'un contexte spatial pollué..." *l'homme d'hier, dit Fourastié, ne ressentait pas les besoins d'espace et de calme, de nature naturelle, parce qu'il les avait en abondance." (75)* Aussi n'est-il pas étonnant que le premier réflexe de l'homme contemporain, lorsqu'il pense à l'usage de son temps libéré, soit de faire exploser le cadre vital de son existence quotidienne, de fuir le bruit, la fumée, l'eau et l'oxygène viciés qui composent son environnement habituel. Le milieu de travail, les obligations familiales et sociales et la place que notre être occupe dans la nature impriment en nous la conscience d'un espace restreint que l'on voudrait bien élargir, considérant que, d'une façon mythique, sinon consciente, l'idée de bonheur se greffe à l'élaboration de larges horizons vitaux et l'idée de malheur à celle d'un rétrécissement vital du cadre de notre existence. Il est en ce sens normal que le loisir en tant que situation heureuse soit fondé sur une perception subjective de l'espace qui le fasse envisager comme un des lieux de la "vraie vie". Il y a une corrélation souhaitable à réaliser entre le lieu d'un loisir et son principe de plaisir. Sinon,

---

(74) J. Fourastié, Idées majeures, p. 61.

(75) J. Fourastié, Les 40,000 heures, Paris, Ed. Laffont, Gonthier, 1965, p. 130.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

l'espace où une situation de loisir est vécue apparaît comme un "paysage" qui "n'est pas celui de notre vie", ce qui entraîne la déficience d'une dimension importante du plaisir pouvant découler de cette situation.

> *Notre corps et notre perception, dit Merleau-Ponty, nous sollicitent toujours de prendre pour centre du monde le paysage qu'ils nous offrent. Mais ce paysage n'est pas celui de notre vie. Je peux "être ailleurs" tout en demeurant ici, et si l'on me retient loin de ce que j'aime, je me sens excentrique à la vraie vie. (76)*

Vu sous cet angle, le loisir aspire à un espace vital érotisé et ouvert. Comme chaque individu développe son propre champ spatial, tout comme sa conscience subjective du temps, il est indéniable qu'à la limite, il demande au loisir de lui offrir des activités qui correspondent à sa véritable perception de l'existence. Ce faisant, il conteste l'excès de rationalisation de l'espace à l'usine ou à la ville, lequel excès a pour effet d'objectiver les gestes ou les actes qu'il peut poser, de les enclore dans une signification limitée et, par conséquent, d'en éliminer la gratuité ou la spontanéité. Le loisir se présente dans un contexte de temps libéré qui permet d'utiliser un espace neuf pour des activités non imposées. Il offre un champ spatial vierge d'obligations de toutes sortes et propice à l'auto-expression de l'individu.

Chaque situation humaine se localise dans un cadre spatial qui évolue et se modifie au niveau perceptif par les états psychiques différents de la personne. Un même lieu qui est utilisé pour un travail ou pour un jeu prend intuitivement une signification variable pour l'individu, même s'il s'agit du même cadre spatial qui a objectivement les mêmes propriétés et dimensions quel que soit l'acte que l'on y réalise. Cet espace hors de la conscience apparaît comme un en-soi, *"un dehors absolu"* qui est *"une négation de la subjectivité". (77)* Le loisir a ceci de particulier qu'il tente un effort d'adéquation entre un contexte spatial vu comme "érotisable" et les motivations subjectives qu'un individu peut avoir de l'utiliser pour la pratique d'un acte générateur de satisfaction. Le loisir peut tendre à éliminer le divorce entre l'objectivité et la subjectivité du perçu comme il peut faire coïncider dans un même acte l'obtention du plaisir avec toute autre forme de valorisation.

---

(76) Maurice Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception, Paris, N.R.F., Gallimard, 1945, p. 330.

(77) M. Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception, p. 333.

Concrètement, la civilisation du loisir exige la réservation et la spécialisation de certains espaces pour la pratique d'actes de loisirs, et ceci souvent à l'exclusion de toute autre possibilité d'actes dans le même lieu. Ces espaces peuvent être découpés à même les constructions artificielles de l'homme, telles la maison familiale et la ville, ou encore à même la nature dans ce qu'elle a de moins oeuvrée par l'homme. Mais, la jeunesse de l'ère du loisir fait que l'on se montre souvent réticent à consacrer des énergies et des capitaux considérables à des aménagements qui par nature sont improductifs au plan de la création de nouveaux biens. Le fonctionnel jouit d'une préséance historique sur le gratuit; en ce sens, limiter des espaces importants à ne servir qu'à des fins de jeux, de sports, de spectacles ou de culture, semble avoir besoin d'une justification. On y consentira en pratique lorsqu'une activité de loisir sera perçue comme une denrée de consommation pouvant assurer sa propre rentabilité économique. Par contre, on se montrera beaucoup moins enthousiaste dans l'aménagement des espaces si les activités qui s'y pratiqueront sont peu ou non fructueuses au plan économique. Pour qu'un loisir "fasse ses frais", il faudra y intéresser sous pression des individus qui "a priori" n'y prendraient aucun goût. Ainsi la mobilisation de l'espace peut servir d'agent de manipulation du loisir si l'organisé embrigade le spontané et limite les autres possibilités offertes à l'individu, toutes les ressources à consacrer au loisir ayant été épuisées. Cependant, il semble que ceci n'est qu'une crise de jeunesse de la civilisation du loisir se greffant à un réflexe de sécurité présent même dans la société d'abondance.

Pour être assurée que le loisir est démocratiquement possible, la société fait pression pour que la majorité de ses citoyens s'intéresse à telle forme particulière de loisir dont la promotion est habituellement réalisée par des intérêts financiers. La mobilisation des espaces affectés aux loisirs devient ainsi un élément économique majeur chez les peuples qui ont accédé au loisir, compte tenu des industries qui vivent de la production des équipements nécessaires à l'organisation matérielle de ces espaces. Ce processus d'aménagement de l'espace est excellent s'il multiplie et ramifie les possibilités d'accès au loisir socialement offertes à la participation libre de l'individu. Il devient prohibitif lorsqu'il manipule les formes d'utilisation de l'espace sans se soucier de la particularisation individuelle ou sans offrir des formules de rechange à ceux à qui une telle programmation de l'usage de l'espace ne sied pas.

Le problème est d'envergure parce que c'est surtout au niveau social et politique que s'établissent les principes d'aménagement des espaces consacrés au loisir. Tout ce que l'individu peut faire en propre est d'utiliser les lieux dont il est possesseur et de les disposer selon sa fantaisie, ses goûts et besoins en loisir. Dès qu'il en sort, il se trouve chez un autre propriétaire qui essaie également de sauvegarder ses caractéristiques propres ou sur la place publique. Il peut évidemment, en relation avec des personnes pour lesquelles il ressent des affinités ou des propensions intersubjectives, s'organiser des aménagements privés selon ses goûts et ses aspirations. Mais ces possibilités sont assez restreintes, car si le loisir ne produit pas de nouveaux biens, il va souvent exiger des dépenses considérables pour installer, entretenir et équiper l'espace où l'activité désirée sera réalisable. Si l'on tient compte qu'un même individu peut désirer pratiquer plusieurs formes de loisir, chacune correspondant à une facette de sa personnalité, il est évident que le citoyen ne peut satisfaire à tous ses besoins même s'il est privilégié de fortune et, qu'à un moment donné, il devra s'orienter vers l'usage d'espaces qui sont le lot de la collectivité.

A ce niveau, le danger qui n'est pas toujours évité est de croire que l'on a réglé le problème du loisir lorsque l'on a fourni les espaces et les équipements nécessaires à la pratique d'une ou de quelques formes de loisir, habituellement sélectionnées parmi les plus populaires ou les plus rentables. Le concept même du loisir s'en trouve alors réduit. Les critères qui président à l'installation de ces activités opèrent une planification du bien commun par un dénominateur qui se satisfait de toucher le plus grand nombre possible de citoyens tout en ne se préoccupant que secondairement de la qualité des activités promues. Il y a de plus dans cette attitude un manque d'envergure de pensée qui masque la diversité et la spontanéité des formules de loisir telles que l'on peut les apercevoir avec un certain recul réflexif. Il arrive habituellement dans ces cas que des individus ou des groupes restreints placés en position d'autorité et de décision projettent sur l'ensemble du milieu ce qui semble bon pour eux comme s'il était pensable d'uniformiser ou de "sérier" les comportements en loisir sur un modèle unique. Il en résulte une mobilisation des espaces disponibles à des fins restreintes et pour un public limité.

Il est naturel qu'un individu normal, c'est-à-dire conscient et libre, ne soit pas consentant à se faire pré-déterminer ses formes de loisirs. On assiste alors à ce phénomène curieux de la désaffectation des

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

lieux socialement prévus et affectés à des fins de loisirs. Une autre attitude consiste à penser naïvement qu'un espace bien aménagé attirera de soi la participation des individus aux activités programmées. Cette représentation n'est pas "praxique", un peu au sens de la "maïeutique" de Socrate: si l'éclairage de la conscience ne suffit pas à commander un agir moral, même s'il lui est indispensable, il est clair que le loisir, pour être vécu pleinement par un individu, doit offrir plus que des lieux bien disposés et bien équipés même si ces derniers sont souvent pré-requis.

En ce sens, une société désireuse d'apporter du loisir à ses membres doit non seulement aménager des espaces à cette fin, mais encore offrir des facilités d'initiation, d'animation et d'éducation susceptibles de coordonner les possibilités concrètes aux intérêts et aspirations de l'individu invité à y participer. Un espace réservé au loisir ne devient lieu de loisir qu'en autant qu'il est utilisé comme tel par un individu porteur d'une intention de loisir à son endroit; l'espace en fait ne contient qu'une perspective, un champ de possibilités qui ne devient réalité qu'une fois que sont actualisés les projets de l'individu.

Certains lieux ou espaces ont comme propriété d'être polyvalents, c'est-à-dire de permettre la réalisation de plusieurs activités de loisir, ou même d'actes qui n'ont aucun rapport avec le loisir. Une rivière, par exemple, peut servir tout autant au transport maritime qu'à la natation ou à la pêche à la ligne. D'autres lieux, par contre, apparaissent comme spécialisés, c'est-à-dire réservés à une ou à quelques activités bien déterminées: une piscine n'a pas autant d'usages qu'une rivière. L'utilisation des lieux de loisirs est habituellement fixée par l'homme d'une façon artificielle pour mettre en évidence les avantages ou les valeurs reliées à la pratique d'une activité. Si une société engage tous ses moyens dans l'aménagement de quelques espaces spécialisés, il y a de fortes chances qu'un grand nombre d'individus soient frustrés dans leurs aspirations au loisir, ou tout au moins, limités à ce qu'ils peuvent se procurer par leurs propres moyens.

Aussi curieux que cela puisse paraître, le loisir peut contribuer à dessiner des classes sociales privilégiées ou défavorisées selon

les principes, démocratiques ou non, prévoyant son installation dans l'espace et le temps. Il est bon de préciser ici que le loisir envisagé du point de vue social est essentiellement un service à l'individu, et non un impératif déterminant sa position sociale. Si, pour des raisons jugées valables, une société croit devoir mousser la promotion d'un type particulier d'activités de loisir, elle ne doit le faire que dans le plus entier respect de l'autonomie et de la spontanéité de l'individu dans ses choix. Sinon, elle fait du loisir une activité "contrôlée" et enferme de nouveau l'individu dans un temps et un espace clos. Pour s'assurer de ce respect, il ne semble pas qu'elle puisse dépasser les techniques dites d'"animation sociale" pour inciter les citoyens à y participer.

En élargissant le cadre de sa vie, le loisir permet à l'individu de fréquenter de nouveaux lieux et d'y poursuivre de nouvelles activités. Il s'agit à ce moment d'une évasion, d'un divertissement réel, d'une distraction nécessaire. Le simple fait de ne pas pouvoir sortir d'un espace clos est en soi générateur de tension et même de troubles psychiques. S'il est juste qu'une société d'abondance, tout en procurant des biens à profusion, entraîne un rétrécissement constant de l'espace vital disponible au niveau des activités obligées, il est normal qu'en compensation, elle offre à l'individu des possibilités d'expansion de son champ spatial, qu'elle recule la ligne de ses horizons, et qu'à la limite, elle l'ouvre sur une spatialité à l'échelle cosmique, sinon en réalité, du moins en termes de champ conscienciel.

Il n'y a cependant pas lieu d'assigner au seul loisir la réalisation d'un tel objectif. Mais, il semble que dans cette voie, le loisir ait un rôle pédagogique. Il représente dans l'histoire humaine une occasion unique et massive d'actes désintéressés de l'acquisition des biens. Il dégage non seulement des individus mais des sociétés, (un jour, ce sera l'espèce), des intérêts matériels et des nécessités vitales. Il est un moyen d'émergence spatiale déjà utilisable. L'usage simultané de la liberté et du plaisir est objet d'apprentissage, et l'une des premières conditions à cet usage est de s'entraîner à comprendre et à aménager les espaces permettant la réalisation d'actes dotés de ces possibilités.

Ceci explique pourquoi, en ce début de l'ère du loisir, les activités occasionnant le dépaysement et la découverte de nouveaux lieux sont tellement populaires. (1) C'est non seulement le cadre vital physique qui s'en trouve agrandi, mais aussi l'envergure psychique de la conscience dans son ouverture au monde. Et ceci est d'autant plus intéressant que les moyens technologiques dont nous disposons sont déjà suffisamment puissants pour permettre cette conscience planétaire sans nous obliger à quitter notre lieu vital, de telle sorte que le mouvement naturel de l'homme vers le monde se voit doublé d'un mouvement physique du monde, par les "mass-media", qui frappe constamment à la porte de sa perception et de sa conscience même lorsqu'il se replie dans les lieux les plus intimes de son existence. L'espace comme champ de présence psychique est de plus en plus illimité et nous force sans cesse à repenser nos engagements et nos intérêts vitaux. Il est évident que cette ouverture nouvelle au monde, voulue ou non, va développer à long terme une conscience individuelle et collective différente de tout ce que l'humanité a connu jusqu'à date et dont nous commençons à peine à entrevoir les prémisses.

La civilisation du loisir s'inaugure dans le sens d'une civilisation de l'image, qui, de toutes façons, élargit la perception spatiale qu'a l'homme du monde et de son existence. Comme toute autre libération, l'agrandissement du champ spatial peut donner lieu à des excès, ou plutôt à une certaine euphorie d'expression qui, avant d'avoir approfondi ses voies, va devoir traverser une période de tâtonnements et d'erreurs, comme tout phénomène évolutif.

Les nouvelles possibilités spatiales permettent l'évasion pure et simple d'une vie actuellement jugée frustrante. Le loisir, nous l'avons vu, peut permettre la construction d'une vie parallèle à la vie réelle qui n'est qu'un exutoire aux problèmes de celle-ci. Il peut aussi construire une existence purement fictive dans laquelle un individu, déçu par la vie réelle, peut projeter psychiquement ses rêves, ses imaginations, ses problèmes et toutes les formules par lesquelles il peut idéaliser son 'moi' sans avoir à subir les vicissitudes de l'existence. Le loisir peut tout autant offrir le retranchement solitaire que l'expansion altruiste. En fait, la détermination de son loisir par un individu implique le choix du contexte

1-(Note) Les "migrations" massives des vacanciers et le développement phénoménal du tourisme en sont d'excellents exemples.

spatial de l'acte. Plus une activité choisie est spécialisée, moins le cadre spatial qui permet son exécution est indifférent.

Mais le loisir n'est pas uniquement intéressant au point de vue de l'espace parce qu'il élargit le contexte de l'existence temporelle; il l'est en plus parce qu'il permet une revalorisation du cadre d'expression ordinaire de l'individu. Il multiplie les gestes et les actes qui sont possibles à l'intérieur d'un même espace, de telle sorte que l'individu peut, sans s'évader, sans quitter son lieu de vie, amplifier considérablement ses moyens d'expression par l'invention ou l'apprestissage de nouvelles techniques. Certaines formes de loisir permettent à un individu de mieux s'exprimer physiquement dans l'espace que corporellement il occupe. Le loisir peut contribuer à résorber ou à accentuer selon ses besoins la tension permanente entre ce qu'il veut être et comment il apparaît à autrui. Certains hommes souffrent d'une certaine impuissance à se révéler tandis que d'autres n'ont rien de plus pressant que de s'employer à ne faire voir de leur personne que ce qu'ils veulent bien que l'on perçoive.

Quelques-uns s'emploient à diminuer la marge de mystère toujours présente dans les relations intersubjectives; d'autres, au contraire, essaient jalousement de préserver leur "pour - soi" et tentent dans la mesure du possible de limiter les rencontres inter-personnelles à des relations inter-objectives. Le loisir offre à tous ceux qui y ont accès et le désirent une gamme de moyens très variés, spontanés ou codifiés, pour extérioriser ce que chacun veut faire apparaître de lui-même et pour le spatialiser en des gestes, des actes ou des oeuvres qui le révèlent. La masse de consommateurs se satisfait facilement de la grande diversité des formes de loisirs déjà établies et socialement reconnues. Elle y trouve suffisamment d'occasions de s'exprimer et le complément de valorisation auquel elle aspire. Mais il arrive aussi que certaines individualités fortes soient laissées pour compte en dépit de tout ce qui existe et qu'elles soient mises en demeure d'inventer et de créer sous peine de ne pas s'assurer l'acquisition de ce complément de valeurs auquel elles ont également droit. Le monde du loisir se développe historiquement par la pratique de plus en plus répandue des activités déjà codifiées et par un secteur de pointe composé de créateurs qui innovent en développant de nouvelles formules. Les créateurs ouvrent des voies aux re-créateurs, et l'individu qui se récrée, même s'il n'invente pas

aux yeux de la société, a le sentiment de se donner par son loisir un instrument de réalisation personnelle et d'élargir le champ des valeurs à la portée de son existence.

Ceci entraîne un développement de la "place" que prend le loisir dans les sociétés dites de consommation. L'individu y jouit de plus en plus d'un espace-temps libéré et susceptible d'affectation à des usages perçus comme heureux. Tout le cadre de son existence en est élargi, amplifié et d'une polyvalence accrue. L'expression et l'affirmation de soi sont possiblement plus authentiques que jamais auparavant, puisque de nouvelles virtualités de créativité personnelle sont apparues à l'intérieur du contexte vital quotidien de chaque personne.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LA SIGNIFICATION DU LOISIR

2e fascicule

(Chapître III et IV)

par

MICHEL BELLEFLEUR

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CHAPITRE III.

LA STRUCTURE DE L'ACTE DE LOISIR.

I. - LE LOISIR COMME CONCEPT RELATIONNEL.-

Au premier chapitre, nous avons émis l'idée que le loisir modifiait par ses caractéristiques la relation homme-nature telle qu'analysée depuis Marx à propos de la situation "travail". Ceci n'empêche cependant pas le loisir de conserver une analogie directe avec le travail en tant que concept relationnel. En fait, la méthode dialectique utilisée par Marx pour étudier certaines situations concrètes de l'existence peut être appliquée d'une façon valable pour prendre une juste perception de la réalité du loisir. Il faut cependant éviter de figer les rôles respectifs de la thèse et de l'antithèse en termes de lutte, d'opposition ou de stricte antinomie.

Dans le loisir, la relation homme-nature perd son aspect conflictuel et ne conserve de tension dialectique que les difficultés normales qu'ont des amants à se rencontrer et à communiquer érotiquement. La médiation est représentée par le type d'acte volontairement choisi à cause de son aptitude à faire naître du contact avec la nature le genre de satisfaction subjectivement recherchée par l'individu ou le groupe qui a défini cet acte comme loisir. Le résultat de cet échange ne se matérialise cependant pas comme dans le travail par un bien que la consommation élèvera au rang de valeur: en ce sens, la relation homme-nature dans le loisir est improductive, si on limite le concept de productivité à la réalisation des biens.

Le loisir suppose la nature déjà constituée, modifiée et humanisée au plan de l'avoir. Il ne s'agit plus tellement de produire que de jouir, de faire accéder le "déjà-produit" à une valorisation déterminée sans aucune contrainte par l'individu qui choisit tel acte. En ce sens, le loisir développe une sorte de relation à la nature à la deuxième puissance qui rapatrie la finalité de l'acte à l'intérieur de la relation elle-même. Aussi faut-il bien comprendre lorsque l'on parle du loisir comme acte gratuit qu'il ne s'agit en fait que du désintéressement d'une finalité extérieure à l'acte posé dans le sens où le travail en contient une. Dès que l'on explore le complexe de motivations internes à une relation au monde de type loisir, on s'aperçoit qu'une totale gratuité n'existe jamais et, qu'au fond, ce n'est

que l'intéressement qui a changé d'objectifs. Ce n'est pas parce que le loisir est axé sur des buts de plaisir, d'auto-satisfaction ou de culture qu'il peut se manifester comme gratuit ou non nécessaire. Evidemment, si l'on se contente de parler de nécessité dans le seul sens d'une survie biologique ou sociale, cela demeure historiquement tributaire d'une perception des choses antérieures à la société d'abondance que nous commençons à connaître. (1)

Il est curieux de constater que, chez l'homme, dès qu'un besoin a reçu une satisfaction permanente, il perd psychologiquement son statut de besoin, lequel se porte sur d'autres objets dont l'absence consciente est perçue comme source de frustration. Ainsi peut-on envisager l'homme comme un être uniquement susceptible de satisfaction partielle aussi longtemps que sa situation naturelle sera ce qu'elle est, c'est-à-dire en état de carence ontologique par rapport à ce qu'il est et ce à quoi il aspire. Aussi est-il normal de voir l'homme percevoir le loisir comme une variation et une diversification de sa relation au monde. Si l'aspect dialectique de cette relation s'est atténué du point de vue de l'acuité de la tension par un effet de liberté et d'érotisation, il n'en garde pas moins toute sa valeur dans un contexte historique où ce qui précédemment était vu comme superflu est en passe de devenir le nécessaire sinon l'essentiel de l'existence dans les sociétés dites de consommation.

D'ailleurs, la civilisation du loisir requiert préalablement ce que voulait Marx comme objectifs à la dialectique homme-nature appliquée au travail, c'est-à-dire un homme de plus en plus affirmé et valorisé de même qu'une nature de plus en plus humanisée. Cette dernière ne cesse pas de jouer son rôle d'arbre fruitier fournissant à l'homme les biens nécessaires non seulement à son maintien dans l'existence, mais aussi à son épanouissement.

(1) Note.- Par société d'abondance, il faut entendre qu'en certains lieux de la terre, des collectivités humaines ont atteint, en termes de production et de consommation, le seuil non seulement de la survivance, mais aussi celui de "bien-être". Ceci implique qu'une société possède des ressources et des richesses considérables auxquelles a accès la majorité, sinon la totalité de ses membres. En ce contexte, les concepts de nécessité et de besoin sont libérés des déterminismes de la subsistance tels que se nourrir, se vêtir, se loger, soigner sa santé, etc..., et tendent à prendre une signification élargie, ce qui permet à des individus ou à des collectivités de les appliquer à tout ce qui leur semble utile pour la qualité de leur existence. Le loisir peut apparaître dans cette perspective comme une nécessité et un besoin, mais l'abondance lui est pré-requise. L'expression "société d'abondance" peut être comprise au sens du titre de l'ouvrage de J.K. Galbraith: "The affluent society". Il s'agit non seulement d'une société libérée de l'indigence, mais parvenue à l'usage de l'opulence.

Elle n'est en aucune façon responsable du fait que l'homme par inconscience ou immaturité trouve le moyen d'aller y prolonger son aliénation et de s'en inventer de nouvelles formes par le loisir. Elle ne fait que s'offrir à son utilisation sans aucune restriction. C'est l'homme qui doit développer les critères et fixer les normes de ce qui pour lui peut représenter sa façon de participer à une certaine forme de paradis terrestre. Dans le loisir comme dans le travail, c'est l'homme qui, par sa conscience, développe une intention qui se concrétise dans un projet d'acte qui met forcément la nature en cause d'une manière ou d'une autre. Ce qui distingue le travail du loisir, du point de vue de la structure de la dialectique homme-nature, c'est d'une part la modification du type d'intentionnalité à la base de l'acte, c'est d'autre part la réponse au projet humain par une nature déjà constituée qui ne garde plus que la dose de résistance utile pour rendre le projet d'acte intéressant. Ainsi, en loisir, la dialectique homme-nature prend plutôt l'aspect d'un jeu amoureux que d'une contraignante nécessité vitale.

Aussi l'élément principal de ce mouvement dialectique se trouve-t-il en fin de compte à résider dans l'intention d'un acte relationnel, dénommé loisir et posé par un homme libéré de ses nécessités vitales premières et des dirigismes sociaux répressifs de sa spontanéité. En ce sens, chaque être humain parvenu au seuil de l'abondance se voit ouvrir la possibilité de donner un supplément de valeur à son existence.

Il est curieux de constater que la relation de l'homme avec la nature se présente en loisir avec un tonus de fraîcheur et de "primarité" que le travail a perdu depuis longtemps avec le découpage et la rationalisation des tâches laborieuses. Il est assez difficilement pensable que le loisir soit objet de mécanisation comme le travail peut l'être, sauf si la machine est le moyen de rendre tel acte possible. Le loisir, par son essence même, exige que l'homme conserve le taux de participation le plus intégral possible à l'acte de relation au monde.

Si l'homme accepte aisément de se faire relayer par la machine dans les tâches serviles et nécessaires lorsque cela est possible, il n'y consent plus aussi facilement lorsqu'il s'agit d'un acte libre et générateur de plaisir. Il est même presque absurde de poser le problème. Cela tient au fait que dans le monde du loisir, du moins celui que nous connaissons, l'homme tend à se ressentir comme un sujet à part entière face à l'objet mondain qu'il touche de son acte. Si son travail souffre d'un excès de rationalisation qui risque de l'objectiver lui-même, le loisir restitue en lui des possibilités d'utiliser plus à fond les ressources de sa spontanéité et de sa créativité personnelles. Ceci fait que le loisir est un cas de relation homme-nature qui exige un état de présence assez direct et immédiat de la part de celui qui choisit librement de pratiquer telle activité.

Il ne faudrait cependant pas penser que par le loisir l'homme retourne à l'état naturel brut et qu'il néglige l'instrumentation que peut fournir la technologie moderne. Bien au contraire, il est facile de constater que l'ingéniosité technologique crée sans cesse des produits qui donnent naissance à de nouvelles formes d'activités de loisir. Il est même parfois scandaleux de voir des techniques excellentes en soi être utilisées pour produire des biens de luxe consommés par certains privilégiés de la fortune alors qu'elles pourraient servir à produire des biens essentiels à l'intention des classes sociales déshéritées qui en sont démunies. Il est cependant à prévoir que cette ingéniosité technologique humaine ne sera pas satisfaite même lorsque la majorité des besoins primaires de l'humanité seront comblés, et qu'elle se tournera alors assez spontanément vers des objectifs de l'ordre du loisir. Si l'on tient compte qu'elle pourra conserver une productivité au moins égale à celle qu'elle aura dans le domaine des biens de base, on se trouve devant des perspectives assez paradisiaques pour la civilisation à venir.

Mais, même là, la qualité de l'instrumentation utilisée à des

fins de loisir ne saurait se passer de la présence "au moins indirecte", sinon directe, de l'homme, à moins que l'on invente un processus de liberté et de jouissance par procuration; ceci apparaît plutôt contradictoire, parce que cela supposerait une objectivation à peu près entière de la subjectivité humaine, permettant de *"faire basculer dans la machine" (1)* non seulement les aptitudes intellectuelles de l'homme, mais aussi ses capacités émotives. Si cela, au dire du cybernéticien, *"...est probablement faisable" (2)*, il n'en demeure pas moins que l'acte de loisir poursuivi dans de telles conditions ne serait plus une activité propre à l'homme, mais uniquement référable à la machine, comme le sont actuellement certains travaux exécutés par des circuits hautement automatisés, le travail humain s'étant borné au fait de construire le circuit. Il semble, jusqu'à preuve du contraire, que le loisir ne puisse valablement se définir comme tel qu'à condition de demeurer une relation homme-nature qui ne soit pas complètement rationalisée et qui rapproche l'homme de la nature plutôt que de l'en éloigner.

S'il y a des avantages, au plan de la productivité, à introduire le plus d'intermédiaires possible entre l'homme et la nature dans le champ du travail, il ne semble pas qu'il y ait lieu dans le domaine du loisir d'écarteler les pôles de la relation homme-nature. Au stade actuel de l'évolution technologique, l'observation la plus élémentaire donne l'impression que l'homme demande au loisir un rapprochement avec la nature. On a le sentiment qu'il recherche une rencontre, un contact profond et plus direct qu'il a perdu au milieu de constructions artificielles qui, tout en étant fécondes au plan des nécessités vitales, laissent un vide au niveau de son être, lequel aspire à une communication plus dense et plus intime avec les choses et avec autrui.

Le loisir permet à l'homme de reconstituer dans son intégralité son être-au-monde, et de pratiquer des actes qui re-créent en lui un état d'équilibre entre les pôles, objectif et subjectif, de sa personne. On pourrait ici argumenter en disant que ce phénomène de rapprochement avec la nature manifeste la nostalgie des anciens contacts de l'homme avec elle,

(1) A. David, La cybernétique et l'humain, Paris, N.R.F., Gallimard, 1965.

(2) A. David, La cybernétique et l'humain, p. 15

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ou encore qu'il perpétue le mythe de la nature-mère chez une humanité pourtant rendue à un certain niveau de conscience et de maturité intellectuelle. Il s' agirait d'un retour aux sources ayant pour but de sécuriser l'homme face aux perspectives exaltantes et inquiétantes que la technologie lui ouvre. Il est facile de trouver de la plausibilité à ces arguments mais il est difficile de les trouver exhaustifs. Ce serait s'enfermer dans une perspective exclusivement historique que d'expliquer l'état d'une situation présente par les inquiétudes et les tensions causées par un passé qui avait du bon et un futur que l'on ignore en grande partie. Il faut considérer que la relation de l'homme au monde va demeurer contraignante jusqu'à un certain point aussi longtemps que la condition humaine va demeurer ce qu'elle est, c'est-à-dire celle d'un être incarné. Il est par contre évident que les pôles de cette relation peuvent être écartés. Mais ce qui est souhaitable dans une situation comme le travail, d'ailleurs pour une raison de finalité extérieure à la relation elle-même, peut ne plus l'être dans une autre situation telle que le loisir où ce n'est plus la finalité extérieure d'un acte qui compte; car cette finalité se confond elle-même avec la pratique de cette relation par le truchement d'une activité précise.

En fait, ce que l'homme demande à la technologie dans le loisir, c'est une instrumentation adéquate lui permettant de poser effectivement face à la nature ou face à autrui l'acte qu'il vise, et non de poser l'acte à sa place. Cette instrumentation ne dépasse habituellement pas le stade de l'outil ou de la machine, vu qu'il n'est pas question d'automatiser l'acte, ce qui reviendrait à en saper le principe de plaisir. C'est un peu comme si l'homme tentait de retrouver les joies du "faire" dans une activité autonome. On observe même que l'homme a tendance à rendre complexe cet acte en y insérant de strictes réglementations qu'il s'impose de respecter sous peine de voir l'acte perdre de son intérêt. Cette attitude, qui apparaît stupide du point de vue du travail, devient parfaitement raisonnable dans le cas du loisir, car la pratique d'un "faire" désintéressé et libre contient un hédonisme proportionnel à la difficulté et une culture au sens originel de la relation homme-nature, c'est-à-dire habileté, créativité et praxis.

Il serait par contre incomplet de penser que le loisir n'a qu'une fonction supplétive pour les déficiences de la relation homme-nature telle que vécue dans les formes de travail que nous connaissons; à supposer qu'un homme exercerait pleinement sa créativité naturelle dans sa fonction laborieuse, il serait difficile de croire, à cause du dirigisme même du travail sur une production de biens, que cette activité a pu épuiser toutes ses virtualités de relation au monde. On serait plutôt porté à penser que la diversification de ses modes de perception et de relation au monde est de nature à revigorer, sinon à accroître sa créativité elle-même. Il ne faudrait pas comprendre par ceci que le loisir a la vertu d'augmenter le potentiel humain en termes d'intelligence et d'imagination; il s'agit en fait pour le loisir de créer de nouvelles voies pour permettre à l'homme de faire usage de son potentiel naturel. Par son caractère de liberté et de gratuité, le loisir peut renouveler presque à l'infini et constamment la vision des choses d'un même homme. C'est d'ailleurs une règle générale dans le monde du loisir de considérer qu'un même individu a besoin de plusieurs types d'activités de loisir, chacun correspondant habituellement à une facette de sa personnalité. L'aptitude à s'intéresser spontanément et parallèlement à un groupe varié d'activités de loisir peut être considérée comme un signe de richesse personnelle chez les gens normaux, même si en certains cas, cela peut causer un état de dispersion psychologique.

Le loisir, à force de décentrer l'homme des objectifs indispensables à sa subsistance, crée une vision élargie de sa relation aux êtres et aux choses, ce qui l'enrichit au point de départ même de sa plus fondamentale culture. Par lui, l'homme devient de plus en plus capable d'envisager sa situation d'être-au-monde sous des angles différents. Ces angles peuvent parfois s'opposer à court terme, mais il n'y a pas de doute qu'à long terme, ils doivent se compléter. Lorsque l'on demande à un individu quels sont les actes ou les instants qu'il considère les plus riches et les plus valables de son existence, il ne faut pas s'étonner de le voir se référer à des activités qui sont du domaine du loisir : il semble bien que ce phénomène va aller en s'accroissant à l'avenir.

Sans être présomptueux ou utopique, on peut affirmer que le

loisir modifie la relation de l'homme au monde dans le sens d'un élargissement sinon d'un enrichissement. L'homme qui a du loisir n'est plus le même, mentalement et culturellement, que celui qui a vécu toute son existence axée sur des critères de nécessité ou d'obligation, qui n'a pas connu l'acte ayant pour toute richesse son contenu et l'attrait qu'il inspire. Ce type de relation-au-monde, qui dans le passé n'a été expérimenté que par une minorité de privilégiés, bouleverse notre civilisation depuis et au fur et à mesure qu'il se démocratise; c'est pourquoi il faut tenter d'en cerner les propriétés de la façon la plus exacte possible.

II. - PROPRIETES DE L'ACTE DE LOISIR. -

Globalement, la question fondamentale du loisir pourrait être posée à la façon du Docteur Nash: *"L'homme peut-il vivre dans l'univers qu'il s'est créé ?" (3)* Le loisir suppose, nous l'avons vu, un monde déjà constitué et en mesure de répondre aux exigences du "primo vivere". Cependant, l'homme s'est-il donné tant de peine et de siècles de travail pour se satisfaire d'avoir développé une productivité l'assurant uniquement de sa survivance immédiate? Sûrement pas, car, lorsque son attention cesse d'être accaparée par les exigences premières de son maintien dans l'existence, elle se porte assez spontanément sur la préoccupation d'un "mieux-vivre" qui, dans un sens, lui donne une idée plus élevée de sa valeur comme homme, ce qui l'amène à se confronter plus directement avec ses raisons d'exister et qui repose à un niveau supérieur le problème du bonheur.

1.- Le loisir: un besoin.-

En définissant un besoin comme *"L'état d'un être par rapport à ce qui lui est nécessaire en vue d'une fin", (4)* on peut considérer que

---

(3) Dr. Jay B. Nash, Philosophy of Recreation and Leisure, p. 48.
"Can man live in the world he has created?"

(4) A. Lalande, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, p. 111

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

l'un des éléments permettant de définir l'homme comme homme est son aptitude à déterminer ses buts, et que, à partir du moment où une fin lui apparaît comme désirable en terme d'objectif vital, la possibilité de jouir des moyens lui permettant la réalisation de cette fin se présente à lui avec les caractères essentiels d'un besoin. Un homme peut déterminer subjectivement que la poésie est aussi essentielle à son existence que le boire et le manger et aménager sa vie de façon à avoir accès à des instants de poésie chaque fois qu'il en sent le "besoin". Ainsi en est-il du loisir à quelques nuances près.

Il y a dans l'idée de besoin un aspect d'individualisme et de subjectivisme qui cadre bien avec le loisir tel que nous pouvons le vivre quotidiennement. Il serait même possible d'aller jusqu'à dire que le loisir, comme acte référable à la seule volonté de la personne qui le vit, n'a pas à justifier objectivement sa présence dans l'existence de l'individu puisque ce dernier est le seul maître de ses intentions et de l'usage de sa liberté et, qu'en cette matière, la société doit se garder des dirigismes qui iraient dans le sens d'une négation de sa spontanéité. Si ce même individu décide de pratiquer à l'intérieur de son temps libre une activité répondant à une intention de loisir, alors qu'il aurait pu déterminer l'usage de son temps de plusieurs autres façons, c'est qu'il fait d'une façon plus ou moins consciente une adéquation entre l'intention qui le pousse à cette activité et le résultat qu'elle est susceptible de lui procurer. Cette recherche d'un but qui est habituellement fixé subjectivement se concrétise par la pratique d'une forme de loisir qui constitue l'aspect instrumental de l'obtention de la fin. Or, comme dans le loisir la fin comprise en termes de valeurs se confond avec la pratique de l'acte, on peut dire que le loisir se présente doublement comme un besoin: car l'acte poursuivi contient à la fois et la fin et le moyen.

Si le loisir finit par apparaître au plan social comme un besoin objectivable, c'est que la société joue un rôle d'uniformisation des droits, devoirs et pouvoirs des individus en leur faisant vivre des situations analogues et en leur posant collectivement des problèmes qu'ils finissent par identifier au moyen de relations d'affinités inter-subjectives ou par des études scientifiques du vécu social. La société, ce faisant,

ne cherche qu'à réaliser les meilleures conditions possibles à la co-existence inter-personnelle. Elle ne fait qu'organiser et coordonner un certain nombre de services essentiels aux individus qui la composent. Ici cependant doit s'arrêter son action planificatrice et objectivante. Elle ne doit pas empiéter sur les éléments de l'existence qui ont une incidence intentionelle uniquement référable à la liberté individuelle, même si la consciencialisation d'un problème se fait souvent par des observations sur le comportement des collectivités. Il peut arriver qu'à un besoin perceptible chez tous réponde une solution particulière à chacun, comme dans une épidémie où l'on doit traiter les malades un par un, même si le mal est général. Ainsi en est-il du loisir où la subjectivité humaine doit reprendre ses droits. Car le foisonnement des formes de loisir est tel qu'à un problème identique peuvent exister de multiples réponses qui n'ont pour limites possibles que les confins de l'imagination et de la créativité individuelle. Une société qui s'aviserait d'imposer à ses membres des formules de loisirs identiques pour tous ou objectivement planifiées en fonction des problèmes scientifiquement évalués en tant que besoins, risquerait d'introduire de l'insatisfaction chez une foule d'individus qui n'y trouveraient pas leur compte.

Ce qui est le plus difficile à déterminer lorsque l'on parle du loisir au plan social est de situer "le bien commun". Car,la racine du besoin qui pousse un individu à pratiquer tel genre d'activité est toujours d'ordre subjectif. Qui peut prétendre avoir une méthode suffisamment rigoureuse pour être capable de fixer avec certitude et précision les dénominateurs communs affectant une pluralité de subjectivités et qui déterminerait quelles formes de loisir on doit organiser et offrir sur le plan social pour répondre à l'ensemble des besoins individuels ou inter-individuels ? Il ne semble pas en exister actuellement et il est même dans une certaine mesure illusoire d'y penser,si l'on considère qu'aucun individu humain ne peut prétendre avoir un contrôle parfaitement conscient de sa propre subjectivité et encore moins de celle des autres.

Aussi, le loisir est-il condamné à demeurer un besoin de type informel ou difficilement pondérable, ce qui n'enlève rien à sa réalité, mais qui pose des questions énormes lorsque l'on se demande comment y répondre au point de vue social. La première tentation que l'on peut avoir

à ce moment est de laisser à l'individu le soin d'y trouver ses propres solutions. Cette attitude s'avère cependant peu réaliste car très peu nombreux sont les individus qui ont les moyens, économiques ou autres, de se doter par eux-mêmes des facilités nécessaires pour actualiser toutes leurs intentions en loisir. Aussi, la société est-elle dans l'obligation de s'impliquer dans ce champ d'activités, tout subjectif qu'il soit, au plan de la mise en place des facilités propres à satisfaire les besoins. Cette implication constitue de plus en plus dans nos sociétés actuelles la garantie que l'individu aura accès au maximum de possibilités de loisir, et qu'il pourra trouver la réponse qui convient à ses intérêts et à ses aspirations.

La société incarnée dans ses institutions publiques et privées doit traiter ce phénomène,le loisir,de façon telle que l'individu ne soit jamais relayé par elle en ce qui a trait non seulement à l'identification de ses besoins, mais aussi à la"position"de ses choix. Tout empiètement social de la dimension strictement individuelle du loisir placerait celui-ci sur une voie dangereuse et risquerait de fausser sa signification en ignorant les besoins et les intentions qui animent l'individu dans ses choix d'activités. La société industrielle permet le loisir, mais offre en fait des loisirs. L'individu, lui, sent un besoin qu'il met en adéquation avec une activité qui est un loisir. Et, pendant qu'elle est vécue, cette activité représente pour lui"le"loisir, ce qui fait que tant d'individus ont tendance à confondre le loisir avec une ou quelques formes de loisir qu'ils affectionnent particulièrement. En agissant ainsi, ils ont subjectivement raison, car ils réalisent momentanément un état de satisfaction au besoin qu'ils ressentent. Si la conscience du besoin s'élargit, il est probable que le loisir va en faire autant en prenant psychologiquement plus d'importance ou de variété; si le besoin disparaît, il y a risque que l'activité perde de son intérêt, ou du moins, que la motivation de l'individu en soit profondément altérée.

Ces considérations sont de nature à limiter, sinon à infirmer, la représentation conceptuelle du loisir comme acte gratuit. En réalité, l'acte de loisir est aussi intéressé que la moyenne des autres activités humaines. Il est plus difficile cependant de cerner cet intérêt d'une façon précise ou objective, car il peut varier à l'infini comme les individus eux-mêmes les uns par rapport aux autres. On pourrait par contre argumenter en disant que le loisir est quelque chose de nouveau comme

s'il était une dimension même de leur aspiration générale au bonheur. Car, le loisir, dès qu'il en vient à se concrétiser sous la forme d'un acte subjectivement porteur d'une valorisation, est généralement perçu comme l'un des moments les plus heureux de l'existence; il représente quelques-uns des instants que l'on consentirait le plus volontiers à éterniser ou à absolutiser et il symbolise facilement une des plus intéressantes manifestations de l'instinct de vie qui nous pousse à rechercher une plénitude vitale et un état de satisfaction le plus permanent possible. C'est en ce sens que l'on peut dire que le loisir érotise notre existence.

Et si, pour un nombre considérable de personnes dans les sociétés d'abondance, le loisir exerce une telle fascination, la raison en est que, par sa variété et son attrait, il apparaît à la subjectivité de chacun de ces individus comme générateur de valeur. Et ces valeurs sont précisément attrayantes parce qu'elles manquent à l'individu qui, tout en les percevant comme une carence ou un besoin prend conscience qu'il peut se les procurer par la médiation d'une activité porteuse d'un plaisir subjectivement évalué et anticipé.

L'utilité du loisir réside précisément dans sa capacité à engendrer une valorisation sur la base d'une activité qui a comme trait constant une dimension hédonistique. Evidemment, le plaisir est une valeur désirable en soi. C'est même la valeur universelle inhérente à toute forme de loisir. Aussi faut-il bien le mettre en évidence dans toute conceptualisation du loisir qui se veut soucieuse de respecter sa réalité. L'homme aspire au loisir comme il aspire à jouir, et comme le dit Paul Médéric,"...*jouir ne veut pas dire autre chose que goûter, juger qu'une chose est bonne, vraie ou belle.*" *(5)* Si l'homme aspire à la jouissance, c'est évidemment parce qu'elle ne lui est pas donnée spontanément et qu'il la perçoit comme un besoin. Quand il veut l'obtenir, il pose tout naturellement un acte qu'il juge susceptible de la lui procurer: et, du principe de plaisir au bonheur envisagé comme objectif plus ou moins conscient à son existence, il y a une continuité

---

(5) Paul Médéric, Loisir et Loisirs, Montréal, publié par l'auteur, 1961, Tome 1, p. 13.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

certaine. Et lorsqu'il prend conscience que le loisir peut véhiculer en plus du plaisir une multitude d'autres valeurs, cela ne fait qu'accentuer en lui un intéressement que le plaisir était déjà suffisant à faire naître.

Sur la base de ces considérations, il est amplement évident que le loisir peut subjectivement se présenter à l'individu comme un besoin. Mais, compte tenu d'un certain nombre de facteurs engendrés par la civilisation technologique elle-même, on peut également parler du loisir comme d'un besoin social susceptible de formulation objective en tant que produit par les conditions de vie offertes à l'ensemble des citoyens de l'ère du loisir. Ici, peut se reformuler très directement la question dont nous nous sommes inspiré plus tôt dans ce développement: l'homme est-il capable de s'épanouir au milieu des constructions artificielles que son génie a engendrées ? Ou encore: suffit-il à l'homme d'avoir transformé la surface de sa planète pour être heureux ?

Ces interrogations semblent à première vue nous éloigner de notre sujet. Pourtant, il n'en est rien en autant que l'on s'attache à considérer le loisir comme relié à tous les autres secteurs de l'existence. C'est d'ailleurs souvent dans des situations autres que le loisir que l'individu va chercher les motivations qui vont déterminer les intentions avec lesquelles il va aborder le loisir. Il existe également des mécanismes de pression, des dirigismes, des comportements collectifs, des pré-jugés et des mythes qui influencent l'individu dans ses choix supposément libres. Il y a des problèmes sociaux reliés aux conditions de travail, aux standards économiques, à la sécurité sociale et à l'éducation qui conditionnent l'accès et la qualité de sa participation aux activités de loisir. Enfin, il y a les plaies sociales ainsi que les conflits et tensions politiques qui influencent l'effort de développement du loisir qu'une collectivité peut offrir à ses membres.

Face à tout ceci, il est possible de dégager deux hypothèses apparemment contradictoires: le loisir serait un besoin directement proportionnel à la présence et à l'acuité de ces problèmes, mais la qualité du loisir vécu serait souvent proportionnelle à leur absence. Ceci est

dû au fait que la valorisation volontaire d'un acte est d'autant bénéfique que l'intéressement est moins direct ou moins immédiat et que la vision du monde demeure la plus large possible.

Supposons par exemple qu'un individu cherche dans son loisir à s'extraire de la trépidance de son milieu de travail et qu'il choisisse une activité apte à lui procurer ce résultat: son loisir est certainement fécond, mais en réalité, il fait de la suppléance ou de la compensation. Il prend sa valeur non pas en soi, mais par l'effet d'une lacune comblée originant d'une autre situation de son existence. Supposons maintenant qu'un individu s'adresse au loisir sans aucune tension ni problème accumulés ailleurs et qu'il ne recherche qu'un élargissement de son champ d'action, de son cadre social, ou le développement des ressources personnelles inemployées dans ses autres activités: il est assuré que dans ces conditions le loisir peut l'ouvrir à un champ de valorisation élargi, parce que son attention ne se fixe pas uniquement sur la résorption d'une frustration, et que les valeurs lui apparaissent libérées d'un besoin à caractère contraignant. Et encore là, c'est à ce même individu qu'il convient de définir ce qui pour lui représente un besoin ou non. Une perception extérieure de l'acte est insuffisante pour nous révéler sa réalité exacte. Il n'y a en fait que la pénétration de sa subjectivité qui pourrait nous permettre de situer les besoins d'un individu.

Il faut s'attendre à ce que, compte tenu du stade de développement actuel de la civilisation du loisir, un très grand nombre d'individus cherchent plutôt à y trouver des valeurs compensatoires que des valeurs supplémentaires. La conscience de la valorisation de leur existence demeure intimement reliée à leur "conscience de soi" et un progrès qualitatif ne s'incarne chez eux dans un acte que par une juste perception de leurs besoins. Parler d'une "juste perception" est fondamental parce que peu de situations vécues offrent autant de possibilités d'illusion face aux besoins humains que le loisir. Nous ne reviendrons pas sur l'évasion et les nombreuses formes d'aliénation que peut prolonger ou engendrer le loisir. Nous nous contentons ici de souligner la multiplicité des occasions qu'elles ont de se concrétiser.

Tout ceci montre que le loisir demeure encore plus près de sa naissance que de son accomplissement. Lorsqu'il sera devenu pour la majorité des individus un besoin par lui-même et non par des causes qui lui sont extrinsèques, cela sera un signe valable que l'homme a appris non seulement à vivre, mais à bien vivre dans le monde qu'il s'est construit. Le docteur Nash dit à ce sujet:

> *Le loisir doit être pratiqué dans le but d'une contribution au progrès de l'homme, pour l'aider dans sa poursuite du bonheur et lui donner le sens de l'essentiel. Autrement, il constitue un danger et peut même poser les bases de sa destruction. (6)*

Il est beaucoup moins excusable pour un individu comme pour une civilisation de s'aliéner dans l'abondance que dans la misère. Il faut cependant considérer que la civilisation technologique qui permet le loisir traîne dans son sillage un cortège de problèmes nouveaux qui marquent les mentalités de besoins inédits. Vu sous cet angle, le loisir devient d'autant plus nécessaire que la vie humaine se complexifie dans l'abondance et que des tensions artificielles neuves viennent s'ajouter aux difficultés vitales naturelles déjà existantes.

La vie contemporaine, tout en accroissant les exigences de rationalité, exacerbe l'émotivité humaine, développe des fatigues et des formes d'insécurité nouvelles. En rapprochant les hommes, elles les rend anonymes. Elle donne accès à la consommation, mais pollue les éléments naturels. Elle apporte à l'individu l'information et les moyens d'une conscience planétaire, mais lui laisse un sentiment d'impuissance devant l'ampleur des problèmes. Elle place les hommes en état de compétition sociale, mais sans leur laisser le choix du terrain. Elle permet une communication presque instantanée et multi-directionnelle, mais l'objective. Elle possède les instruments d'une productivité capable de donner l'aisance à toute l'humanité, mais les utilise prioritairement à des fins de prestige ou

---

(6) J.B. Nash, Philosophy of Recreation and Leisure, p. 63, "The leisure must be made to contribute to man's advancement, to aid him in his poursuit of happiness, and to give him a sense of worthwhileness. Otherwise, it will be a liability and may lay the basis for his destruction."

d'agressivité. Il est normal que, devant ces contradictions et beaucoup d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, l'individu qui a accès au loisir ne se sente pas en mesure de l'apprécier pour lui-même.

Ses besoins les plus criants sont ailleurs et son regard vers le loisir demeure souvent plus orienté à y trouver de l'évasion, des expédients ou de la suppléance qu'à y voir de la valeur en soi. Le loisir, même si cela peut lui apparaître comme une déviation de son sens le meilleur, ne peut négliger ce service à l'individu lorsque évidemment il contient une activité qui peut s'y prêter: répondre à un besoin humain, que ce soit directement ou par incidence, est toujours souhaitable à condition que le jugement de l'individu sur la formulation du besoin ne soit pas entaché d'illusion ou de facticité.

A cet égard, la place du loisir est importante dans le volume global de l'existence humaine parce que les valeurs qu'il permet de dégager se situent dans le domaine de l'être. Il est bien entendu qu'il n'a pas la vertu de solutionner tous les problèmes ou de satisfaire tous les besoins, mais il a son champ d'excellence. Cela, presque chaque individu d'une société d'abondance le sait instinctivement et lui demande quelque chose sous une forme ou sous une autre. Chacun formule à cet effet un double jugement vital, l'un quant à l'identification de son besoin et de la valeur correspondante, l'autre quant au choix d'une activité dont le contenu lui semble offrir la possibilité d'incarnation de la valeur recherchée, ce qui a pour conséquence d'entraîner la satisfaction du besoin.

Mais, là aussi, l'erreur de jugement est toujours possible, d'autant plus qu'une décision en pleine possession de sa liberté et de sa complète autonomie engage plus de responsabilité et procure moins de sécurité que celle qui s'appuie fortement sur la société. Le loisir, même s'il répond à des besoins dont la contrainte est variable, n'en demeure pas moins un des lieux privilégiés de l'exercice de la liberté humaine, d'où il peut facilement constituer une percée sur le bonheur.

Nous n'entrerons pas dans la discussion de savoir si le loisir est un vrai ou faux besoin, ni pour savoir s'il est un besoin plus ou moins

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

essentiel par rapport à ceux qui existent en d'autres situations humaines. Il faut laisser à chaque individu le soin de déterminer en toute subjectivité le contenu de son loisir compte tenu qu'il en assume la responsabilité. Il peut pour ce faire se fonder sur des connaissances scientifiques susceptibles de lui donner une certaine évaluation de ce qui serait souhaitable pour lui; il peut également demander à son milieu et aux doctrines morales de comportement qui y ont cours de lui fournir des critères pour interpréter à son avantage la meilleure façon d'utiliser son loisir. Mais, à la limite, il demeure le seul juge de l'identification de ses besoins et de la réponse qu'il peut leur apporter.

Il est par contre possible que le loisir, uniquement vu sous la forme de l'activité qui le concrétise, apparaisse comme un besoin artificiel ou factice. Ce serait cependant mal situer le problème: il faut l'envisager dans le sens des buts et valeurs qu'il permet à un individu d'atteindre. Il apparaît alors comme un phénomène des plus naturels. Ce qui peut sembler artificiel perd toute connotation péjorative, car, de par sa liaison même avec un besoin très réel au niveau subjectif, l'homme s'y adresse comme "homo artifex", au sens originel de cette expression.

De ce fait, le loisir doit être compris comme un besoin naturel qui se satisfait par un certain art de bien vivre inventé par l'homme lui-même. Il est une construction dont l'apparence extérieure, c'est-à-dire l'acte posé, est le résultat de l'artificialité humaine et dont la raison d'être est ce qu'il y a de plus conforme à sa nature. Si en certaines circonstances, il devient factice ou nuisible, cela n'est pas référable au loisir en lui-même mais à la façon avec laquelle un individu décide librement de le vivre. Il ne vient en fait qu'élargir la gamme de moyens dont l'homme dispose pour répondre à ses besoins. Si ce dernier veut en faire usage, il doit lui-même en fixer les buts, en créer les formes et choisir les valeurs qu'il va y greffer. Peu de situations dans son existence lui offrent autant de possibilités d'auto-détermination et présentent autant d'intérêt pour la satisfaction d'un grand nombre de ses besoins.

2.- Le loisir comme acte polymorphe.

Nous avons précédemment fait des allusions fréquentes à la

grande diversité de formes que peut revêtir dans la réalité le concept de loisir. Le processus courant dans l'esprit de nos contemporains qui vise à assimiler l'essence du loisir aux activités dites de loisir qu'effectivement ils pratiquent dénote plutôt la jeunesse du phénomène que sa non-réalité. Si l'on prend comme exemple l'effort énorme de pensée qui a été dépensé depuis deux siècles pour "consciencialiser" l'idée de travail en dépit du fait que l'homme travaillait déjà depuis des millénaires, il n'est pas étonnant de voir un foisonnement presque indéfini au plan des individus de la représentation mentale qu'ils se font du loisir.

> *Il est souhaitable, dit Paul Médéric, qu'on parvienne au plus tôt à parler du loisir avec autant de facilité que du travail, de la science et de l'art. Ce sera là l'indice d'une conscience plus lucide à l'égard d'une réalité qui n'aura, de fait, été intégrée aux connaissances de nos contemporains que bien longtemps après qu'elle aura changé leur régime de vie. (7)*

Au niveau existentiel, s'acharner à vouloir conceptualiser le loisir peut même sembler une entreprise futile: il suffit d'en avoir une intuition vague ou le réflexe et l'on peut en vivre. Un homme n'épouse pas une femme dans le but de rationnaliser l'amour. L'individu aborde le loisir par un intérêt, une intention ou la recherche d'une valeur qui manque à sa vie. La pluralité de formes que peut prendre le loisir ne donne qu'une idée fort approximative de la pluralité des intentions et des intérêts qui le poussent à sélectionner une de ses formes parmi tellement d'autres. On peut dire que cet individu n'a pas besoin d'avoir une conscience explicite du loisir pour s'adonner à des loisirs.

L'adéquation existant entre une intention et une forme de loisir n'a de fondement valable que pour celui qui l'établit. Cette adéquation n'a de réalité que lorsque une subjectivité individuelle lui en donne une. Car, à un intérêt répondant à un besoin peuvent correspondre plusieurs formes de loisir qui constituent autant de possibilités entre lesquelles la liberté doit opérer un choix. Le loisir ne serait pas ce qu'il est s'il n'offrait à un besoin donné aucune alternative autre qu'une seule activité à prendre ou à laisser. On peut considérer comme une chance

---

(7) Paul Médéric, Loisir et Loisirs, Tome I, p. 30.

accordée à la liberté humaine le fait que le loisir développe des ramifications polymorphes qui n'ont d'autres limites que celle de l'ingéniosité des individus appelés à inventer leur loisir.

Il est évident qu'un très grand nombre d'humains se satisfont de loisirs déjà socialement codifiés et ne sentent pas le besoin d'en créer constamment de nouvelles formes plus adaptées à leur propre personnalité. La raison en est ordinairement qu'ils abordent le loisir non pour sa valeur intrinsèque, mais par une incidence issue d'une autre situation de l'existence, et que pour eux, le panorama des activités de loisir établies doit contenir l'occasion d'un acte valorisé dans le sens où ils en ont besoin; sans quoi, le loisir lui-même ne présente à leurs yeux aucun intérêt. Il est fréquent aussi de voir dans une société d'abondance des gens s'enliser dans la jouissance facile et ignorer la créativité qu'ils pourraient exercer parce que les facilités technologiques auxquelles ils ont accès sont incroyablement plus élevées que leur niveau d'éducation et de culture. Conséquemment, ils deviennent des proies idéales pour la consommation dirigée qui les cantonne dans des plaisirs moroses. On ne peut s'empêcher d'être étonné devant le foisonnement presque illimité des formes de loisir et la propension qu'ont les masses à obéir servilement aux "*loisirs actifs et passifs que leur impose l'intérêt de la domination.*" (8) La raison profonde est que la grande majorité des hommes n'ont pas reçu une éducation personnalisée les amenant à l'affirmation de soi, à la créativité. Bien au contraire, ils ont plutôt été formés dans le sens de devenir des rouages utiles et féconds à l'intérieur d'une civilisation du travail.

A ce point de vue, il est fréquent de voir des hommes ayant une fonction sociale importante, beaucoup de "leadership" ou de responsabilités, se contenter de loisirs tout à fait conventionnels. Ils sont historiquement membres de la première génération qui a collectivement accès au loisir et le processus d'accélération de l'histoire fait que leur préparation à la vie accuse du retard face à la rapidité de l'évolution de leurs possibilités en tant que consommateurs.

Ce que le loisir peut proposer aux hommes de notre temps est de ré-individualiser l'existence, non pas dans un retranchement à l'endroit

---

(8) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 11.

du collectif, mais dans l'affirmation de soi par une liberté retrouvée. Un des buts du loisir est de rendre à l'existence humaine cette multi-dimensionnalité que Marcuse tend à laisser voir comme impossible tant sont puissants les mécanismes de contrôle et les dirigismes qui orientent notre comportement en sublimant toutes les pulsions et les instincts qui ne rencontrent pas les intérêts économiques qui nous dominent.

En fait, chaque forme de loisir créée possède virtuellement le pouvoir d'ajouter une dimension à l'existence humaine par un élargissement de la vision du monde de l'individu qui s'expose dans cet acte. Le loisir est un moyen et une occasion de sortir de l'"uni-dimensionnalité" à condition que l'individu ait le courage de s'extraire de la consommation passive et manipulée. (1) A partir du moment où un homme réussit à poser des choix autonomes et à les incarner en des actes correspondants, il est assuré que le loisir qu'il a, fût-il très populaire ou conventionnel, répond à une forme certaine de valorisation de par la prise de conscience même que le choix suppose.

Il y a cependant des pré-requis à l'usage de la liberté humaine: il faut une certaine éducation du jugement et de la volonté. L'éclosion en peu de temps, à l'échelle de l'histoire humaine, d'un grand nombre de formes de loisir est une preuve tangible que l'aptitude à la créativité est loin d'être tarie dans l'humanité et que la civilisation technologique ne rend pas nécessairement les hommes automates. A supposer que les critères d'éducation soient élargis et que les humains soient recyclés au plein usage de leur liberté et de leur autonomie d'existence, le loisir assisterait à une explosion de ses formes qui ferait apparaître comme bien pauvre tout ce que nous avons connu jusqu'à date. Si la principale richesse naturelle de l'humanité réside dans son potentiel psychique, il va de soi que le développement du loisir reste intimement lié au progrès des mêmes facultés qui la guident dans les autres situations de l'existence.

En ce sens, le loisir est vraiment à l'image de celui qui le vit: et, au plan social, il ne faut pas s'étonner d'en voir constamment

1-(Note) Ce "moyen" serait doublement efficace s'il y avait ajustement des faits socio-économiques et socio-politiques aux réalités du loisir. (cf. chapitre IV, p. 275 sq.)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

apparaître de nouvelles formes. Il est dans sa nature de multiplier indéfiniment ses façons d'être, n'ayant pour frontières que la fantaisie et la spontanéité de chaque individu.

Lorsque l'on essaie de cumuler toutes ses apparitions, on a souvent le sentiment de se trouver devant une agglomération incohérente et hirsute où il y a à la fois tout et rien: tout, parce que à peu près n'importe quelle valeur désirable peut y figurer et, rien, parce que ces activités ne semblent pas valoir en soi, mais uniquement si on y accole une motivation issue d'une subjectivité individuelle.

Face à un tel ensemble polymorphe, essayer de cerner le sens du phénomène loisir est une entreprise périlleuse à cause de l'ignorance pratique où nous sommes de son évolution future. On peut se demander si son état actuel est suffisant pour nous permettre d'induire des constantes qui auront vraiment une valeur permanente. Le loisir est certes l'une des situations humaines mouvantes où il n'y a pas lieu de poser une "philosophia perennis" sous peine de se voir à court terme taxer de fixisme ou d'"a priorisme". Les sociologues qui étudient l'angle particulier à leur discipline de ce phénomène parlent plus volontiers de variables et de dominantes que de constantes et cette position est certainement des plus sages au plan d'une méthodologie scientifique. Il va de soi que toute conceptualisation du loisir se doit actuellement de se poser comme provisoire. Un effort réflexif ne doit pas perdre de vue la réalité phénoménale sous peine de se voir infirmé dans son processus même. Cela est évidemment de la plus élémentaire honnêteté intellectuelle. Et si l'état d'un phénomène particulièrement affecté de "mouvance" tel que le loisir ne nous donne pas des indices fiables de ses états futurs, il est évident que de lui assigner un sens que l'on voudrait définitif est une entreprise parfaitement téméraire. Ce qui, dans une vision réaliste des choses, semble possible est de tenter de faire avancer la conceptualisation du phénomène, d'en analyser en les contestant s'il y a lieu les dominantes généralement admises, et au besoin d'essayer d'esquisser de nouvelles perspectives pour l'analyser. Devant un fait

tel que le loisir, la plus grande erreur que l'on puisse faire est de confondre croyance et opinion avec certitude, pour autant que l'on prétende s'élever au-dessus de la subjectivité: ceci, qui est vrai pour l'ensemble des connaissances humaines qui essaient d'atteindre une valeur scientifique, l'est d'autant plus rigoureusement pour le loisir qui plonge ses racines au coeur de l'individualité et de la liberté de conscience. Or, il est du propre de la conscience de pouvoir se projeter dans toutes les directions selon les pulsions et les besoins qui demandent satisfaction à l'individu: et, la facture polymorphe du loisir semble avoir été apportée par l'homme à sa conscience pour pouvoir correspondre à la structure multi-directionnelle de son intentionnalité face à la diversité possible de ses relations au monde.

En conséquence, il est certain que la multiplication des formes de loisir socialement reconnues constitue un élément important du patrimoine collectif susceptible d'exercer un impact sur notre culture. Il y a un danger inhérent à ce foisonnement en ce sens qu'il sera de plus en plus difficile pour un individu d'innover en la matière et que beaucoup se contenteront d'utiliser un loisir sans véritablement le choisir. Mais il est à espérer que ce danger sera contrebalancé par une meilleure initiation à l'usage de la liberté et de la créativité. Sur cet aspect, le développement du loisir demeure intimement lié aux formes d'éducation qui prévaudront à l'intérieur des sociétés post-industrielles.

La présence massive du loisir dans l'existence de chaque individu risque de faire éclater l'apprentissage pédagogique de la vie tel que nous l'avons connu et que nous le connaissons encore.

> *L'éducation de masse, dit Marshal McLuhan, est le fruit de l'âge de la mécanicité. Elle s'est développée avec l'accroissement des puissances de production et elle atteignit son plein rayonnement au moment où la civilisation occidentale parvenait à un summum de parcellisation et de spécialisation. Le caractère fondamental de cette civilisation est de traiter la matière, l'énergie et la vie humaine en disséquant chaque processus utile en composantes fonctionnelles de façon à*

pouvoir les reproduire en autant d'exemplaires qu'elle le désire. Comme des morceaux de métal moulé deviennent les parties composantes d'une locomotive, les spécialistes humains devinrent les composantes de la grande machine sociale. (9)

Il semble bien qu'à toutes les époques de l'histoire humaine, il se soit développée en éducation une pointe d'excellence pour ce qui constituait la forme de valeur la plus répandue et la mieux admise au plan social. Le dernier siècle et celui que nous traversons ont marqué l'apogée d'une dominante éducative axée sur le travail, le métier ou la profession; il s'en est suivi un rétrécissement de la signification pratique de l'éducation qui a été réduite à son utilité sociale en fonction des exigences de la productivité. Et ceci a créé une sorte de "mésestime", parfois même de mépris, à l'endroit de l'acquisition de connaissances ou d'habiletés qui n'avaient pas d'utilité immédiate dans le domaine du travail. Il est inévitable que l'insertion du loisir comme dimension nouvelle et démocratisée dans l'existence des masses humaines va nécessiter un ré-ajustement progressif du rôle qui a été assigné à l'éducation à notre époque. Et ceci doit se produire précisément à cause de la multiplicité des facettes inédites qu'une situation telle que le loisir peut introduire dans la vie de chaque individu. L'éducation ne peut demeurer unilatéralement centrée sur le travail dans une société d'abondance où les activités de loisir se sont taillé une région importante dans le temps de vie; il faut qu'elle se dé-centre à l'image même du projet polymorphe d'existence qui s'offre à chaque individu. Il est évident qu'elle y gagnerait en valeur au niveau de ce que l'on nomme la préparation à la vie.

Car, si l'obtention d'un outillage professionnel est nécessaire à la réalisation de chaque existence, il est par contre observable que dans un très grand nombre de cas la liberté humaine s'en trouve diminuée parce que l'instrumentation professionnelle est pré-établie et aussi parce qu'elle se présente avec des caractères de nécessité. Le loisir constitue souvent face à ces situations le lieu de revanche d'une liberté

---

(9) M. McLuhan, Mutations 1990, p. 39-40.

qui a été trop encadrée. Ceci explique en partie l'excès et la frénésie de consommation où vont s'abimer ceux que leur éducation n'a pas ouverts aux dimensions culturelles et esthétiques de l'existence humaine. Ils n'ont reçu dans leur jeunesse que des outils qui, par une sorte de mythe de la productivité, leur sont apparus comme des fins alors qu'ils n'étaient que des moyens. Il découle de cet état de faits qu'ils sont incapables de donner à leur vie une valorisation multi-directionnelle et ne peuvent même pas concevoir qu'une situation telle que le loisir ait la possibilité de multiplier presque à l'infini des formes vitales qui sont autant d'occasions de richesse humaine. Il est toujours curieux de voir co-habiter dans un même individu l'abondance économique et l'indigence culturelle: la source en est évidemment au niveau d'une éducation qui ignore la polyvalence de l'existence humaine et se satisfait de donner à chaque individu l'outillage strictement utilitaire en termes de moyens pour "gagner sa vie". Si l'éducation ignore l'utilité au niveau de la personne des situations apparemment plus gratuites telles que le loisir, elle réussit peut-être à frabiquer au niveau du travail productif une civilisation gavée de biens, mais elle se condamne à laisser tous ces humains à l'état de prolétaires de la culture, et il n'est pas assuré qu'elle puisse leur procurer le bonheur puisqu'elle ne leur a pas appris à faire usage de leur liberté et de leur spontanéité vitale, ni non plus à jouir de ce qui s'offre à leur consommation.

> *... le prétendu instinct de travail, dit Marcuse, consiste avant tout en la nécessité introjectée de gagner sa vie par un comportement productif... Mais la véritable tendance des pulsions de vie est de donner à l'existence plus d'unité et de valeur; sublimées de façon non répressive, elles pourraient fournir l'énergie libidinale nécessaire à la construction d'une réalité où aucune exploitation ne rendrait plus nécessaire la répression du Principe de Plaisir. (10)*

Cette assertion de Marcuse vise principalement la situation laborieuse de l'homme, mais semble prendre encore plus de valeur lorsqu'appliquée au loisir, à cause de la différence significative observable dans la structure de cet acte. Dans le travail, le lien entre l'intention de l'individu et l'objet de son acte lui apparaît nécessaire pour l'obtention et la jouissance de la fin; dans le loisir, par contre, l'objet de l'acte peut prendre une pluralité de formes sans modification à l'intention et à la

(10) H. Marcuse, Vers la libération, Paris, Les Editions de Minuit, 1969, Coll Arguments, No 37, p. 120.

fin de l'acte. En loisir, une même motivation peut engendrer une pluralité d'actes de facture différente, de même qu'un même acte peut être causé par une pluralité de motivations. Cette considération ne facilite pas la tâche de définir cette situation humaine. Elle fait plutôt apparaître sa complexité et la difficulté de cerner l'essentiel dans une réalité aussi mouvante.

La forme que prend un acte humain qui peut être un loisir n'en sera un qu'à condition de rencontrer simultanément un ensemble de critères que nous isolerons graduellement. Précisons que le sens donné au mot "forme" dans cet exposé ne touche pas la signification du loisir en termes d'"eidos" ou d'essence; il n'est employé ici que pour cerner la configuration ou mieux la structure d'un acte qui n'est toujours perçu en tant que loisir que par celui qui le vit ou par un autre dans un contexte d'intersubjectivité. De toutes façons, la perception exacte du loisir demeure extrêmement délicate parce que à une forme précise de l'acte peut correspondre de multiples visées de la personne et qu'à une intentionnalité explicite peuvent également correspondre de multiples formes susceptibles de l'incarner.

Pour éviter ce problème et pouvoir analyser graduellement chaque élément de la structure d'une situation de loisir, nous pré-supposerons à l'étude des formes de loisir une intentionnalité adéquate, et inversement, à l'étude de l'intentionnalité du loisir des formes d'actes susceptibles de vraiment la manifester. Ce travail de distinctions et de nuances semble pré-requis à une représentation globale du phénomène dans sa structure de base.

Il ne saurait être ici question de faire l'exposé de tous les modes de catégorisations du loisir existants ou souhaitables. La psychologie et la sociologie sont certainement mieux équipées au niveau méthodologique pour dresser cet inventaire d'une façon mesurée et rigoureusement scientifique. Un apport philosophique à ce niveau peut être d'émettre un éclairage critique sur les normes de classification utilisée et sur l'implication de la situation loisir par rapport à l'ensemble de l'existence humaine au niveau de sa signification propre.

La façon la plus révélatrice de ce qu'est le loisir est d'analyser le contenu d'une situation de ce type par l'étude du processus avec lequel un individu décide d'y participer. Cette dernière expression "décide d'y participer" est capitale en ce qui concerne le loisir. Par participation,

il faut entendre ici une implication autonome et libre d'un individu dans un acte qui le projette face à lui-même, face au monde, et face à autrui, et ce faisant l'expose en le révélant.

Or, cette sorte d'acte qu'est le loisir n'a pas d'autre nécessité que la pression subjective de varier agréablement les expériences vécues d'un individu par un élargissement consenti du cadre spatio-temporel de son existence enrichie par l'apport de valeurs qui lui manquaient par ailleurs. Le loisir est un acte humain où la participation peut prendre toute sa dimension parce qu'il s'offre sur la base d'un choix qui se doit d'être autodéterminé. Participer à une forme de loisir veut dire s'approprier la jouissance qu'elle contient et les valeurs qu'elle véhicule dans l'intention de celui qui la choisit. Le participant est vraiment le seul à connaître le véritable lien unissant son intention à la forme de loisir sélectionnée. Il est évident qu'un autre individu cherchant une valorisation requérant un lien analogue pourrait la trouver dans une forme de loisir tout à fait différente, et même dans un genre d'activité autre que le loisir comme tel. Si participer veut dire le *"fait d'avoir part ou de prendre part à quelque chose" (11)*, la participation réelle d'un individu à une activité de loisir, si son intention est réellement de l'ordre du loisir, indique que cet homme a décidé lucidement de prendre une partie qu'il juge lui revenir des joies et des plaisirs de l'existence. Et son jugement le fait se révéler à lui-même. Une méditation honnête sur le contenu de son loisir peut devenir pour lui un instrument valable de sa conscience de soi.

En plus de la décision volontaire de participer, l'individu doit également déterminer son mode de participation à l'activité qui constitue son loisir et c'est là qu'apparaissent certaines possibilités de catégorisation du loisir. Les premiers auteurs à se pencher sur cette question parlaient de loisirs "actifs" ou "passifs". Cette façon d'en discuter, si d'une part elle pouvait sembler correspondre à la réalité à condition de bien comprendre la relativité des termes employés, demeurait peu juste à cause de la connotation éthique que leur emploi transporte dans le langage généralement admis.

Car déterminer un loisir actif comme bon ou préférable et un loisir passif comme mauvais nous fait aboutir à une simplication un peu grossière du phénomène. Il y aurait des formes de loisirs invitant l'individu à l'activité personnelle et qui seraient moralement bonnes. Il y en

(11) A. Lalande, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, p. 742.

aurait par ailleurs d'autres qui seraient plutôt subies ou passivement reçues après avoir été produites par d'autres et qui seraient mauvaises. Ce type de classification des formes de loisir, mis à part l'"a priori" moral qu'il contient, est à rejeter parce qu'il n'est tout simplement pas conforme à la réalité du loisir. Il est clair que, dans une vue moins superficielle, un loisir peut être actif et être dégradant sur le plan moral, de même qu'il peut être passif et en même temps générateur de moralité, de culture ou d'éducation. Il y a une erreur flagrante de raisonnement à associer comme allant de soi le taux d'implication active dans un acte à la valeur de cet acte. Si on le fait pour le loisir, il faudrait le faire pour les autres situations de l'existence, ce qui conduirait à des aberrations logiques telles que: tuer un homme serait louable alors que regarder un autre le tuer serait condamnable.

De toute façon, il n'est pas possible de déterminer objectivement et sur la place publique quelles sont les formes de loisir bonnes ou mauvaises en soi. La même activité peut être bénéfique à l'un et nocive pour l'autre selon leurs motivations respectives. Comme toutes les situations humaines affectées d'un haut coefficient de liberté, le loisir exige par sa nature même que soit laissée à l'initiative individuelle la fixation des critères moraux devant orienter ses choix. Toute mesure issue du milieu social et dépassant le stade incitatif infirmerait l'existence du loisir en tant que tel. Nous parlons de "stade incitatif" dans le sens où une société a certainement le droit de faire connaître à chacun de ses membres les valeurs éthiques, sociales ou politiques auxquelles la majorité de ses citoyens adhère et même d'en faire une certaine promotion. Mais lorsqu'une situation se présente à l'homme comme principalement référable à la subjectivité individuelle, toute pression sociale coercitive en fonction d'une forme particulière de moralité ou d'idéologie constitue une violation de liberté de conscience en général et une aliénation du loisir en particulier.

La toute récente histoire nous montre comment des sociétés fascistes ou communistes ont pu utiliser le loisir à des fins de propagande, comment des religions ont pu en faire un instrument de prosélytisme et comment le capitalisme a pu en faire un instrument économique de consommation dirigée. A chaque fois, quel que soit le jugement de valeur que l'on puisse porter sur de telles doctrines ou de tels comportements de la société à l'égard de l'individu, il en ressort que la société a outrepassé son droit de regard sur la vie de chacun de ses membres, parce qu'elle s'est introduite dans un domaine où

seule la lucidité subjective personnelle peut adéquatement définir les besoins réels. C'est donc une erreur d'accoler une signification morale objective et pré-fabriquée à la participation à une forme de loisir; car elle préjuge de la valeur de cet acte, et, indépendamment du fait qu'elle préjuge bien ou mal, elle diminue et même prive l'individu de son jugement autonome. Il est malheureux que les sociétés préfèrent souvent inculquer à leurs membres un répertoire de préjugés plutôt que de leur apprendre à se servir de cet instrument qu'est le jugement: le loisir s'en porterait mieux, de même que la liberté et la moralité elle-même. Et le caractère polymorphe du loisir s'accentuerait, car une telle situation aurait un effet de libération sur la créativité humaine.

Une autre façon d'envisager la participation à des formes de loisir a été de considérer le résultat d'une activité comme statique ou dynamique et de classifier les loisirs en conséquence. Cette attitude demeure bien près de critères éthiques si l'on se réfère à l'usage fortement répandu de ces termes depuis Bergson. (12) Seraient statiques les formes de loisir qui ne procurent pas une évolution valorisée de la personne qui les vit:

> *Le seul amusement, dit Paul Médéric, quand il dépasse une certaine mesure, engendre l'ennui avec les séquelles qu'on connaît. Une telle conception des loisirs est manifestement déficiente. Nous l'appelons statique parce qu'elle vise à définir les loisirs en termes de repos, de détente, de récréation et de passe-temps. (13)*

L'auteur refuse ces formes de loisir en cherchant à rendre *"...possible de se faire des loisirs une conception dynamique, tendant à les définir en termes de promotion humaine, d'épanouissement et d'avancement, donc à les considérer comme de véritables facteurs d'éducation générale." (13)*

Différentes remarques sont possibles face à une telle catégorisation des formes de loisirs. Tout d'abord, il semble s'y manifester une volonté de caractériser les formes du loisir plutôt par leur contenu en termes de valeurs découlant de leur facture observable qu'en référence à l'intentionnalité de celui qui le vit. Et cela nous apparaît dangereux ou délicat en ce sens: la valeur d'un loisir est-elle moins appréciable lorsqu'il ne s'agit

(12) H. Bergson, Les deux sources de la Morale et de la Religion, Chapitres II et III.

(13) P. Médéric, Loisir et Loisirs, Tome II, p. 170.

d'éducation ou de promotion humaine ? Nous considérons comme possible qu'une forme de loisir apparemment toute banale comporte une valorisation extrêmement importante pour l'individu qui s'y adonne et que derrière une façade de simple amusement se cache des éléments certains "de promotion humaine," ce qui donnerait à cet amusement une portée de loisir "dynamique" au sens de M. Médéric. C'est donc dire que la dimension statique ou dynamique de quelque forme de loisir que ce soit n'est réellement perceptible que du point de vue de la personne qui la vit et qu'une casuistique socialement établie de la valeur de l'amusement est impensable à moins d'injecter dans le loisir un système de valeurs pré-établies qui est reconnu indépendamment des besoins, intentions ou aspirations de la personne. Nous pensons que l'être le mieux placé pour juger de l'effet valorisateur d'une forme de loisir est l'individu lui-même, même s'il y a risque pour lui d'une erreur de jugement.

Deuxièmement, dire que l'amusement, dépassant "une certaine mesure, engendre l'ennui" constitue aussi une expression à manoeuvrer délicatement. Comment peut-on "mesurer" ou évaluer le degré d'un amusement et quand franchit-on à son sujet le seuil de l'abus qui conduit à l'ennui? Il semble bien que la seule personne capable de répondre adéquatement à ces questions soit celle qui vit la situation d'amusement. D'ailleurs, un amusement qui devient ennuyeux tend à se nier lui-même en tant que loisir parce que le plaisir s'en retire; et il est à penser que la personne dans de telles conditions aura tendance à mettre fin à cette situation à plus ou moins court terme.

Troisièmement, les concepts de "statique" et de "dynamique" nous apparaissent plus utiles pour analyser l'effet d'un loisir vécu sur un individu que pour catégoriser les formes que le loisir peut prendre: une situation donnée de loisir a-t-elle été ou non un élément de progrès, un facteur de promotion ou d'éducation? La précision que nous voulons apporter à cette position de M. Médéric est que ces concepts sont réellement féconds dans l'optique de la personne et au niveau existentiel plutôt que pour caractériser "in abstracto" des formes du loisir. Prenons à titre d'exemple une liste d'une centaine d'activités qui peuvent dans un milieu donné être autant de formes de loisir. Il est impossible d'établir en dehors du vécu la "mesure" de l'amusement et du plaisir qu'elles peuvent procurer, de même que leur aptitude à la "promotion" humaine ou à l'éducation générale, à moins d'une part d'ériger en principe qu'il y a une corrélation étroite et nécessaire entre la forme d'un loisir et ses possibilités de valorisation, à moins d'autre part d'assigner à des formes de loisirs des valeurs fixes et d'en juger indépendamment du vécu à partir

d'un code de valeurs pré-établi. Or, nous analyserons plus loin (1) qu'il n'y a pas de relations unilatérales entre les formes et les valeurs du loisir et que la fonction de définir les valeurs du loisir est prioritairement référable à la personne qui le vit, qu'elle s'inspire ou non d'une éthique socialement admise dans son milieu.

Quatrièmement, les concepts de "statique" et "dynamique" sont également imprécis au niveau de la spatio-temporalité du loisir. Au point de vue du temps, être statique voudrait dire, soit figer l'écoulement de la durée, ce qui est impossible, soit subir un acte de loisir peu attrayant qui n'est toléré que parce qu'il permet de remplir un temps d'existence vide. Cette dernière attitude, très fréquente, si l'on observe la façon avec laquelle beaucoup d'individus vivent leur loisir, n'est quand même pas statique parce qu'elle représente une réaction face à la médiocrité de leur vie, à l'incapacité où ils sont d'avoir la forme de loisir que réellement ils voudraient, ou encore tout simplement parce qu'ils ne sentent pas le besoin d'un loisir et qu'ils laissent s'écouler un temps sans signification pour eux en ayant extérieurement l'apparence de s'adonner à un acte de loisir qui demeure à leurs yeux sans intérêt et sans joie. Peut-on alors parler réellement d'un loisir!

Parler de loisirs statiques veut dire, au sens strict, parler d'actes immobiles, ce qui est contradictoire, et, au sens figuré, parler d'actes qui sont neutres au plan de leur valorisation, c'est-à-dire qu'ils ne rapportent rien à celui qui les pose. Or, un acte n'est jamais immobile et sans valeur, car cela voudrait dire qu'il n'a pas eu d'intention ou de "mobile," ni de finalité.

Sous l'angle de l'espace, un loisir qui serait statique voudrait dire que celui qui le pratique s'y adonne sans bouger, sans changer de lieu ou sans mouvement. Du point de vue physique, le fait d'avoir un tel loisir de type statique n'indique en aucune façon que cet acte puisse être moins qualitatif qu'un autre qui provoquerait des déplacements. Au sens figuré, si l'on parle de loisirs qui provoqueraient une évolution psychique, il est loin d'être sûr que cette évolution se doive d'être bénéfique: elle pourrait même être à l'inverse si l'on reconnaît au jugement individuel la possibilité d'erreur.

---

(1) Réf. p. 160 à 182.

Il est cependant évident que l'auteur n'utilise pas les termes statique et dynamique au sens étymologique. Et ils n'ont pas le même bonheur, lorsqu'appliqués au loisir, qu'ils pouvaient avoir chez Bergson à propos de la religion. Ils ont le désavantage de polariser les formes de loisir selon une teneur qualitative sans l'implication nécessaire de toutes les facettes de la situation. Ils supposent un ordre de valeurs susceptibles de permettre un jugement qualitatif sans qu'il soit nécessaire de référer à l'intentionnalité subjective et au vécu de l'individu en loisir: son comportement pourrait être évalué selon une stratification objective des formes de loisirs auxquelles il participe. (1) S'il n'a que des loisirs statiques, il s'englue dans la médiocrité sinon la dégénérescence; si, par contre, il a des loisirs dynamiques, toutes les portes d'une valorisation positive lui sont ouvertes. Ce que l'auteur appelle "loisirs dynamiques" nous entraîne par contre vers des sommets d'exaltation des vertus du loisir:

> ... *ce qu'on appelle le problème des loisirs c'est bien plutôt celui de l'intégration du peuple dans cette grandiose marche vers une humanisation authentique, celui d'une participation plus réelle à la vaste fraternité mondiale et d'un accès à une civilisation planétaire et vraiment universelle...*
> ...*Apprendre à vivre: voilà en somme le mot clef de la question des loisirs. (14)*

---

1 (Note) C'est malheureusement ce que font fréquemment, par inconscience ou ignorance des réalités spécifiques du loisir, de nombreux organisateurs, animateurs, promoteurs ou professionnels en loisir. Ils assortissent leur "offre de service en loisir" d'un ensemble de valeurs fixes et pré-établies qui réduit ou anéantit selon le cas la capacité de spontanéité personnelle dans la détermination des valeurs du loisir vécu par l'individu. Bien souvent, ils se contentent d'être l'écho fidèle des valeurs du système social et politique qui les porte et impose ses valeurs en offrant leurs services.

(14) P. Médéric, Loisir et Loisirs, Tome II, p. 171.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Si le loisir doit être une force ascensionnelle devant mener l'individu et l'humanité aussi haut, il est à craindre qu'il n'ait reçu un mandat hors de proportions avec ses possibilités réelles. Il est utile de s'arrêter quelque peu à cette opinion parce qu'elle est fort répandue chez les "gens du loisir". Elle rappelle analogiquement l'exaltation du travail que l'on trouvait au siècle dernier chez les premiers penseurs socialistes pour qui l'activité laborieuse allait définitivement réconcilier l'homme avec la nature et faire son bonheur. Il semble qu'il y ait à chaque époque de l'histoire une situation à qui on demande ce que les autres n'ont pas pu procurer à l'humanité.

Il existe aujourd'hui une certaine euphorie idéalisant le loisir. Il serait plus juste de ramener le dynamisme que représente le loisir à des dimensions réalistes. Si le travail, dont on avait fait au siècle dernier un instrument extraordinaire de libération et de conquête du bonheur, a rempli partiellement sa fonction en assurant à l'homme l'aisance matérielle et l'accès à la consommation, comment se fait-il que des masses de travailleurs ne rêvent que du jour où ils pourront s'en dégager complètement pour se tourner vers une vie de loisir ? Ce n'est pas parce que le travail n'a pas rempli son office, mais bien plutôt parce qu'on lui avait demandé trop de valorisation par rapport aux conditions concrètes de l'existence humaine et aux siennes en particulier.

Il n'est pas dit que l'histoire ne se répétera pas pour le loisir si l'on ne fait pas montre d'une plus grande sobriété dans la définition de ses objectifs et de ses possibilités. D'autre part, si de tels objectifs sont éminemment louables, il faut considérer que leur réalisation concrète devra passer par le tâtonnement évolutif d'une quantité inimaginable de petites et grandes décisions, subjectivement prises selon leurs besoins, leurs goûts et leurs priorités propres, par une multitude d'individus relativement libres et intelligents, dont les standards d'éducation et de culture ne seront

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

certainement pas idéaux, et qui ne mouleront pas nécessairement leurs comportements sur les valeurs sociales prédominantes à un moment précis de l'histoire humaine.

D'ailleurs, on peut contester le fait même qu'une activité de loisir ait besoin d'être orientée sur des objectifs dynamiques ou moralement positifs pour être vraiment un loisir. Un acte subjectivement mal jugé pourrait être quand même considéré comme un loisir par celui qui l'a vécu. Pour toutes ces considérations, une classification des formes de loisirs en statiques et dynamiques ne nous apparaît pas particulièrement souhaitable, car en définitive, cela ramène à les situer en bonnes et en mauvaises, en celles qui ont de la qualité et en celles qui n'en ont pas. Et, ce qui vicie cet effort éthique, qui serait valable en d'autres circonstances, c'est l'interférence constante de l'intentionnalité subjective par rapport à la forme de loisir choisie à partir d'un besoin et réalisée par la médiation d'un acte libre. Chacun de ces facteurs exerce un effet de varialibité sur la valorisation possible de l'ensemble de la situation. Et ce n'est que par leur conjugaison simultanée que pourraient émerger des critères sûrs de classification du phénomène au plan moral.

Ce travail n'a pas encore été fait et il n'est pas assuré qu'il doive l'être, compte tenu de la diversification des formes de loisir et des particularismes des individus. La seule porte de sortie à ce dilemme, pour autant que l'on veuille s'y attaquer au plan éthique, semble être de fortifier l'éducation générale à un meilleur usage de la volonté et de la liberté, de façon à ce que chaque humain jouisse des ressources fondamentales à sa nature lui permettant un usage judicieux de son loisir.

Pour parvenir à classifier convenablement la multitude des formes de loisir, il est préférable de se situer dans un contexte non normatif, c'est-à-dire à un niveau objectif et selon un langage qui n'intervienne aucunement en ce qui concerne la valeur des actes individuels eux-mêmes. C'est la seule voie, quoique limitative, qui semble capable de permettre une représentation théorique des modes de participation avec lesquels un individu s'adresse au loisir. Ce travail de codification est assez limitatif, car il présuppose l'acte comme libre et une intentionnalité qui est bien de l'ordre du loisir. Cette classification n'envisage que le dernier terme de cette

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

relation au monde qu'est la forme de l'acte pratiqué après que l'individu a décidé d'y participer.

A ce moment, sa forme de participation à l'acte se confond avec la forme de son loisir. Prenons à titre d'exemple celui qui écoute un concert pendant son temps libre. La forme de son acte de loisir réside dans le fait d'une audition musicale. La musique qui lui parvient n'est pas loisir en soi, mais le devient à cause de sa participation. Si l'audition représente pour lui une détente choisie selon son goût et répondant à un intérêt culturel, il peut être question de loisir. La même audition du concert pourrait être le fait d'un individu qui y va par snobisme ou à titre d'impresario : chez ce dernier l'intérêt de l'acte devient alors professionnel et il n'est plus question de parler de concert comme d'une forme de loisir parce que l'intentionnalité de l'acte vise un autre objet; l'activité de l'impresario, même s'il est un grand amateur de musique, est orientée au moment de l'audition par une motivation professionnelle et pécuniaire qui donne une forme de travail à son acte. Celui qui par contre y va par snobisme répond à une motivation de prestige social qui fait qu'il demeure à peu près indifférent à la musique et qu'il retire satisfaction et jouissance plutôt du contexte de l'acte que de l'acte lui-même. Son intérêt réel est excentrique à l'acte auquel il participe apparemment.

Il découle de ceci que la musique n'est jamais en soi une forme de loisir. Mais elle peut en être la matière. Ce qui la constitue en loisir est une certaine forme de participation d'un individu aux valeurs et à la satisfaction qu'elle recèle. Une forme de loisir suppose donc au moins deux éléments: une façon humaine de poser un acte et une réalité sur laquelle porte cet acte. La réalité, qui est la musique ou le concert dans l'exemple que nous poursuivons, se prête à une pluralité d'usages ou d'intérêts qui peuvent être tout autre chose que du loisir. C'est par un certain type de mode humain de l'aborder que nous pouvons déterminer les éléments constitutifs d'un loisir.

Si nous isolons pour l'instant les éléments de liberté, de subjectivité et d'intentionnalité pour n'envisager que le mode de participation d'un individu à ce qui représente pour lui un loisir, il y a moyen de poser

une double polarité décrivant objectivement la forme d'implication qu'il a dans le loisir. Cette double polarité ne veut pas dire que chaque loisir vécu se situe exactement dans l'un ou l'autre pôle, mais manifeste une tendance dans un sens ou dans l'autre selon une infinité de degrés, chaque pôle n'étant approché réellement que sous forme asymptotique. La difficulté est de trouver les termes capables de décrire ces pôles au niveau du langage sans que nuise à cette idée la relativité des mots. Ce que nous proposons est de classifier les formes de loisirs en "Loisirs impressifs et expressifs". (15)

Par loisir expressif, il faut entendre une forme de participation à une situation de loisir où l'individu s'implique lui-même dans la réalisation de l'activité qui l'intéresse. Il s'y projette concrètement en acceptant de s'y extérioriser et de s'y révéler. Par expressif, il faut comprendre que l'individu se considère comme émetteur de son acte, qu'il en assume la signification et qu'il le considère comme agent de communication et de relation avec le monde. Le loisir expressif représente une forme de manifestation de soi où l'individu conserve l'initiative de la production de l'activité.

Par loisir impressif, il faut entendre une forme de participation particulière à une situation de loisir où ce sont d'autres que l'individu en état de loisir qui produisent initialement une activité. Par impressif, il faut entendre que l'individu se perçoit comme récepteur d'un acte produit par d'autres, qu'il le reçoit librement en fonction de ce qu'il recherche. Son action propre réside non pas dans la réalisation, mais dans la réception et la réaction à ce que d'autres ont produit.

Imaginons qu'un homme s'amuse à observer un groupe de personnes s'amuser à un jeu quelconque: tous sont en état de loisir, mais à des titres différents; les uns produisent l'activité qui les amuse: ils ont un loisir expressif; le spectateur amusé de leur amusement a un loisir impressif. Cet exemple est frappant de simplicité, et pourtant, il est valable même objecti-

---

(15) L'auteur de ce travail a déjà brièvement esquissé cette forme de classification des loisirs dans un manifeste sur le loisir, intitulé "Le loisir, défi d'aujourd'hui", écrit en collaboration et publié, en 1968, par l'association des Directeurs de Loisirs Municipaux du Québec, à la page 22.

vement, car la forme de participation est extérieurement observable et évaluable. Ce qui n'est mesurable qu'en terme d'approximation est le degré précis dans lequel un individu se plonge dans l'expressivité ou l'impressivité parce qu'à ce moment interviennent des dimensions subjectives: intérêts, besoins, goûts, pulsions, tempérament, problèmes personnels, frustations, et beaucoup d'autres facteurs.

Cette façon de catégoriser les formes de loisir a l'avantage de ne pas se fier exclusivement à l'objet d'un acte pour déterminer s'il y a loisir et de quelle sorte de loisir il s'agit. L'incidence de la participation humaine est essentielle pour que l'acte prenne la forme d'un loisir. Ainsi un jeu n'est un loisir que par le fait d'y participer d'une certaine façon.

Le jeu de l'enfant, qui est souvent plus une découverte et une exploration du monde fort sérieuse qu'un amusement, n'est pas nécessairement un loisir. Le jeu du joueur professionnel est un travail. Le jeu dramatique d'un artiste de la scène est également un travail s'il en tire sa subsistance: celui qui, par contre, assiste à un spectacle pour son plaisir a un loisir impressif. Il est étonnant de constater que dans une foule de situations du genre loisir, ce n'est pas l'individu émetteur d'activité qui est en état de loisir, mais l'individu récepteur de cette activité.

Par ailleurs, dans certains cas de loisir, en particulier lorsque c'est la nature qui offre un spectacle à cause des mouvements énergétiques qui l'animent, la classification des formes de loisirs en "expressif" et "impressif" n'est pas d'une grande utilité, de même que lorsqu'un acte de loisir semble à moitié chemin entre les deux pôles. Mais même là, cette forme de classification demeure valable pour montrer que c'est par la participation d'un individu qu'un objet susceptible d'être matière à loisir le devient réellement, tel un magnifique coucher de soleil qui ne devient objet de loisir et partie intégrante d'un acte de loisir que s'il y a quelqu'un pour le percevoir, le contempler et en jouir.

Cette façon de catégoriser les loisirs a par ailleurs la souplesse de ne pas inclure des jugements de valeur "a priori" et de laisser l'indivi-

du complètement maître de son intentionnalité et responsable de la portée morale des actes de loisir qu'il choisit. Qu'il se comporte d'une façon expressive ou impressive dans son loisir, chacun des deux pôles se prête à une valorisation subjective, qui, une fois assumée dans toutes ses dimensions et consciencialisée, peut devenir pour lui matière à un jugement personnel sur la valeur objective de son acte au point de vue moral, sans que la valeur d'une forme de loisir ait été pré-jugée au départ.

En décrivant les formes de loisir en termes d'émission et de réception, d'expression et d'impression (au sens étymologique), il se développe un climat relationnel qui cadre bien avec la nature du phénomène; lorsque, plus tôt dans cet exposé, nous avancions l'idée que le loisir massivement vécu dans les sociétés d'abondance modifiait la relation de l'homme au monde, cela pouvait inclure ce fait qu'il donne naissance à de nouveaux modes de communication et d'échange avec la nature et avec autrui. Chaque nouvelle forme de loisir créée par l'homme apparaît dans ce contexte comme un nouvel instrument de contact avec les choses et les autres hommes.

Et ce dialogue se fait dans les deux sens: les loisirs impressifs sont faits d'accueil, de réception et de contemplation; les loisirs expressifs sont faits de projection et d'extériorisation. Il est assuré que l'homme peut s'enrichir dans les deux types de formes du loisir. Ce dernier, cependant, se contente de s'offrir à titre instrumental; son rôle de médiateur laisse l'individu entièrement libre de l'utiliser pour son épanouissement ou son aliénation.

En élargissant le champ des moyens humains, il fournit non seulement l'occasion de nouveaux actes personnels, il permet la participation par voie d'impressivité à des activités produites par d'autres pour lesquelles un individu ressent un goût et un intérêt sans avoir le temps ou le talent requis pour s'y adonner. Un loisir peut toujours répondre à cette forme de classification indépendamment du fait qu'il se situe au niveau d'activités toutes banales et toutes simples ou au niveau le plus élevé qui soit dans l'ordre de l'esthétique. La conjugaison de l'expressivité et de l'impressivité dans le loisir d'un même individu amplifie ses chances de diversifier les fronts d'existence où il peut puiser une valorisation, multiplie les possibi-

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

lités de réalisation d'un plus grand nombre de facettes de sa personnalité et lui permet d'apporter des réponses en plus grande diversité aux besoins qui l'assaillent constamment.

Qu'il soit expressif ou impressif, le loisir laisse l'individu libre de le vivre selon les règles et les normes d'existence qu'il s'est fixées. Cette façon de le catégoriser cherche précisément à prévenir tout empiètement social sur l'autonomie individuelle. Si chaque acte humain développe sa propre normativité, il est certains cas, tel le loisir, où un jugement de valeur sur cet acte ne peut strictement pas venir d'ailleurs que de la conscience et de la subjectivité de celui qui l'accomplit. Aussi faut-il qu'une réflexion tendant à le catégoriser pour le mieux comprendre évite de lui attribuer une valeur quelconque en dehors du vécu.

Il est également évident qu'en fonction de sa nature même, une axiologie du loisir ne saurait exclusivement découler d'une étude des multiples formes qu'extérieurement ou socialement il présente. Car, ce serait percevoir sa valeur par une vue superficielle et non conforme à l'ensemble du phénomène. En fait, les plus hautes valeurs humaines peuvent être reliées à la pratique de formes de loisir toutes banales. Il n'y a pas de corrélation automatique entre la forme d'un acte de loisir et son coefficient de valorisation. Ce dernier doit découler de la conjugaison de l'ensemble des facteurs, des dimensions, et des variables inhérents à la totalité du phénomène. Le fait que le loisir présente une configuration polymorphe n'indique pas en soi une valorisation toute donnée, mais une possibilité de valorisation également polymorphe et multi-directionnelle à l'intérieur de laquelle se situe le jeu de la liberté.

3.- Le loisir comme acte multi-intentionnel.

L'idée de la multi-intentionnalité du loisir a été fréquemment esquissée dans les pages qui précèdent. Précisons que dans cet exposé le mot "intentionnalité" est utilisé non pas tellement au sens du contenu de pensée que peut nous apporter la perception du loisir qu'au sens d'une visée de

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

finalité. (16) Cette précision est utile en ce sens qu'une étude de la finalité du loisir n'épuise pas la totalité de sa signification, même si elle en constitue une dimension importante. Elle ajoute une variable nouvelle et nécessaire aux variables précédentes qu'étaient le besoin et la forme d'un acte de loisir.

Il s'agit donc ici d'étudier le "pourquoi" du loisir, ou encore ce vers quoi tend un homme lorsqu'il pose, se donne ou participe à un acte dit de loisir; quel est son but ou son intention au sens étymologique de "in-tendere" ? Il est essentiel de poser cette question parce que sa réponse ne se réduit pas à des propositions aussi simples que dans certaines autres situations de l'existence. Lorsque l'on répond à la question "pourquoi l'homme travaille-t-il?", l'on arrive assez facilement à un ou à des consensus simples: "il gagne sa vie"; "il exploite ses talents", "il se réalise comme homme en faisant quelque chose". Lorsque l'on essaye de répondre à la même question au sujet du loisir, le moins que l'on puisse dire à propos de la réponse que l'on peut apporter est qu'elle est vague, diffuse et multi-directionnelle, tout comme le phénomène lui-même.

La racine de ce problème semble résider dans la non-nécessité première de l'acte de loisir. Un homme pourrait ne pas avoir de loisir et vivre quand même. Par contre, dès que le même homme a assuré sa subsistance, il y a de fortes chances que, subjectivement, le loisir lui apparaisse comme un besoin. Le grand avantage du loisir sur le travail est de ne s'offrir à l'homme qu'à partir d'une sphère d'existence où un minimum de liberté est définitivement acquis. Sur cette base, il est aussi normal de voir le loisir s'orienter vers une pluralité de buts que de le voir prendre une pluralité de formes.

---

(16) Sens no 2 dans Lalande, Vocabulaire technique et critique de la philosophie.

En second lieu, comme la conquête d'un minimum de liberté vitale passe toujours par les voies de l'individualité avant de devenir une réalité sociale ou collective, il va de soi qu'une décision concernant un choix d'actes à l'intérieur de la sphère d'existence libre soit prioritairement référable à l'individualité. Au niveau du nécessaire, la société peut rendre un certain nombre de services à l'individu, même si, pour ce faire, elle uniformise les biens et les valeurs utiles. Ces services seraient par contre eux-mêmes beaucoup mieux valorisés s'ils parvenaient à se personnaliser selon les besoins manifestés par chaque individu. Il ne semble pas que cela soit possible sans un progrès technologique qui, s'il commence à poindre dans un horizon futuriste, ne donne que fort peu à l'individualité actuellement. Au plan loisir, un comportement analogue du social à l'endroit de l'individuel serait une forme d'ingérence abusive si le service rendu pré-supposait la négation de la liberté de choix.

> *La liberté humaine, dit Marcuse, n'est pas une affaire privée, mais elle n'est rien si elle n'est pas aussi une affaire privée. (17)*

Dans une juste conception du loisir, il s'impose comme strictement nécessaire pour l'individu de contrôler la finalité de son acte. Il faut considérer que l'autonomie personnelle en loisir n'est réalisable qu'à condition de ré-intégrer dans la conscience de chaque individu la capacité d'orienter son acte vers les fins correspondantes à ses besoins et de concrétiser ces dernières dans une ou plusieurs formes d'activités librement choisies. Cela suppose une ferme volonté de refuser toute ingérence extérieure ou toute influence indésirable dans la détermination de son loisir.

> *Le besoin de se "détendre" dans les divertissements offerts par l'industrie de la culture, poursuit Marcuse, est par lui-même répressif et la répression de ce besoin est un pas vers la liberté. (17)*

L'homme manipulé dans son loisir est à la base un individu impuissant à réaliser d'une façon autonome l'adéquation entre la finalité que subjectivement il recherche et la forme d'activité de loisir qu'effectivement

---

(17) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 195.

il pratique. Lorsque socialement sont structurées et organisées des formes de loisir qui pré-jugent de l'intentionnalité que l'individu doit avoir pour y participer, il y a un risque de dirigisme abusif pour tous ceux à qui cette intentionnalité ne convient pas et qui sont sollicités à y prendre part. Une civilisation du loisir doit supposer des individus capables d'identifier leurs besoins, de choisir, et même de refuser, s'il y a lieu, les opportunités de loisir qui leur sont socialement offertes.

Une forme précise de loisir n'est en fait qu'un "moyen" au service d'une intention: c'est-à-dire un agent relationnel entre l'homme et une valeur recherchée. Nous traiterons subséquemment du loisir par rapport aux valeurs. Pour l'instant, si nous nous attachons à décrire le lien entre l'intention et la forme d'un acte de loisir, le principe qui semble ressortir de l'analyse est que ce lien n'existe réellement que si une subjectivité l'établit en tant que tel. Ce principe, qui était déjà posé lorsque nous parlions des formes d'activités que le loisir peut prendre extérieurement ou socialement, doit être soutenu avec encore plus de vigueur au niveau de l'étude de l'intentionnalité, parce que cette dernière s'enracine dans la liberté elle-même. Si nous nous référons à la description philosophique du processus par lequel un individu émet un acte à partir de l'interférence de sa conscience, de sa volonté et de sa liberté, il appert qu'il n'est pleinement autonome et responsable que lorsqu'il est en mesure de formuler lui-même ses choix et ses décisions.

Ce qui est propre au loisir, c'est l'opportunité de valoriser librement et selon une volonté expresse telle activité selon telle signification et selon telle intention. La première chose à définir à propos de son loisir pour un individu est non pas sa forme mais la finalité recherchée. Cela se fait le plus souvent par intuition, sans analyse ni longue réflexion chez lui. Par contre, un minimum d'observation d'une même activité pratiquée par une pluralité d'individus nous révèle des contenus de conscience fort divergents à propos du sens que prend l'activité chez chacun d'entre eux. Cela est parfaitement normal et conforme à l'aspect individuel de la liberté que chacun possède. Si nous comparons dix hommes exécutant le même genre de travail à dix hommes pratiquant la même forme de loisir, il est probable que la liste des intérêts et motivations que nous pourrions en dresser serait beaucoup plus variée, divergente et moins uniforme dans le cas du loisir que

dans celui du travail, d'une part parce qu'il n'y a en loisir que des contraintes librement acceptées, d'autre part parce que les éléments de valorisation y passent par le filtre de jugements individuels fort variables et ne se socialisent que par inter-subjectivité. Cette hypothèse que nous posons sur les valeurs du travail par rapport à celles du loisir repose sur une comparaison théorique entre les caractéristiques de ces deux situations. Elle tirerait cependant avantage d'être soumise à une enquête empirique de type psychologique. (1)

Ceci nous amène à poser un second principe faisant une suite logique à celui que nous posions précédemment sur l'inexistence d'un lien automatique entre l'intention et la forme d'un acte de loisir, à savoir que le loisir est une situation humaine dotée d'une intentionnalité affectée d'un coefficient de variabilité énorme, peut-être le plus considérable de toutes les situations de l'existence. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce fait si l'on considère que la diversité des fins dans le loisir n'est que corollaire de la possibilité d'éclosion de la liberté individuelle par la médiation d'activités polymorphes.

La variété des intentions que le même homme peut entretenir à l'endroit d'une même forme de loisir révèle bien la dimension médiatrice de l'acte de loisir. On peut se demander si la finalité de l'acte se doit d'être en conformité avec sa forme telle qu'elle apparaît objectivement, ou encore si la forme ne doit pas se contenter de la plus parfaite indifférence à l'endroit de la finalité.

Dans l'état actuel d'une civilisation du loisir encore à ses premiers balbutiements, il semble que ce soit plutôt la seconde alternative de cette question qui triomphe. La raison en est que l'individu utilise le loisir non pour sa valeur intrinsèque, mais comme moyen de récupérer certaines valeurs qui manquent à son existence. Si, à titre d'exemple, il était possible de faire une introspection dans le psychisme de chacun des individus formant un public assistant à un concert et que l'on puisse obtenir les véritables motivations de leur présence à cette forme de loisir, on peut se demander quelle serait la proportion de ce public recherchant vraiment la saisie et la jouissance de valeurs culturelles généralement attachées à cet acte de loisir impressif, et quelle serait par contre la proportion de gens nourrissant une intentionnalité étrangère au contenu culturel que l'on reconnaît socialement à une audition musicale de ce type.

1-(Note) Voir à ce sujet les premiers résultats de l'étude en cours sur les valeurs comparées du travail et du loisir par le professeur Jacques Perron, de l'institut de psychologie de l'université de Montréal.

Il faudrait, pour répondre convenablement à cette question, être en mesure de percer le mystère de la subjectivité, ce qui semble peu possible à l'échelle d'une masse. Sans savoir ce qu'une telle enquête pourrait donner comme résultat, une analyse de base de la réalité du loisir nous indique que l'adéquation entre l'intention d'un individu et le contenu formel de son loisir serait en meilleure conformité dans la mesure où une société serait mieux initiée à l'usage du loisir et aux valeurs culturelles qu'il véhicule, même si la participation à l'acte permettait des motivations autres. Cela est juste dans la mesure où l'accès permanent au loisir a donné à chaque individu un plus grand "habitus" de la liberté et que, subjectivement, il a acquis la capacité d'identifier ses goûts et ses besoins, de les traduire dans une intentionnalité claire, et finalement de les incarner en des actes adéquats. Par contre, la dissociation entre l'intention et la forme d'un acte de loisir dénote facilement la nouveauté de l'accès au loisir ou encore un usage "récupérateur" du loisir lui-même. Et dans ce dernier cas, il n'y a pas que la liberté qui vacille, mais la lucidité elle-même. Or il faut souvent plus de lucidité pour bien profiter de son loisir que de son travail, lorsque l'aiguillon de la nécessité a disparu.

Il n'y a pas lieu ici de mésestimer ou de dévaloriser une intentionnalité qui serait étrangère ou excentrique à la forme d'une activité. Bien au contraire, il est possible que ce soit pour un individu la seule façon d'intégrer à sa vie une valorisation qui lui serait inaccessible autrement. Nous ne voulons que souligner l'aspect supplétif du loisir vécu dans ces conditions alors que le souhaitable serait que le loisir développe ses propres valeurs en apportant à l'existence humaine des éléments neufs et complémentaires. Sa fonction multi-intentionnelle n'en ressort que mieux parce que sa finalité peut osciller à partir de visées de récupération jusqu'à des visées de complémentarité selon les besoins et les aspirations de la personne qui le vit. Cependant, comme la détermination d'une finalité en loisir conserve toujours une dominante subjective, il est difficile d'en identifier le contenu objectivement; mais il est par contre possible d'en cerner le processus.

Le loisir, comme tout acte humain, est structuré à partir des données naturelles qui font l'homme tel. Ce dernier y utilise les mêmes facultés que dans les autres situations vitales qu'il traverse. Ce qui varie, c'est le degré d'implication de chacune d'elles. La conscience définit le besoin et l'éclaire sur ce à quoi il peut aspirer pour y répondre.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La liberté s'y sent elle-même libérée des déterminismes, des contraintes et des nécessités qui l'assaillent partout ailleurs, et peut vraiment y jouer son rôle devant une myriade de possibilités. La volonté y voit sa fonction allégée parce que l'acte se présente comme agréable s'il se veut loisir.

Si l'on conjugue tous ces éléments, nous sommes placés en face d'un acte humain dont l'intentionnalité apparaît à la source comme débridée, sinon folle: un acte non obligatoire, non déterminé ni déterminant au départ, et en plus générateur de satisfaction et de plaisir. Il n'est pas étonnant que les premières générations qui y ont eu accès en aient ressenti une certaine culpabilité par rapport à ce qu'elles avaient connu précédemment. Il n'est pas surprenant que certaines sociétés aient tenté de contrôler ce phénomène, sinon de le réprimer, en l'organisant et en l'encadrant de façon telle que la spontanéité et la créativité qu'il pouvait faire jaillir ne viennent déranger l'ordre et les valeurs établis. La question est ici de savoir si l'intentionnalité du loisir doit être formulée au niveau social ou au niveau individuel.

Nous croyons qu'elle peut venir par l'une ou l'autre voie, à condition de n'être jamais uni-dimensionnelle. Sinon, le loisir serait nié dans sa nature même, ou encore fortement réduit dans ses valeurs. Un loisir uni-dimensionnel serait une activité humaine dotée d'un lien nécessaire entre sa forme et son intention, et conduisant à une valeur pré-établie. Cela équivaudrait à une objectivation radicale de son sens, de son contenu et de sa valorisation possible, de même qu'à une négation de la liberté individuelle de celui qui le vit. Le loisir uni-dimensionnel peut tout particulièrement venir d'une société qui n'a pas saisi la véritable nature et l'ampleur du phénomène, et qui décide de l'utiliser à des fins dirigées. Il est alors inévitable qu'un très grand nombre de ses citoyens, sinon la majorité, en demeurent insatisfaits et brimés dans leurs aspirations individuelles et légitimes. La meilleure attitude qu'une collectivité peut prendre à l'endroit des individus qui la composent est de créer les facilités d'accès au loisir en laissant ces derniers maîtres de leur intentionnalité et de leur participation. C'est vraiment au plan individuel que le loisir peut jouir d'une intentionnalité à richesse maximale.

A partir du moment où il y a deux individus ou plus qui pratiquent ensemble une même forme de loisir, il y a risque d'un malentendu intentionnel à moins qu'ils n'aient trouvé le moyen de communiquer sur la racine subjective de leur acte respectif. Ce malentendu se manifeste le plus fréquemment par la projection dans l'autre de sa propre intentionnalité.

Ainsi, si le loisir peut être un lieu de constatation des différentes formes d'échec du rapport à autrui, il peut également être le lieu d'apprentissage d'une nouvelle socialité puisée dans la racine subjective d'un acte partagé. Apprendre à communiquer à partir d'un acte à dimension hédonistique, même si le plaisir trouvé prend une signification variable selon chaque individu, c'est déjà pratiquer une action d'ouverture au monde dans laquelle s'engouffre un grand nombre de valeurs culturelles où la dimension sociale est engendrée par un ensemble de motivations et de décisions individuelles de type convergent.

Au niveau du langage, on parle souvent d'une forme de loisir qui a ses "adeptes". Il ne faut pas comprendre par ceci qu'un nombre défini d'individus s'entend pour donner à cette activité un sens identique. Ce serait une simplification abusive de la situation. La forme de l'acte pratiqué peut paraître extérieurement identique ou analogue; au niveau psychique, cependant, les intentions réelles des individus peuvent diverger complètement sans que soit altérée la facture extrinsèque de l'acte.

Il n'est pas étonnant, à la suite de ceci, que de nombreuses formes d'activités de loisir soient réglementées au plan social. Certaines donnent même matière à législation. L'utilité de ces mesures est ordinairement de protéger l'environnement humain ou naturel de façon à maintenir accessible telle ou telle forme de loisir. La question qui se pose ici est de savoir si la société peut encadrer l'intentionnalité à porter sur un acte de loisir à l'intérieur de limites jugées souhaitables en fonction de ses propres valeurs dominantes, ou encore s'il ne serait pas préférable de laisser à l'intentionnalité débridée de l'individu les motifs de sa participation. Il est évident que, dans cette dernière alternative, la spontanéité de l'individu pourrait piloter son acte vers des objectifs pour lui plus créateurs. Cette spontanéité, par contre, doit s'exercer de façon à ne pas brimer la liberté ou la capacité d'autrui à participer à la même forme d'acte.

C'est pourquoi les "adeptes" d'un loisir sont portés à s'entendre sur un cadre général à l'intérieur duquel s'exerce ce que nous pourrions appeler une "famille d'intentions" dont une réglementation de l'acte assure la préservation sans nécessairement les élucider. Nous disons"famille"parce que cette métaphore semble bien décrire la réalité d'un acte de loisir réalisé à l'intérieur d'intentions diverses mais compatibles et complémentaires. Cette attitude des "adeptes" d'une forme de loisir, souvent plus spontanée que réfléchie, dénote bien le caractère inter-subjectif du loisir à portée sociale. Il ne s'agit pas d'une pré-détermination du sens de l'acte, mais de l'établissement préférentiel d'un cadre jugé souhaitable à l'intérieur duquel peut encore jouer toute une gamme de motivations diverses. Il n'y a pas lieu de voir en cela d'aliénation pour autant que la formalité du cadre n'implique pas l'"uni-dimensionnalisation" de l'intentionnalité.

Bien au contraire, dans de très nombreux cas, cela apparaît même comme l'une des conditions indispensables à la réalisation de l'activité de loisir par ceux-là même qui désirent s'y adonner. Une certaine limitation de la liberté individuelle semble une garantie de la liberté collective, qui, elle, n'a de sens qu'en perpétuant la liberté individuelle et en créant des conditions de pratique de l'acte qui lui conservent son aspect hédonistique comme base à une valorisation multi-directionnelle.

Dans une situation idéale, il est clair qu'un individu devrait élucider son intentionnalité spontanée avant de déterminer telle forme de loisir comme devant y répondre. Il s'assurerait ainsi de l'enracinement subjectif de son acte, et pourrait faire la coordination entre le besoin qu'il ressent et le contenu de l'acte auquel il veut participer. En partant du fait qu'un individu n'est jamais contraint vitalement de pratiquer un acte de loisir et qu'il a même la possibilité de refuser tout loisir s'il le désire, il ne peut avoir de problèmes graves à envisager, sauf s'il ne veut ou ne peut accepter le cadre socialement admis et la famille d'intentions que tel acte suppose. Ce qui est alors susceptible de lui arriver est qu'il ne soit pas admis par autrui à s'adonner à cette activité collectivement ou qu'on l'empêche de la pratiquer parce que sa façon d'y participer crée socialement d'autres problèmes. L'individu peut s'en ressentir momentanément frustré, brimé mais non d'une façon irrémédiable,car, il a toujours la possibilité

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

objective d'orienter la même intentionnalité vers un grand nombre d'autres activités de loisir, en vertu de la non-adéquation nécessaire entre l'intention et la forme d'un acte en loisir et la multitude des formes de loisir susceptibles d'engendrer une valorisation analogue.

Car si l'on met de côté les législations sociales ayant une dimension contraignante pour l'ensemble de l'existence, les réglementations sont habituellement particulières en loisir, c'est-à-dire rattachées à telle forme d'acte, de sorte qu'une intentionnalité non désirée socialement dans un acte est spécifiquement celle qui sera souhaitée dans un certain nombre d'activités autres. En loisir, un individu ne peut être considéré comme brimé que si, après avoir établi subjectivement un lien entre une intention et une forme d'acte et avoir été privé de participation à cet acte, il n'existe aucune autre forme de loisir accessible pour lui et permettant le même lien.

Ceci rend évidente la fonction médiatrice du loisir comme l'un des modes humains d'être-au-monde et de développer avec lui des relations privilégiées. On pourrait dire que ce n'est pas tellement la forme d'un acte de loisir qui importe, mais son aptitude à incarner valablement une intentionnalité désirable pour l'individu qui la choisit. Comme médiateur, la forme d'un loisir en particulier favorise un genre d'intentionnalité mais sans le nécessiter. Ainsi celui qui pratique un sport ne s'y adonne pas nécessairement à cause de la recherche d'une activité ou d'un conditionnement physiques, même si tous les sports comportent une forte implication corporelle dans les formes de loisir qu'ils représentent. Un individu peut s'intéresser à un sport pour des motifs tout autres. Mais s'il décide de parvenir à la réalisation de sa motivation principale par la médiation d'une activité valorisant en soi l'élément corporel, c'est là une possibilité de sa liberté dont il est le seul maître.

Ceci fait ressortir un autre aspect de l'intentionnalité du loisir, à savoir qu'un même acte de loisir est lui-même un carrefour de plusieurs intentions d'inégale importance, concourantes et convergentes quoique foncièrement différentes. Si l'on demande à un homme pourquoi il pratique

telle sorte de loisir, il va généralement indiquer plus d'une intention et encore ne peut-il donner que celles qui lui sont conscientes. Une analyse de ses intentions à propos du même acte permet d'évaluer l'importance de chacune surtout si la pratique de l'acte se répartit sur une longue période de temps. Ses intentions peuvent également varier dans le temps et selon les circonstances qui entourent un acte de loisir conservant extérieurement la même forme. En un point précis du temps, un acte de loisir vécu présente habituellement une intentionnalité globale formée d'une motivation majeure entourée d'un halo de motivations secondaires gravitant autour d'elle. Il est possible que selon une variation du cadre spatio-temporel ou du milieu social, l'intentionnalité demeure inchangée ou soit perturbée quant aux motivations elles-mêmes et quant à leur importance.

Comme il n'y a pas de relation de cause à effet directe entre la forme et l'intentionnalité d 'un loisir sans l'interférence de la subjectivité et de la liberté, la façon d'envisager son intentionnalité doit demeurer ouverte à toutes les possibilités et tenir compte de la variabilité de sa signification concrète pour un individu donné. Si un acte de loisir est vécu à partir d'un ensemble d'intentions, il est par contre évident qu'elles doivent être complémentaires dans toute la mesure du possible; sinon, elles risquent de se nuire ou d'altérer la dimension hédonistique de l'acte. Il est par ailleurs pensable qu'un individu aime une forme de loisir sans être capable d'élucider clairement son intentionnalité. Il est également fréquent de voir un individu être incapable de juger de l'importance respective des motivations qui l'animent.

Certains pratiquent une forme de loisir de la même façon que l'on commet un lapsus: l'intention qu'ils s'affirment à eux-mêmes au point de départ n'est pas vraie en fonction de leurs besoins réels et c'est par un retour analytique sur l'acte vécu que leur intentionnalité s'ajuste en se découvrant. Lorsqu'il y a un écart trop grand entre la motivation première perturbée et la nouvelle, il y a habituellement modification dans l'intérêt et dans la pratique de l'acte. Ce processus peut même conduire à l'abandon de la forme de loisir concernée comme ne répondant plus aux besoins de l'individu et à son remplacement par une autre mieux adaptée à la fin

recherchée. Théoriquement, il pourrait exister comme cas-limite un acte de loisir dont l'intentionnalité vécue serait au niveau conscient l'inverse de ce qu'elle est au niveau inconscient. Il y a un travail énorme pour la psychologie en ce qui concerne l'étude des comportements humains en loisir.

Ce que nous voulons faire ressortir ici est cette idée que l'intentionnalité du loisir ne découle pas nécessairement de la forme qu'il prend. Il est plus normal de voir une intention initiale se concrétiser dans une forme de loisir que de voir cette dernière imposer une intention préfabriquée. Chez un individu vraiment libre, il y a une intention formulée au niveau conscient avant même la sélection de la forme de loisir pratiquée. Cette intention peut varier sous la pression de facteurs issus des autres secteurs de l'existence n'ayant apparemment aucun lien avec la forme de loisir concernée. Si cette dernière finit par affecter l'intentionnalité, c'est habituellement par après, par une expérience vécue que l'on veut répéter en l'améliorant. C'est par la répétition, l'habitude ou le développement d'une habileté que l'aspect "forme" du loisir parvient à prendre de l'importance au sein d'une intentionnalité spécifique.

Par contre, on peut remarquer que la forme d'un loisir exerce un certain effet d'entraînement sur l'intentionnalité. Supposons qu'un individu s'adonne à une forme quelconque de loisir sous la pression de motivations issues de sa subjectivité et complètement étrangères à son contenu objectivable: il y a lieu de penser possible un certain amenuisement de l'écart entre la forme et l'intentionnalité créé par l'intérêt de plus en plus grand de l'individu pour la forme de loisir elle-même. Si cet intérêt devient suffisamment grand, il est possible qu'il soit par lui-même générateur d'assez de satisfaction pour que l'individu décide de continuer à s'y adonner même si les autres motivations sont disparues. L'on assiste alors à un ajustement entre l'intention et le contenu formel d'un acte de loisir. La forme d'un loisir et la valorisation qui en découle se sont rejointes; il n'est plus alors un expédient ou un instrument destiné à combler les lacunes des autres situations de l'existence. Il devient un complément vital destiné à varier dans toute la mesure du possible les facettes de réalisation du "moi" individuel.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Lorsqu'apparaît cette adéquation entre l'intentionnalité et la forme d'un loisir, le même acte qui a la possibilité d'être multi-intentionnel pour un individu peut devenir approximativement uni-intentionnel pour une pluralité d'individus. Ce qui importe, dans une juste conception du loisir, est de ne pas pré-établir cette adéquation qui ne doit venir que des affinités inter-subjectives. Il serait fort peu réaliste d'assigner d'office à chaque forme de loisir une intention précise. S'il est à prévoir que dans l'établissement d'une civilisation du loisir, de telles adéquations soient de plus en plus nombreuses avec des processus d'éducation améliorés, il faut quand même considérer qu'il revient non pas à la forme de loisir de fixer l'intentionnalité avec laquelle elle doit être vécue, mais à la conscience individuelle. Qu'elle l'influence par l'attrait de son contenu, il n'y a pas là de problème.

Mais, si la forme ostracise de multiples intentions possibles en n'en privilégiant qu'une seule, elle se pose alors comme obstacle à la liberté de l'individu, ce qui n'est certes pas souhaitable. On peut se demander ici comment la forme d'un loisir peut exercer un tel dirigisme sur l'intentionnalité: c'est habituellement par le biais des mentalités collectives ou par la volonté de ceux qui ont comme fonction professionnelle de mettre en place les facilités d'accès au loisir et de les animer.

Effectivement, la véritable source de l'intentionnalité du loisir réside au niveau de la conscience libre de chaque individu qui décide ou non d'être intéressé ou concerné par une forme de loisir. Au départ d'un acte de loisir, l'intéressement origine de l'état de la personne qui établit à partir d'elle-même un lien avec les éléments de la structure formelle de l'activité ou encore avec les circonstances qui l'entourent. C'est vraiment au niveau de la conscience de soi qu'un individu appréhende ses besoins, ses carences ou ses aptitudes inutilisées et qu'il choisit selon sa propre lucidité les moyens aptes à améliorer l'état dans lequel il se perçoit. A ce moment, il n'est pas nécessairement orienté dans le sens du loisir. Il pourrait décider de pratiquer un second travail, de poursuivre son instruction ou de militer dans des mouvements civiques, politiques ou religieux, et trouver là une réponse à son besoin.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C'est déjà un acte de liberté pour lui que de tourner son intérêt vers un genre d'activité qui est de l'ordre du loisir. Devant la facture polymorphe de la situation du loisir, une pluralité de possibilités se présentent à lui. Sa liberté est orientée par une intentionnalité déjà existante au moment d'opérer un choix, cette intention ayant un besoin comme source et une valeur appréhendée comme fin. La sélection de la forme de loisir, en plus de l'attrait qu'elle peut exercer d'elle-même, ne représente que la présomption de satisfaire le besoin en procurant la valeur correspondante. La forme a une fonction d'efficience pour la concrétisation de l'intentionnalité existante avec la possibilité de la modifier, de l'élargir ou même de la remplacer si l'individu en vient à l'apprécier pour sa valeur intrinsèque.

La multi-intentionnalité de l'acte est habituellement corollaire de la diversité des besoins parallèles selon leur hiérarchie et leur importance à un moment précis face à la conscience subjective. La satisfaction retirée de l'acte en termes d'hédonisme est extraite non seulement de la dimension agréable inhérente à toute forme de loisir, mais aussi de la réalisation des autres objectifs avec lesquels un individu l'a abordée. Ainsi, le profit retiré du loisir manifeste habituellement son utilité dans une mesure proportionnelle aux valeurs qui manquaient à l'individu auparavant et qu'une implication volontaire dans une situation de loisir lui a permis d'acquérir.

La forme du loisir est une médiation d'un genre particulier parce qu'elle double son utilité d'un agrément permanent qu'elle procure à la personne qui l'a librement sélectionnée. Cet agrément n'en est qu'amplifié si, en plus de sa valeur anticipée, l'acte produit à son endroit des effets non prévus ou non voulus qui répondent à d'autres besoins. Si l'acte incarne dans tous ses aspects l'intentionnalité de l'individu qui le vit, on peut considérer que sa satisfaction est entière en autant qu'elle peut l'être dans le temps et l'espace. Cette satisfaction, toute relative et circonscrite qu'elle soit, n'en constitue pas moins un des éléments par lesquels un individu réalise sa marche vers le bonheur.

Lorsque sont résorbées les causes qui ont fait naître l'inten-

tion initiale de l'individu en regard d'une forme de loisir, il n'est pas rare de voir celui-ci reprendre ce même loisir et pratiquer la répétition au sens kierkegaardien du terme, c'est-à-dire dans un climat d'esthétisme cultivé pour son auto-satisfaction et son érotisme latent. Cette répétition peut devenir un automatisme fort peu réfléchi qui enlise l'individu dans une jouissance monotone. Elle peut, par contre, être un facteur de culture et de perfectionnement de la pratique de l'acte selon l'ouverture consciencielle que l'individu y apporte. Ce qu'il importe de considérer ici, c'est la possibilité d'évolution dans laquelle se situe l'intentionnalité du loisir. Si la forme d'un loisir peut être reproduite par un même individu d'une façon à peu près identique, le contenu intentionnel de l'acte est rarement identique d'une façon permanente, sauf dans les cas où l'intention se confond avec l'aspect objectivable de la forme. En fait, ceci n'a rien d'étonnant si l'on situe le loisir dans le cadre existentiel où il est vécu.

L'homme lui-même change; ses pensées, ses sentiments et ses intérêts se transforment continuellement; ses besoins varient et leur satisfaction ne fait qu'en créer de plus raffinés. L'écoulement de sa durée vitale lui fait ré-ajuster ses objectifs et ses projets. Il est tout à fait normal qu'il revise ses intentions à propos du loisir. Un individu lucide peut facilement retracer l'histoire de ses intentions à propos d'une forme de loisir qu'il a pratiquée pendant une longue période de temps. La répétition peut lui permettre également de prendre conscience graduellement de facteurs émotifs ou inconscients qui ont influencé les choix en loisir qu'il a fait dans son passé. Il a la possibilité de comparer son intentionnalité face à son loisir à des stades divers de sa propre évolution. Il peut voir comment son loisir se relie par intégration ou dissociation aux autres secteurs de son existence, ce qui est une importante source de connaissance de ses véritables objectifs en regard de son évolution personnelle globale.

Si une situation-loisir offre une telle variété d'intentions possibles au niveau de l'individu, il est difficile d'imaginer ce que cela peut donner au plan social, si l'on comprend la société comme le regroupement "cohéré" et personnalisé d'une pluralité d'individus. Lorsqu'une forme particulière de loisir est collectivement pratiquée par un ensemble de personnes, il doit exister une certaine constante intentionnelle, entre les divers in-

dividus, sans laquelle l'activité ne serait pas possible. Le rôle de cette constante est de dessiner une ligne ou une courbe d'intentions que chaque participant doit accepter sous peine d'être socialement exclu de l'acte. Mais même là, l'intentionnalité ne devient pas uni-directionnelle. La courbe ou la constante ne vient que fixer des normes minimales à l'intérieur desquelles l'intentionnalité individuelle passe d'un statut multi-directionnel à un certain état de cohésion exigé socialement. A ce moment, il est évident que l'acte de choix et le jugement de valeur que l'individu porte sont encadrés, sinon conditionnés par le caractère social du loisir désiré. Faut-il voir là un danger de répression de la spontanéité et de la créativité individuelle ?

La réponse à cette question est double: si la détermination sociale d'une ligne intentionnelle approximative dérange ou contredit ce que l'individu pourrait désirer poursuivre comme objectif par cette activité, ce dernier n'a que la possibilité de s'en retirer s'il ne veut ou ne peut s'en accommoder. S'il se laisse impliquer quand même dans une action dissociée de son intentionnalité véritable, il crée lui-même un facteur d'aliénation dans sa propre existence; car, il est responsable de la sauvegarde de son autonomie personnelle. Il démontre à ce moment qu'il n'a pas la force de personnalité requise pour surmonter et dominer les influences externes à son jugement particulier. Et surtout, il ne trouve pas dans l'acte une réponse valable au besoin qu'initialement il a ressenti subjectivement et qui était la source de son intentionnalité première. En somme, si une personne perçoit consciemment la détermination sociale d'une intentionnalité en loisir comme négatrice de la valeur qu'elle en attend, elle n'a pas d'autre alternative que de s'en retirer, surtout si elle considère que la même valeur pourrait lui venir de multiples autres formes de loisir n'ayant pas cet inconvénient.

Par contre, il faut tenir compte du fait que l'intentionnalité d'un acte de loisir est rarement explicitée de façon exhaustive chez un même individu et qu'elle peut viser, non pas une, mais plusieurs finalités diversement valorisées. Il faut également considérer que la forme d'un loisir peut, par la pratique et la répétition, être un facteur d'évolution

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

de l'intentionnalité elle-même. Il est conséquemment pensable d'envisager la socialité d'un loisir comme un correctif potentiel à une intentionnalité initialement hybride chez des individus intéressés à une même activité, ce correctif ayant comme effet à long terme d'élucider les possibilités de valorisation d'une forme donnée de loisir tout en laissant les participants maîtres de leurs décisions.

Un loisir socialement réalisé suppose le dépassement de la seule subjectivité sous forme d'affinités inter-subjectives rendant partagé l'hédonisme de l'acte et exige des ententes objectives qui en difinisse les règles de participation. Par le simple fait de devenir social, un acte humain acquiert une dimension nouvelle: sa signification prend de l'extension et sa valorisation en subit une amplitude virtuelle. Mais cela comporte par contre de nouvelles exigences dont la plus importante en est une de communication.

Il doit exister un minimum d'accord intentionnel à la base de la pratique collective d'une activité de loisir, même si chaque participant peut nourrir à son endroit diverses motivations corollaires. C'est ce que nous appelions précédemment une "famille" d'intentions partagées par une pluralité d'individus. L'important est qu'il n'y ait pas conflit ou contradiction entre les intentions particulières et le cadre défini par la socialité de l'acte.

Il en découle que l'aspect social d'un loisir, permanent ou éventuel, doit être appréhendé au moment de la perception de cette activité comme un élément positif ou négatif de l'intérêt qu'il peut présenter. Nous disons "positif ou négatif" parce que, en soi, la socialité est une condition fondamentale de l'existence humaine susceptible d'avantager ou de désavantager l'individu selon le jeu des circonstances, de ses particularismes et de ses besoins. Elle doit être anticipée au moment de la formulation consciencielle de l'intentionnalité comme désirable ou non. Certains individus vont la considérer essentielle à leurs choix, d'autres y sont relativement indifférents et il en est même qui vont juger de leur loisir en fonction de son absence. Le même individu peut successivement vivre les trois attitudes. Il faut dire, cependant, que la socialité propre au loisir en est une d'un type particulier. Nous aurons l'occasion de l'analyser plus loin.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Une constante intentionnelle en loisir n'est par contre valable dans le temps et l'espace que lorsque des individus acceptent de maintenir collectivement leur jugement de valeur libre en regard de cette forme de loisir. Un individu peut s'en extraire aussi facilement qu'il peut décider de mettre fin à la pratique d'un loisir. Elle n'est contraignante qu'en autant qu'il désire l'acceptation sociale de la pratique de son activité. Il est à remarquer ici, toutefois, que nous avons cru bon de parler plutôt de constante intentionnelle que d'une intentionnalité collective.

La raison en est qu'une intentionnalité en loisir n'est vraiment pondérable et évaluable que pour celui qui la vit, à cause même de son caractère multi-directionnel ainsi que de la pluralité des valeurs potentiellement greffées à une même activité. La racine subjective d'un intérêt en loisir entraîne un tel facteur de diversification des intentions concourantes chez un même individu qu'il est difficile de se représenter un groupe, une collectivité ou une société tout entière s'entendant sur une intention unique ou un complexe d'intentions identiques à donner à une même activité. Cela est assez impensable et certainement non souhaitable au plan théorique; car, il faudrait pour cela que l'aspect social joue un rôle déterminant susceptible de nier jusqu'à un certain point les particularismes individuels et de limiter la spontanéité créatrice qui leur est rattachée. Par ailleurs, pour qu'une activité de loisir soit socialement possible, il faut que se dessine entre les participants une certaine dominante intentionnelle autour de laquelle il y a au moins un consensus relatif. Sous un angle négatif, il faut qu'il n'y ait pas opposition d'intentions incompatibles. Et la permanence de ce consensus dans la répétition sociale de l'acte engendre autour d'une forme de loisir une ligne de convergence d'intentions diverses. Cette ligne peut devenir contraignante dans le sens où l'individu est porté à penser qu'il est nécessaire de l'adopter s'il veut pratiquer cette activité. Et ce faisant, il cède à la pression d'une société qui y voit habituellement des valeurs psychologiques ou éthiques assez définies. Il n'y a cependant incohérence que si l'individu s'adonne à un loisir avec une intentionnalité dissociée de ses besoins et de ses désirs réels: il doit alors en prendre sa part de responsabilité.

D'autre part, l'établissement de lignes intentionnelles conver-

gentes a l'avantage d'ajuster les diverses motivations au contenu objectivable de la forme de loisir envisagée. Cette centration est souhaitable à condition de ne pas aller jusqu'à l'uniformisation. Elle réduit l'état initial d'hybridité de l'intentionnalité individuelle et l'oriente vers une conscientialisation plus grande du sens à donner à l'acte posé. Elle éclaire l'individu sur les valeurs réelles qui y sont reliées et prévient les erreurs de jugement. C'est souvent par la perception, intuitive ou réfléchie, de ces "lignes intentionnelles" issues de son environnement humain qu'un individu élabore ses choix en loisir. Il peut même commettre facilement l'erreur de les considérer comme exhaustives ou exclusivement valables.

Le plus sérieux problème pour la connaissance de l'intentionnalité du loisir réside dans le fait des sources instinctuelles et émotionnelles de la subjectivité, lesquelles ne sont pas toujours élucidées. Un même individu n'a jamais une perception totale de l'ensemble des facteurs qui créent ses propres besoins; il fait en loisir ce qu'il fait partout ailleurs dans son existence: selon la lucidité de sa conscience et la clairvoyance de son jugement, il identifie les valeurs correspondantes à ses besoins et choisit des activités susceptibles de les lui procurer. Lorsque ces actes sont de l'ordre du loisir, l'intentionnalité prend un grand souffle de liberté parce que les moyens permettant l'obtention des valeurs sont multiples et heureux.

4.- Loisir et valeur.

L'obtention d'une valeur est ordinairement la concrétisation de l'intentionnalité d'un acte humain. Elle suppose un acte de la conscience comportant un choix et une décision à son endroit.

> *C'est en motivant un projet, dit Paul Ricoeur, que je rencontre des valeurs. S'il est quelque contemplation du bien, elle ne se soutient que par l'élan qui incorpore ses valeurs à un projet. Détaché de cette dialectique vivante de contemplation et de décision, de légitimation et d'invention, le jugement de valeur perd non seulement sa fonc-*

tion, mais même sa possibilité. Il est de l'essence de la valeur de n'apparaître que comme le motif possible d'une décision. (18)

Si cette situation de la valeur à l'intérieur d'un processus de jugement apparaît comme applicable à l'ensemble des actes humains, l'analyse de l'acte de loisir la vérifie particulièrement bien. En considérant que chaque forme de loisir est susceptible de procurer une sorte singulière de bien-être en plus de répondre à un ensemble de motivations périphériques ou circonstancielles, il est évident qu'un même individu ne peut valoriser simultanément la totalité des formes de bien que le loisir lui offre. Précisons cependant que le bien dont il est question à propos du loisir ne doit pas consister dans l'acquisition de choses ou de réalités matérielles. L'accès initial au loisir suppose à la base la possession d'un minimum vital acquis dans d'autres situations de l'existence; nous l'avons dit souvent, mais il faut le maintenir présent à l'esprit pour pouvoir décrire avec justesse les réalités propres au loisir. Ajoutons cette réserve que notre analyse ne veut pas se situer dans un ordre éthique, mais pré-éthique, même si la ligne de démarcation entre ces deux niveaux est incertaine et que le second donne le point de départ au premier. Il faut comprendre dans cette attitude le fait qu'il est inutile sinon illusoire de se prononcer sur la qualité d'un acte de loisir vécu avant d'avoir pu retracer la racine intentionnelle à partir de laquelle a pu se formuler un jugement valorisateur du bien qu'il pouvait procurer. Aussi faut-il entendre ici par bien la perception d'une certaine qualité ou d'une norme d'excellence susceptible d'être atteinte par celui qui pose l'acte, ce bien étant polymorphe à l'image même du loisir.

A ce stade, il ne peut être question de mal qu'au sens métaphysique, c'est-à-dire dans le sens où ce bien est lui-même imparfait, incomplet ou non total, et qu'il est en lui-même inapte à saturer toutes les aspirations de la personne. A cet égard, le bien que procure le loisir à l'individu n'est pas différent de celui que lui fournissent les autres secteurs

---

(18) Paul Ricoeur, Philosophie de la volonté, Tome 1, Paris, Aubier, 1949 p. 73.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

de l'existence: il demeure relatif et temporalisé. Le mal au sens éthique ne peut venir que subséquemment, c'est-à-dire lorsque la volonté passe outre à la conscience lucide d'une action et l'entraîne en des voies que le jugement réprouve. Or, à ce moment, la valeur recherchée est déjà établie:

> *Les valeurs ne m'apparaissent, dit Ricoeur, que dans une situation historique qualifiée où je m'oriente et cherche à motiver mon action.* (19)

Lorsqu'un loisir me propose une ou des valeurs, il s'établit en moi un jugement préférentiel et tendanciel face à une ou plusieurs formes de bien que cette activité peut me procurer. Mais il n'y a pas de lien nécessaire entre ce bien et cette valeur sans un acte de coordination de mon jugement. Aussi est-il possible qu'un loisir me procure un bien qui n'entrait pas dans mon intentionnalité spécifique à son endroit, et qui me vient automatiquement des conditions de réalisation de cette activité. Faut-il parler à ce moment de valeur inconsciente? Cela n'est pas impossible, si l'on tient compte des dimensions instinctuelles et émotionnelles qui s'ajoutent potentiellement à l'acte de réflexion qui me fait valoriser tels biens de préférence à tels autres parmi ceux qu'offre l'activité. Ce qui est assuré est que ce qui entre dans mon intentionnalité réfléchie en loisir est une valeur, c'est-à-dire l'intérêt pour moi du bien que recèle l'activité. L'incidence d'un bien non prévu dans mon intentionnalité m'est peut-être bénéfique, mais n'ajoute qu'après coup à la dimension hédonistique de l'acte qui est un aspect essentiel de mon intention, au départ, face à un loisir. Il est également possible qu'un individu valorise dans une forme de loisir des éléments secondaires dans la facture objectivable de l'acte, que ces valeurs lui apparaissent plus importantes que celles qui sont socialement attribuées à cette activité et qu'il en vienne à négliger ces dernières.

Cela n'a rien d'étonnant; car, en matière de loisir, la subjectivité a le premier mot. C'est elle qui fournit à l'individu les ingrédients

---

(19) P. Ricoeur, Philosophie de la Volonté, Tome 1, p. 72.

d'un jugement global, c'est-à-dire ses goûts, ses besoins et ses tendances. Imbu de ces pré-requis, le jugement opère la transmutation d'un bien en valeur; la liberté sélectionne parmi les diverses formes de loisir s'offrant à elle celle qui est la plus apte à l'incarner, et la volonté en détermine l'actualisation. Il faut dire par contre que le bien privilégié en valeur ne conserve ce statut que momentanément, c'est-à-dire pour la durée d'un acte de loisir et que le jugement qui l'a établi peut en tout temps être modifié ou se reprendre advenant un changement des conditions de l'existence de l'individu qui le vit et selon les mêmes critères qui ont initialement servi à le formuler.

> *Je ne vois pas les valeurs comme je vois les choses, dit Ricoeur, je ne vois que ce que je suis prêt à servir. (20)*

C'est là qu'il faut voir l'intéressement propre au loisir. Il porte en réalité sur des éléments de culture au sens le plus large du terme. Il n'améliore pas le standard matériel de la vie de l'individu, mais accentue les possibilités d'élévation et d'élargissement de son existence vers des formes d'être plus senties, plus réfléchies et plus conformes à sa réalité fondamentale. Une personne authentique n'a aucune raison de ne pas être elle-même dans son loisir. Par contre l'individu non autonome s'y révèle comme tel malgré lui. L'un émerge vers le monde des valeurs, l'autre consomme sans discernement. Le loisir s'offre à eux indistinctement: ce qui les différencie est la lucidité et le jugement avec lesquels ils abordent le loisir en regard de ce qu'ils y voient et y recherchent à partir de ce qu'ils sont; et en regard des valeurs susceptibles de contribuer à leur avancement, ils ont à faire chacun une démarche de type personnel. Quand nous disons que l'intérêt est facteur de culture, il faut entendre que chacun croit y voir une possibilité d'expansion de son être, de développement de ses facultés vitales, ainsi que la réalisation de ses capacités inemployées ailleurs. Illusion ou non, à partir d'un certain niveau de vie, le loisir est là, donné; il se présente sans discernement laissant l'individu maître de sa liberté et, par conséquent, responsable de ses choix. Le loisir lui apporte une sorte de "mise en obligation" de faire usage de sa liberté.

---

(20) Paul Ricoeur, Philosophie de la volonté, Tome I, p. 73.

La détermination d'un loisir ne vient plus alors de son contenu intrinsèque ou formel, mais de ce qu'un individu y voit et veut. La forme de l'acte se présente à lui comme un appel et une invitation auxquels doit répondre une tendance volontaire. C'est la vision anticipée d'une valeur apparaissant comme présente dans une forme de loisir qui est à la base d'une intentionnalité et d'un intérêt pour cette activité. A la base de tout loisir, il y a un élan de l'individu présumant l'existence d'une valeur dans la forme qu'il prendra. Or, ce que l'individu veut est ce qui est "valeur", non en soi, mais pour lui, Il est possible que ce qui lui apparaît comme valable soit contraire à son bien réel. Il n'est rien qui empêche un homme, par erreur de jugement, de penser valorisant pour lui un acte absolument factice et nul pour lui. Qu'il y ait erreur ou non sur le contenu de la valeur espérée, ce qui importe est que l'individu possède assez de lucidité et de volonté pour assumer la responsabilité qu'il contracte à chaque projet de loisir sur lequel il a posé un jugement libre.

Si la valeur reposait dans la configuration perceptible de l'extérieur d'une situation-loisir, elle serait extrinsèque à l'individu et étrangère à son jugement. A ce moment, le loisir ne serait qu'un objet de consommation parmi d'autres dont le contenu pré-établi ne peut représenter qu'un bien éventuellement valorisable. Or, il est dans la nature du loisir de n'offrir à l'homme que des biens valorisés par lui sous peine de ne pas créer d'intérêt et par conséquent de ne pas exister. Une forme de loisir doit contenir en soi une sorte d'attrait qui doit rencontrer une ou plusieurs tendances de la personne qui le vit. Et c'est là que naît la valeur, ce *"caractère des choses consistant en ce qu'elles sont plus ou moins estimées ou désirées par un sujet"(21)*. Dans le cas du loisir, cette chose estimable ou désirable est en fait une situation dont le contenu crée un effet d'érotisation sur un individu intéressé à l'accomplir. Il serait contraire à la nature humaine de tenter d'imaginer un loisir vécu en dehors de toute valeur, dans un contexte de totale gratuité. En fait, si le loisir se restreint à viser des objectifs autres que l'acquisition des biens, ce n'est que pour mieux déboucher dans l'ordre des valeurs.

---

(21) A. Lalande, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, p. 1183, sens A.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ainsi, la valeur en loisir repose sur une bi-polarité indispensable au départ: à savoir l'attrait de la forme que l'acte est susceptible de prendre et la tendance issue des besoins ou des goûts de l'individu. Comme il n'y a pas de lien nécessaire et objectif entre ces deux pôles, c'est là que se situe la fonction du jugement qui consiste à globaliser la totalité des intérêts d'un sujet et à se prononcer sur l'aptitude de telle forme de loisir à les rencontrer. C'est par la fabrication de ce jugement que la valeur existe et constitue dans l'individu qui la vit la motivation réelle d'un acte de loisir. En réalité, ce que nous appelons "forme de loisir" ne devient vraiment un acte de loisir que par l'adéquation entre l'intérêt subjectif d'un individu et son contenu. Il est de fait impensable de voir un individu s'adonner à une "forme de loisir" sans un intérêt peut-être inconscient, mais non moins réel. Pratiquer un loisir comme un "acte pur", désengagé et désintéressé, est contraire à la condition humaine.

Ceci devient évident par l'analyse de l'acte de jugement et de liberté qui pousse un individu à déterminer ce que sera son loisir. Le simple fait que le principal critère de choix et de jugement soit un intérêt issu des particularismes propres à un individu suffit à démontrer la non-gratuité de l'acte de loisir. A supposer que tous les hommes aient réalisé toutes leurs potentialités, qu'ils ne ressentent aucun besoin, que tous leurs désirs se soient concrétisés, et que tous leurs goûts soient développés, le loisir tel que nous le connaissons n'aurait pas besoin d'exister; et de fait, il n'existerait pas parce que personne ne serait intéressé à le faire exister, puisqu'il n'ajouterait rien à la qualité et à la valeur de l'existence humaine.

C'est évidemment un raisonnement par l'absurde, mais qui démontre que le loisir tire précisément sa valeur dans l'existence du fait de son utilité. Cette utilité, quelle est-elle? C'est une des questions fondamentales en loisir sur lesquelles il faut réfléchir. Le loisir démocratisé que nous connaissons étant une situation relativement jeune dans l'histoire de l'humanité, la réponse première que nous pouvons apporter à cette question est embryonnaire et les futures générations pourront vrai-

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

semblablement y répondre mieux que nous.

En termes de valeurs, ce que l'on demande au loisir est d'apporter à l'existence humaine ce que les autres situations de la vie n'ont pu produire. C'est à la fois vague et trop global: vague, parce que les lacunes de valorisation peuvent différer d'un individu à l'autre et, trop global, parce que l'on met dans le loisir une espérance illimitée qui peut être disproportionnée à sa capacité réelle de valorisation. D'ailleurs, l'explicitation qu'un individu se fait de ses valeurs est souvent plus intuitive qu'analysée rationnellement.

Supposons par ailleurs qu'un loisir ne représente pour un individu que le moyen de remplir un temps mort ou vide entre deux situations de l'existence. Il va quand même choisir un genre de loisir qui contient au moins un intérêt minimum, sinon en soi du moins pour lui. Quand bien même il ne s'agirait que d'un passe-temps agréable ou d'une forme d'évasion, son acte a déjà un caractère de valeur. Il a au moins l'utilité de le sortir de son ennui, d'un "vacuum" dans son existence. Sa valeur tient tout autant à l'émergence d'un état peu désirable qu'au désir de pratiquer l'activité pour ce qu'elle peut lui apporter.

Même dans l'éventualité où un individu s'adonne à un loisir qui en réalité ne lui procure aucun bien, lui fait du mal ou un tort quelconque, son acte est quand même valorisé. Le jugement de choix antécédent à l'activité a pu insister sur d'autres aspects utiles selon lui, ignorer le mal ou l'assumer comme une condition inévitable à un acte par ailleurs désirable pour lui. La valeur réside en fait dans un jugement posant pour lui l'action comme porteuse d'un effet souhaitable. La possibilité d'erreur est toujours là. Et il peut arriver que le loisir ne fournisse pas à l'individu la valeur initialement désirée au niveau de son intentionnalité. A ce moment, ce qui était perçu comme loisir au départ peut cesser de l'être en cours de réalisation par absence de la valeur souhaitée; et il est plausible de croire qu'alors l'individu ait tendance à mettre fin à son acte s'il ne parvient pas à le justifier autrement en termes de valeurs face à sa conscience.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Un mot important a été lâché ici: "justifier". C'est la valeur qui constitue la raison fondamentale et la finalité d'un acte de loisir. Il serait plus précis de dire une ou plusieurs valeurs. Un loisir contient ordinairement une pluralité de valorisations possibles à l'intérieur desquelles l'individu choisit. Logiquement, une forme de loisir socialement reconnue qui n'inspirerait aucune valeur à un individu donné ne pourrait être un loisir pour lui. Ceci rend évident un autre aspect de l'idée de valeur à propos du loisir: la valeur est sujette à interprétation par l'individu qui la vit. La signification qu'il lui donne ne se comprend que par référence à la totalité de son existence. C'est pourquoi il faut être particulièrement délicat lorsque la valorisation de certaines formes de loisir est promue d'un point de vue social. Il n'est pas assuré que la résonance en soit, dans l'esprit de l'individu, identique au sens que les promoteurs ont cru ou voulu lui donner. Au point de vue consciencIel, l'individu est tout à fait légitimé de l'interpréter et de le modifier si cela répond à ses besoins.

Il y a évidemment risque de conflit entre une valorisation socialement objectivée et les aspirations de l'individu. Si ce qui est valeur pour une collectivité représente une anti-valeur pour un individu ou inversement, une tension est née. Si un individu ne prend comme valeur que ce qui lui vient du social, il renie ses particularités propres. Si, par contre, il refuse systématiquement ce que la collectivité lui offre, il se prive d'une importante source de valeurs.

L'idéal serait que chaque individu soit en mesure de créer, de réaliser lucidement ses propres valeurs, comme s'il les inventait pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un peu comme un adolescent découvre l'amitié ou l'amour dans la fraîcheur et la spontanéité de sa jeunesse. Cette comparaison est d'autant plus valable que le loisir est un phénomène libre et hédonistique contenant un attrait, un charme, auquel doit répondre un élan chez la personne susceptible de le vivre. Si la valorisation d'un loisir doit tenir compte jusqu'à un certain point du milieu social et naturel ambiant, l'initiative de sa formulation doit en revenir en premier lieu à l'individu lui-même en tant que maître de ses émotions, de ses sentiments et de ses pensées, et en tant que responsable de ses actes. Si l'on

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

totalise tous ces facteurs comme étant autant d'éléments dans la détermination des valeurs du loisir, il est clair que ce dernier ne peut être qu'un acte fortement finalisé dont l'intérêt, s'il n'est pas aussi palpable que dans les autres secteurs de la vie, est tout aussi réel. Le loisir n'est en somme gratuit que face aux biens et aux valeurs propres aux situations autres que l'homme doit rencontrer. C'est pourquoi les sociologues excluent généralement du loisir les actes porteurs d'un intérêt pécuniaire, social, idéologique ou prosélytique.(22)

Cette attitude, pour pratique et juste qu'elle soit lorsqu'il s'agit de déterminer si une activité est ou non un loisir, comporte une certaine ambiguïté au niveau de la compréhension des valeurs qui y sont rattachées. Si, par exemple, un individu étudie une idéologie par curiosité intellectuelle ou pour se cultiver, et qu'il le fasse librement pour sa propre satisfaction, son acte est un loisir. Si, par contre, la même idéologie est étudiée par un étudiant pour préparer un examen ou par un politicien pour préparer un discours, l'action est plutôt de l'ordre du travail. Ce n'est pas le fait que, dans chaque cas, une des valeurs dominantes de l'acte soit intellectuelle qui fait que l'activité soit un loisir ou non, mais la sorte d'intérêt qu'un individu manifeste pour une activité de toute façon intellectuelle. La même activité pratiquée par souci de culture serait dans le premier cas un loisir, dans le second un "semi-loisir" ou un travail.

Cela pose des problèmes au point de vue sémantique: dire que celui qui a posé l'acte par souci de culture a agi d'une façon gratuite, non engagée ou désintéressée nous apparaît douteux. On serait plutôt porté à penser qu'un individu normal est fortement engagé dans et par sa culture, car c'est de là que vient la valorisation fondamentale de son existence. Par ailleurs, la même action, posée librement par un autre individu intéressé non seulement à la connaître et à l'intégrer à sa culture, mais aussi à la répandre, pourrait certainement être également un loisir si l'individu le fait pour sa propre satisfaction et en toute intégrité personnelle. Cette

---

(22) Voir J. Dumazédier et A. Ripert, Loisir et Culture, Tome I, p. 44 et suivantes.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

coupure entre le loisir et le non-loisir nous apparaît artificielle, car l'attitude du second individu ne fait qu'ajouter un intérêt supplémentaire à celui du premier. Si son prosélytisme est absent de tout intérêt matériel ou pécuniaire, qu'il n'a pour but que de faire connaître certaines valeurs auxquelles il croit et qu'il prenne un libre plaisir à le faire, il est certainement moins égoïste et plus altruiste que le premier. Mais, ce dernier est peut-être aussi engagé et intéressé à l'idéologie en question. Peut-être l'est-il encore plus. De toutes façons, pour l'un et l'autre, l'acte n'est pas gratuit. Ils ne font réciproquement qu'utiliser une forme d'acte pour privilégier une forme de valorisation qui les touche personnellement et subjectivement.

Si l'on appliquait à la lettre cette façon de distinguer le loisir du non-loisir, il faudrait exclure du loisir celui qui se présente à une activité artistique pour mousser son prestige social, celui qui participe à un sport pour affirmer son "leadership", celui qui danse pour s'aménager des rencontres sexuelles, celui qui chante pour se faire admirer, et les exemples n'en finiraient plus. La ligne de démarcation entre le loisir et le non-loisir est fugace et d'ailleurs variable pour chaque individu. Elle est composée des seuils d'existence de la liberté et du plaisir. Elle veut que sa finalité soit plutôt intégré à l'exercice de l'acte que lui être conséquente. Ainsi, poursuivre dans son action une possession, comme acquérir de l'argent, des biens matériels ou des valeurs jugées indispensables à son existence, ne nous apparaît pas être de l'ordre du loisir. En ce sens, aucune activité lucrative ne peut être un loisir, fût-elle libre et agréable. Par contre, si je considère comme un devoir civique d'être bien informé sur une idéologie quelconque et que je poursuive à cet effet une activité intellectuelle intense, cette activité pour moi n'est pas un loisir, non à cause d'elle-même, mais parce que je la considère comme un devoir et que je ne suis pas libre face à elle.

Un acte peut être un loisir lorsque, en termes de valeurs, je le considère comme une possibilité d'implication non objectivement nécessaire de la qualité de mon être, ou tout simplement comme un supplément d'utilisation de mon potentiel vital. Si c'est pour moi un devoir ou une nécessité de répandre la foi ou les idées auxquelles je crois, je ne suis pas en

état de loisir, mais si j'échange librement sur mes idées avec quelqu'un qui a la capacité de les enrichir, il est possible que cette activité soit pour moi un loisir. Elle n'en est cependant pas un automatiquement. La forme de valorisation n'est qu'une dimension permettant d'appréhender un loisir. Elle doit se conjuguer avec des éléments de liberté, d'hédonisme et d'autonomie individuelle pour globaliser un acte pouvant être dit de loisir.

Ce qu'il importe de retenir à ce stade de notre exposé est qu'un acte de loisir repose sur un intérêt qui se concrétise dans une valeur, que cette dernière doit se situer dans un choix spécifique de la personne et qu'elle soit engendrée à l'intérieur même d'un jugement préférentiel à son endroit. Ce qu'il faut savoir est quelle sorte d'intérêts un loisir manifeste et quelles valeurs il privilégie concrètement. Malheureusement, le stade historique où nous nous trouvons fournit peu d'indices fiables pour répondre à ces questions et une réflexion purement théorique présente à ce sujet les inconvénients inhérents à toute théorie. L'intérêt du loisir dans l'existence humaine semble être d'élargir, de raffiner et d'amplifier les chances de réalisation du potentiel vital de chaque individu. Et c'est d'ailleurs au niveau individuel qu'il faut aller pour prendre connaissance des valeurs effectivement recherchées et obtenues dans une situation-loisir.

> *"Beaucoup plus que les gestes du travail, dit Paul Médéric, les activités de loisirs regorgent de virtualités pour faire progresser une culture, laquelle consiste toujours en un art de vivre, en un style distinctif. C'est bien en effet quand s'exerce sa liberté que l'homme apprend à vivre". (23)*

Cette vue générale est valable par le fait qu'une même forme de loisir est ouverte à une pluralité de valorisations tout comme la même valeur peut se retrouver dans une multitude de formes de loisir. La liberté n'a alors que plus de chance de se manifester. L'identification d'une valeur est le centre de l'élucidation d'une intentionnalité en loisir. C'est elle qui constitue vraiment la finalité de l'acte quel que soit son contenu, et sa

---

(23) Paul Médéric, Loisir et loisirs, Tome II, p. 67.

formulation appartient à l'individu lui-même. Il est possible d'imaginer une foule où chaque individu la composant retirerait une valorisation particulière d'une même activité; inversement cette foule pourrait également vibrer à une valeur unique si les mêmes individus la ressentent et la désirent inter-subjectivement.

La racine d'une valeur en loisir est toujours individuelle à la base; cette valeur se répand par le contact de subjectivités convergentes qui se rencontrent et communiquent autour d'elle, la faisant ainsi devenir sociale; cela veut dire qu'un certain nombre de membres d'une collectivité ont conçu pour elle une sorte d'estime qui lui donne une certaine forme d'objectivité. C'est ce qui arrive lorsque l'on dit que les adeptes d'une forme de loisir savent se reconnaître. Même si une forme de loisir possède toujours en soi un caractère polyvalent, il est rare de voir un individu en privilégier simultanément tous les aspects possibles. La valeur, pour devenir telle, passe par le filtre d'une détermination libre issue de l'individu qui y reconnaît une correspondance à un intérêt qui lui est propre. Lorsque l'on contemple cet individu pratiquant une forme précise de loisir, affirmer automatiquement qu'il recherche telle valeur est pour le moins présomptueux si l'on n'a pas une connaissance exacte de ses intérêts propres. Il y a dans cette attitude fort répandue un vice au niveau de la représentation que l'on se fait du loisir: elle contient une objectivation de la valeur et une négation de l'initiative individuelle face aux multiples possibilités de valorisation d'une même forme de loisir. La valeur de l'acte est assimilée exclusivement à son contenu formel et ignore l'intentionnalité réelle de l'individu à son endroit.

Cette attitude donne une ouverture à un moralisme de mauvais goût qui ne tient pas compte de la totalité du phénomène et qui conduit souvent au pré-jugé. En effet, plutôt que d'essayer d'évaluer un loisir comme un acte humain intégral doté d'une forme spécifique, on se contente de juger uniquement la forme de l'acte comme si sa valeur devait mécaniquement découler d'elle. On a vite fait d'accumuler une série de formes que l'on classifie en bonnes, plus ou moins bonnes, ou mauvaises, parmi les actes de loisir que l'on voit vivre autour de soi. Cette attitude est détestable parce que la

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

moralité d'un acte de loisir découle en vérité beaucoup plus de la visée poursuivie par celui qui le vit que de la forme qu'il prend. La seule incidence de la forme en fonction de la moralité est indirecte; elle consiste dans le fait qu'elle exerce un attrait, parfois même une fascination, sur la décision de l'individu qui y voit un intérêt pour lui. Cette influence le touche non seulement rationnellement, mais aussi émotivement et peut affecter son jugement dans la détermination de la valeur qui finalise l'acte.

Si un individu se fait du tort moralement en pratiquant telle forme de loisir, la responsabilité lui en revient. Elle n'est pas imputable à la forme comme telle. Cette dernière doit se contenter d'être polyvalente, c'est-à-dire ouverte à plusieurs possibilités de valorisation, mais non engagée d'une façon nécessaire face à aucune d'entre elles. Si son caractère hédonistique crée un impact tel sur l'individu qu'il fausse son jugement de valeur à son endroit, il n'en ressort pas moins qu'il revient à cet individu de conserver le contrôle de ses intérêts, de ses jugements et de ses intentions. Sans cela, il n'a tout simplement pas sa conscience et le problème de la moralité ne se pose plus. L'hédonisme du loisir n'est en fait qu'une ouverture sur le bonheur et, en soi, il est parfaitement indifférent à la moralité puisque naturellement bon. En loisir comme dans toute autre situation, le mal moral, s'il existe, n'est pas dans les choses, mais dans l'homme. C'est pourquoi une même forme de loisir peut être bénéfique à l'un et nocive à l'autre. Elle n'implique un facteur de moralité que par ricochet, c'est-à-dire par le biais d'un jugement libre et par la sorte de valorisation dont elle est victime, pourrions-nous dire, de la part de l'individu qui la choisit.

En soi et en tant que phénomène essentiellement libre, le loisir ne peut être autrement que polyvalent. Ce caractère est un élément important de sa richesse pour l'homme. Chaque forme de loisir ouvre des voies multiples de valorisation et possède ce que nous pourrions appeler un coefficient de variabilité, plus ou moins large, plus ou moins restreint, à partir duquel elle offre un panorama de valeurs à l'individu. Et c'est là que la liberté de ce dernier s'exerce. Nous pouvons ici poser le principe qu'une forme de

loisir ne doit jamais apparaître uni-valente en elle-même face à la conscience qui la perçoit. Ce principe est le corollaire exact de celui que nous avons précédemment établi à propos de la multi-intentionnalité d'un acte de loisir. Un loisir uni-valent serait un loisir uni-dimensionnel et la liberté n'aurait comme possibilités que de l'accepter ou de le refuser. En fait, seul un individu conscient et libre, lorsqu'il se trouve face à une forme de loisir, peut la valoriser dans un sens unique ou d'une façon multi-directionnelle. Il peut même de sa propre initiative lui conférer une ou des valeurs tout à fait particulières, que personne d'autre n'y a mises ou qu'une analyse objective de la forme ne laisse pas soupçonner.

C'est là d'ailleurs que le loisir offre des possibilités de créativité, d'invention et de spontanéité. Ceci rend évident un second principe: la forme d'un loisir n'est qu'une occasion de valorisation, laquelle doit découler d'un jugement mettant en corrélation un intérêt personnel avec une forme de loisir. Cette corrélation donne naissance à un acte qui place l'homme dans une situation d'un type particulier que l'on appelle un loisir compte tenu de certains autres caractères. Ce principe implique trois idées, à savoir premièrement, que c'est l'individu qui confère sa valeur à un loisir et non l'inverse; deuxièmement, que la forme d'un loisir ne peut avoir qu'un effet d'attrait ou d'entraînement sur la valorisation que l'individu y apporte; et troisièmement, qu'un loisir n'est pas tel uniquement parce qu'il procure un certain type de valeurs, mais aussi à cause de toutes les autres dimensions qui doivent y être simultanément impliquées et sur lesquelles nous reviendrons.

Par ailleurs, si nous avons cru devoir affirmer qu'un loisir présente toujours à l'individu une possibilité de polyvalence, il n'est pas moins vrai qu'une même valeur peut, nous serions tenté de dire "doit", se présenter à l'occasion de multiples formes de loisir. Il est en effet dans le sens du loisir de donner à la liberté humaine un complément de développement et une amplification de son champ d'exercice. Cette latitude donnée à l'auto-détermination dans les activités de loisir confère à la liberté le statut de valeur fondamentale. Elle est même si prioritaire et si essentielle que le loisir ne saurait exister sans elle. Elle apparaît comme une

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

valeur ou une qualité pré-requise à toute autre valorisation que les activités de loisir pourraient engendrer. Il n'est pas illusoire de penser qu'un individu pourrait s'adonner à une forme quelconque de loisir pour le simple fait, le besoin et le plaisir de faire usage de sa liberté. Et son acte serait déjà grandement valorisé.

Si la valeur est bien saisie comme la finalité d'un acte de loisir au sein de l'intentionnalité, il y a lieu de se demander si elle ne peut exister que de façon individuelle, compte tenu des éléments tendanciels qui servent à la définir, ou si elle n'a pas aussi une possibilité d'existence collective ou sociale. La réponse que nous croyons pouvoir apporter à cette interrogation est analogue à celle que nous avons pu formuler précédemment pour le cas d'une intentionnalité collective en loisir. Tout réside dans le mystère de la subjectivité et les problèmes de l'inter-subjectivité.

Rien n'empêche un individu, s'il le désire, de garder pour lui et de ne pas communiquer les valeurs qu'il attend ou qu'il retire de son loisir. C'est son droit le plus strict. Le forcer de s'expliquer à ce sujet serait une atteinte à sa liberté et une violation de sa subjectivité. La base d'une valorisation sociale d'un loisir semble être la volonté commune de plusieurs individus de s'en ouvrir à autrui et de voir s'il ne serait pas possible d'échanger sur le sujet. Il est sûr que si une telle volonté existe, l'individu s'"expose" en tant que tel, mais ce risque est compensé par le fait que d'autres le font, qu'une telle communication est susceptible d'élargir son horizon de valeurs, ou encore tout simplement par besoin de témoigner de ses propres valeurs et de les confronter avec celle des autres. D'ailleurs, l'altruisme et la communication comportent en eux des valeurs que d'aucuns estiment primordiales sinon essentielles.

Si un individu réussit à s'entendre avec autrui pour conférer à telle forme de loisir une valorisation définie qui satisfasse chacun au niveau de ses besoins, de ses goûts et de ses aspirations, il n'y a aucun problème; l'inter-subjectivité fonctionne. Mais il ne faut pas en conclure trop vite à l'universalité et à l'objectivité des valeurs du loisir. Car,

des valeurs ne sont jamais objectives que pour des gens qui sont déjà en inter-subjectivité, c'est-à-dire qui en communiquant se reconnaissent des intérêts analogues. Nous disons bien "analogues" plutôt qu'identiques parce qu'il existe toujours des variables entre les individus. Précédemment, à propos de l'intentionnalité du loisir, nous avions parlé de "lignes" intentionnelles et de "familles" d'intentions qui en fait n'étaient que des approximations laissant à l'individu ses particularismes; le même phénomène est applicable à la valorisation du loisir.

La valeur peut être la même, mais cherchée dans des activités différentes. Si l'activité est identique, la valeur peut y être cherchée par des moyens différents, ne pas avoir la même importance ou la même intensité de préoccupation pour chacun, ou encore, la même valorisation peut correspondre à des intérêts et à des besoins divergents. Une valeur inter-subjectivement partagée en loisir constitue un dénominateur commun unifiant des facteurs différents quoique compatibles. Les personnes peuvent être très liées l'une à l'autre ou n'avoir en commun qu'un intérêt analogue pour cette activité.

Ce qui est capital à propos du loisir est que l'individu n'y perde pas l'usage de son autonomie et de sa liberté, ainsi que le contrôle de son plaisir, car il est difficile de voir comment il pourrait vraiment viser des valeurs sans cela. Un individu à la remorque d'autrui ou de la société dans les valeurs qu'il confère à son loisir est, à n'en pas douter, un homme atteint dans son être le plus intime, en ce sens qu'il n'use pas de sa liberté et de son jugement et qu'il se laisse imposer du dehors des réponses à ses besoins, des buts à ses aspirations, des objets à ses intérêts et des formes à ses goûts. Il ne discerne pas, mais se laisse porter par son milieu et consomme passivement. Au lieu de manifester sa spontanéité et son originalité propres, il se laisse manipuler comme si le centre des prises de décisions qui le concernent était extrinsèque à sa propre personne et qu'il en était dé-possédé.

Cette situation n'est pas illusoire. Elle est même le cas d'une foule d'individus qui ont atteint le seuil d'abondance à partir duquel le loisir est possible. Car les forces du conformisme, de la propagande et d'un système social de vie sont telles qu'un homme peut abdiquer aussi facilement au niveau des valeurs qu'il peut se laisser dicter ses goûts et ses besoins.

Il faut dire par ailleurs que lorsqu'un individu est manipulé dans son loisir, le problème a commencé bien avant qu'il ait à choisir ses valeurs: ces dernières étaient déjà pré-établies ou inconsciemment posées dans les désirs que l'on a fait naître en lui. De la sorte, les intentions qu'il a cru pouvoir formuler personnellement face aux valeurs du loisir n'étaient en fait que le développement dirigé d'une intentionnalité étrangère à ses vrais besoins et axée sur les exigences du circuit production-consommation. A cet effet, il est curieux de voir avec quelle facilité des valeurs désirables en soi parviennent à justifier de faux besoins et à en rendre impérative la satisfaction. Leur succès est d'autant mieux assuré que l'individu n'a pas une base suffisante d'éducation et de culture pour déceler les sophismes à partir desquels il est dirigé par une volonté autre. Pour illustrer ceci, il n'y a qu'à faire un relevé des valeurs greffées à des biens de consommation par une propagande ingénieuse associant la conquête d'une valeur tout à fait désirable en elle-même à la consommation de tel bien. L'individu qui, en beaucoup de cas, n'a aucun besoin réel de ce bien, l'utilise à cause d'une "symbolisation de valeur" que l'on a fait miroîter à ses yeux dans sa perception du bien. Il est souvent déçu que la valeur ne lui vienne pas automatiquement de sa consommation. Mais la dimension sociale de cette "symbolisation de valeur" est suffisamment puissante pour assurer la permanence de sa consommation et l'inconscience (ou l'insouciance)de la fausseté des besoins qui lui sont artificiellement crées.

On peut dire qu'à chaque fois que des valeurs en loisir sont fixées sans référence à des jugements autonomes et à des besoins réels de l'individu appelé à les vivre, il y a ouverture à l'aliénation. A supposer même qu'une valeur tout à fait désirable en soi et fondée sur un besoin vrai soit offerte de l'extérieur à un individu qui, lui, ne la désire pas, son acte s'il le pose, ne serait pas un loisir, car la valeur n'en serait pas une pour lui et son absence d'intérêt le priverait de la dimension hédonistique propre à tout ce qui se veut loisir. Ceci explique pourquoi tant de gens négligent les facilités en loisir que la collectivité met à leur disposition ou que leur environnement naturel leur offre. La question est de savoir si les facilités offertes doivent correspondre aux besoins des individus ou les besoins aux facilités. Plus radicalement, doit-on offrir des facilités mettant en évidence des valeurs autres que celles auxquelles les individus aspireraient s'ils étaient laissés à eux-mêmes ou faut-il mettre les facilités en adéquation avec l'état réel des désirs de valorisation de la masse des individus ?

Théoriquement, la seconde alternative semble préférable. Du point de vue social, si les facilités sont créées de façon à correspondre et à suivre historiquement l'évolution des besoins et aspirations en loisir, il va de soi que les valeurs impliquées seront de nature à répondre mieux et immédiatement aux besoins des individus. Et comme ces derniers n'accèdent pas tous simultanément aux mêmes valeurs, il va de soi que les facilités offertes trouveront facilement des utilisateurs, car le loisir demeure à la source un cheminement individuel.

L'autre alternative, qui consiste à créer des facilités permettant des activités valorisées autrement que ce à quoi aspirent les gens du milieu, risque de provoquer, nous l'avons vu, la désaffection pure et simple de ces facilités parce que les activités qui y sont offertes ne suscitent pas ou peu d'intérêt chez les individus. Ceux-ci ne les perçoivent pas comme des lieux ou des occasions de loisir parce qu'elles ne correspondent pas à leurs besoins et ils ne ressentent en aucune façon un attrait ou un caractère hédonistique pour les activités qu'ils y trouvent. Ceci explique la délicatesse et la difficulté de vouloir "éduquer" ou "cultiver" les individus par un loisir extro-déterminé.

Nous avons parlé ici de l'action de la société au niveau de la création des moyens d'accès au loisir. On peut radicaliser cette question en se demandant si en fonction d'une juste représentation du loisir, la société peut elle-même offrir des valeurs en loisir sans aliéner les individus. Il est certain qu'en leur imposant des formes de loisir pré-valorisées, à sens unique ou dirigées, elle limite leur capacité de liberté et ne laisse au jugement que la latitude de les prendre ou de les rejeter. Par contre, un individu libre peut donner à son milieu l'illusion qu'il adopte ces valeurs pré-établies et en réalité poursuivre les siennes propres sans que cela soit tellement perceptible de l'extérieur. C'est habituellement ce qui arrive lorsqu'un homme sent comme impérative la préservation de son autonomie. Il privilégie son honnêteté face à lui-même par rapport à son honnêteté face à autrui; et de fait, il évite l'aliénation. Par contre, sa lucidité lui fait sentir cette attitude comme un expédient, nécessaire peut-être, mais anormal; car, il sait intuitivement qu'il devrait être le premier à avoir le "leadership" de la formulation de ses valeurs en loisir, face à la société comme face à lui-même.

La société véhicule certes des valeurs, mais ne doit jamais les imposer en loisir. La situation la plus aberrante qui soit se produit lorsque

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ce sont des intérêts exclusivement mercantiles qui font la promotion des valeurs attachées à une forme de loisir même si celle-ci est en soi tout à fait bonne. La valorisation du loisir n'est pas alors centrée sur les intérêts réels de l'individu, mais sur la création d'intérêts plus ou moins factices qui ont comme fin de mousser la rentabilité d'un produit nécessaire à la pratique de l'activité. Dans la mesure où des équipements spécialisés deviennent essentiels à la possibilité de réalisation d'une forme de loisir, celle-ci devient génératrice d'industrie avec tout ce que cela comporte d'exigences de production, de travail et de profit au niveau de la mise en marché. De là naissent des pressions et des dirigismes considérables sur les jugements et la valorisation que l'individu établit à propos de ses actes de loisir. Il ne peut y répondre que par la qualité de sa volonté, de son éducation et de sa culture.

Il est fréquent également de voir une société intervenir dans le loisir en y introduisant les valeurs de sa majorité dirigeante. Celle-ci ne résiste pas toujours à la tentation d'assimiler les valeurs du loisir à un système social dont elle se fait le défenseur. On assiste alors à une politisation du loisir qui crée une nouvelle sorte d'interférence sur la valorisation. Ceci ajoute une dimension neuve dont l'individu doit tenir compte dans l'exercice de ses jugements et de ses choix. Sa liberté n'en est pas pour autant niée, mais un peu plus encadrée et conditionnée quant aux valeurs du loisir. Si une forme quelconque de politisation du loisir avait pour effet de fixer des voies uni-dimensionnelles à sa valorisation possible, cela deviendrait excessif et constituerait une négation du caractère polyvalent du loisir qui, à notre avis, est fondamental. Si une société se contente d'offrir ses valeurs avec des formes de promotion non contraignantes qui respectent le droit de l'individu de les refuser en ce qui touche son loisir, il n'y a pas de difficulté. Bien au contraire, cette action peut avoir un effet bénéfique en élargissant la conscience du panorama des valeurs accessibles à l'individu. Ce que ce dernier doit conserver dans toute la mesure du possible est le monopole de ses choix et de ses décisions. Si cela est, il a l'assurance que le milieu social n'intervient pas d'une façon abusive dans son loisir, et que sa fonction est de créer le maximum d'occasions de loisir dont il usera dans le sens de ses intérêts, de ses goûts et de ses besoins,

ceci lui permettant de réaliser la coordination entre une interaction sociale en loisir forcément objectivante et les aspirations subjectives qu'il tend à valoriser.

Si nous essayons maintenant de cerner les valeurs précises que les individus confèrent au loisir,nous sommes porté à penser que c'est un travail énorme pour lequel des disciplines comme la psychologie et la sociologie sont mieux équipées méthodologiquement que la réflexion philosophique. Nous avons assez insisté sur le fait que les valeurs du loisir ne sont pas posées "a priori", mais qu'elles sont empiriquement élaborées par un individu au moment de la production de son intentionnalité particulière sous forme de finalité. Aussi est-il normal de confier ce travail à des disciplines dont la méthode expérimentale d'observation, de cueillette, de classification et de catégorisation des données, avec tout ce que cela implique d'instruments de mesure, semble plus efficace que celle que nous suivons. (24)

Compte tenu des informations scientifiques compilées à date et d'une réflexion théorique sur le sens du loisir, il y a cependant lieu de s'interroger pour savoir d'où viennent les valeurs du loisir et qu'elle est leur originalité par rapport aux valeurs des autres situations de l'existence.

Au premier point de cette interrogation, on peut répondre que l'individu recherche des valeurs dans le loisir parce qu'il est dans la condition humaine d'aspirer à un supplément de richesse vitale et de bonheur même lorsqu'il a dépassé le stade du nécessaire. Une valeur conquise ouvre la vision à d'autres qi'il faudrait posséder. Il est difficile de se représenter un humain ne désirant rien, n'ayant aucun objectif ni aucune ambition dans son existence. Il posséderait alors l'état d'ataraxie si cher aux stoïciens; mais cet état n'est qu'une forme d'idéal et non une réalité. A supposer qu'un individu veuille y tendre, il représenterait déjà pour lui une valeur.

---

(24) Note. Un des meilleurs exemples de ce genre de travail est certainement la description des intérêts du loisir présenté par J. Dumazédier et A. Ripert dans Loisir et Culture, p. 69 à 290.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Une autre idée exprimant ce besoin et cette omniprésence des valeurs dans l'existence humaine réside dans le fait que les actes humains ne sont jamais gratuits, le loisir comme tous les autres. Un acte humain sans finalité serait ou pur ou absurde. Ontologiquement, les actes purs ne sont pas à la portée de l'homme, car ils supposeraient atteint un état de perfection et d'achèvement pour une nature bien imparfaite dans la réalité. D'autre part, un acte absurde serait un acte sans signification ou contraire à la nature, ce qui n'est certes pas le cas du loisir. Au contraire, le loisir est toujours un acte humain finalisé et c'est cette fin qui constitue une valeur. Cette dernière n'est pas nécessairement un produit ou un résultat tangible de l'acte, sauf pour celui qui le vit. Cet aspect subjectif est le "handicap" majeur à son identification et à sa catégorisation. Ce qui importe ici n'est pas la connaissance à tout prix du contenu de la subjectivité, mais l'établissement de la permanence d'une forme quelconque de valorisation comme élément essentiel de la signification du loisir.

Puisque notre point de vue principal est de pénétrer les particularités de la structure d'un acte qui se veut loisir, l'analyse du processus de fabrication d'une intentionnalité en loisir peut nous indiquer trois sources à sa valorisation, chacune regroupant un ensemble d'intérêts et de motivations fort variables. En premier lieu, il y a ce que l'on peut appeler les valeurs supplétives: c'est-à-dire que le loisir est souvent utilisé pour récupérer les valeurs qu'auraient dû produire les autres situations de l'existence; ces valeurs permettent à l'individu de régler certains problèmes qui devraient déjà être solutionnés ou, au contraire, de les fuir en s'évadant dans de nouvelles activités. A ce moment, le loisir produit une valorisation fort peu liée à la forme de l'acte. La valeur est comme accidentelle, mais ne saurait être, dans l'intention de celui qui la cherche, si l'acte n'est pas posé. La subjectivité, une fois la valeur déterminée, fait apparaître tel loisir comme un moyen ou une occasion de l'obtenir. Il est possible qu'un individu trouve là des valeurs très importantes pour lui, mais cela ne représente pas la façon idéale d'utiliser le loisir qui a alors plutôt l'air d'un expédient que d'une situation recherchée pour sa propre qualité.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En second lieu, le loisir offre des valeurs complémentaires. Ici, l'individu ne traîne pas avec lui des problèmes non résorbés; ou s'il en a, il n'en demande pas la solution au loisir. Ce qu'il recherche est l'utilisation d'un potentiel personnel non actualisé ailleurs dans sa vie, et par conséquent, les valeurs nouvelles pour lui qui s'y rattachent. Dans ce second cas, le loisir commence à être mieux apprécié pour lui-même: la coordination entre l'intention et la forme de l'acte ne se fait pas par la négative: elle est plus directe. Celui qui s'évade dans un loisir jouit plus de son évasion que de l'acte lui-même. Il supplée. Par contre, celui qui détermine son loisir en fonction du développement d'un goût ou d'un talent inemployé auparavant se donne un complément de richesse vitale qui élargit son horizon de valeurs et amplifie la qualité de son existence.

En troisième lieu se trouvent des valeurs que, faute d'un meilleur vocable, on pourrait appeler intrinsèques au loisir. Ce sont celles que l'intentionnalité formule lorsqu'il y a une adéquation directe entre l'intérêt de l'individu et le contenu formel de l'acte. C'est évidemment ici que le loisir touche la sorte de valorisation qui lui est la plus cohérente et la plus particulière. Il faut cependant se demander à ce niveau quel est le degré d'originalité des valeurs du loisir par rapport à celles que procurent les autres situations de l'existence. Le loisir possède-t-il des valeurs qui lui soient tout à fait propres et que l'on ne retrouve pas ailleurs dans la vie humaine? Il est fort difficile de répondre absolument à cette question. Il semble que ce ne soit pas tellement le fait d'inventer de nouvelles valeurs qui caractérise le loisir, mais de traiter des valeurs connues avec un éclairage différent et une intensité nouvelle. Théoriquement presque toutes les valeurs humaines peuvent se retrouver dans le loisir et un très grand nombre de valeurs atteintes dans le loisir pourraient se concrétiser au moyen des autres situations de l'existence.

Le loisir n'a pas inventé le fait d'être libre, de jouir de la vie ou de se faire des amis... Et l'on pourrait varier les exemples à l'infini. Son rôle véritable est de créer de nouvelles façons d'atteindre les valeurs en proposant à l'homme des actes dont la structure de base comporte déjà des éléments valorisateurs en soi, tels que la liberté et l'hédonisme.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En loisir, la valeur est intégrée à la structure de l'acte et est atteinte au moment même de son exercice. C'est ce que nous appelons une finalité concomitante par comparaison à une activité laborieuse où la finalité est principalement conséquente à l'acte.

Si nous ajoutons à cela la racine individuelle et subjective du loisir, nous en venons à considérer sa possibilité de valorisation comme illimitée au niveau de la spontanéité et de la créativité lorsque ne joue aucun dirigisme externe. Et par ailleurs, si nous pouvions agglomérer toutes les valeurs que le loisir rend accessibles et les embrasser d'un seul regard, il nous apparaîtrait évident que le loisir constitue l'une des plus belles percées sur le bonheur offertes à l'homme, le bonheur étant compris comme la possession de la totalité des valeurs nécessaires à l'épanouissement de l'existence humaine et l'axe de convergence de toutes les valeurs qu'un individu établit sur sa route. Dans le cas du loisir, elles sont nombreuses, mais libres. Seul un individu doit pouvoir se les imposer, tout comme il est seul à pouvoir définir le contenu réel de son bonheur.

III.- LE SENS DU LOISIR.-

Il est beaucoup plus facile de cerner la réalité du loisir par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est. Cela est normal car il est plus ardu d'apprivoiser un phénomène neuf que de se familiariser avec des faits traditionnels encore non parfaitement connus. Si l'homme s'étonne aisément de faits nouveaux, s'il est curieux et ouvert à une certaine expérimentation à leur sujet, cela ne se fait pas sans obstacles, sans pré-requis ni malentendus. Cela est un peu naturel car, il n'y a rien à la source qui lui garantisse l'absence de danger affectant sa sécurité ou son intégrité personnelle de même que l'opportunité de valorisation virtuellement impliquée dans la nouvelle situation. Il y a en lui à la fois une tendance instinctive à se méfier du nouveau et un attrait constituant une partie du charme de ce qu'il représente. Le loisir n'a échappé ni à cette méfiance ni à cette fascination. Décanter à son sujet tous les sentiments positifs ou négatifs qu'il inspire pour cerner ce que l'on pourrait appeler son essence froide n'est pas chose aisée, parce que l'observateur et l'analyste sont eux-mêmes subjectivement impliqués dans cette situation.

Le recul nécessaire à une perception rigoureusement juste du phénomène n'est pas encore tellement considérable en terme de temps et les sciences qui s'y sont intéressées n'en sont encore qu'aux débuts de leurs travaux. La partie la plus intéressante de l'histoire du loisir est celle qui est à venir, étant données la progression continue de son développement et l'extension qu'il acquiert graduellement par rapport aux autres situations humaines. Une approche du loisir par la négative, c'est-à-dire par ce qu'il n'est pas, est fort utile parce qu'elle délimite un champ et circonscrit le secteur d'existence à l'intérieur duquel il est possible. Lorsque Dumazédier exclut du loisir:

> *1- le travail professionnel*
> *2- le travail supplémentaire*
> *3- les travaux domestiques*
> *4- les activités d'entretien*
> *5- les activités rituelles ou cérémonielles découlant d'une obligation familiale, sociale ou spirituelle*
> *6- les activités d'études intéressées (cercles et cours préparatoires à un examen scolaire ou professionnel) (25),*

il a certainement raison. Sans nous dire à ce moment ce qu'est le loisir, il réduit le champ d'existence où il faut le chercher. Il écarte les possibilités de confusion qui pourraient s'y glisser en considérant que si le loisir existe dans une vie humaine, il est ailleurs que dans les situations pré-citées. Et ceci ne veut pas dire nécessairement que tout ce qui n'entre pas dans ces situations est de l'ordre du loisir. Cela, en fait, implique l'idée que, s'il existe, c'est là qu'il est possible.

Pour pénétrer ce qu'il est, il est possible de dépasser les résultats de l'approche négative et se demander quelles fonctions remplit le loisir dans l'existence humaine, ce que Dumazédier fait et ce qui le conduit à une définition du loisir de type téléologique. Il attribue au loisir "trois fonctions majeures", à savoir le "délassement", le "divertissement" et le "développement" et en arrive à la définition suivante:

---

(25) J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir? p. 27-28.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

> *Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales. (26)*

Ce genre de définition du loisir est plutôt une description mettant en rapport un acte avec sa finalité en termes de valeurs à atteindre. Elle ne nous renseigne sur la structure interne de l'acte que par ses résultats, ce qui la rend non exhaustive sans l'empêcher d'être une forme valable d'approche de la réalité du loisir. Si la valeur atteinte est l'aboutissement après ou pendant l'acte d'un processus intentionnel élaboré avant lui, ce qui définit ou plutôt caractérise le loisir est le genre d'acte posé plutôt que la valeur atteinte; car, comme nous l'avons vu précédemment, le loisir est l'un des moyens humains d'obtention des valeurs auxquelles un individu peut aspirer. Il est un des agents de médiation dans les relations de l'homme face à la nature et ce qui le définit est ce qui lui donne ses particularités en tant que médiateur. Si un homme choisit un acte de loisir comme moyen d'atteindre une valeur, c'est par un effet de sa liberté plutôt que par la nécessité de la valeur, à moins que subjectivement il ne perçoive l'acte de loisir comme l'unique moyen de se l'approprier. La valeur en soi n'est que la réponse à un besoin et il est accidentel que le moyen de son appropriation soit le loisir. Autrement dit, ce qui définit le loisir n'est pas ce qu'il procure, car il peut procurer à peu près n'importe quoi en termes de valeurs. Ce qui le caractérise vraiment n'est pas son "pourquoi", mais son "comment". C'est principalement là qu'il possède des caractères différentiels par rapport aux autres situations de l'existence.

Si le loisir a pour fonction de délasser l'individu, il se pourrait que ce dernier obtienne le même résultat en changeant de travail. A supposer qu'un autre individu ait besoin de se divertir de ses problèmes fami-

---

(26) J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir? p. 29.

liaux, il peut tout aussi bien s'en évader en se concentrant sur son travail qu'en s'adonnant à un loisir. Quant à développer son "moi" ou sa personnalité, toutes les situations humaines offrent cette possibilité. Par contre, il n'est pas douteux que le loisir puisse remplir excellemment ces trois fonctions; mais ce n'est pas parce qu'il est loisir qu'il doit les réaliser: c'est à cause de ses vertus propres comme moyen. Ce n'est pas sa finalité qui conditionne son efficience, mais c'est cette dernière qui rend possible la finalité qu'un individu décide de lui assigner. Si une valeur naît dans l'intention d'un individu à partir de la consciencialisation d'un besoin, il est normal de penser que cet individu la recherchera par la médiation d'un acte de loisir lorsque ce dernier lui apparaîtra comme le meilleur moyen de l'obtenir.

Si, par contre, divers moyens se présentent à lui avec une égale efficience, il est plausible de croire qu'il sera porté à choisir un loisir à cause de sa dimension hédonistique ou de son statut d'acte libre et non contraignant. De toutes façons, il est très rare que l'obtention d'une valeur exige objectivement et exclusivement un acte de l'ordre du loisir comme moyen de son acquisition. Et à la limite, cela n'est pas souhaitable car cela causerait éventuellement une diminution de son coefficient de liberté. Si cette dernière ne possède pas toujours la latitude de la détermination des fins, du moins peut-on lui laisser, lorsque cela est possible, le monopole de la fixation des moyens. C'est ce que le loisir offre à l'individu qui s'y adresse, et par conséquent, c'est ce qui le caractérise. Ceci infère qu'une description des particularismes propres au loisir comme agent de réalisation des valeurs auxquelles un homme peut aspirer donne une vision plus juste de sa réalité fondamentale qu'une description de tous les résultats où il peut conduire.

Quand Dumazédier dit que le loisir est "un ensemble d'occupation", il insiste avec raison sur le fait qu'un loisir est essentiellement un acte.(1) Il ne retient aucunement l'idée que le loisir n'est qu'un temps libre, comme cela est encore largement répandu. En fait, le temps libre est une condition préalable au loisir. Un individu doit à la base disposer d'une sphère de temps non seulement libre, mais volontairement libérée de toute autre forme d'activité qu'il pourrait y exercer,pour avoir accès au loisir.Lorsque le temps

---

1-(Note) Il faut entendre ici, quand nous soutenons que le loisir est un acte, que le loisir n'est pas explicable par un état plus ou moins subi dans lequel est plongée une personne,mais par une implication libre et voulue, appelant une action (ou une réaction) expressive ou impressive, et plaçant la personne dans une situation particulière caractérisée, dite de loisir.

lui-même devient une contrainte ou un déterminisme social, le loisir peut apparaître à un individu comme un instrument d'évasion ou d'oubli d'un "continuum" temporel fastidieux, comme le souligne avec bonheur Jean Laloup:

> *Au contraire du découpage dont nos journées sont victimes, le loisir nous offre l'occasion d'une activité continue, homogène, ou pour mieux dire, embrassant d'un seul jet une complexité d'actes, sans attention au temps ou aux divisions du temps.* (27)

A partir de l'existence d'une certaine portion de temps libérée et consacrée par l'individu à une activité de loisir, cette dernière n'a de rapport avec le temps que dans le sens où elle circonscrit des moments heureux dans la vie de l'individu; et une dimension de l'hédonisme de l'acte naît souvent du fait même que la conscience du temps s'estompe dans la satisfaction que le loisir procure. Par contre, il est aussi possible que le temps, par voie de réglementation inhérente à la tenue d'une activité, soit un élément intégré au charme et à l'intérêt d'une forme de loisir. Mais alors, il est évident que l'élément temporel n'est plus une contrainte imposée à l'acte de l'extérieur. Le participant à une activité l'accepte en toute liberté, lorsqu'il devient une stimulation de son plaisir. Lorsqu'une activité autodéterminée et plaisante est vécue par un individu dans son temps libre, la satisfaction qu'il en retire se greffe plutôt à l'acte lui-même qu'au temps à l'intérieur duquel il a été réalisé, à moins que l'intentionnalité n'ait précisément visé une libération du temps, ce qui en ce cas, constitue une motivation occasionnelle pour le loisir et non un élément de sa structure fondamentale.

Ceux qui confondent loisir et temps libre le font ordinairement parce qu'ils n'ont pas encore appris les actes valorisateurs susceptibles de combler ce vide qu'est en soi le temps libre. Ils en sont à l'idée que le loisir est un état et non un type d'acte particulier de l'existence. Si le loisir

---

(27) J. Laloup, Le temps du loisir, p. 68.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

n'est qu'une portion de temps subie entre deux situations de l'existence, il ne peut prétendre à un statut propre comme s'il constituait lui-même une situation dotée de ses caractères autonomes. L'individu y demeurerait statique, sans recevoir d'autre détermination que celle, inéluctable, de l'écoulement de la durée. Le loisir serait alors une sorte de situation humaine sans contenu ni intentionnalité propres; heureusement, ce n'est pas le cas. Identifier le loisir à un temps mort ou vide qu'il faut bien remplir de quelque chose révèle une mentalité primitive, face au loisir, qui est due à la jeunesse du phénomène ou à une absence d'éducation à son sujet. Le loisir ne s'identifie pas au fait d'avoir du temps disponible, mais plutôt au contenu en termes d'activités que l'on y insère. C'est l'analyse intégrale des actes humains qui y sont posés qui permet de déterminer les constantes essentielles à la structure d'un acte de loisir. Parlant de la relation du sport au loisir, Michel Bouet dit:

> *Le temps et l'espace du sport sont faits par et pour le sport dans une perspective qui est celle du loisir, si celui-ci est bien le moment où, l'homme cessant d 'être hanté par l'espace et le temps, il se met à les habiter. (28)*

Cette dernière expression, "habiter l'espace et le temps", est particulièrement heureuse et juste en ce qui concerne le sens du loisir. Evidemment, la spatio-temporalité est un cadre préalable et naturel à notre existence. Elle accompagne chacune des situations que nous vivons, que nous le voulions ou non. Ce qui diffère, c'est l'impact variable qu'elle exerce sur chacune de ces situations. Dans le cas du loisir, elle n'impose rien comme contenu: elle se laisse normalement "habiter" par la spontanéité individuelle. En elle-même, elle est identique en loisir à ce qu'elle est ailleurs; mais au niveau subjectif, son existence libérée constitue une condition à l'hédonisme de l'acte et doit être perçue en conjonction étroite avec les buts que l'individu établit sur sa façon à lui de l'"habiter". L'attitude première à son endroit, en loisir, est assurément la liberté. L'homme doit rencontrer un

---

(28) Michel Bouet, Signification du sport, Paris, Ed. Universitaires, 1968, p. 485.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

grand nombre de situations où il n'a pas le contrôle de son temps et de son espace vital. Le loisir comme acte libre le venge de toutes les déterminations dont il n'a pas le contrôle en lui permettant de meubler à sa guise son cadre spatio-temporel. Et du même coup, celui-ci modifie son apparence au niveau de la subjectivité qui l'appréhende. Il prend une connotation heureuse.

Mais il n'en demeure pas moins un pré-requis au loisir. Ce dernier n'existera que s'il y a activité. Il n'est pas suffisant à l'homme de disposer de temps et de certaines possibilités d'expansion ou d'expression spatiale; encore faut-il y mettre quelque chose et c'est ce quelque chose qu'il nous faut définir pour approcher la réalité du loisir. Par contre, il va de soi qu'une spatio-temporalité libérée est strictement essentielle à la possibilité d'existence du loisir: son histoire montre avec évidence que, même avant qu'il ne devienne une réalité démocratisée, les gens qui avaient accès aux activités que nous désignons aujourd'hui sous ce vocable ne pouvaient le faire que parce que leurs conditions de vie comportaient entre autres avantages, tels que la fortune et le statut social, une libération ou un non-engagement de leur temps et de leur espace. Il est de ce fait compréhensible que les premières générations à y avoir collectivement accès aient pu confondre le loisir avec le cadre dans lequel il est vécu. Il fallait faire l'apprentissage de ce cadre, développer des façons de l'"habiter". En peu de temps, le foisonnement des actes que l'on y a mis a pris une variété telle qu'il est devenu clair que les autres situations de l'existence ne suffisent pas, pour un grand nombre d'individus, à saturer toutes les possibilités d'expression ou de créativité de la liberté humaine.

Si l'on réfléchit un tant soit peu à l'énorme panorama des intentions, des intérêts et des valeurs que permet de concrétiser le loisir, il devient également évident que l'homme ne retire pas des autres secteurs de l'existence toute la satisfaction qu'il attend de sa vie temporelle, qu'il s'agisse de plaisir, de joie ou de bonheur. Pendant de longues périodes de son histoire, l'homme a vécu selon des critères éthiques et des moeurs qui l'empêchaient de voir la complémentarité entre le perfectionnement de son

être et la possibilité de jouir de la vie. Et cela a retardé le développement du loisir, comme le soulignent Miller et Robinson:

> *La lutte pour se libérer de l'héritage puritain qui gêne beaucoup l'individu dans son utilisation libre et spontanée de ses moments de loisir est aussi liée à ce problème (le mauvais usage du temps de loisir). Le sentiment de culpabilité éprouvé quand on se réjouit trop empêche de libérer suffisamment la conscience pour acquérir "la liberté d'esprit" nécessaire à l'utilisation positive du loisir. (29)*

Aussi, l'homme n'atteint pas le loisir aussitôt qu'il dispose d'un cadre spatio-temporel partiellement libéré. Il doit également s'être débarrassé de certaines séquelles du passé et avoir réglé toutes les questions vitales qui intéressent sa subsistance. Il ne touche vraiment au loisir qu'à partir d'une certaine qualité de vie et il en bénéficie d'autant mieux qu'il est exempt de problèmes personnels graves ou de quelconques formes d'aliénation. Ces conditions remplies au mieux, il est prêt à aborder le loisir. Il est logique qu'alors il s'intéresse à des activités dotées de caractères différents, sans quoi il y aurait répétition ou double emploi. De même que celui qui ajouterait à une aisance matérielle déjà acquise en occupant son temps libre à un deuxième travail, ainsi en est-il de celui qui ne serait pas capable d'opérer une brisure face aux autres situations de l'existence en saisissant les nouvelles possibilités ou occasions de valorisation que lui offre le loisir en tant que type d'acte différent.

Quand nous disons que le loisir est un acte et non un état subi sans participation réelle, ceci ne pré-juge en aucune façon de la sorte d'acte dont il s'agit ni des résultats auxquels il doit conduire. Certaines personnes attendent peu de lui, d'autres beaucoup. Les uns le considèrent comme fort peu utile au plan de l'acquisition des valeurs, les autres ont tendance à lui conférer une grande importance. Dans ce dernier cas, cela conduit à un

---

(29) Miller et Robinson, Le nouvel âge des loisirs, p. 158.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

type de définition du genre de celle de M. Joseph Basile:

> *Appelons loisirs toute activité libre qui forme et qui élève, en les distinguant des simples délassements, jeux et sports, qui n'intéressent la culture que par les avantages qu'ils représentent dans le domaine de la récupération nerveuse. (30)*

C'est là une définition noble, mais fort restrictive. Il n'y a pas que des valeurs de ce style en loisir pour la personne qui le vit, et encore ici, il y a un jugement de valeur sur les finalités possibles du loisir. Cette définition est aussi posée sous l'angle d'une certaine conception de la culture qu'il n'y a pas lieu de discuter ici, sinon pour dire qu'elle restreint cavalièrement la dimension culturelle des jeux et des sports. Par ailleurs, la fonction dominante qui semble être assignée au loisir dans cette conception est une fonction éducatrice au sens très large du terme. Le loisir permettrait l'obtention de valeurs dont l'acquisition serait de nature à augmenter la qualité personnelle de celui qui le vit et l'acte qui le concrétiserait serait le processus pédagogique par lequel la valeur serait atteinte. Il n'y a pas d'objection à ce que le loisir remplisse une telle fonction tout en demeurant loisir, mais il y a certainement objection à ce que le loisir ne fasse que cela.

Analogiquement, définir le loisir de la sorte se compare à la théorie américaine de Riggs et Brightbill attribuant au loisir une fonction thérapeutique (31). Il est devenu évident par l'expérience professionnelle que le loisir n'a pas la possibilité de remplacer à lui seul un système de santé. Tout au plus, le loisir peut-il apporter un complément de valeurs et surtout de moyens dans chacun de ces domaines à cause de ses caractères propres. Historiquement, assigner au loisir de telles fonctions a servi de justification pour susciter une participation de la société en général et de l'Etat en particulier à la création de facilités et d'équipements pour rendre

---

(30) J. Basile, La formation culturelle des cadres et des dirigeants, p. 65.

(31) Cette théorie est citée dans Le nouvel âge des loisirs, par Miller et Robinson, p. 167 et suivantes.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

le loisir plus accessible. Cependant, cela a aussi servi à masquer ou à rétrécir l'ampleur du phénomène. On s'est fait une opinion de lui non par sa valeur en soi, mais par ses utilités. Et de fait, on a jugé de la qualité du moyen par la qualité de la fin.

Il y a dans l'histoire du loisir plusieurs malentendus de la sorte; si son développement a pu en être retardé, sa vitalité n'en a pas été entamée et il est plausible de croire qu'il s'est installé dans les sociétés industrielles avancées pour y demeurer et y grandir, à moins de malheurs ou de cataclysmes universaux. Pour le mieux comprendre, il est préférable de l'aborder en tant que moyen, et non par le biais de sa finalité. Car, à ce niveau, il n'existe pas de critères permettant d'identifier avec certitude l'ordre, la quantité ou la qualité des valeurs où il doit conduire. Fabriquer une échelle des valeurs du loisir n'est pas souhaitable parce que ce serait encadrer la subjectivité dans des catégories formelles, ce qui serait de nature à brimer la créativité individuelle.

Par contre, lorsque les chercheurs empiriques brossent des tableaux et dessinent des catégories de valeurs du loisir à partir du vécu des individus, ce travail est acceptable s'il ne se réalise qu'après la vitalisation des activités et qu'il ne conditionne pas les jugements personnels qui les ont engendrées. Il y a lieu de croire que toute catégorisation des valeurs du loisir ne saurait prétendre qu'à une portée indicative de ses possibilités, car autrement, elle poserait des limites à la spontanéité individuelle, et serait de nature à arrêter l'évolution du phénomène si elle parvenait à s'imposer. Si un individu cherche à se greffer à un système de valeurs pour orienter son loisir, il est préférable qu'il se tourne à titre de référence du côté de l'ensemble des valeurs de son existence plutôt que vers une théorie des valeurs particulières au loisir; car cette dernière, réalisée dans un contexte vital plus restreint, serait forcément plus arbitraire que l'autre qui embrasse un système de vie personnel comme une totalité. De toutes façons, une valeur ne saurait être ce qu'elle est sans un jugement personnel la constituant comme telle. Ce qui importe à propos du loisir est essentiellement d'ouvrir la voie large à toute possibilité de valorisation par la médiation d'un acte le moins prédéterminé possible.

Lorsqu'une définition du loisir privilégie un secteur de valeurs, c'est tout l'ensemble du phénomène qui en souffre. La même chose se produit lorsqu'on le réduit à un secteur d'activités parmi toutes celles qui y sont possibles. Il est aussi nuisible de lui conférer une capacité excessive de valorisation que de le minimiser à ce sujet, comme le font les gens qui l'envisagent uniquement comme un simple divertissement anodin et inutile entre les choses sérieuses de l'existence. Dans les deux cas, la représentation mentale que l'on s'en fait est, sinon faussée, du moins déviée de la véritable nature du phénomène. Il semble que l'attitude consistant à considérer le loisir comme peu valorisant se retrouve principalement dans les vieilles définitions datant des tout premiers débuts de la démocratisation du loisir comme le soulignent les auteurs américains Sapora et Mitchell:

> *Les plus vieilles définitions, comme celles que nous trouvons dans les dictionnaires datant de quarante ou de cinquante ans, tentaient de définir le jeu en termes d'activités spécifiques qui étaient sans but, frivoles et en apparence stériles face à tout résultat utile. (32)*

Historiquement, cette attitude est tout à fait logique si l'on considère que l'homme de l'époque ne pouvait avoir une idée très avancée du loisir sans l'avoir expérimenté et aussi que la mentalité de l'époque en était à l'apogée de l'exaltation des vertus du travail. Aujourd'hui, nous vivons à peu de choses près l'antithèse de cette attitude, non seulement parce que quelques générations ont fait l'essai du loisir et ont appris à mieux l'évaluer, mais aussi parce que les conditions de travail et de la vie sociale ont été profondément modifiées.

Le concept de loisir contemporain, tel que nous essayons de l'analyser comme un type particulier de situation humaine, émerge progressivement

---

(32) A. V. Sapora et E. D. Mitchell, The Theory of Play and Recreation, New York, The Ronald Press Co., 3rd edition, 1961, p. 116. "The oldest definitions, as found in the dictionnaries of forty to fifty years ago, attempted to define play in terms of certain specific activities which were aimless, frivolous, and seemingly barren of any use results".

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

de concepts plus vieux comme le jeu, le sport et la récréation. Il y a entre les réalités que recouvrent ces mots un noeud complexe d'inter-relations et de nuances qu'il faut élucider pour faire apparaître le loisir dans son essence propre. Le plus ambigu de ces termes est certainement celui de récréation: dans son usage courant et populaire, il désigne des moments de détente ou des activités de délassement pratiquées entre des périodes d'activités sérieuses telles que le travail ou l'étude. Plus profondément et en s'appuyant sur son étymologie, il signifie un mouvement de récupération d'une vitalité physique ou psychique qui commençait à diminuer ou même qui risquait de s'épuiser. Il réalise ce mouvement de récupération en opérant une diversion des actes ou des préoccupations antécédentes qui créaient un phénomène de tension par excès de concentration sur un même objet. La valeur du processus récréatif est fondée sur le fait que l'énergie humaine est à la fois limitée et multi-directionnelle en ce sens qu'elle s'épuise sur un même objet, mais qu'elle se renouvelle si elle est répartie sur plusieurs objets. Ainsi comprise, l'énergie humaine n'est à peu près jamais complètement utilisée dans une société fortement industrialisée et fait appel à de nouvelles activités pour se manifester ou être consommée.

Cette façon de poser la question a longtemps servi de justification au mouvement récréatif, ce qui a engendré de nombreuses activités de loisir que nous connaissons aujourd'hui. Cette forme d'explication du rôle du loisir comme utilisation des surplus d'énergie n'est pas satisfaisante pour saisir la nature exacte et entière du phénomène. Elle ne lui donne qu'une de ses raisons d'exister. Et cette condition est même une condition préalable au loisir, car sans énergie, l'homme n'aurait ni la volonté ni la liberté de se chercher de nouvelles activités. Une grande quantité de théories justificatives de l'insertion d'éléments récréatifs dans l'existence ont été élaborées au cours des dernières générations (33). Elles constituaient autant d'approches différentes et souvent divergentes à travers lesquelles naquirent certaines idées plus fortes et utiles à notre sujet que nous avons intérêt à mentionner ici:

---

(33) Note.- Voir Sapora et Mitchell, The Theory of Play and Recreation, p. 77 à 112.

1.- L'homme refait ses forces non seulement par le repos et le sommeil, mais aussi par des activités libres, plaisantes et correspondant à des intérêts non réalisés ailleurs.

2.- Les faits récréatifs,par la façon dont ils sont vécus, dépassent constamment l'ordre rationnel ordinaire que l'on rencontre dans la majorité des situations de l'existence humaine et prennent racine dans sa vie instinctive et émotionnelle.

3.- Les faits récréatifs ont une fonction de récupération en ce sens que, par des processus de diversion, d'évasion ou d'expression de soi en des activités à la fois différentes et auto-satisfaisantes, ils permettent l'évacuation de tensions ou de pulsions par mode de transfert en les reportant sur des actes sains et inoffensifs à effets libérateurs.

4.- Les faits récréatifs procurent à l'homme les occasions de développer de nouvelles formes de faire que Dumazédier appelle *"un nouvel Homo Faber" (34)*.

Cet "Homo Faber" est nouveau dans le sens que son "faire" n'est plus axé sur la production d'un avoir matériel, mais sur des critères de découverte, d'expression et d'affirmation du "moi" le plus autonome possible.

5.- Les actes et les"habitus"récréatifs entraînent une perception différente de l'environnement physique et du milieu social par effet de libération.

6.- Les faits récréatifs sont tellement variés que chaque homme peut y trouver les actes répondant

---

(34) J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir? p. 30 et suivantes.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

> à ses prédispositions et talents naturels
> et il peut même en inventer de nouveaux, s'il
> en ressent le besoin et en a la créativité
> voulue.

Il est normal que devant les possibilités de valorisation découvertes au contact de ces idées à propos de la récréation, cette dernière ait perdu son caractère futile ou frivole qu'on lui attribuait souvent. Autant on l'avait sous-estimée au début, autant par la suite on a eu tendance à la surévaluer. Dans les sociétés les plus avancées matériellement, elle est devenue un puissant levier économique et politique. Elle est même parvenue au stade d'un service public à la collectivité engendrant de nouvelles formes d'activités professionnelles. Par un curieux retour des choses, la libération du travail humain a créé une situation neuve qui, pour être vécue, nécessite que de nouvelles formes de travail soient développées, tant au niveau de l'industrie qu'à celui des services, pour que les individus aient les équipements, l'information et l'éducation pour accéder à l'activité de leur choix.

A la question de savoir s'il y a adéquation entre les concepts de récréation et de loisir, il est assuré qu'il y a une grande proximité de sens à quelques nuances près. Comme prémisses à une telle discussion, il y a lieu de faire deux types de distinctions: premièrement, quel est l'usage de ces termes dans le langage populaire, d'une part, chez les spécialistes, d'autre part? Deuxièmement, quel est leur usage en français et en anglais? Car, il est à noter à la fois une divergence et une inter-influence entre les deux langues. S'il est vrai que c'est le peuple qui forme une langue, il n'en est pas moins vrai qu'à long terme ce sont les spécialistes qui la font progresser. Une incursion dans quelques dictionnaires et encyclopédies contemporaines des deux langues fournit à la réflexion des matériaux fort intéressants dont émergent des constantes.

Le langage courant en français comme en anglais associe plus spontanément le mot loisir à l'idée de temps qu'à celle d'un acte de type particulier: un temps libre que l'on occupe à se délasser, se reposer ou se divertir. Si l'on veut insister sur le caractère actif du loisir et dépasser

l'adéquation (loisir = temps libre), on utilisera volontiers des périphrases telles que "activités de loisir" ou "leisure activities". Quant au terme récréation, il semble en français également partagé entre l'idée d'un temps libéré d'activités obligatoires et l'idée d'activités libres et différentes que l'on peut y insérer. Par contre, en anglais, le même mot, s'il a d'une part une connotation populaire identique, n'est pas étranger même à ce niveau à l'idée d'une régénération, d'un renouvellement, d'une re-naissance (rebirth).

Cette dernière considération montre que le terme anglais est demeuré plus près de son étymologie que son correspondant français. Conséquemment, il se produit une divergence de termes entre les deux langues pour exprimer un phénomène analogue parmi les spécialistes: éducateurs, sociologues, animateurs ou professionnels de cette réalité. Les anglophones conceptualisent le phénomène sous la dénomination de récréation tandis que les francophones en font autant autour de l'idée de loisir. Ce malentendu linguistique ressort clairement de quelques définitions classiques chez les américains.

> *La récréation peut être considérée comme toute forme d'expérience pratiquée pendant le temps de loisir (temps libre ou loisible) ou comme une activité librement et individuellement choisie à cause du plaisir et de la satisfaction qu'elle rapporte directement à celui qui la pratique.*
>
> *(G. Butler)*
>
> *La récréation est une activité volontairement poursuivie durant le temps de loisir (libre ou loisible) et primitivement motivée par la satisfaction ou le plaisir qui en découle.*
>
> *(H. D. Meyers et C. K. Brightbill)*
>
> *(35)*

---

(35) Cités dans Jay B. Nash, Recreation: Pertinent Readings, Dubuque, Iowa, 1965, ed. Wm. C. Brown Co., p. 42.

"Recreation may be considered as any form of leisure-time experience or activity in which an individual engages choice because of the enjoyment and satisfaction which it brings directly to him." (G. Butler)

"Recreation is activity voluntarily engaged in during leisure-time and primarily motivated by the satisfaction or pleasure derived from it." (H. D. Meyers & C. K. Brightbill)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ces deux exemples de définitions correspondent mieux en français au terme loisir qu'au terme récréation. Le mot "leisure" est rarement employé seul; il est moins dégagé que le mot "loisir" de son usage vulgaire et il prête à confusion s'il n'est accolé à aucun des termes "time" ou "activity". C'est souvent autour du concept anglais de "recreation" qu'il faut chercher l'équivalent de notre idée de loisir (1) De plus, chez les Américains, le mot "recreation" signifie l'ensemble des actes offerts ou possibles à un individu pour meubler son temps libre. Il représente pour eux un prototype de situation comme le travail ou l'éducation, un secteur d'existence circonscrit par des critères précis, exerçant telles fonctions et pouvant devenir l'objet d'un service professionnel à la collectivité, au fur et à mesure qu'il s'institutionnalise. (36)

Cependant, avec une telle extension, le terme anglais n'a plus beaucoup de rapport avec son homologue français. Ce dernier n'a pas encore tellement bougé de son usage traditionnel, si ce n'est sous l'influence anglo-saxonne. Et dans un sens, il n'a pas besoin de le faire, puisque le mot "loisir" rend approximativement compte des mêmes réalités. Le seul reproche que l'on peut faire au mot "recreation", en français comme en anglais, c'est d'engager le phénomène loisir dans des voies normatives, ce qui est compréhensible au niveau d'un service professionnel, mais ce qui constitue une voie unilatérale de compréhension du phénomène au plan théorique. Si se récréer, dans son meilleur sens veut dire "se re-créer", se refaire ou renaître, l'individu qui poserait un mauvais jugement de valeur sur son acte de loisir, ne serait pas considéré comme ayant vécu une situation de loisir, même s'il a agi librement et en a retiré de la satisfaction; cela serait contraire à la structure fondamentale du phénomène.

Nous pensons que peut être loisir tout acte humain libre, hédonistique et valorisé dans le sens où un individu l'a établi subjectivement. Dans l'idée de re-création, il y a risque que, par influence sociale, la valeur soit imposée à l'individu de l'extérieur indépendamment de ses intérêts et de ses aspirations propres. Il est fréquent de voir la société mettre à la

(36) Voir Miller et Robinson, Le nouvel âge des loisirs, p. 254.

1-(Note) Il est malheureux à cet effet que dans certaines traductions de l'anglais au français, le mot "recreation" soit traduit par le mot"divertissement" qui est beaucoup plus restrictif.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

disposition de ses citoyens des facilités récréatives énormes qui sont désaffectées parce que les individus n'y voient pas pour eux une possibilité de loisir. La raison de cet abandon n'est pas qu'ils rejettent les critères moraux, culturels ou éducatifs qui ont présidé à leur installation: ils ne font tout simplement pas la corrélation entre les facilités offertes et leurs intérêts propres face au loisir. La récréation ou la re-création est certes l'une des fonctions majeures et souhaitables du loisir, mais elle n'en épuise pas le sens. Autrement dit, le bien que le loisir peut faire doit être auto-déterminé et générateur de satisfaction.

Lorsqu'une récréation devient prosélytique au niveau des valeurs et qu'elle affecte la liberté ou l'hédonisme de l'individu, l'acte n'est plus un loisir même s'il est posé. Lorsqu'une programmation récréative est établie en fonction de buts éducatifs, thérapeutiques ou autres, l'acte de participation d'un individu à ce programme ne peut être de l'ordre du loisir que s'il consent librement aux fins et aux moyens proposés, et qu'il en retire non seulement un bien, mais aussi une réelle satisfaction. En ce sens, il est possible qu'une activité soit récréative ou re-créatrice sans être du loisir et il n'est pas exclu de penser qu'un acte re-créateur puisse exister sans plaisir et sans liberté. Il faudrait préciser ici l'extension qu'il est possible de donner en français au concept de récréation par rapport au loisir à partir d'une démarche linguistique appropriée qu'il ne nous appartient pas de faire ici.

Il ne semble pas possible, à cause de l'usage courant, de lui donner en notre langue une dimension aussi englobante qu'en anglais, où l'on y inclut à peu près tout ce qu'il est possible de mettre à l'intérieur du temps libre, surtout si ce sont des actes positivement valorisés. Qu'il s'agisse de se reposer, de récupérer son énergie en s'évadant ou en se divertissant, de s'exprimer en mettant à l'oeuvre les ressources inutilisées de sa personnalité, le sens de récréation est identique dans une langue comme dans l'autre. Mais, s'il s'agit de retrouver sa santé,de rétablir son hygiène mentale ou de tout autre bien essentiel à l'équilibre de l'existence,le concept français de récréation semble être dépassé pour donner une idée juste de tels objectifs, tandis que la connotation anglaise du terme s'y trouve à l'aise,à condition que ces objectifs soient atteints par la médiation d'activités libres et hédonistiques.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Par contre, l'acception contemporaine française du mot loisir permet de donner un sens et une finalité analogues aux mêmes actes dans les mêmes conditions.

Dans un autre sens, le loisir peut disposer d'une extension situationnelle supérieure à la récréation si on ne lui pré-suppose pas une portée normative. En effet, il est difficile de penser qu'un individu se re-crée si, par erreur de jugement, l'activité qu'il choisit a un effet nuisible sur son être. Mais, il n'est pas exclu que cela puisse quand même être un loisir, surtout s'il en jouit. Un individu peut librement choisir la pratique d'une activité dont il ne retire aucun profit en ce sens qu'elle n'a aucun effet de régénération et de re-naissance pour lui. La récréation, à l'inverse du loisir, inclut l'idée d'objectifs bons, mais non nécessaires en regard de l'essence du phénomène. La situation peut être vécue sans que des valeurs souhaitables n'interviennent et demeurer loisir malgré tout. La transmutation d'un bien en valeur ne va pas sans qu'interfère un jugement subjectif à son endroit. Aussi est-il possible qu'un même acte soit récréatif pour l'un et récessif ou indifférent pour l'autre. Comme nous l'avons mentionné précédemment, il n'y a pas en loisir de lien de causalité nécessaire entre la facture extérieure d'un acte et la finalité qu'un individu décide de lui attribuer. Le même genre d'activité peut servir des finalités multi-directionnelles et un acte de loisir vécu est indifférent à la bonté ou à la nocivité objectives de ses fins si la subjectivité y trouve son compte dans le sens où l'individu qui le vit cherche ce qui est vu par lui comme un bien à travers le prisme de ses propres critères de jugement.

L'avantage du concept du loisir sur celui de récréation consiste dans le fait qu'il insiste davantage sur la structure de l'acte que sur sa finalité. Il n'implique pas une appréciation objectivement normative de sa valeur et se concrétise selon la formule heureuse de M. Marcel Hicter comme *"... une libre élection d'activités de prédilection" (37)*. Pour qu'il y ait loisir, il suffit qu'une activité soit désengagée d'intérêts matériels, exercée librement et avec plaisir. Pour qu'elle devienne récréative, il faut en

---

(37) M. Hicter, Extrait d'une conférence prononcée lors du congrès 1970 de la Confédération des Loisirs du Québec; texte miméo, 1135 Chemin St-Louis, Sillery, P.Q.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Si les effets réels diffèrent de ce qui a été anticipé et qu'ils ne répondent plus à ses besoins et à ses intérêts tels qu'il les a consciencialisés, l'activité ne représente plus pour lui un loisir même si les nouveaux effets sont bons, car ils n'engendrent plus chez lui une dimension hédonistique. Il faut qu'une finalité bonne en soi et objectivement souhaitable devienne telle au niveau de sa subjectivité pour que l'acte qui y conduit demeure un loisir en même temps qu'une re-création. Il s'ensuit qu'un acte récréatif ou re-créatif ne représente un véritable loisir que lorsque tous les éléments de sa structure, et non seulement la qualité de sa finalité, sont de l'ordre du loisir. Aussi est-il abusif, dans un sens, et restrictif, dans un autre, de comprendre la signification du loisir uniquement dans la voie de ses vertus récréatives ou re-créatrices.

Il n'est pas question ici de minimiser l'importance de la valorisation dans la représentation mentale que nous élaborons du loisir. Il est évident que sans une finalité exprimée sous forme de valeurs, l'acte de loisir serait absurde ou gratuit, ce qui est impensable. La valeur est certes un élément permanent dans le volume global de la structure de l'acte. Ce que nous voulons clairement établir est que, en loisir, la valorisation émerge de la subjectivité, qu'elle ne conduit pas unilatéralement à des fins bonnes vu que tout ce qui est matière à jugement humain comporte la possibilité d'erreur, et finalement que, même en cas d'erreur, elle n'altère en aucune façon la nature du loisir, si celui-ci conserve ses caractères de liberté et d'hédonisme. Ceci distingue le loisir et la récréation comme deux champs d'activités humaines relativement connexes, mais n'ayant pas des éléments structurels à portée identique et ne poursuivant pas des finalités de même extension.

En récréation, la liberté et l'hédonisme de l'individu sont reliés à et déterminés par un effet final positif et objectivable de l'acte, tandis que, en loisir, ces mêmes éléments ne sont qu'accidentellement et subjectivement coordonnés à une finalité évaluée par mode de jugement préférentiel et susceptible d'erreur quant à la qualité objective de la valorisation elle-même. L'effet bon d'un acte récréatif passe en importance avant le degré de liberté et d'hédonisme que l'individu peut atteindre et il est même pensable qu'à la limite il lui devienne nécessaire, ce qui l'exclut à ce moment du loisir.

plus qu'elle procure un résultat bénéfique à l'individu au niveau de sa valeur sans lui laisser la possibilité d'une erreur de jugement; car, en fait, une récréation négative n'est pas une véritable récréation (ou re-création), tandis que le loisir manifeste une plus grande indépendance de sa finalité.

Ainsi, pour autant qu'un loisir atteigne des valeurs positives et en conformité avec l'intentionnalité initialement établie, il se confond avec la récréation au sens large du terme (étymologique); et il y a lieu de croire que les activités de loisir où se réalise la quadruple corrélation besoin-intérêt-intention-valeur soient récréatives ou re-créatives. Il va de soi que la qualité de cette corrélation est fondée, d'une part, sur le jugement de l'individu, d'autre part, sur les circonstances non toujours prévisibles qui entourent la position de l'acte. Si le jugement erre, l'acte peut être loisir sans être récréation, mais l'inverse n'est pas possible, à moins qu'il ne procure malgré l'intention de l'individu un bien non consciemment désiré à la base de l'acte, mais subséquemment valorisé. Cela est possible en vertu de la polyvalence du loisir en ce sens que, parmi la multiplicité d'effets bénéfiques "greffables" à un même acte, un individu peut se faire du bien par des aspects de l'acte qu'il n'avait pas valorisés et ne pas atteindre les visées réelles qu'il s'était fixées subjectivement. Son acte serait en quelque sorte récréatif malgré lui.

En somme, pour qu'un acte soit récréatif, il faut qu'il procure un effet positif, alors que dans le cas du loisir, l'effet peut, sans altérer sa nature, être bon ou mauvais à condition d'être celui que l'individu cherchait selon sa liberté, ses critères de jugements et sa lucidité du moment. Si un individu peut se re-créer malgré lui ou inconsciemment, le loisir ne peut demeurer ce qu'il est que par un pilotage libre et autonome de ses objectifs, quels qu'ils soient, par l'individu qui s'y adonne. Si la récréation peut demeurer ce qu'elle est par la réalisation des effets bénéfiques objectivables d'une activité indépendamment de l'intentionnalité subjective de celui qui la vit, il n'en est pas ainsi du loisir; car, ce dernier renie ses caractéristiques à chaque fois que la liberté et l'hédonisme de l'acte se trouvent déviés de la façon avec laquelle un individu a conçu l'acte.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Chez ce dernier, la qualité de la finalité se suffit d'un lien subjectif et non nécessaire en dehors de la subjectivité de celui qui vit l'acte, mais cette plus grande indépendance de l'acte à l'endroit de toutes ses finalités possibles exige un respect plus grand et plus intégral de sa liberté et de son hédonisme. Si, à la limite, un effet récréatif bénéfique peut être obtenu sans liberté et sans plaisir, le loisir ne saurait en faire autant sans se renier comme tel. Ceci fait qu'une récréation, en totalisant les éléments de la structure de l'acte qui l'incarne, n'est pas toujours un loisir et celui-ci, au niveau du vécu, n'a pas toujours les effets récréatifs que l'on pourrait lui reconnaître comme souhaitables. C'est pourquoi il est abusif, du moins dans l'acception française des termes, de confondre ces deux concepts en les assimilant aux mêmes réalités.

Au cours de son histoire, le loisir a connu d'autres confusions qui sont loin d'être résorbées, et notamment celle qui consiste à identifier loisir et jeu. Il était naturel qu'à l'aube de l'ère du loisir, le jeu apparaisse jusqu'à s'y confondre comme la forme à peu près exclusive du loisir. Car il a existé de tous temps sous de multiples formes et en fonction de difrérents objectifs. Il existe même chez plusieurs races d'animaux supérieurs, sans y avoir toutefois la même portée et la même extension que chez l'homme. Il se rencontre partout où un germe de liberté et d'aisance vitale se manifestent. Il n'entre pas dans notre point de vue d'en recenser et d'en classifier les formes passées ou contemporaines: cela a déjà été fait (38), nous essayerons uniquement d'en émettre le sens le plus précis possible afin de pouvoir le situer par rapport au loisir.

Les définitions en sont fort multiples, mais aux fins de cet exposé, nous entendrons par jeu toute activité humaine libre, divertissante et auto-satisfaisante, soumise à des règles codifiées ou improvisées, comportant du risque, du hasard ou de l'imprévu, ainsi que la possibilité d'un intérêt extérieur à lui-même et d'une compétition. Cette définition n'a pas pour but de mettre en lumière toutes les caractéristiques que le jeu peut avoir, mais

---

(38) Note.- Voir à cet effet R. Caillois et Coll., Jeux et sports, Paris, Gallimard, 1967, 1826 pages.

de mettre ses traits essentiels suffisamment en évidence pour pouvoir le comparer au loisir. A la base, loisir et jeu supposent une certaine indépendance et un certain dégagement face aux nécessités de l'existence en même temps que la préservation d'une certaine somme d'énergie à utiliser autrement, ce qui fait dire à Schiller que le jeu est "... *la dépense sans but d'une surabondance d'énergie" (39).*

Cela dit, dans chaque cas, il faut que la liberté opère un choix autonome en regard d'une activité présentant un intérêt dont la constante est l'hédonisme que l'acte offre à la subjectivité qui la vise, ce qui n'exclut pas de multiples autres formes d'intérêts, d'intentions et de valeurs poursuivis à son contact. La condition de liberté est strictement essentielle à l'un et à l'autre, de telle sorte que, si elle est supprimée et qu'ils deviennent des actes imposés ou nécessaires, il se nient tous deux dans leur essence et l'intérêt qu'ils représentent risque d'être considérablement mutilé.

Loisir et jeu ont aussi en commun d'être des activités "improductives" au sens de la réalisation de biens matériels nouveaux (40). Ils se vivent sur la base de choses ou d'un avoir déjà produit qui a la possibilité de circuler ou d'être consommé, mais sans jamais être augmenté quant au volume global de biens impliqués dans l'activité elle-même. Cependant, cette dernière n'empêche pas la valorisation de toute autre forme de finalité. A supposer qu'un joueur tire parti de son habileté pour rendre son activité ludique lucrative, son jeu n'est plus un loisir et prend un caractère de travail, de telle sorte que l'on peut parler de joueurs professionnels.

Un élément distinctif du jeu par rapport au loisir consiste dans le fait qu'un jeu se réalise toujours sur base d'une réglementation parfois codifiée socialement, parfois improvisée au moment même de sa pratique. Cette

---

(39) Schiller, cité dans Sapora et Mitchell, The Theory of Play and Recreation, p. 114.

(40) R. Caillois, Les jeux et les hommes, Paris, NRF, Gallimard, Coll. Idées no 125, 1958, p. 43.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

réglementation exige une honnêteté et une loyauté entière des participants sous peine de voir le jeu perdre son sens. Ces règles ne valent que pour un seul jeu et peuvent même se contredire de l'un à l'autre. Elles n'ont rien à voir avec les lois qui régissent la vie humaine en toute autre situation que cette activité et se justifient d'elles-mêmes comme normes rendant le jeu possible. Cette caractéristique du jeu le spécifie comme une variété particulière parmi toutes les formes de loisir accessibles à l'homme. Le loisir en général ne présente pas d'exigences aussi restrictives, ce qui l'assure à la fois d'une plus grande extension conceptuelle et d'un champ de formes beaucoup plus vaste.

Un autre aspect spécificateur du jeu par rapport au loisir réside dans le fait qu'il comporte du risque, du hasard ou de l'imprévu. En fait, le jeu laisse place à la stratégie, à l'initiative et à la chance du joueur. A condition de ne pas dévier des règles, ce dernier peut innover, inventer ou exercer son imagination créatrice dans sa façon d'interpréter et de pratiquer le jeu. Sa performance engendre sa qualité de joueur surtout s'il y a compétition et reconnaissance sociale attachées à l'activité. Cet aspect restreint encore le champ situationnel du jeu par rapport au loisir qui, d'une part, ignore une telle spécification, mais d'autre part, n'empêche pas le jeu de faire partie de lui. Il arrive cependant que le jeu s'écarte de lui à cause de ce caractère. Si le risque ou le hasard porte sur des choses vitales ou sur des valeurs fondamentales, le jeu n'est plus un loisir. Si le joueur met en cause sa santé, sa vie ou des biens qui sont nécessaires à son existence , son jeu devient inflationnaire en importance vitale et ne rend certainement plus compte de l'idée de loisir. Pour y demeurer, le jeu ne doit pas impliquer plus qu'un certain superflu dont la perte n'est pas de nature à causer de graves préjudices au joueur.

Si par ailleurs un jeu sert des fins éducatives ou thérapeutiques, il ne reste loisir que si la liberté et l'hédonisme demeurent présents à la pratique de l'activité. Si, comme dans le cas des jeunes enfants, le jeu sert des fins d'exploration de l'univers ou d'apprentissage de l'usage des organes sensori-moteurs, il présente plutôt des caractères de travail en ce sens que

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

le degré de liberté consciente est beaucoup plus restreint, que l'activité est peut-être beaucoup plus sérieuse que plaisante et que l'enfant ne discerne pas bien la dimension fictive du jeu par rapport aux données de la réalité, ainsi que le souligne M. Roger Caillois, en disant que le jeu doit être une activité "... *accompagnée d'une conscience spécifique de réalité seconde ou de franche irréalité par rapport à la vie courante" (41).*

En fait, le jeu opère une brisure et une séparation qui constituent un monde parallèle. Nous avons déjà observé à propos du loisir un phénomène analogue de rupture face aux réalités courantes de la vie. Mais dans le cas du jeu, ce deuxième univers se construit d'une façon beaucoup plus précise; il s'institutionnalise, s'encadre de façon plus rigoureuse et, à la limite, il ne laisse à la liberté que la latitude de l'accepter ou de le refuser sous chacune de ses formes. L'individu ne peut pas, comme en d'autres activités de loisir, le modeler, le modifier ou le transformer à sa guise, surtout à partir du moment où il a reçu une sorte quelconque de reconnaissance sociale.

Sur les bases de ces quelques considérations, il est clair qu'il n'y a pas une adéquation parfaite entre le jeu et le loisir, ni au niveau de leur représentation conceptuelle, ni au niveau de l'extension qu'ils peuvent avoir dans les diverses situations de l'existence. On peut dire que le jeu est généralement un loisir, sauf lorsqu'il sert à l'obtention d'avantages pécuniaires ou de valeurs indispensables à l'existence, et cela, à plus forte raison si de telles finalités sont de nature à brimer la liberté et l'hédonisme de l'acte.Ces deux dernières conditions étant remplies et le jeu étant axé sur des valeurs complémentaires, la totalité des activités qu'il représente forme un secteur important de l'ensemble du loisir, même si celui-ci a une extension beaucoup plus large. Cela devient évident,si l'on ajoute au jeu le sport qui, en réalité, en est un prolongement spécialisé tel que défini par M. Georges Magnane:

---

(41) R. Caillois, Les jeux et les hommes, p. 43.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

> *Une activité du loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiquée de façon compétitive, comportant des règlements et des institutions spécifiques, et susceptible de se transformer en activité professionnelle. (42)*

Ce que le sport ajoute au jeu est la constance de l'élément compétitif et la prédominance de l'effort physique. Tous ses autres caractères sont identiques à ceux du jeu, à savoir qu'il doit être pratiqué librement, que sa pratique doit être *"... circonscrite dans des limites d'espace et de temps précises et fixées à l'avance" (43)*, que sa pratique laisse place à l'habileté, à la stratégie et à la chance du participant, qu'il est soumis à des réglementations obligatoires pour ceux qui veulent le pratiquer, qu'il ne crée aucun bien nouveau et se situe en parallèle aux situations normales et nécessaires de l'existence. Lorsqu'il se transforme en activité professionnelle pour un individu, il ne fait évidemment plus partie de son loisir. Par contre, il est difficile de considérer en état de loisir un sportif pour qui l'entraînement spécialisé et intensif en regard d'une compétition occupe exclusivement son meilleur temps de vie et ses plus fortes énergies; car même s'il n'en retire pas sa subsistance, il est mu par des intentions qui dépassent les valeurs normales d'une activité de loisir en ce sens que la conquête d'une finalité extrinsèque à l'acte, sous forme de prestige, de victoire, de gloire ou même de patriotisme, l'emporte de loin en importance sur l'hédonisme inhérent à la simple pratique de l'acte.

> *Il semble, dit Paul Médéric, qu'une loi d'évolution préside à la transformation du jeu en sport, de sorte que la systématisation tende à se poursuivre ordinairement jusqu'à la corruption même du phénomène sportif. Le sport perd peu à peu alors sa teneur ludique et se développe de plus en plus dans le sens d'une activité sérieuse sans y parvenir tout à fait, à la fin il n'est plus qu'une activi-*

---

(42) G. Magnane, Sociologie du sport, Paris, N.R.F., Gallimard, 1964, Coll. Idées no. 57, p. 81.

(43) R. Caillois, Les jeux et les hommes, p. 42-43.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

té équivoque, ne tenant ni du jeu ni du travail. (44)

Cette observation sévère mais fondée du phénomène sportif s'explique par l'exacerbation de l'esprit de compétition et la recherche d'une performance extrême. C'est ce qui fait qu'à partir d'un certain niveau le sport devient une chose "sérieuse sans y parvenir tout à fait": sérieuse dans l'esprit de ceux qui le pratiquent comme tel ou qui en font la promotion, non sérieuse dans le sens que le sport demeure une activité improductive comme n'importe quel jeu. Cette ambiguïté est inconfortable pour les sportifs qui sont parvenus à un tel degré de compétition, car à partir d'un certain point, ils ne peuvent poursuivre en permanence une activité semi-loisir et semi-travail sans avoir leur subsistance assurée par une autre source comme les Grecs ou les nobles des siècles passés l'avaient par l'esclavage ou le servage. En société démocratique, le sportif ne peut atteindre et conserver ce niveau compétitif que s'il reçoit une rémunération pour un travail symbolique, s'il dispose d'un capital qui travaille pour lui, ou encore s'il est le protégé d'un mécène ou de l'Etat. S'il n'est pas intégré d'une façon ou d'une autre à la classe économique privilégiée, il n'a d'autre alternative que de devenir un professionnel du spectacle sportif, ce qui assure sa subsistance le temps que durent sa résistance physique et son habileté, mais ce qui spécifie clairement son activité comme un travail à l'instar de ceux qui ont la profession d'instructeur ou de promoteur sportif.

Si, comme le dit Michel Bouet, *"... la compétition est la forme spécifique du rapport inter-humain dans le sport" (45)*, ce dernier ne sera un loisir qu'à partir du moment où le participant à une activité sportive perçoit librement et comme source d'hédonisme l'élément compétitif intégré à l'intentionnalité de son acte. Il doit entrer, dans la visée des valeurs qu'il s'assigne, la conscience de l'émulation comme instrument de valorisation de son activité.

---

(44) P. Médéric, Loisir et loisirs, tome I, p. 153.

(45) M. Bouet, Signification du sport, p. 47.

> *L'homme qui fait du sport, continue Bouet, et qui, dans l'effort qu'il accomplit en vue de la performance, se heurte à lui-même comme à un adversaire qui l'en empêche, du même mouvement, est poussé à ressentir le besoin de surmonter d'autres êtres qui soient de vrais adversaires, c'est-à-dire des êtres qui le pressent de se dépasser par ce qu'ils font pour le dépasser.* (46)

Il découle de ceci que celui qui choisit de réaliser son loisir sous la forme d'une activité sportive doit nécessairement consentir à la présence, dans la perception de son acte, de l'élément compétition avec sa résonnance sociale. Le sport, comme le jeu, devient à ce moment un acte dont la structure de base est plus spécifique et moins extensive que celle du loisir. Lorsque le sport ajoute à la notion d'un acte dit de loisir l'ensemble des propriétés du jeu et des éléments propres d'effort physique et de compétition, il restreint son domaine d'existence possible d'une façon relativement claire.

Cependant, lorsqu'il quitte la sphère d'existence propre au loisir, ce n'est pas à cause de la compétition en elle-même, mais plutôt parce que les objectifs que l'individu se fixe dans sa compétition prennent une telle importance que son intentionnalité n'est plus axée prioritairement sur l'agrément ou le plaisir de la pratique de l'acte; l'hédonisme n'est plus intégré à la structure de l'acte, mais découle du résultat de l'acte comme dans le travail. (1) Il n'est pas exclu que la jouissance postérieure à l'acte puisse être envisagée comme normale, au jeu comme au sport, mais si son obtention rend impossible tout plaisir interne à sa pratique, elle devient abusive et exclut le sport du loisir, tout comme le jeu dans une situation analogue.

La distinction que nous introduisons ici est utile en ce sens que, si l'intérêt et la valeur d'un acte découlent d'une finalité externe à sa pratique, l'acte lui-même devient une médiation sans dimension hédonistique propre. Son efficience valorisatrice en tant qu'acte est fort réduite et il devient interchangeable pourvu que la finalité anticipée soit identique. Il

---

(46) M. Bouet, Signification du sport, p. 47.

1-(Note) Cette idée n'exclut pas la possibilité d'un état de satisfaction obtenu pendant un travail, même si, au niveau des masses laborieuses, la satisfaction vient plutôt de la consommation des fruits du travail. Elle veut simplement dire que ce qui est rare au travail doit devenir règle générale en loisir.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

n'est plus qu'un accessoire, une occasion d'obtenir des valeurs étrangères à lui-même. Il n'y a pas de doute qu'une valorisation périphérique ou extrinsèque à l'acte puisse répondre à des besoins réels ou importants pour l'individu, mais il est essentiel à la nature du loisir, et aussi à celle du jeu, comme le pense Johan Huizinga, que l'hédonisme soit présent, même en proportion variable, à chacun des éléments de la structure de l'acte.

> *Le plaisir du jeu résiste à toute analyse, à toute interprétation logique. Comme concept, il ne saurait être réduit à aucune catégorie mentale...*
> *Néanmoins, c'est précisément cet élément de plaisir qui caractérise l'essence du jeu. (47)*

S'il est fort difficile de dire en quoi consiste le plaisir, il est par ailleurs éclairant de bien le situer dans la structure d'un acte. Si un sport, par la conjugaison d'une compétition de haut calibre et d'un effort physique intense, en vient à ne plus laisser de satisfaction autre que celle que procure le résultat de sa pratique, il n'est certes plus un loisir. Chez ce dernier, l'acte doit être auto-satisfaisant, quel qu'en soit son résultat. Ce n'est pas, par contre, le degré de la compétition ou de l'effort physique qui écarte une activité sportive de la réalité du loisir, mais la mentalité et la sorte d'intérêt avec lesquelles elle est vécue. Le loisir peut s'accommoder de ces deux éléments même poussés à leurs plus hauts raffinements pourvu qu'ils engendrent dans l'intentionnalité du sportif comme du joueur un hédonisme inhérent à la pratique de l'acte et non seulement tourné vers la jouissance des résultats. En ce sens, le sport est l'un des moyens par lesquels une activité de loisir peut être vécue. Il a, dans une certaine façon de l'entendre, "une fonction de loisir", comme le pense Michel Bouet (48), c'est-à-dire qu'il a l'opportunité d'ouvrir l'individu sur les valeurs du loisir par des moyens et des objectifs analogues: il récrée, il divertit, il permet l'évasion, il détend, il aide l'individu à s'exprimer

---

(47) J. Huizinga, Homo ludens, a study of the play element in culture, Boston, Beacon Press, 5e éd., 1966, p. 3.

"The fun of playing resists all analysis, all logical interpretation. As a concept, it cannot be reduced to any mental category...

Nevertheless it is precisely this fun - element that characterizes the essence of play."

(48) M. Bouet, Signification du sport, p. 482 à 485.

et à s'affirmer.

Par contre, en tant que type d'acte spécialisé, il peut remplir des fonctions qui, par la nécessité vitale des valeurs qu'elles procurent, l'excluent du champ du loisir. En fait, ce n'est pas par la sorte ou la qualité des valeurs qu'il apporte qu'il se situe comme loisir ou non, mais par la façon dont il permet l'obtention de ces valeurs. Il ne faut pas entendre par ceci que le loisir est indifférent aux valeurs, mais qu'il n'est loisir qu'en autant qu'il permet de les atteindre par des actes imbus de liberté et de plaisir. Or, il arrive que le sport, tout en ayant la vertu de procurer des valeurs fort importantes à l'individu qui les désire, se voit dans la nécessité d'annihiler la liberté et la jouissance du moyen pour parvenir à la fin. Il en découle que l'acte accompli dans ces conditions possède plutôt les caractères d'un travail que ceux d'un loisir, ou du moins, qu'il peut être n'importe quelle autre sorte d'acte qu'un loisir.

Imaginons que la source intentionnelle majeure d'un individu pour la pratique d'un sport soit le maintien ou l'amélioration de sa santé: si cette motivation est plus importante pour lui que le plaisir de l'activité elle-même, que d'ailleurs il ne choisit que par son aptitude à procurer la fin désirée, il est évident que son acte n'est pas de l'ordre du loisir. Et cela ne l'empêche pas d'être éminemment valorisatrice. En d'autres mots, le loisir comme situation humaine n'est pas uniquement rattaché à la forme qu'il présente comme acte, ni aux valeurs qu'il procure. Il n'est vraiment tel que si, en plus de ces facteurs, il se trouve à réaliser chez celui qui le vit un principe de liberté et de plaisir non seulement dans sa finalité mais aussi dans ses moyens. De ceci se dégage une loi qui veut qu'un loisir est toujours authentique si la jouissance qu'il procure se situe au niveau du moyen, mais qu'il est larvé ou miné dans son essence si le plaisir se retrouve exclusivement au niveau de sa finalité. Une deuxième loi se dégage logiquement de cet état de faits, voulant que la valorisation recherchée dénie à un acte son caractère de loisir, si elle n'est accompagnée d'une dimension hédonistique. Lorsque le sport délaisse une réalité telle que le loisir, c'est souvent parce que l'ampleur des aspirations auxquelles il conduit anéantit dans l'intention de celui qui le vit le besoin et même la capacité de rechercher la pra-

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

tique de l'acte par auto-satisfaction, un peu comme si une conscience inflationnaire de la fin en tant que valeur détruisait la valeur du moyen lui-même.

C'est par un effet de spécialisation extrême que le jeu et le sport dépassent les limites de ce que l'on peut appeler loisir; mais ce dernier se reprend bien en élargissant son champ d'action à tout ce qui peut être forme d'acte, intentions et valeurs humaines, à condition que sa pratique puisse engendrer une forme quelconque de plaisir. Cela n'empêche cependant pas le jeu et le sport, même lorsqu'ils excèdent le champ d'existence attribuable au loisir, de conserver et de développer des caractéristiques propres, bénéfiques à l'individu qui les recherche et susceptibles d'engendrer des valeurs tout à fait estimables par elles-mêmes; mais là n'est pas l'orientation de notre sujet, qui est essentiellement d'essayer de clarifier le sens du loisir en tant que situation humaine vécue et qu'il importe maintenant d'attaquer de front.

Le mot "loisir" comporte une ambiguïté certaine. Il n'a pas toujours été un nom: ses ancêtres, "licere" en latin et "loisir" au moyen-âge, étaient des verbes. Les idées analogues d'"otium" et de "scholè", chez les Grecs et les Latins, n'exprimaient pas tellement une situation humaine particulière dotée de caractéristiques propres qu'un état de vie général accessible à certaines personnes pouvant s'adonner aux activités contemplatives du savoir et de la culture, dans un climat de bien-être spirituel et matériel. Par état de vie général, il faut entendre ici que le loisir ne se présentait pas dans un contexte d'opposition ou de complémentarité par rapport aux autres secteurs de l'existence, mais constituait la préoccupation majeure et le secteur d'activités spécifique d'individus, de groupes et même de classes sociales qui, à cause de leurs richesses ou de leur statut social, étaient émancipés de l'obligation de travailler au sens moderne du terme. Le travail, d'ailleurs, tel que son étymologie l'indique en plusieurs langues, conservait une connotation péjorative et était dévolu à des individus ou à des classes sociales inférieurs. (1)

> *Chez les Grecs, les trésors de l'esprit étaient considérés comme le fruit du loisir et, pour un homme libre, tout le temps où il n'était pas retenu par le service de l'Etat, la guerre ou les*

1-(Note) Le mot "travail" origine en français de "tribuler" (souffrir), en anglais de "toil" (torture), en espagnol de "tripolum" (instrument de torture) etc...

activités rituelles était considéré comme du temps libre. Conséquemment, il jouissait d'un loisir considérable. (49)

L'homme libre grec, comme le citoyen romain, qui possèdait l'"otium cum dignitate" (50), était un individu qui ne travaillait pas au sens de produire les biens nécessaires à sa subsistance et les services qu'il avait à rendre à la société en dehors des actions militaires lui laissaient un temps disponible considérable. Son loisir couvrait l'ensemble des actes posés librement pendant ce temps. Son éducation l'avait préparé à occuper un statut social qui impliquait la pratique des arts dits libéraux, l'exercice de la pensée et de son expression ainsi que l'entraînement aux jeux et aux sports qui étaient l'apanage de son rang. La stratification sociale dont il était bénéficaire s'est prolongée, et même dure encore, partout où est demeurée une classe sociale aristocratique ou privilégiée de la fortune; évidemment, l'absence de soucis matériels n'était pas pour lui une ouverture automatique sur le monde de la culture, mais elle y aidait grandement. Par contre, le loisir étant pour lui un privilège de classe, la pression sociale voulait qu'il l'utilise pour faire état de son rang et les activités auxquelles il s'adonnait n'avaient pas nécessairement des caractères de liberté et d'hédonisme analogues à nos formes contemporaines de loisir. Ce qu'il faisait de son temps libre était un élément majeur et déterminant de la qualité de son existence, alors que pour nous, le loisir dépasse rarement le stade d'un complément de valorisation.

Par ailleurs, certaines activités dont il remplissait son temps disponible ont acquis des formes spécialisées et fortement finalisées qui les ont exclues aujourd'hui du loisir. La "scholè" en devenant école au sens actuel du terme a perdu une grande partie de sa teneur loisible. Il en est de même pour la rhétorique, la sophistique et même la science en général, à un point tel qu'il faut dissocier le plus possible culture et érudition pour pouvoir parler de la dimension culturelle du loisir. En fait, était loisir à cette époque toute activité libre exercée par un homme libre en dehors des charges sociales souvent minimes que son statut lui imposait tout au long de sa vie. Le loisir avait en ce contexte une extension situationnelle supérieure à celui que nous connaissons, pour ceux qui y avaient accès.

(49) J. Huizinga, Homo ludens, p. 147-148.
"For the Greek, the treasures of the mind were the fruit of his leisure and for the free man any time that was not claimed by State Service, war or ritual counted as free time, so that he had ample leisure indeed.

(50) Cicéron, cité par J. Laloup, Le temps du loisir, p. 11.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Quant au verbe latin "licere", ancêtre latin du verbe moyenâgeux français "loisir", il n'implique que l'idée de liberté. S'il sous-entend les idées de valorisation ou de plaisir, ce n'est pas directement, c'est-à-dire sans la médiation nécessaire d'un acte libre. En devenant un substantif, l'ancien verbe "loisir" a perdu quelque peu sa connotation active, mais il s'est habilité à décrire un champ situationnel particulier de l'existence humaine et il a donné plus de poids aux dimensions qui y étaient préalablement sous-entendues. La proposition suivante en vieux français: "j'ai loisi avec vous hier", ne rend compte que de l'élément "action libre", et si elle comporte un élément heureux,c'est d'abord par le biais de la liberté. Comme dans le verbe "licere", il n'y a qu'une indication que l'action m'était permise, que j'étais libre ou qu'il m'était loisible de la poser, qu'elle soit source de plaisir ou non. Par contre, la même proposition, exprimée en langage moderne: "j'ai eu du loisir avec vous hier", implique davantage que, si une connotation de plaisir ou de satisfaction n'avait accompagné l'acte libre posé, il n'y aurait pas eu réellement de loisir.

Notre intention ici n'est pas de faire une exégèse linguistique détaillée du terme loisir, mais d'utiliser quelques indices de l'évolution historique du mot vers une représentation plus adéquate du phénomène contemporain que nous vivons. Il est possible de disserter longuement sur l'aptitude d'un mot à représenter telle réalité, surtout si l'on se réfère aux usages historiques précédents de ce mot. S'il y a ambiguïté dans le terme, ce n'est pas à cause de lui-même, mais à cause du manque de connaissance à l'endroit de la réalité qu'il traduit dans notre esprit. Il n'est en fait qu'un instrument. Sa principale qualité est de véhiculer une idée qui soit dans la plus parfaite adéquation possible avec la réalité qu'il représente. Il vaut mieux ajuster le terme à la compréhension que l'on a de la réalité plutôt que de façonner cette dernière selon une représentation idéelle et verbale préconçue. Cela nous apparaît essentiel pour conserver l'aptitude à une perception exacte du phénomène. Celui-ci une fois connu, le terme n'importe plus qu'au niveau de la communication ou à celui de la qualité de la représentation.

Nous utilisons en ce sens le mot loisir comme véhicule représentatif de la conceptualisation d'une réalité que nous définissons de la façon suivante: une situation de l'existence, découpée dans le temps libre et incarnée dans la position d'actes libres, subjectivement déterminés, à caractère expressif ou impressif et engendrant une valorisation à base d'hédonisme par leur exercice même selon l'intentionnalité de celui qui les vit.

Pour la bonne compréhension de cette définition, il faut l'interpréter et la nuancer selon les considérations suivantes:

A) Le loisir est une situation.-

A partir d'une libération de temps et de nécessités individuelles autant que socio-économiques, le loisir comme situation veut dire qu'il est une phase, un secteur ou un moyen de vivre, pour un individu, l'expérience de son être-au-monde. La caractéristique majeure de cette situation est qu'elle est libre, c'est-à-dire qu'elle peut ne pas être; mais du moment où cet individu décide d'un acte qui pour lui est un loisir, il se met forcément en situation. Il ne faut pas entendre ici par situation la totalité du projet existentiel d'un homme, car ce serait outrepasser la dimension réelle du loisir dans une vie ordinaire. Il faut l'entendre dans le sens où chacune des actions posées constitue une version particulière et originale d'un projet global. A ce titre, lorsque le loisir s'incarne dans l'une de ses formes à l'intérieur d'une existence individuelle, dire qu'il se situe veut dire qu'il s'insère dans un ensemble de données existentielles qui ne sont pas différentes des autres expériences de vie, mais qui sont perçues différemment à cause des particularismes propres d'un moyen tel que le loisir.

Or, une situation ne détermine pas sa valeur par elle-même. Elle est en soi neutre jusqu'à ce qu'intervienne un jugement qui l'oriente et la valorise. La détermination de son orientation se fonde sur la conscience des besoins et des intérêts d'un individu ainsi que des valeurs correspondantes. Qu'il se trompe ou soit juste dans sa perception ou sa formulation, le jugement se pose, se vérifie ou s'infirme dans une situation qui lui est initialement indifférente. Ainsi, le loisir, en tant que forme d'être-au-monde, est

le résultat d'un projet d'être dont la raison d'être n'a à être justifiée que dans la conscience de celui qui le vit. Un projet d'être veut intentionnellement dire l'utilisation d'une situation afin de se faire. Cependant, dit Jean-Paul Sartre:

> *Bien plus qu'il ne paraît "se faire", l'homme semble "être fait" par le climat et la terre, la race et la classe, la langue, l'histoire de la collectivité dont il fait partie, l'hérédité, les circonstances individuelles de son enfance, les habitudes acquises, les grands et les petits événements de sa vie. (51)*

Même en loisir, ce n'est qu'à travers et malgré tous les déterminismes de l'existence qu'une situation peut permettre de développer un projet d'être. Décider de vivre une situation telle que le loisir, c'est percevoir la médiation d'un certain genre d'actes humains comme rendant possible l'actualisation d'un projet d'être. Or, définir le loisir, c'est définir la structure d'un certain genre d'actes plutôt que de décrire tel ou tel projet d'être; dans ce sens, le loisir est un cadre ou un contenant susceptible de prendre à peu près n'importe quel contenu. Ce qui intéresse son essence est son efficience comme médiateur quels que soient les résultats où il conduit. Tout comme la totalité des usages d'un outil n'épuise pas sa signification, de même en est-il du panorama des valeurs aptes à finaliser les actes de loisir. Il est d'ailleurs possible que la finalité réelle d'un acte soit divergente de celle que l'intentionnalité initiale lui avait assignée. C'est donc une perception globale de tous les aspects du phénomène qui peut donner une représentation valable de ce qu'il est comme situation.

B) Loisir et liberté.-

Analyser le plus à fond possible le jeu de la liberté dans la situation-loisir est une condition capitale à la compréhension du phénomène. Nous avons précédemment parlé avec abondance de la nécessité, pour pouvoir

---

(51) J.-P. Sartre, L'être et le néant, p. 561.

vivre une véritable expérience de loisir,d'être libéré des contingences matérielles de la subsistance, d'avoir résorbé les formes d'aliénation issues des autres situations de la vie, ainsi que de posséder une certaine liberté d'opération dans le temps et l'espace dont nous disposons. Tout cela demeure. Il s'agit en somme des libertés extérieures pré-requises à la position d'actes de loisir. Il en découle que certains déterminismes de l'existence ont un effet moins contraignant dans le cas particulier du loisir et ces libertés conjuguées sont autant de chances données à la liberté intérieure, c'est-à-dire à celle qui s'exerce au niveau de l'intentionnalité. Mais, même là, l'individu n'a pas le choix de ses talents et dispositions naturels, des besoins qu'il se reconnaît ou qu'on lui crée de l'extérieur par pression sociale, ainsi que de la lucidité dont il dispose dans la fixation de ses valeurs. Autrement dit, sa libération n'est jamais pleine et entière. Ce que le loisir offre est un acte dont le coefficient de liberté possible , lequel est d'ailleurs fort variable d'un individu à l'autre, est plus grand que dans les autres secteurs de l'existence.

Ces réserves étant faites, il est manifeste que le loisir n'est tel que si la liberté s'exprime. Nous avons fréquemment utilisé à son propos l'expression "auto-détermination à l'activité de son choix". Il est clair ici que l'acte de jugement porte sur le choix de l'activité comme moyen d'obtention de la valeur et non sur la valeur elle-même. Celle-ci est en effet préalablement fixée au niveau de l'intention et le moyen de son acquisition n'est pas nécessairement un loisir sans la prise de position d'un jugement subjectif préférentiel à son endroit. Le jugement global face à un acte de loisir inclut une anticipation de sa valeur, mais n'implique aucunement le fait que la valeur sera effectivement obtenue; car, comme le dit Sartre:

> *Il faut préciser contre le sens commun que la formule "être libre" ne signifie pas "obtenir ce que l'on a voulu", mais "se déterminer à vouloir par soi-même". Autrement dit, le succès n'importe aucunement à la liberté.* (52)

---

(52) J.-P. Sartre, L'être et le néant, p. 563.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Il est par ailleurs évident que le degré de liberté dans le choix des fins influe sur le degré de liberté dans le choix des moyens. Mais l'acte ne sera loisir que s'il est réellement libre en tant que moyen. Si la fin, c'est-à-dire la valeur, est libre, tant mieux; mais, si elle apparaît à la subjectivité comme nécessaire, l'acte doit paraître objectivement libre pour demeurer loisir. Si tout apparaît libre au niveau de la subjectivité, à savoir et la fin et le moyen, il n'y a aucun problème, car cela constitue la situation la plus souhaitable pour un acte de loisir. Si un acte objectivement libre devient subjectivement nécessaire à cause de la pression d'un besoin, il n'est pas à exclure du loisir s'il conserve sa dimension hédonistique.

Poser un acte libre ne signifie pas que tous les éléments de sa structure sont matière à choix, mais plutôt que chacun de ces éléments n'a pas un degré de"contraignance"qui le rende indispensable. Lorsque nous disons qu'une situation-loisir répond à un besoin, il est évident que ce dernier est insuffisant pour en donner une explication exhaustive. Car, la perception d'un besoin est relative à la conscience d'une absence d'être et un acte est d'autant plus libre que la lacune perçue peut être comblée par une pluralité de moyens ou de fins. La forme d'être que procure le loisir est en réalité un meilleur-être qui qualifie l'être fondamental à condition que sa subsistance soit déjà posée. En ce sens, le besoin est libre parce que sa satisfaction procure un surplus d'être qui qualifie l'être sans causer à la base son maintien dans l'existence. Le besoin dont il est question en loisir est donc un besoin libéré des contingences radicales du "vivere". Dans l'ordre du mieux-vivre, il est possible de considérer le besoin lui-même comme libre car, inévitablement, il prend une multitude de formes que l'individu ne peut considérer en même temps; de la sorte, l'acte de loisir comporte un choix au niveau du jugement à son endroit.

Par contre, l'intérêt pour une forme de loisir n'est pas automatiquement conséquent à un besoin: la liberté humaine peut orienter un acte sur des intérêts dont la perception n'est pas de l'ordre du besoin, étant donné que la conscience ne donne ce caractère qu'à un manque d'être subjectivement identifié comme tel. Ainsi, un besoin existant réellement, mais non

reconnu en tant que tel par inconscience ou par manque de lucidité dans le jugement porté à son égard, n'est pas de nature à engendrer une intentionnalité quelconque. La source de la formulation d'une intention de loisir est une aspiration à un mieux-être tel que vu par une subjectivité susceptible d'erreur. Si, comme le dit Descartes: "*La passion du désir est une agitation de l'âme causée par les esprits qui la disposent à vouloir pour l'avenir les choses qu'elle se représente être convenables*" (53), il est assuré que la position d'un acte de loisir est le résultat d'un besoin qui est objectivement le reflet d'une carence ontologique. Cependant, cet acte est d'autant mieux loisir et d'autant plus libre qu'il présente à la subjectivité l'apparence d'un intérêt valorisé à base d'hédonisme.

La conscience elle-même a intérêt à se camoufler ce qui est réellement un besoin en se représentant comme heureux l'acte qui lui assure une réponse à ce manque d'être. Un aspect non négligeable de l'hédonisme du loisir découle de la liberté de l'individu par rapport à son besoin de mieux-être. Lorsqu'un manque d'être est identifié comme besoin, il en découle "un désir" face à ce qui pourrait le combler; si l'acte qui y répond est un loisir, il recouvre son utilité d'un agrément qui constitue à lui seul une sorte de justification primaire de l'acte. Ainsi, si la liberté de l'acte cause un aspect de son hédonisme, ce dernier est aussi un critère orientant le libre choix de l'acte, si tant est que le loisir offre à la subjectivité une pluralité d'actes possibles en réponse à un même besoin.

Par ailleurs, chacun se reconnaît normalement un vaste panorama d'intérêts, plus ou moins grand selon chaque individu. Si à chaque intérêt correspond un ou des désirs, il n'est pas à la mesure humaine de les réaliser tous simultanément. Là aussi, la liberté joue. Et le jugement qui détermine la finalité de l'acte ne spécifie pas automatiquement la forme de l'activité qui y conduit. Habituellement, la fixation d'une valeur désirable se réfère à un champ d'activités comme autant de moyens d'y parvenir. Concrètement, le choix s'opère par la confluence de nombreux facteurs qui interfèrent chacun à leur façon sur la subjectivité de l'individu, tels que:

---

(53) R. Descartes, Les passions de l'âme, Art. 86, in Oeuvres et Lettres, N.R.F., Gallimard, Paris, 1953, p. 735.

- l'accessibilité des facilités permettant l'acte,
- les goûts, aptitudes et talents de chacun,
- l'acuité avec laquelle la valeur se présente à lui comme besoin,
- les déterminants personnels, naturels et sociaux qui l'affectent: environnement spatio-temporel, âge, sexe, mentalité, tempérament, style d'éducation, pression sociale, etc...

L'acte n'est libre que si l'individu bénéficie de dégagement et de recul face à ses besoins, ses intérêts et ses valeurs. Une intentionnalité vraiment de l'ordre du loisir suppose acquis un minimum vital d'avoir et d'être. Là commence la possibilité d'actes libres au niveau des fins et des moyens. Le loisir à ce niveau est le domaine libéré du mieux-être et du surplus d'être, non pas en soi, mais tel qu'un individu se le représente. Et il ne demeure ce qu'il est qu'à la condition expresse de toujours s'offrir sans jamais s'imposer.

C) Loisir et subjectivité.-

Nous avons fréquemment mentionné la racine subjective d'une intentionnalité de loisir. La raison en est que les facteurs qui amènent un individu à poser un jugement d'existence orienté vers une activité de loisir sont non seulement complexes et fortement teintés par ses particularismes, mais aussi parce que tous les éléments de la structure d'un acte de loisir sont issus d'un processus de détermination interne et propre au sujet qui les vit. Ce processus exige que, même si des influences externes au sujet l'affectent ou font pression sur lui, il conserve l'autonomie de son jugement final à l'endroit des actes qu'il entend poser et des valeurs qu'il leur assigne.

La perception que l'individu a de ses besoins et de ses intérêts est certes objectivable, mais elle est loin d'être exclusivement rationnelle. Les pulsions instinctuelles et les émotions sensibles exercent un impact certain, consciemment ou non, dans la construction d'une intentionnalité de loisir. Lorsque la pratique d'une activité est offerte à l'individu de source extérieure, elle n'est perçue en tant que loisir que s'il y a rencontre entre

sa façon d'apparaître à la conscience claire et les résonances infra-rationnelles qu'elle éveille.

Un acte habituellement vu comme une forme de loisir n'est pas un loisir réel si celui qui le pose ne le fait que pour répondre à une suggestion ou à une incitation extérieure à lui. Un loisir pratiqué "à contre coeur" ou sans intérêt n'est pas un loisir. En fait, la dimension subjective de tout acte de loisir est le lien par lequel s'insère dans sa structure le principe de plaisir omniprésent à son intentionnalité. Elle engendre l'intérêt de l'acte au sens de "inter-esse", c'est-à-dire qu'elle implique dans la forme objectivable de l'activité des données particulières et propres au sujet qui la vit, de telle sorte qu'un acte n'est jamais un loisir en soi, mais le devient pour un individu précis qui l'identifie comme tel pour lui. Un individu possède ordinairement une propension marquée pour un ou plusieurs types d'intérêts, ce qui crée un penchant naturel à partir duquel opère sa liberté. Et, dans la mesure où ces intérêts sont fondés sur des besoins ou des lacunes dans l'utilisation de son potentiel d'être, il est évident que l'individu les relie à l'agrément, à la satisfaction et au plaisir qu'il retire des formes de loisir qu'il pratique.

Il est assez difficile d'isoler le rôle de la subjectivité dans le loisir d'une façon précise, parce qu'elle a pour effet de rendre l'acte plus spontané, plus entier et plus global. En unissant l'intentionnalité réfléchie de l'acte à une infra-structure émotionnelle génératrice d'hédonisme, la subjectivité rend plus complexe la formulation du jugement d'existence préalable à la détermination de son loisir par un individu donné. Le loisir ne se réduit plus à une consommation agréable d'énergie vitale ou d'un surplus d'avoir; il devient axé sur un éventail de finalités indéfiniment variables qui théoriquement ne devraient se référer au niveau de leur identification qu'à des individus aptes à les formuler selon leur singularité et sans pression extérieure.

Par contre, la subjectivité est le lieu d'une grande vulnérabilité dans l'existence personnelle. L'individu est touché plus gravement qu'ailleurs, en loisir, lorsqu'une forme de manipulation vient opérer en lui la dissociation

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

entre ses besoins, ses intérêts et ses intentions, en regard d'une activité poursuivie, si son jugement se laisse conformer malgré lui à une source d'identification extérieure de son bien et de son plaisir. En ce sens, l'individu subit la fascination du loisir socialement manipulé et abdique facilement son autonomie pour se pencher vers des plaisirs tout préparés à son intention en dehors de son jugement propre et tout à fait ignorants de ses particularismes. Ceci fait dire à M. Alain Touraine que:

> *Notre société est une société de l'aliénation, non parce qu'elle réduit à la misère ou parce qu'elle impose des contraintes policières, mais parce qu'elle séduit, manipule, intègre. (54)*

La seule voie de non-aliénation de la subjectivité à l'égard du loisir est celle de l'inter-subjectivité, c'est-à-dire celle où elle se trouve en collusion d'intérêts avec des facilités de loisir objectivement offertes. Chaque fois que l'individu cède à la séduction de loisirs présentés de l'extérieur sans les avoir absorbés par un jugement autonome, il se fait lui-même assimiler par des intérêts et des valeurs étrangers à son être. Ce qu'il pense alors être pour lui un loisir n'en est qu'un simulacre; car il est à ce moment incapable de réaliser la globalisation spontanée de tous les éléments de la structure d'un véritable acte de loisir. Si son état d'aliénation désunit son intention réfléchie et l'infra-structure émotive de son activité, il enlise dans l'artificialité son principe de plaisir et il est peu pensable qu'il parvienne à cohérer toutes les dimensions de ses actes dits de loisir.

La subjectivité en loisir représente la garantie que tout jugement déterminant une forme d'activité s'opère par une corrélation adéquate entre les besoins que l'individu ressent, les intérêts qu'il se reconnaît et les valeurs qu'il se fixe. Sans elle, il est inutile de parler d'une autodétermination ni par conséquent d'une liberté réelle dans le choix de ses activités de loisir. Elle est une dimension constante d'une intentionnalité intégrale de loisir.

---

(54) A. Touraine, La société post-industrielle, Paris, 1969, Ed. Denoël, Coll. Médiations no 61, p. 15.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

D) Loisir et Hédonisme.-

Il n'entre pas dans notre point de vue de présenter ici une théorie nouvelle sur les définitions de plaisir, de joie ou de bien-être. La confusion extrême qui existe autour de ces notions tant chez les hommes de science que chez les philosophes est telle qu'un sujet de cet ordre ne saurait être traité marginalement. Ce qui nous intéresse est d'analyser à propos du loisir la constante hédonistique que toutes les études et les observations sérieuses confèrent à ce phénomène. Cette connotation n'exclut pas la difficulté et l'effort exigés par certaines activités particulières. Ce qui lui importe est qu'un élément de plaisir soit présent d'une façon permanente dans l'exercice de l'acte tout autant que dans ses résultats.

Un aspect fondamental à considérer est que le plaisir est en soi une valeur suffisante pour justifier l'existence du phénomène loisir. Si l'homme a la capacité de "jouir de la vie", en a-t-il le droit? Cette question dans l'histoire des doctrines éthiques a souvent reçu une réponse négative ou fondée sur une casuistique des plaisirs désirables ou nocifs. La thèse de Freud, revue par Marcuse, selon laquelle la répression du principe de plaisir permet le passage au principe de réalité semble donner une explication satisfaisante de la sorte de droit à la jouissance que le loisir confère à la portion de l'humanité qui y a accès. Le loisir apparaît comme une revanche du principe du plaisir après satisfaction des exigences du principe de réalité.

> *Nous savons, dit Freud, que notre appareil psychique cherche tout naturellement et en vertu de sa constitution même, à se conformer au principe du plaisir, mais qu'en présence de difficultés ayant leur source dans le monde extérieur, son affirmation pure et simple, et en toutes circonstances, se révèle comme impossible, comme dangereuse même pour la conservation de l'organisme. Sous l'influence de l'instinct de conservation du moi, le principe du plaisir s'efface et cède la place au principe de la réalité qui fait que, sans renoncer au but final que constitue le plaisir, nous consentons à en différer la réalisation...(55)*

---

(55) S. Freud, Essais de psychanalyse, Paris, Payot, 1963, Petite Bibliothèque Payot, No 44, p. 10.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le loisir apparaît essentiellement comme un plaisir "différé", c'est-à-dire pris lorsque la subsistance est assurée et après que les devoirs personnels, familiaux et civiques ont été remplis. Il constitue un retour au principe de plaisir après une période d'inhibition ou de sublimation pendant laquelle l'énergie libidinale a été transformée et reportée sur des activités qui ne recherchaient pas directement la satisfaction d'objectifs qui sont de l'ordre du plaisir. Parmi ces activités répressives du principe du plaisir se trouve la fonction productrice de l'homme qui prend une importance considérable parce qu'elle est organisée le plus souvent indépendamment de l'individu par un "appareil" social orienté"... *vers le gain et la concurrence dans un processus d'expansion constante..." (56)*

Ce que Marcuse appelle "le principe de rendement" est une spécialisation du principe de réalité qui exclut de l'activité laborieuse à peu près toute forme de satisfaction ou de plaisir analogue à ce que l'individu pouvait jadis retirer d'un travail artisanal.

> *Les hommes ne vivent pas leur vie, dit-il, mais remplissent des fonctions pré-établies. Pendant qu'ils travaillent, ce ne sont pas leurs propres besoins et leurs propres facultés qu'ils actualisent, mais ils travaillent dans l'aliénation. Dans la société, le travail devient alors général, comme les restrictions imposées à la libido: le temps de travail qui représente la plus grande partie de la vie de l'individu, est un temps pénible car le travail aliéné c'est l'absence de satisfaction, la négation du principe de plaisir. La libido est détournée vers des travaux socialement utiles où l'individu ne travaille pour lui-même que dans la mesure où il travaille pour l'appareil, engagé dans des activités qui ne coïncident, la plupart du temps, ni avec ses propres facultés ni avec ses désirs. (57)*

Si l'individu se plie, avec plus ou moins bonne grâce, à la sublimation ou à la négation momentanée de son principe de plaisir, il le fait parce qu'il perçoit ceci comme une exigence nécessaire pour parvenir à se situer sur le marché de la consommation, c'est-à-dire pour pouvoir s'approprier les objets ou les biens dont la jouissance lui paraît désirable. Et parmi

---

(56) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 50.

(57) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 50.

les biens issus de son travail se trouvent ceux qui lui permettent d'accéder aux activités de loisir. C'est au niveau de la consommation que le principe de plaisir réintègre ses droits. Mais, l'individu qui se tourne vers le loisir en tant que source de plaisir ne peut le faire que marqué par les effets des autres situations qui l'ont précédé et rendu possible. Ces autres situations ont intérêt à garder le contrôle du loisir lui-même et c'est par là que ce dernier n'échappe pas entièrement à l'aliénation. Même dans le cas où il est libre et générateur de plaisir, il ne peut aucunement représenter la réalisation idéale du principe de plaisir. Le temps lui-même constitue un facteur de limitation du principe de plaisir dans le loisir.

> *Ce temps libre, dit Marcuse, serait (en puissance) disponible pour le plaisir. Mais le principe de plaisir qui gouverne le "ça" est également intemporel dans le sens où il lutte contre l'émiettement temporel du plaisir, contre son partage en petites doses séparées... Il (le moi) doit apprendre à oublier la revendication intemporelle et inutile, la revendication du "plaisir éternel". (58)*

Il n'est pas interdit de penser que le loisir puisse être vécu sur des périodes de temps continues et relativement longues, comme lors des vacances annuelles, des congés de fins de semaines ou des fêtes populaires. Mais il n'en demeure pas moins circonscrit en des bornes temporelles où le principe de plaisir se manifeste de façon plus ou moins intense en même temps que sporadique. Le plaisir ne se présente jamais comme un "continuum" dans le temps pleinement satisfaisant en soi. Il n'a rien d'absolu ou d'intemporel. L'expression de Marcuse concernant un plaisir pris "en petites doses séparées" caractérise bien ce qu'apporte le loisir. D'ailleurs, "le principe de rendement" exige que l'individu ne se limite pas à la jouissance d'un plaisir même intense. Car si la jouissance d'un instant donné devenait auto-suffisante, il aurait tendance à s'y arrêter et n'aurait pas de raison de la délaisser pour retourner produire. Par contre, le principe de rendement a intérêt, dans un autre sens, à ce que le loisir existe avec son cortège de plaisirs en tant

---

(58) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 52.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

qu'exutoire ou dérivatif à l'aliénation qu'il produit. De la sorte, le loisir permet la régulation et la continuité sociales du principe de rendement malgré les sévices et les préjudices qu'il cause à l'indivudualité et au principe de plaisir.

> *C'est la longueur de la journée de travail, dit encore Marcuse, la routine lassante et mécanique du travail aliéné qui accomplit ce contrôle sur les loisirs, cette longueur et cette routine exigent que les loisirs soient une détente passive et une re-création de l'énergie en vue du travail futur. (59)*

Ainsi, le travail comme aussi les autres situations de l'existence ont un effet de modération sur le plaisir que le loisir est susceptible de procurer. Tout en étant réel, ce plaisir est contrôlé par des influences externes. A supposer qu'un individu ait les moyens de s'émanciper de ces influences, son loisir ne serait pas nécessairement l'occasion d'un plaisir débridé ou incontrôlé. Il peut cependant trouver en lui les instruments d'orientation de son plaisir. L'absence de nécessité n'occasionne pas automatiquement l'explosion de la vie instinctuelle. Celle-ci demeure normalement sous la tutelle de la conscience d'un sujet personnel qui l'oriente selon ses intentions. Le loisir n'est jamais aliéné lorsqu'un acte libre l'incarne dans le sens du plaisir déterminé par un jugement autonome. C'est d'ailleurs, pour le plaisir, la voie de l'authenticité. L'aliénation du loisir vient au contraire d'une intentionnalité imposée au sujet de l'extérieur et lui proposant telle forme de plaisir qui n'est pas en conformité avec ses aspirations naturelles et qui brime son autonomie.

Aussi faut-il dire que le plaisir inhérent au loisir est limité dans le temps et l'espace, relatif aux circonstances qui entourent la position d'un acte de cet ordre, gradué différemment selon les dispositions psychiques du moment chez chaque individu, et surtout dépendant du type d'intentionnalité à la base de l'acte. Il n'est d'ailleurs pas obtenu uniquement par la jouissance du résultat de l'acte; il est intimement lié à sa pratique

---

(59) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 52.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

même. Il est possible de se représenter un acte de loisir exclusivement valorisé par le fait de le pratiquer. Sa valeur se confond alors avec l'hédonisme que l'individu y trouve.

Lorsque le principe de rendement tolère la présence du plaisir dans la vie de l'individu, ce n'est pas inutilement. C'est plutôt par un effet dialectique de tension et de médiation. La tension consiste à poser dans la vie de l'individu un équilibre alternatif et un lien nécessaire entre la production et la jouissance, de telle sorte que l'un ne puisse se passer de l'autre et que l'individu n'épuise la totalité de son énergie ni dans l'un ni dans l'autre.

Par contre, le plaisir extrait du loisir n'a pas la même signification s'il est observé du point de vue de l'individu ou de celui des exigences de rendement. Ce dernier y voit plutôt une médiation qu'une fin, une récupération d'énergie ou un équilibre psychique à rétablir. Tout le monde s'accorde à dire théoriquement que la finalité ultime de la production est la consommation. Mais le type de production en cours dans les sociétés qui ont actuellement accès au loisir exige que l'homme qui consomme avec frénésie produise de la même façon, de sorte que le plaisir, en réalité, n'est qu'un moment de répit donné au producteur pour "refaire le plein". Cette situation enclôt la jouissance en des limites beaucoup plus restreintes que celles que l'individu appliquerait spontanément à sa recherche du plaisir. En loisir, le plaisir constitue l'élément de base de la finalité de l'acte et c'est en tant que tel qu'un individu le recherche, consciemment ou non. La tension dialectique entre le producteur et le consommateur ne sera vraiment résorbée que lorsque de nouveaux progrès de la technologie auront relayé l'individu dans une plus large part en tant que producteur et que le système social aura été modifié dans le sens d'une meilleure répartition des richesses entraînant une généralisation plus grande de l'abondance.

L'individu est certainement prêt à voir dans le loisir l'une des incarnations de son principe de plaisir. Il ne peut refuser, à moins de troubles psychologiques, de considérer le plaisir comme une fin désirable en soi. Débarrassé des séquelles du passé lui faisant voir le développement de son être passer par les plus sombres chemins, il lui est possible de voir

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

dans le loisir un secteur d'existence érotisé où son instinct de vie s'exprime indépendamment du principe de réalité et de ses exigences limitatives. Le loisir, en effet, s'offre au-delà de l'instinct de conservation et une fois les devoirs humains accomplis. A ce moment, le principe de réalité n'a plus de fondement pour tenter de brimer en les sublimant les formes d'expression du moi conformes au principe de plaisir. Celui-ci devient prioritaire dans l'intentionnalité de l'individu et les formes supplémentaires de valorisation de son existence n'ont plus aucune raison de tolérer des moyens dénués de plaisir pour s'actualiser.

Cette possibilité nouvelle d'exprimer les aspects et les tendances du moi refoulés par les déterminismes et les contraintes du principe de réalité ne peut se réaliser que sur fond de subjectivité. Chaque joie et chaque plaisir de l'existence ne sauraient être ce qu'ils sont sans la conscience au moins implicite d'un sujet leur donnant tel statut. Les formes de plaisir que le loisir peut faire naître sont indéfiniment variables et peuvent couvrir à peu près toute la gamme des tendances, des émotions et des sentiments humains. En loisir, il en est du plaisir comme de la valeur en général, c'est-à-dire que tous deux sont polymorphes et multi-directionnels, positifs ou négatifs, et ne sont en fait constitués et "constituables" que par une intentionnalité qui les définit subjectivement ou inter-subjectivement. Au plan éthique, le plaisir se conforme à l'attitude générale du loisir, c'est-à-dire qu'au niveau objectif, il est non normatif, ou plutôt neutre en soi, et qu'il se plie au contenu de l'intentionnalité de l'individu qui en juge selon ses propres critères, compte tenu ou non des valeurs établies dans son environnement humain. Il n'a pas à être justifié face à autrui; il revient à chaque sujet humain d'en élucider l'usage normal au niveau de sa propre conscience.

Par le biais du plaisir, le loisir introduit de l'esthétique dans l'existence. Par l'agrément, le bien-être et la joie qu'il procure, il colore la vision des êtres et des choses que possède un individu donné et la traduit en termes de beauté, ce qui peut constituer l'une des concrétisations les plus raffinées du principe de plaisir. Le loisir a généralement un effet d'entraînement sur l'individu dans la voie esthétique en ce sens qu'il tend, au moment de ses activités loisibles, à les vivre dans un cadre matériel et humain choisi selon des critères subjectifs confus où s'entremêlent pour lui le bien, le

beau et le bon. Ce qui lui importe n'est pas tellement de démêler les éléments transcendantaux de ses actes ou de situer leur degré d'implication au sein de son intentionnalité, mais plutôt d'en vivre. A cet effet, une vision subjective suffit et la personne est aussi libre de déterminer ce qui, pour elle, est beau que ce qui lui est bon.

Au total, la permanence du principe de plaisir dans le loisir oriente ce dernier dans la voie de l'eudémonisme. Il s'agit en fait d'un secteur d'activités humaines dont les finalités, toutes diverses et multiples qu'elles soient, trouvent dans l'idée de bonheur un centre de convergence. Ce bonheur est certes émietté en des instants et en des actes aussi épars que divers, mais l'existence parcellaire du loisir est en cela à l'image de toutes les autres situations humaines, à la différence près qu'il conduit non seulement à des résultats immédiatement heureux, mais aussi parce qu'il utilise pour y parvenir des moyens eux-mêmes générateurs de plaisir. L'instinct de vie que chaque homme possède ne fait pas que s'affirmer dans le loisir, il le fait avec liberté et exubérance.

> *Que serait la vie, disait Erasme, et mériterait-elle son nom si le plaisir manquait?...*
> *Toute heure de la vie serait triste, ennuyeuse, insipide, assommante, s'il ne s'y joignait le plaisir, c'est-à-dire si la folie n'y mettait son piquant. (60)*

Erasme ne pouvait évidemment pas anticiper une réalité telle que le loisir lorsqu'il écrivit ce sérieux divertissement qu'est l'Eloge de la folie. Mais il y exposa des éléments d'humanisme qui gardent une valeur tout à fait actuelle et qui conviennent magnifiquement à la situation que nous analysons. En dénonçant les méfaits de la rationalisation excessive comme forme de sagesse, en exaltant l'esprit de jeunesse, l'imagination "folle" et la spontanéité créatrice, en valorisant les émotions et les sentiments que nous greffons aujourd'hui au principe de plaisir et en rappelant les vertus du "sequi naturam" épicurien, il a mis en place des attitudes de vie, sinon des

---

(60) Erasme, Eloge de la folie, Paris, [illegible], Ed. Garnier-Flammarion, 1964, p. 23, (XII).

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

principes, qui correspondent à l'idéalité de ce que pourrait être de nos jours le loisir pour ceux qui y ont accès. Si cependant l'homme a réussi à se dégager d'un minimum de contraintes matérielles, il le paie de formes nouvelles de répression de son principe de plaisir, ce qui fait qu'il est encore loin de donner à son loisir et au plaisir qu'il contient tout le volume de valeurs qu'il a en potentiel.

Néanmoins, il existe en tant que situation structurée et admise socialement. Ce qui est appelé à progresser est la richesse de son contenu. Si, pour éviter son aliénation, l'individu a intérêt à se réserver l'exclusivité de la formulation de ses intentions en ce qui concerne son loisir, il n'en a pas moins intérêt à puiser chez autrui ce qui peut l'aider à en jouir, compte tenu de la préservation de son autonomie de jugement. Car, on ne jouit pleinement que dans la liberté, même au plan social.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CHAPITRE IV.

LOISIR, PERSONNE ET SOCIETE.

Nous avons jusqu'ici assez peu exploré l'incidence de l'impact social sur le loisir et ce pour plusieurs raisons. En premier lieu, il faut noter cette idée fondamentale que l'ouverture à autrui se fait toujours sur la base du potentiel de richesses et de dispositions qu'un individu possède. Tout projet d'extériorisation de soi ou de communication suppose un projet d'existence dont la source est individuelle même si les moyens de sa réalisation sont souvent collectifs. Aussi est-il nécessaire au niveau individuel de l'existence d'être investi d'une conscience de soi la plus entière possible et d'avoir défini au mieux le projet à réaliser avec la participation d'autrui. Si ces pré-requis existent dans une certaine mesure, l'individu est prêt à entrer en contact avec autrui, lorsqu'une ouverture d'échange et de communication s'offre.

Il est par contre évident que la distinction que nous utilisons entre l'individuel et le personnel est théorique et ne sert qu'à des fins d'isolement des grands aspects du sujet que nous étudions. En réalité, l'individuel et le personnel sont en alternance constante et aucun des deux ne serait ce qu'il est sans l'autre. Si, comme le dit Maurice Nédoncelle, *"...autrui répond à ma volonté de promotion par le seul fait qu'il existe et se développe".(1)*, il va de soi que l'échange avec lui y gagne dans un état de contacts continus et fréquents. Mais, je n'y suis que ce que je suis, et lui également. Tout en voulant me stimuler, il peut m'aliéner, et moi de même. Si la communication est faite de don et de réception, elle est aussi faite d'attaque et de riposte. Que je sois fort ou faible ne fait que déplacer mon seuil de vulnérabilité ou ma capacité de service à autrui. Ma relation à l'autre est toujours intéressée, que ce soit au niveau des biens ou à celui des valeurs. Lorsqu'autrui n'est plus une simple personne face à moi, mais un tout social (un *"appareil"* comme dit Marcuse), qui

---

(1) M. Nédoncelle, Vers une philosophie de l'amour de la personne, Paris, Aubier, 2e éd. 1957, p. 30.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

s'adresse à moi d'une façon anonyme et engageante, je risque encore plus de me voir coupé de mon individualité et de mon autonomie. Si, comme dit encore Nédoncelle, *"Etre au monde, c'est être un minimum de bonté offerte en public".(2)*, il faut que ma volonté d'accueil et mon projet de communication trouvent un écho analogue à mon intention chez mon interlocuteur.

Dans cet ordre d'idées, le loisir, en tant qu'acte de souche individuelle et subjective au niveau des besoins, des intérêts, des intentions et des valeurs qu'il met en cause, est sujet à causer beaucoup de malentendus lorsqu'il devient facteur de vie inter-personnelle ou sociale. C'est pourquoi nous avons isolé les deux points de vue; jusqu'ici, nous n'avons abordé l'aspect social que pour dénoncer les interférences qu'il se permet au sein des prérogatives de l'individualité, et les formes d'aliénation que, de ce fait, il engendre. Heureusement, l'influence sociale sur le loisir n'est pas que négative et il importe de voir comment et dans quel sens elle doit se manifester.

I.- LOISIR ET AUTRUI.-

Il ressort de nos analyses précédentes que le loisir n'implique pas en soi une relation nécessaire à autrui. Cette relation est accidentelle même si elle est fréquente et apparemment à peu près omniprésente. Un acte de loisir n'a théoriquement besoin de participation sociale que par la volonté d'un individu qui attache implicitement ou explicitement cette connotation à la structure intentionnelle de son geste. Il importe de clarifier ce point au départ, car une observation superficielle du loisir pratiqué par les masses dans les sociétés qui y ont accès donne plutôt une impression de grégarisme que d'affirmation individuelle. La cause réelle de cette impression réside dans le fait de l'efficacité des formes de manipulation ou de contrôle que subit le loisir que nous connaissons actuellement. S'il est présenté bien plus souvent comme une consommation sociale toute préparée et uniforme que comme une invention de la spontanéité individuelle, il est compréhensible qu'il faille avoir une personnalité bien constituée pour s'y exprimer d'une façon autonome.

---

(2) M. Nédoncelle, Vers une philosophie de l'amour et de la personne, p. 29.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Mais, cette expression n'implique pas un retranchement sur soi-même. L'individualisme comme forme de refus de la dimension sociale de notre existence n'a pas fondamentalement plus de raisons d'être en loisir qu'ailleurs dans la vie humaine. La véritable personnalisation ne s'opère qu'en assumant la particularisation de son être par rapport à autrui comme un premier temps de l'affirmation de soi avec tout ce que cela peut impliquer d'amour et de conflit. Il est inévitable que le repli sur soi, s'il permet une certaine conscience de soi, entraîne à long terme un dessèchement par un mode d'épuisement des forces vives de l'individu. (1) Il est dans la nature du fait social d'amplifier les capacités de l'homme qui accepte de sortir de son isolement. Et, en ce qui concerne le loisir, il faut considérer que son existence même est le résultat d'un long processus d'organisation et de production sociales qui l'ont rendu possible. En tant que situation complémentaire de la valorisation de la vie humaine, ce n'est que par un retour des choses, basé sur la liberté et l'hédonisme, qu'il est prioritairement fondé sur un acte individuel de l'intentionnalité et du jugement.

Toutes ses conditions d'existence ont cependant une incidence sociale quand bien même ce ne serait que par les ressources matérielles et économiques qui lui permettent d'être. Bien plus, si chacun se reconnaît des goûts, des aptitudes ou des aspirations propres, la conscience et le développement de ses choses lui sont venus en grande partie de l'apport du milieu social à son éducation et à sa culture. Autrui est à la fois l'un des plus puissants déterminismes de la liberté individuelle et un moyen la plupart du temps indispensable à la réalisation de ses objectifs. Le milieu social est simultanément un levier et un frein pour une grande quantité d'actes personnels. Comme le loisir est un lieu privilégié d'expression de la liberté humaine, il n'échappe entièrement ni à ce qui peut amplifier ses moyens ni à ce qui risque de l'aliéner.

Il incarne d'une façon excellente l'état dialectique dans lequel se trouve placée la personne humaine d'une façon permanente à cause

---

(1) (Note) Le sens positif que nous donnons à "individu" vise à faire ressortir, et ceci nous paraît essentiel à propos du loisir, que ce dernier implique possession et maîtrise de soi comme fondement à la spontanéité, à la créativité et à l'affirmation de soi. Comme le dit Mounier, ..."Le mouvement de repli qui constitue l'individu contribue à assurer notre forme. Cependant, la personne ne croît qu'en se purifiant incessamment de l'individu qui est en elle". (Le personnalisme, p. 37). En loisir comme ailleurs, le repli individualiste n'a de sens que comme base ou tremplin face à toutes les modalités d'une ouverture de l'être personnel au monde et à autrui.

de son environnement naturel. Elle se sait en possession d'une autonomie relative et d'une originalité qui lui est propre; mais, en même temps, elle est en relation d'inter-dépendance face à autrui pour l'obtention des moyens nécessaires à la réalisation de ses aspirations. Ainsi, dans un grand nombre de formes que prend le loisir, il faut des équipements et des instruments qui sont autant de services rendus à l'individu par la collectivité et qui conditionnent l'accessibilité même au loisir. Si le jugement de choix et de valeur qui donne naissance à un acte de loisir est du ressort de l'intériorité individuelle, la position de l'acte lui-même comporte une exigence d'extériorisation de soi qui l'expose, dans la majorité des cas, sinon au jugement, du moins au regard d'autrui. La société elle-même, par des moyens statistiques d'une grande précision, contrôle et évalue la consommation des biens de loisir que se permet l'ensemble des individus qui la composent. Il s'ensuit que nombre de décisions personnelles face au loisir mettent en branle des mécanismes de production et de commerce orientés sur d'autres valeurs que celles qui animent le jugement individuel.

La mise en corrélation des valeurs devenues collectives par leur développement historique, par rapport aux aspirations immédiates et actuelles de chaque individu, pose un problème d'adéquation pénible. Ce qui est valorisé pour la majorité des membres d'une collectivité ne correspond pas nécessairement à ce que chacun d'entre eux, pris isolément, valorise. Et, même pour ceux qui sont en collusion d'intérêt personnel avec ce qui est promu socialement, il est clair que cette promotion ne sature pas toutes leurs possibilités ou leurs désirs de valorisation. La société, face au loisir, ne répond, dans l'état actuel de notre civilisation, qu'à des besoins et à des intérêts relativement généraux et assez peu particularisés. Et encore, cela n'est vrai que lorsque une certaine démocratie impose aux détenteurs du pouvoir politique de s'astreindre à laisser participer chaque citoyen aux décisions sociales qui le concernent. La valorisation d'activités aussi personnalisées que celles du loisir ne saurait pour aucune considération être abandonnée entre les mains d'une technocratie, si intelligente soit-elle, sous peine d'être manipulée à la base.

Quand nous parlons du loisir en termes d'activités personnalisantes, il faut entendre par ceci qu'il doit comporter des actes humains normalement posés à partir d'une conscience de soi lucide, d'un jugement et d'une volonté autonomes. Sur cette base, que la valorisation vienne d'une élaboration individuelle ou d'une proposition sociale, peu importe, si elle est intégrée

à un processus d'auto-détermination. Si une valeur se présente comme telle pour un milieu social en général, cela ne constitue pas une raison suffisante pour l'imposer à chacun des individus qui le composent. Nul pouvoir politique et nul principe d'autorité ne devrait s'arroger le pouvoir de dépasser le stade de l'offre lorsqu'il s'agit de loisir. La demande doit émerger de chaque conscience individuelle sous forme de désir ou d'intérêt, sans quoi il est illusoire de parler de plaisir et de liberté à son sujet. Le loisir est l'un de ces secteurs d'existence, comme la religion ou le mariage, où l'intention individuelle prime sur la raison d'Etat et le dirigisme social. En ce sens, il représente des actes qui n'ont "de la valeur" que s'ils sont initialement assumés par une conscience personnelle.

L'incidence de la présence ou de la participation d'autrui dans l'une ou l'autre des formes que prend le loisir n'en est pas viciée pour autant. En réalité, chaque individu possède une expérience du fait social qui lui est propre et qui constitue un enracinement préalable au loisir. L'intentionnalité d'un acte de loisir se comporte face à lui comme face à n'importe quel autre élément de la vie humaine. Il peut être désiré ou fui, être une source de valeur ou une anti-valeur. De toutes façons, il ne doit entrer dans une intention personnelle que par la volonté expresse d'un individu qui en fait ou non une dimension de son loisir. Aussi, toute forme de loisir pratiquée socialement suppose-t-elle de chaque participant une acceptation au moins implicite d'autrui, un ajustement des diverses intentionnalités et une recherche approximativement parallèle de valeurs compatibles. Sans cela, l'acte risque de causer des tensions et des conflits tels que sa pratique engendre plus de troubles que de plaisir, ce qui est de nature à l'infirmer dans son essence même.

2.- LOISIR ET COMMUNICATION.-

A la base du contrat social, se trouve un certain nombre de consensus plus ou moins tacites ou allant de soi qui n'ont plus cours en matière de loisir. Lorsque le vouloir-vivre devient un vouloir-jouir-de-la-vie, autrui n'est indispensable que s'il est subjectivement perçu comme instrument, occasion ou partenaire de la jouissance. La socialité qui était obligatoire à la survie devient normalement facteur d'hédonisme en loisir

de telle sorte que, si autrui se présente comme un empêchement ou une restriction au principe de plaisir, l'individu va normalement réagir, non pas en sublimant sa propension au plaisir, mais en écartant ou en évinçant ce qui le gêne dans son activité. Ainsi en est-il des règles, des lois et des valeurs que la majorité des membres d'une collectivité considère comme essentielles et impose à chacun: en loisir, toute norme n'est valable que par l'adhésion libre de la personne en ce qui concerne ses besoins, ses intérêts et ses intentions.

Cette situation du loisir crée chez l'individu une ouverture à la conscience malheureuse lorsqu'il veut vivre des particularités vitales qui ne sont pas communes chez les autres, ou lorsqu'il ressent des intérêts et des tendances qui ne sont pas en exacte conformité aves les règles admises dans le milieu. Cette conscience malheureuse est d'autant plus aiguë que les contrôles et les dirigismes sociaux du loisir sont puissants. Elle n'est cependant pas propre au loisir, mais elle s'y rencontre facilement comme dans tous les lieux d'excellence de manifestations de la liberté. Ce qui est le plus étonnant, c'est qu'elle soit souvent inconsciente d'elle-même, comme si l'individu n'osait ou ne pouvait l'affirmer clairement devant la société technologique qui lui a rendu le loisir accessible.

La conscience malheureuse ne devient élucidée que par la perception de ce que telle société offre et exige en retour du droit au loisir. Or, ce qu'elle offre se situe très souvent en deça des objectifs vers lesquels un individu peut tendre et son intérêt réel le pousse à se situer le plus possible en marge des cycles opérationnels propres au milieu. Ceci explique, selon Marcuse, pourquoi la société de consommation cherche à manipuler l'individu dans la jouissance et la satisfaction passives:

> *Cette mobilisation et cette manipulation de la libido, dit-il, expliquent en grande partie la soumission volontaire des individus, l'absence de terreur, l'harmonie pré-établie entre les besoins individuels et les désirs, les buts et les aspirations exigés par la société... La satisfaction se fait sous une forme qui engendre la soumission et affaiblit la rationalité de la protestation. (3)*

---

(3) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, p. 99.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Vu sous cet angle, le contrat social donne peu de chances à la spontanéité et à la créativité personnelles. Le loisir a-t-il la vertu de faire passer l'homme du statut de consommateur à celui de créateur? Il serait exagéré de lui demander de réaliser à lui seul un tel objectif; mais certaines de ses caractéristiques laissent présager qu'il peut faire sa part. En retour de son travail de production, l'homme reçoit du milieu les moyens d'accéder à la consommation. Si le loisir se contente d'être l'une des formes que prend la consommation, il est sûr que cela n'implique pas une dose importante de créativité ou d'affirmation de soi. Par contre, par le simple fait de donner un accès de plus en plus grand à la consommation, la société met sur la place publique comme entre les mains de chaque individu un instrument capable de la bouleverser elle-même. La grande question est de prévoir, d'anticiper ou d'orienter la consommation de façon à ce que l'intentionnalité et le comportement des individus aillent dans le sens de leurs intérêts. Cette situation du loisir dans l'ensemble de l'existence sociale exige une connaissance des processus d'inter-action et de communication à partir du"moi"vers autrui en tant que pôle d'une relation humaine et vers le tout social dans son entier; sinon, comme le dit McLuhan:

> *Nous créons souvent des situations artificielles qui reproduisent dans des conditions contrôlées, comme le sport et les jeux, les irritations et les stress de la vie réelle. (4)*

Le loisir, comme tout acte humain, est un prolongement et une manifestation d'un moi qui se pose en s'extériorisant. Par son activité, l'être humain "consume" sa vie tout en consommant des biens; et chacun de ses actes suppose, au moins indirectement, une forme de rapport à autrui qui l'influence d'une quelconque façon. Ceci fait que le loisir, s'il doit être le résultat d'un acte de jugement autonome, doit également tenir compte du fait que les matériaux nécessaires à l'élaboration de son intentionnalité lui viennent de son milieu de vie, de son hérédité, de son éducation et de la forme de culture véhiculée par la société qui l'a engendré ou l'a accepté. En d'autres termes, la position d'une activité personnelle en loisir n'exclut pas la participation sociale, mais la suppose, en tant qu'assumée, sous la forme d'une communication non oppressive et non contraignante. Cette

---

(4) M. McLuhan, Pour comprendre les média, Ed. HMH, Montréal, 1970, p. 60.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

communication informe, ouvre des voies, crée des moyens ou des occasions de loisir susceptibles de recevoir l'adhésion et l'agrément de la personne. Elle est la base d'un échange entre le moi individuel et autrui incarné dans une autre personne ou dans les institutions sociales qui représentent, auprès de chaque conscience, la volonté et le pouvoir de la collectivité dans une société de type démocratique.

Or, il est particulièrement difficile à la personne de conserver son autonomie de conscience et de jugement, si l'on considère avec M. McLuhan que:

> *Nos vies, personnelles et collectives, sont devenues des processus d'information, parce que nous avons projeté hors de nous, dans la technologie, nos systèmes nerveux centraux. (5)*

Cet état de notre situation sociale implique certaines conséquences qui affectent le loisir dont chacun peut disposer. Les média de communication que nous possédons et utilisons massivement sont eux-mêmes des résultats de la technologie à la fine pointe de son développement actuel. Une de leurs caractéristiques est que leur usage contemporain ne permet qu'à un très petit nombre d'émetteurs de lancer des messages à un nombre illimité ou indéfini de récepteurs. Ceci crée une voie de communication unilatérale, en grande partie, qui jouit d'une double force de suggestion, à savoir celle du médium lui-même et celle du contenu qu'il transporte. La personne réceptive d'un message issu de ces processus doit savoir l'encaisser, le juger, l'évaluer et l'intégrer dans son schème de valeurs, tout en sachant que sa capacité d'y répondre est non seulement fort limitée, mais aussi d'une intensité beaucoup moindre que la stimulation reçue, à moins de se donner accès au même médium ou à un autre dont la portée serait équivalente.

De ceci découle, en matière de loisir, qu'une personne peut recevoir une quantité énorme d'informations, d'incitations ou de suggestions. Apparemment, ceci constitue une occasion de choix et une ouverture créée pour la liberté; mais en réalité, il y a là tout autant une occasion propice au

---

(5) M. McLuhan, Pour comprendre les média, p. 71.

dirigisme qu'à la liberté, si le contenu du message comporte des valeurs imposées, s'il camoufle des intérêts ignorant les besoins réels et les aspirations de l'individu, ou si la personne ne possède pas la capacité de réagir à la force de pression du médium lui-même. Rappelons cette idée déjà exprimée précédemment que le désir individuel en loisir devrait théoriquement être hybride, les intentions multi-directionnelles, les actes polymorphes et les valeurs particulières. Il faudrait, pour sauvegarder l'auto-détermination propre au loisir, que les sources d'émission de messages touchant massivement une collectivité presque exclusivement réceptive soient à l'image des éléments structuraux de la situation-loisir. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Les média ont plutôt un effet conformant à l'heure actuelle. Ils ont tendance à harnacher l'hybridité intentionnelle qui est naturelle chez les individus, de façon à la ramener à des modèles types ou pré-établis, et à mieux contrôler la consommation plutôt qu'à ré-orienter la production. Et ce faisant, ils créent divers processus de "massage" conscienciel sur base de perceptions sensorielles multiples qui impriment dans l'esprit des représentations mentales pré-programmées de l'homme au loisir.

> *Tous les moyens de communication nous gouvernent entièrement, dit McLuhan. Ils sont si convaincants dans leurs effets personnels, politiques, économiques, esthétiques, psychologiques, moraux, éthiques et sociaux qu'ils ne laissent rien en nous d'insensible, d'infifférent, d'impassible. Le moyen est le message. Il n'est aucune compréhension possible du changement social et culturel sans une connaissance de la façon dont les moyens de communication fonctionnent comme environnement. (6)*

La seule porte de sortie pour une situation telle que le loisir dans ce contexte réside dans l'hybridation des média eux-mêmes et dans la diversification la plus considérable possible des informations qu'ils véhiculent. Ce qui est le plus souhaitable pour le loisir est que chaque conscience personnelle soit saturée de messages, d'offres et de suggestions tout aussi alléchants les uns que les autres. Dans ce contexte

---

(6) M. McLuhan, et Q. Fiore, Message et Massage, Ed. J.J. Pauvert, Paris, 1968, p. 26.

peut renaître une certaine liberté par l'excès même des communications reçues en considérant qu'une activité autonome ne saurait être poursuivie que par un choix préférentiel éliminant momentanément les autres possibilités non simultanément réalisables. En information tout comme en matière de consommation, l'excès et la répétition conduisent lentement à une sélectivité dans l'ordre de la qualité après une saturation quantitative dans l'accès à ces choses, à moins que n'interviennent en cours de route des processus éducatifs et socio-culturels permettant de brûler les étapes.

A la limite, ce qui devrait arriver à chaque personne serait de pouvoir autodéterminer le genre d'information qu'elle désire recevoir tout comme les biens qu'elle désire consommer parmi ce qui lui est accessible et pour ainsi dire "loisible". Si l'homme libre et responsable *"... est un homme que le monde interroge et qui répond..."(17)*, il doit pouvoir opérer une sélection même et surtout dans les matériaux mentaux qui lui viennent des autres consciences ou de ce qui apparaît souvent comme une conscience collective l'atteignant par une médiation électronique peu personnalisée. Or, le loisir est peut-être de toutes les situations humaines celles où l'homme a le moins de raisons de ne pas agir de façon personnelle. Il doit considérer la réception en lui de l'effet des média et de leurs contenus comme des sollicitations à sa conscience qui demandent d'être assumées.

S'il parvient à envisager le contenu de tout message comme une émanation d'une autre conscience, même si le trait d'union entre les pôles de communication prend la forme d'une technologie distanciatrice, il peut se comporter face à lui comme face à n'importe quelle communication où les personnes sont directement présentes. Il suffit qu'il cherche à se sensibiliser aux caractéristiques du médium; l'acte de communiquer peut lui-même être un acte de loisir et le médium devient l'instrument le rendant possible. D'ailleurs, les formes de loisir faisant appel à la communication pendant leur réalisation sont extrêmement nombreuses et celles portant principalement sur la communication sont également fréquentes. M. Caillois dit: *"On dirait qu'il manque quelque chose à l'activité de jeu, quand elle est réduite à un simple exercice solitaire". (8)* Cette impression est

---

(7) E. Mounier, Le personnalisme, p. 82.

(8) R. Caillois, Les jeux et les hommes, p. 97.

confirmée par J. Huizinga qui affirme: *"Le jeu solitaire n'est producteur de culture que dans une perspective limitée. (9)*

L'incidence directe ou indirecte du désir de la présence d'autrui dans le jeu comme forme de loisir est souvent une ligne de force plus ou moins consciente de l'intentionnalité du joueur."*Les jeux, dit McLuhan, sont des situations inventées pour permettre la participation simultanée de plusieurs personnes à des modèles importants de leur vie collective."(10)*

Les trois opinions mentionnées ici sont fort sérieuses et valables pour le jeu en particulier. Si nous regardons par ailleurs l'ensemble de ce qui peut être un acte de loisir, il y a lieu de considérer que tout loisir est un médium de communication potentiel, selon les intérêts et les aspirations de celui qui les vit. Il s'agit évidemment ici d'un médium au sens large du terme, à savoir que l'acte peut, soit résider en une communication directe comme une simple conversation, soit occasionner l'utilisation d'instruments de communication pour la réalisation de l'activité, comme un livre par exemple, ou un appareil de télévision. Ce qu'il ne faut pas négliger est que, quel que soit son contenu, le médium exerce par lui-même un impact susceptible d'affecter une situation telle que le loisir; et, par rapport à l'hédonisme d'un acte de loisir, l'effet et la présence du "médium" doivent être jugés souhaitables pour qu'il y ait réellement loisir.

Les actes de loisirs directement issus de l'usage des "mass-média" sont dans la majorité des cas des formes de loisirs que nous avons précédemment qualifiées d'impressives. L'acte consiste à recevoir l'impression d'un message qui se présente à la conscience par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs sens; et, dans un second temps, l'individu réagit à ce qu'il a reçu ou cru recevoir. Combien d'actes de loisir se résument à l'audition ou au visionnement de messages et de spectacles où la communication est unilatérale! Beaucoup d'individus sont moins les acteurs de leurs loisirs

---

(9) J. Huizinga, Homo ludens, p. 47. "Solitary play is productive of culture only in a limited degree."

(10) M. McLuhan, Pour comprendre les média, p. 269.

que des "ré-acteurs" avec tout ce que cela implique de pulsions, de charges émotives et d'élans créateurs non immédiatement utilisés. Ces gens vivent leur loisir par la médiation de l'expression d'autrui que souvent ils reçoivent et acceptent sans discernement. Lorsque le loisir se résume à être un encaissement massif d'impulsions sensorielles plus ou moins clairement assumées par la conscience, il y a risque d'aliénation. Une consommation effrénée d'images et de sons reflète souvent un processus d'évasion de l'existence réelle ou la recherche d'une vie fictive plus intéressante que la réalité quotidienne.

Un individu normal doit savoir où se situe le niveau personnel normal des charges émotives engendrant un besoin d'évasion chez lui et le seuil critique de ce qui est pour lui un excès d'impulsions sensorielles. Sinon, il se produit un engorgement de perceptions sensibles qui sont à la conscience ce qu'une indigestion est à l'estomac. Cette simple analogie fait voir que la communication en loisir est d'autant plus saine qu'elle n'est pas uniquement réception ou ingestion, mais aussi une expression et une assimilation personnalisée du message. L'hédonisme de l'acte n'est vraiment complet qu'au niveau de la réaction qui, elle, fait intervenir plus explicitement la conscience. Le plaisir s'affine et se cultive dans la lucidité et le choix. La personne qui décide dans son loisir de s'ouvrir à la réception d'un message quelconque venant d'une source d'émission extérieure à elle-même peut choisir de se plonger dans une mer de messages venant de toutes les impulsions sensibles possibles, ou encore délimiter, circonscrire et canaliser le genre exact de message qu'elle veut recevoir à l'exclusion de tout autre.

Il y a évidemment bien des degrés entre ces extrêmes qu'il est inutile de détailler ici; ce qui intéresse le sens d'un loisir riche en contenu est l'intensité et la qualité subjective de la valeur que la personne en retire. Face à cela, la communication n'est qu'un moyen parmi d'autres qu'elle doit pouvoir utiliser à sa discrétion. A supposer qu'elle ne soit pas en mesure de contrôler la réception d'une foule de messages non désirés, il est à craindre que le plaisir de l'activité en soit amoindri ou gâché. La situation inverse est également possible, à savoir que l'acte perde de son intérêt si des sources de communication désirées ne sont pas présentes lors de sa réalisation. Il n'y a, à cet effet, qu'à

observer la propension naturelle qu'ont les individus à choisir telle personne pour leur loisir ou tel médium qui leur garantit le genre de message qu'ils désirent recevoir.

Le style de communication désiré à propos d'un loisir répond aux critères fondamentaux de cette sorte d'activité humaine: c'est-à-dire que, pour une personne donnée, dans telles circonstances et en fonction de tels besoins ou de telles aspirations, une relation à autrui directe ou indirecte doit être génératrice de plaisir et fondée sur la liberté. Sans cela, la communication sert mal cette personne. Elle est inflationnaire ou déflationnaire et, de toutes façons, inadaptée.

La communication, que la source d'émission vienne du moi ou d'autrui, qu'elle engendre l'échange ou le refus, qu'elle manifeste l'identité ou l'altérité, n'est toujours qu'une médiation ou un outil. Qu'elle constitue l'objet principal d'un acte de loisir ou qu'elle n'ait qu'un rôle de soutien ou circonstanciel, elle n'en a pas moins une grande importance parce qu'elle est un produit direct de la conscience humaine. Si elle ne véhiculait que des idées objectivement émises ou perçues, elle ne poserait pas de difficultés. Elle est complexe parce qu'elle transporte en grand nombre des données subjectives et même inconscientes. Comme le loisir vécu influence tous les paliers de conscience ou d'inconscience, il peut permettre de vivre à peu près toutes les sortes et toutes les modalités de communication.

Certaines formes de loisir font appel aux plus hautes sphères de l'esprit humain, à la spéculation rationnelle ou à l'intuition créatrice. D'autres se contentent d'une compréhension et d'une logique toutes simples. Ce qu'il est intéressant de remarquer ici est que le loisir ne serait pas ce qu'il est sans un phénomène d'osmose psychique entre le niveau de la conscience intellective du sujet et celui de la conscience émotive. Il y a là un facteur de cohérence interne entre deux régions du psychisme de la personne qui est ce que l'on pourrait appeler une communication première. Ce facteur de cohérence est ce qui unit l'intentionnalité explicite de l'acte avec ses racines subjectives, à savoir l'intérêt ou le besoin. On pourrait dire qu'en loisir il n'y a qu'une partie de l'intentionnalité

qui est communicable en tant qu'objectivable. Ce qui en reste est susceptible d'une communication inter-subjective non exprimable au niveau de la rationalité analytique et discursive habituellement employée dans le langage humain.

En loisir, les média de communication directe entre deux ou plusieurs sujets sont rarement limités aux mots à signification logique réciproquement comprise. Le verbe s'enrichit très facilement d'exclamations, d'onomatopées et de toutes sortes d'émissions sonores qui ont, chez le sujet et dans cette circonstance, plus de portée significative qu'un discours. Il n'est pas exclu également que des réceptions d'impressions visuelles ou tactiles soient fréquemment plus aptes que les mots à exprimer l'hédonisme ou toute autre valeur attachée à la pratique de l'acte. Un signe, un cri, un geste, un "slogan", une émotion y sont aussi souvent facteurs de communication qu'un langage discursif.

Cet usage simultané de tous les vecteurs de communication en loisir a pour effet d'élargir les dimensions possibles du contact avec autrui et de créer les éléments d'une socialité qui peut plus facilement aller à la communion que dans certains secteurs de l'existence. Un échange purement rationel en loisir ne se conçoit que lorsque cette forme de communication est intentionnellement voulue comme telle par les pôles de la communication et constitue l'objet de l'acte posé ou l'une de ses composantes importantes. Mais, même là, cette rationalité n'est admissible en loisir que parce qu'elle engendre des satisfactions, d'ailleurs souvent fort subtiles, dont la source est émotive. Une rationalité pure en loisir en saperait le principe de plaisir. De toutes façons, il est aussi illusoire de parler d'une rationalité pure que d'un acte gratuit tant que l'humain sera ce qu'il est. Tout n'est à ce sujet que question de degrés ou de lignes dominantes de l'orientation de l'acte.

Sauf dans les cas où l'échange constitue l'objet principal de l'acte, on peut dire que le loisir ne fait appel à la communication verbale que pour stimuler la participation sociale à l'activité, en clarifier les règles ou en régler les conflits. Il n'est cependant pas exclu que le langage y remplisse quand même toutes les autres fonctions qu'il assume dans la vie courante. Mais, son rôle instrumental veut qu'il soit libéré dans une situation telle que le loisir, en ce sens que son usage soit

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

laissé à la discrétion de chaque acteur de l'activité pour minimiser le risque de porter ombrage à l'hédonisme que chaque participant vise. Il a la possibilité d'amplifier le plaisir personnel de chacun tout comme il peut le supprimer. En tant qu'outil de communication, il est au service de la finalité de l'acte. Il n'est pas plus en loisir qu'ailleurs absent des erreurs, des quipropos et des malentendus qui peuvent le rendre problématique. Aussi a-t-il un effet direct sur le contenu de l'acte.

La rationalité, tout comme la socialité , est en loisir au service d'une situation humaine dont la structure de base repose sur des éléments individuels et subjectifs. Un excès de rationalité entraîne souvent la désaffection ou la perte d'intérêt pour une activité. La raison de cela n'est pas nécessairement dans l'inculture des participants, mais plutôt dans la non-adéquation du contenu de l'acte avec la visée intentionnelle de l'individu. Si celui-ci ne recherche pas une mise à l'oeuvre ou à l'épreuve de son potentiel cérébral, son activité ne peut causer en lui d'effet hédonistique. Et alors, il va s'ennuyer parce que ses intérêts sont ailleurs; ou encore, il va envisager l'activité avec tout le caractère pénible propre à une oeuvre laborieuse: sa participation est d'autant plus frustrante que la compétition sociale lui pose des exigences sur lesquelles il risque d'être jugé sans que l'on s'interroge sur son intérêt véritable.

La structure de l'acte de loisir veut que soient individualisés les critères de participation à l'activité la plus sociale qui soit en autant qu'elle se veut loisir pour chacun de ceux qui s'y adonnent. Notons à ce sujet une remarque pertinente de M. Alain Touraine: *"Si la culture moderne était entièrement culture de masse, peut-être le rire s'y figerait-il". (11)* Le loisir social, pas plus que la culture de masse, n'est de nature à engendrer le rire de chaque individu si celui-ci ne participe pas émotivement par ses goûts, ses tendances et ses aspirations propres à une activité donnée. Le rire socialement partagé n'est pas différent d'un plaisir collectivement ressenti. Il faut qu'une "confluence" de subjectivités vienne corroborer la perception de l'objet d'un rire ou

---

(11) A. Touraine, Sociologie de l'action, Paris, Ed. du Seuil, 1965, p. 421.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

de la source d'un plaisir. Si le rire est *"l'éternuement de l'esprit" (12)*, le plaisir est un mouvement positif de l'expression de l'émotivité. Dans chaque cas, il faut qu'il y ait une participation communicante de chaque individu à la manifestation sociale d'un tel acte, sinon il n'en reste qu'une simulation obtenue par pression sociale dont l'effet n'est pas heureux pour celui qui y est soumis. En fait, le loisir n'a besoin de la rationalité et de l'objectivité que dans la mesure où elles servent de points d'appui à l'inter-subjectivité qui, elle, est bien équipée pour répondre à l'attente du principe de plaisir.

Pour que le loisir réponde positivement à une des formes sociales de manifestation du principe de plaisir, il faut qu'existe une disponibilité ou du moins, une ouverture de chaque moi-sujet par rapport à autrui au sein de l'activité vécue. Cette disponibilité n'implique pas que chacun y vibre au même diapason en termes d'intérêts personnels et de valeurs recherchées. Elle ne fait qu'indiquer un certain consensus sur l'utilité de cette activité pour parvenir à des fins personnelles qui, théoriquement, sont indéfiniment variables. La communication autour d'une forme sociale de loisir implique donc prioritairement l'acceptation commune de cette forme en tant que telle; et il est possible que l'échange altruiste s'arrête là. Dans un public qui assiste à la projection d'un film ou à l'audition d'un concert, il n'y a de consensus initial que dans la décision de chaque moi-sujet d'être là; et encore est-il possible que cette présence soit le fruit de pressions externes ou d'automatismes qui n'ont laissé que peu de champ à l'autonomie de jugement.

Etre là signifie néammoins que chaque personne présente va recevoir un message qui objectivement est le même pour tous. La forme sous laquelle le message est transmis est identique face à chaque conscience qui le perçoit. Le principe de variabilité et d'individualisation de l'expérience ne réside ni dans l'émission, ni dans le médium utilisé. Il se situe au niveau de la réaction consciencielle. Dans toutes les formes de loisirs impressifs, il y a une socialité possible n'impliquant en soi qu'une communication rudimentaire et susceptible de s'amplifier uniquement par la résonance du message dans chaque conscience individuelle. La réaction entraîne un

---

(12) Lewis Wyndham, cité par M. McLuhan, dans Pour comprendre les média, p. 268.

supplément de communication s'il y a un refus ou un accord explicités socialement autour du message; une divergence de réaction peut aussi entraîner et même stimuler d'une façon appréciable les échanges inter-personnels. Le principal effet de la socialité sur la réaction personnelle est de la rendre plus lucide en lui donnant, selon le cas, plus ou moins de moyens de s'exprimer selon les lois de la dynamique des groupes ou des masses.

Il est évident que la réaction n'exclut ni la possibilité d'échanges au niveau de l'objectivité, ni celle de l'implication massive d'éléments subjectifs. La relativité des choses humaines veut que la communication ne soit vraie que dans la proportion où les données objectives et subjectives tendent à se totaliser dans chaque conscience lucide. Il arrive qu'une réaction instinctuelle ou sentimentale soit plus significative qu'un syllogisme abstrait; et il est juste de penser, à propos de loisir, que les formes de communication les meilleures sont celles qui se constituent autour du principe de plaisir. La base de la communication en loisir prend ses fondements dans l'échange inter-subjectif sur un même objet de plaisir et la socialité n'y a de signification réelle que comme facteur de stimulation de l'hédonisme.

Les relations inter-personnelles ne sont pas fondamentalement différentes en loisir de ce qu'elles sont ailleurs dans l'existence. Autrui comme sujet peut y être chosifié, dominé ou aliéné, être objet de haine ou de manipulation. Le loisir peut permettre de "régler ses comptes" avec autrui, et même d'y prendre plaisir. Il peut être une occasion de violer le mystère ou l'intériorité de l'autre. Chaque "moi" qui s'extériorise dans une activité de loisir devient sujet agissant ou objet au regard d'autrui et s'expose à son évaluation. L'importance des éléments subjectifs que chacun y manifeste donne facilement à penser que l'élément social peut y être soit exalté soit néantisé. Autrui peut y être, pour le "moi", objet de valorisation autant par le refus que par l'accueil. Pour paraphraser Mounier, on pourrait dire qu'en loisir, *"alter"* devient souvent *"alienus"* (13) à cause de la délicatesse et la fragilité des éléments qui le structurent

---

(13) E. Mounier, Le personnalisme, p. 39.

comme situation humaine. Chaque fois que la liberté et l'authenticité du "moi" sont refusées à un acte de loisir, ce dernier se dé-valorise et sa portée personnelle devient non signifiante de ce qu'il aurait pu être si l'individu avait réagi différemment à l'extro-détermination.

Sous cet angle, la socialité humaine ne rend pas toujours le meilleur service qui soit au loisir. Et celui-ci réagit parfois violemment à cela en plongeant l'intentionnalité dans un désir de retrait social, de solitude chronique ou d'individualisme outrancier. Le passage d'une individualité fermée sur soi et n'utilisant du social que ce qui convient à ses intérêts à une vie personnelle ouverte et communicante est souvent difficile en loisir, surtout si l'appareil social se présente comme totalitaire et tente de décider ce qui est bon pour chaque subjectivité. Or, dit Mounier, *"les structures de notre vie sociale parasitent encore notre image de la personne" (14)*. Si la personne n'a d'autres choix face à une consommation uniformisante que le retrait individualiste, cela lui apparaît souvent mieux que de se fondre dans une sorte de magma collectif qui nie l'expression libre et essaie d'enrégimenter le principe de plaisir. Le loisir a toujours raison de se refuser à la coercition venue d'une source externe à la conscience personnelle; sinon, il accepte les conditions mêmes de son aliénation.

Dans une vue négative de la question, la socialisation face au loisir prend souvent figure d'un mal nécessaire: un mal à cause d'un empiètement souvent indésirable dans le domaine de la subjectivité et nécessaire parce que, sans elle et sa production de biens et de services, l'accessibilité au loisir serait impossible dans un grand nombre de cas.

La société risque aussi d'affecter le loisir parce que sa structure ne coïncide que rarement avec les exigences exactes que la personne pose à son loisir propre. Ses institutions comme la famille et tous le modes de regroupement communautaires que l'on y trouve ont été mis en place pour d'autres fins et à des époques où le loisir que nous connaissons figurait au nombre des rêves et des utopies inaccessibles pour les masses. Or, la réalité a changé plus rapidement que les institutions et celles-ci en ont souvent pris un air vieillot et désuet. Et le fait qu'elles se soient souvent montrées hostiles au changement a fait que le loisir y est

(14) E. Mounier, Le personnalisme, p. 43.

entré un peu d'une manière subreptice, sans avoir de place bien à lui et en étant obligé de justifier sa présence comme si elle n'était pas naturelle. La réaction de la société à l'apparition du loisir a été de l'institutionnaliser en lui donnant des cadres de plus en plus formalisés servant de centres de référence ou d'appui aux personnes qui ne peuvent se donner de par leurs propres ressources le loisir auquel elles aspirent. Nous étudierons plus loin cette institutionnalisation. Ce qui importe à ce stade de développement est de considérer l'effet de ce processus sur la relation inter-personnelle en loisir.

Mounier dit: *"La structure sociale appauvrit évidemment le rapport personnel, puisqu'elle ne peut assurer la continuité que sur la répétition." (15)* Tout en conférant des droits et en donnant des pouvoirs à chacun, la société est obligée de poser des règles limitatives pour faire respecter par chacun l'exercice des droits et des pouvoirs d'autrui. Tout en permettant la consommation de masse, elle doit voir à la permanence de la production et à l'obtention par chacun des moyens économiques pré-requis à la consommation. Il est compréhensible que la socialisation forcée soit dans ces conditions mal à l'aise en loisir. Elle risque toujours de poser des gestes qui portent atteinte à la spontanéité et à l'initiative individuelles. Elle devient facilement une puissance de détermination externe à l'individu qui est alors touché en pleine conscience et affecté au sein même de sa liberté et de sa subjectivité.

Le loisir pose avec acuité le problème de la relation du sujet personnel avec le système social qui le porte. Ce qu'il est intéressant de constater ici est que le loisir, tout anodin et futile qu'il ait longtemps apparu, n'en constitue pas moins une force insidieuse et subtile qui modifie les rapports sociaux, même au sein des structures les plus traditionnelles. Les rapports inter-humains ont longtemps été fondés en majeure partie sur le sang et la nécessité, ce qui justifiait facilement la coercition et des modes de communication imposés tout à fait ignorants des aspirations individuelles. Le loisir, en introduisant massivement des expériences humaines nouvelles fondées sur la liberté et le plaisir, a élargi les sources de

---

(15) E. Mounier, Le personnalisme, p. 44.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

communication socialement possibles et a valorisé des "média" qui étaient auparavant sinon méconnus, du moins mésestimés. McLuhan considère les jeux comme de véritables *"mass-média"*. *(16)* M. Bouet décrit avec justesse le mode de socialité propre au sport. (17) Recevoir un spectacle-loisir par le biais d'un "médium" électronique ou en y assistant, communiquer avec autrui au sein d'une participation active à une forme quelconque de loisir, tout cela est devenu autant de facteurs d'une valorisation possible de l'existence.

De plus, le loisir a vraiment le choix de moyens, car l'éventail des formes d'actes qui le manifestent a une telle ampleur que tous les instruments humains de communication peuvent s'y retrouver à un titre ou à un autre, à un endroit ou à un autre. Les "mass-média" ont en particulier un effet important sur le loisir. Les messages qu'ils transportent doivent être pris en considération quand bien même ce ne serait que par leur aptitude à rejoindre en tant que réceptrices l'ensemble des consciences individuelles.

En plus de véhiculer certaines formes de divertissements, d'information et de spectacles qui sont par eux-mêmes des occasions de loisir, c'est par leur intermédiaire qu'est offert un grand nombre d'invitations à la consommation qui engendrent des actes également de l'ordre du loisir. Ce genre de communication, même s'il est à sens unique, n'en a pas moins la vertu de démocratiser l'accessibilité, ou du moins la prise de conscience, des biens en circulation et accessibles dans un milieu social donné, ce qui a évidemment un effet direct autant sur le loisir que sur la culture. La possession des instruments technologiques nécessaires à la réception de ce genre de communication est de plus en plus considérée comme nécessaire à la vie normale dans une société industrielle avancée et leur achat est souvent prioritaire à l'obtention de biens de consommation qui sont plus immédiatement ou plus exclusivement utilisables à des fins de loisir.

Les mass-média, tout en donnant à la conscience une portée potentielle planétaire, tout en ayant un champ d'utilisation d'une polyvalence presque illimitée et en agissant sur le psychisme par des moyens à

---

(16) M. McLuhan, Pour comprendre les média, p. 257 à 270.

(17) M. Bouet, Signification du sport, p. 45 à 60.

la fois agréables et puissants, exercent une influence qui dépasse de très loin le secteur situationnel propre au loisir. Il arrive, par contre, fréquemment que, chez les gens économiquement faibles, culturellement démunis ou limités par leur santé, les loisirs offerts par les mass-média soient les seuls, ou presque, auxquels ils ont accès. *"Dans cette situation, dit M. Alain Touraine, la soumission "passive" aux mass-média est une forme appauvrie, mais positive de contact avec la culture." (18)* En comprenant ceci dans le sens où le cantonnement dans l'impressivité n'empêche pas une certaine expressivité réactionnelle, il y a lieu de penser que ces formes de communication multi-directionnelles, entremêlées, souvent contradictoires et hybrides, sont malgré tout bénéfiques. Elles socialisent les consciences en lançant des messages identiques à une multitude de sujets, mais provoquent des réactions susceptibles de s'élaborer personnellement, si le message n'est pas assorti d'un pouvoir de manipulation entier. Elles décentrent l'individu de son "moi" en le rendant conscient des problèmes collectifs. Elles provoquent des attitudes plus profondes de participation et d'engagement. L'action et la pensée d'autrui finissent par concerner chaque "moi" qui est impliqué dans une réciprocité inter-personnelle des consciences que McLuhan qualifie d'"implosion".

> *Contracté par l'électricité, dit-il, notre globe n'est plus qu'un immense village. Et en précipitant ensemble en une implosion soudaine toutes les fonctions sociales et politiques, la vitesse de l'électricité a intensifié à l'extrême le sens humain de la responsabilité. (19)*

Les "mass-média" rendent l'individu, selon une expression de Mounier, *"capable d'autrui". (20)* Ils amorcent un mouvement de communication quantitativement axé sur la totalité des personnes d'un milieu; ils provoquent un *"affaiblissement des différences dues au statut socio-économique" (21)* et offrent à chacun l'accès aux mêmes données culturelles et aux mêmes

---

(18) A. Touraine, Revue Esprit, No spécial, Juin 1959, p. 986.

(19) M. McLuhan, Pour comprendre les média, p. 21.

(20) E. Mounier, Le personnalisme, p. 37.

(21) A. Touraine, Revue Esprit, p. 995.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

loisirs impressifs qui y circulent. Parlant de la consommation des biens de loisirs, M. Alessandro Pizzorno observe que:

> *Auparavant, la consommation nouvelle apparaissait d'abord dans les milieux dominants pour se propager ensuite par imitation. Maintenant, il peut y avoir innovation dans la consommation de masse sans qu'elle ait reçu "l'initiation" des classes supérieures. (22)*

Cette ramarque montre que l'exercice du loisir en général, et du loisir véhiculé par les "mass-média" en particulier, constitue un indice de résorption de la stratification des classes sociales, du moins de celles qui sont fondées sur le pouvoir économique, à partir du moment où un certain seuil d'accès à la consommation est dépassé et que des biens identiques sont indistinctement offerts à des personnes en mesure de les utiliser.

Un autre effet positif des "mass-média" sur le loisir réside dans le fait qu'ils utilisent à peu près tous les canaux instinctuels et sensitifs par lesquels des matériaux cognitifs parviennent à la conscience. Si la configuration mentale de l'univers habité par l'homme prend la forme des résultats de l'utilisation des instruments dont il dispose, il serait normal de penser que l'homme puisse songer à exprimer sa personne dans un contexte intentionnellement proportionnel à l'ampleur des médiations qui sont à son service. En ce qui concerne les média de communication eux-mêmes, il est évident que la qualité de la connaissance de leur infra-structure est de nature à enrichir l'usage qui en est fait. Si, indépendamment de leur contenu, existe un message, selon McLuhan, qui est caché dans le médium lui-même et qui est encore peu perceptible à la conscience comme le "ça" freudien l'est à chaque "moi individuel", il va de soi que l'aptitude à communiquer est conditionnée en chaque personne par la lucidité avec laquelle elle peut percevoir et analyser l'instrument qu'elle utilise. Et cela est particulièrement important dans le domaine du loisir en tant que secteur libéré de l'expression humaine.

Toute forme de rapport à autrui en loisir suppose une acceptation de l'autre en tant que libre partenaire dans la jouissance du cadre et du contenu de l'activité. Pour que chacun soit situé dans la voie d'une communication positive et féconde en valeurs, il faut qu'il y ait réciprocité

---

(22) A. Pizzorno, Revue Esprit, No spécial, juin 1959, p. 1013.

dans l'acceptation de l'autre en tant que sujet humain à part entière. Si la valorisation de l'un se fait aux dépens d'une objectivation d'autrui, il y a risque que le loisir de l'un soit posé au prix d'une négation du loisir de l'autre; et alors, tous les risques et les faiblesses du contact avec autrui, tels que dénoncés par Sartre, deviennent possibles. Les dimensions subjectives de tout acte de loisir vécu rendent la communication relativement plus hasardeuse en loisir qu'ailleurs. L'extériorisation du "moi" y est exposée au jugement d'autrui dans la proportion où il accepte de se révéler. L'expression de chaque personnalité en ce qu'elle a d'original et de spontané n'échappe souvent pas à l'appréciation des regards, des préjugés et des tabous du milieu.

La socialité rend général en loisir ce qui n'est qu'occasionnel ailleurs: elle n'existe qu'en fonction d'un objectif heureux sous peine de voir le loisir se nier en tant que tel. Elle ignore la nécessité et même le devoir. Elle suppose une compatibilité inter-subjective dans les visées multiples de plusieurs personnes sur un même acte. Elle propose la participation personnelle en ce sens qu'elle double un projet individuel d'une ouverture à autrui dans laquelle il y a de l'accueil, du partage et virtuellement, un supplément de valeurs.

> *Si l'autre n'est pas une limite du moi, la découverte du nous est strictement contemporaine de l'expérience personnelle. Le toi est celui en qui nous nous découvrons et par qui nous nous élevons... Il ne brise pas l'intimité, il la découvre et il l'élève. La rencontre dans le nous ne facilite pas seulement entre le je et le toi un échange intégral, elle crée un univers d'expérience qui n'avait pas de réalité hors de cette rencontre. (23)*

Il faut cependant clairement poser le principe que la socialité d'un acte de loisir est un élément facultatif qui doit être laissé à l'autodétermination de chaque personne et qui n'a de limite restrictive que dans la mesure où il affecte négativement l'hédonisme personnel des sujets réunis autour d'une activité. Une fois acceptée et assumée, la dimension sociale d'une activité de loisir devient susceptible de créer en chaque "moi"

---

(23) E. Mounier, Introduction aux existentialismes, p. 129.

un plus-être qui naît du lien de communication entre les participants et qui n'existerait pas si chaque "moi" s'était replié sur sa solitude et son individualité.

Un homme qui tente de communiquer est un homme en mouvement et en changement, soit en bien soit en mal. Le loisir en tant qu'acte impressif ou expressif ne peut faire autrement qu'être constamment affecté en lui-même par les institutions et le jeu des acteurs sociaux. Toute collectivité, une fois acquis les pouvoirs technologiques dont disposent les sociétés qui ont accès au loisir, possède les moyens de contrôler les modes d'expression de la personne, soit au niveau de ses décisions d'autorité, soit par le dirigisme inconscient que lui imposent les instruments dont elle est dotée. En ce dernier cas, il existe une forme insidieuse de socialisation et de culture qui façonne presque malgré lui le comportement expressif de l'homme par l'utilisation qu'il fait de ses "prolongements technologiques."

> *Voir, utiliser ou percevoir un prolongement de soi-même sous forme technologique, dit McLuhan, c'est nécessairement s'y soumettre... En nous soumettant sans relâche aux technologies électriques, nous en devenons des servo-mécanismes. Voilà pourquoi nous devons, si nous tenons à utiliser ces objets, ces prolongements de nous-mêmes, les servir comme des dieux, les respecter comme des sortes de religions. (24)*

La technologie de communication a ceci de particulier qu'elle touche non seulement les individus un par un, mais aussi les ensembles sociaux. Elle abolit l'espace et le temps dans les relations humaines. Elle "planétarise" la vision des choses et d'autrui dans un climat de participation, d'engagement et de responsabilité. Il s'ensuit une socialisation non seulement de l'information et du désir de consommation, mais aussi du sens moral de chacun pour autant que transmettre un message, c'est aussi impliquer dans la communication des valeurs individuelles ou collectives. La société,

---

(24) M. McLuhan, Pour comprendre les média, p. 64.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

même si elle ne veut pas manipuler l'individu, lui propose des modèles de référence qui sont plus ou moins conscients, mais qui n'en sont pas moins efficaces.

> *Dans toute société, dit Marcuse, il faut que la population jouisse d'un "bon sens" à peu près constant et calculable, ce bon sens défini comme le fonctionnement régulier et socialement coordonné de l'esprit comme du corps - surtout pendant le travail...; mais aussi dans le domaine des loisirs et de la détente. (25)*

C'est sur base de puissants moyens de communication que naissent, en loisir comme ailleurs, des modes et des engouements parfois stables, parfois passagers, qui retiennent l'attention et l'intérêt des consommateurs. Les producteurs des biens de loisir, qui n'ont pas les mêmes intérêts, paraissent souvent plus sensibilisés à l'usage de ces procédés que les utilisateurs des mêmes biens. Les média, et surtout les "mass-média" deviennent les agents de fascination du consommateur dans la mesure où l'usage d' un bien, n'étant ni objectivement nécessaire ni nécessairement souhaitable, doit être offert ou "vendu" au plus grand nombre possible d'individus pour permettre la permanence des cycles de production. L'homme de l'âge du loisir est un être sollicité et tenté continuellement par une foule de biens chatoyants qui lui apparaissent sous une forme lustrée par le biais des média plutôt que dans leur réalité même. Cette dernière est souvent moins brillante lorsque la valeur qui avait été attachée au processus de fascination se révèle plus ou moins conforme ou adéquate par rapport à ce que le médium avait laissé miroiter. L'individu apprend vite que toute valeur ne s'obtient pas uniquement dans la possession, mais aussi par l'utilisation personnalisée et culturelle d'un bien.

S'il ne cherche qu'à s'identifier aux modèles de consommateurs promus par les agents producteurs et véhiculés par les média, il s'englue socialement dans l'indifférenciation et devient facilement manipulé par autrui, même dans son loisir. La puissance de suggestion des "média" s'adresse indistinctement aux masses, mais ne réussit ses effets qu'en touchant chaque individu dans ses sentiments et ses désirs avoués ou non. Lorsque les "média"

---

(25) H. Marcuse, Vers la libération, p. 110-111.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

traitent l'individu comme ce que David Reisman appelle des êtres "extro-déterminés", ils deviennent ce qu'il appelle des "conseillers en loisirs" à l'intérieur du corps social au même titre que le serait une invitation au loisir par relations inter-personnelles ou par un processus d'animation. Ce que se demande Reisman à propos des conseillers en loisir est aussi juste lorsque le conseil est exprimé par le truchement des média, à savoir s'ils "cherchent surtout à placer leurs marchandises et leurs services", ou à "offrir à chacun ce dont il a ou aurait besoin".

> *L'objection n'en demeure pas moins, continue-t-il, que confier l'homme extro-déterminé à un conseiller qui lui enseignera la compétence dans les divertissements aura pour seul résultat d'accroître cette dépendance qui, précisément, le fait extro-déterminé et non pas autonome. Tout effort pour planifier ses loisirs ne lui fera-t-il pas perdre ce qui lui reste de spontanéité et d'indépendance? (26)*

Cette inquiétude est on ne peut plus fondée au niveau inter-personnel, mais elle est encore plus sérieuse au niveau des média dont la puissance de suggestion est telle qu'ils peuvent exercer un véritable impérialisme sur le principe de plaisir de chaque individu. Même un homme libre et autonome, "intro-déterminé" au sens de Riesman, n'est pas à l'abri du dirigisme social à partir du moment où il est exposé, volontairement ou non, à la réception des messages contenus dans les "mass-média" et encore moins à l'effet suggestif inconscient du médium en soi. Il faut une dose importante d'auto-détermination pour résister et choisir lorsque la consommation propose plus de choses désirables qu'un même individu peut en utiliser pour son plaisir dans le temps dont il dispose.

Fréquemment, l'inflation du désir entraîne une attitude plutôt quantitative dans la jouissance. Il s'ensuit un loisir de masse où il y a beaucoup de consommation mais peu d'intégration personnelle et conséquemment, un niveau de progrès fort rudimentaire. Ce que Riesman appelle une "foule solitaire" est en réalité un agrégat d'individus sans communication réelle qui se rassemblent autour de ce qu'on leur a présenté comme une occasion de plaisir, qui viennent consommer un par un une jouissance toute préparée à

---

(26) D. Riesman, La foule solitaire, Paris, Arthaud, 1964, p. 371.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

leur intention au même endroit, qui y réagissent plutôt avec la lucidité de l'instinct qu'avec celle de la conscience, et qui rentrent en eux-mêmes aussitôt l'activité terminée. Ils ont bien la solidarité des arbres qui composent une forêt, mais ils ne possèdent et ne vivent encore que très peu l'interpénétration consciencielle et l'échange inter-subjectif qu'une civilisation du loisir permettrait de pratiquer à son meilleur.

Cette attitude solitaire des individus face au loisir est compréhensible et même positive si l'on considère qu'il n'y a en lui de bien commun que dans la mesure où il s'agit de l'accessibilité aux facilités hors de leur contrôle. L'instrumentation peut y être collective, de même que la participation aux activités qu'il offre. Mais la valorisation qui y est possible n'est socialement réalisable que par ce que nous avons préalablement dénommé une confluence inter-subjective. Il n'y a donc de valeurs sociales attachées au loisir que dans la mesure où il y a rencontre, communication et acceptation de ce qu'elles sont par chacun des individus, cet accord conférant à tel bien ou à tel acte son statut de valeur. Ceci explique que les valeurs sociales attachées au loisir n'existent en réalité en tant que valeurs que le temps d'un besoin manifesté par un ensemble d'individus et qu'elles n'ont de permanence que dans la mesure où d'autres individus voudront y recourir lorsque le besoin des premiers aura été satisfait.

Une collectivité fait erreur lorsqu'elle pense figer ou se donner des valeurs stables en institutionnalisant une ou des formes de loisir et en spécialisant des espaces et des équipements à cette fin. Il est dans la nature même de la valeur d'être socialement fugace et mouvante lorsqu'elle cesse d'être fermement désirée dans l'intentionnalité individuelle.

> *Il est extrêmement important pour une société, dit Marcuse, que les individus aient foi en leurs propres croyances...; et qu'ils aient foi en la valeur opératoire des valeurs sociales. (27)*

Le loisir comme zone d'activité humaine libérée de l'objectivation nécessaire est de ce fait un phénomène dont les valeurs non seulement

---

(27) H. Marcuse, Vers la libération, p. 111.

peuvent, mais doivent être sujettes à fluctuation et à changement, si l'on veut qu'il rende à chacun le service que l'on attend de lui. Toute attitude sociale tendant à le pré-valoriser restreint la participation à ceux dont l'intentionnalité est en collusion avec le genre de finalité que le milieu lui reconnaît. Si un individu est en état de dissidence face à ces valeurs, si l'activité l'intéresse quand même et qu'il s'y adonne en vue d'une autre finalité, il risque d'être considéré comme anormal ou marginal. De là à ce que le milieu lui inculque un sentiment de frustration ou de culpabilité, il n'y a qu'un pas. Et pourtant, c'est lui qui a raison de vouloir coordonner le sens de son acte à son intentionnalité personnelle.

Le seul consensus social universellement possible à propos du loisir est celui de lui donner le maximum de chances et de moyens d'exister. Tout le reste est l'affaire de la personne, non pas dans le sens d'un retranchement, mais dans la perspective d'une assimilation et d'une synthèse autonome des éléments individuels et sociaux susceptibles de structurer une intentionnalité-loisir. C'est la seule voie qui permette la cohérence entre les tendances au dirigisme venues du milieu et les pratiques isolationnistes de l'individu en état d'auto-défense. La communication que permet le loisir peut être l'une des manifestations les plus heureuses de l'inter-subjectivité, mais elle peut aussi en être le viol. La présence d'autrui dans un acte de loisir n'est en soi ni déterminante ni indifférente; elle est une libre source de communication et de plaisir pour celui qui la désire. Il est un fait que la communication, en loisir comme ailleurs, est l'un des moyens fondamentaux de réalisation et d'affirmation de la personne humaine découlant directement de son statut d'être intelligent. Et si elle n'est pas toujours immédiatement utilisée en loisir sous l'une ou l'autre de ses formes, elle n'en est pas moins omniprésente indirectement quand ce ne serait que par la médiation d'une culture.

3.- LOISIR ET CULTURE.-

Nous avons insisté à souhait sur le fait que le loisir est un acte posé dans une situation donnée. Cela demeure juste dans la perspective de l'étude analytique d'une expérience de loisir vécue dans un ensemble de

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

circonstances précises, à la fois variables et conformes aux lignes constantes d'orientation d'une intentionnalité de l'ordre du loisir. Cela nous a été utile pour placer ce phénomène humain dans une sorte d' "épochè" permettant d'en réduire l'infrastructure eidétique. Si cela nous a donné une approche valable de sa structure essentielle, cela nous a contraint à minimiser temporairement certaines dimensions de son mode réel d'exister.

Le loisir, lorsque replacé dans le cadre général de l'existence, se présente non seulement comme un acte, mais un ensemble d'actes divers, touffus et clairsemés dans le temps et l'espace, dont la cohérence est loin d'être évidente. De plus, sa façon d'exister, surtout lorsqu'elle est observée du point de vue social, laisse voir des antinomies nombreuses: tensions entre le spontané et l'organisé, entre le libéré et le déterminant, entre l'autonomie de jugement et le conformisme. Néanmoins, ceci importe peu puisque ce n'est pas sur la place publique qu'il peut découvrir son principe d'unité. Tout au plus peut-il y trouver des conditions non oppressives de réalisation de ce qu'il doit être à l'intention de chaque personne.

Le statut d'acte confère cependant au loisir un principe de motricité. N'entendons pas seulement par là les fluctuations ou la mouvance qui affectent les formes de loisirs en vogue chez un individu ou une collectivité. Ces choses en réalité ne sont que l'apparence extérieure et parfois trompeuse d'un mouvement plus profond que vit l'homme du loisir. Si, en s'incarnant, le loisir prend la forme d'un acte, il y a lieu de penser qu'un effet de cette situation soit de placer l'homme lui même en état de changement. En lui permettant d'élargir son horizon de valeurs immédiatement réalisables, le loisir acquiert une portée significative nouvelle, à savoir qu'il peut lui-même constituer un processus ou un facteur de développement pour celui qui le vit. Il n'est pas ou plus, comme certaines générations l'ont représenté, un élément agréablement négligeable de l'existence.

Bien au contraire, il s'inscrit, avec toutes ses ressources et ses moyens, comme agent de culture au sens où, premièrement, il crée de nouveaux instruments de valorisation, et deuxièmement, il façonne une réalité amplifiée de la personne à partir du moment où les actes qu'il contient ont produit leurs résultats. Lorsque nous avons parlé précédemment d'un "plus-

être" procuré par le loisir, cette expression impliquait un dépassement de la consommation des biens superflus et même l'acquisition de valeurs nouvelles. Cela exprimait une amélioration qualitative de l'être personnel lui-même. Une mise en garde s'impose cependant ici pour éviter que les affirmations précédentes ne soient comprises dans un climat de pensée exclusivement moral.

La portée culturelle du loisir doit être comprise plutôt dans le sens de l'apparition de nouveaux processus de développement humain que dans le sens d'un jugement de valeur sur les résultats des actes collectivement posés. Car, il demeure un moyen en soi non normatif qui laisse un individu ou une collectivité lui assigner toutes les finalités possibles ou souhaitables. Et comme nous l'avons analysé antérieurement, ses qualités comme moyen ne pré-jugent en aucune façon de ses vertus comme fin sans l'intervention d'une intentionnalité personnelle agissant librement et subjectivement. Cette réserve nous semble utile dans le sens où le langage courant ne fait pas cette distinction et restreint le concept de culture à une évaluation normative de l'état auquel ses actes ont amené une personne.

Loin d'être un état, la culture est avant tout un dynamisme, une énergie transformatrice ou une évolution vers un accroissement de la personne en terme d'être qui, dans le cas du loisir, la qualifie dans une voie librement désirée en tant que telle. Evidemment, une personne qui prend les moyens de se cultiver atteint un certain "état" cultivé. Mais ce statut ne doit pas être envisagé d'une façon statique. Il demeure tout à fait relatif et même susceptible de régression s'il perd de vue son dynamisme de base. D'ailleurs, tout comme un individu ne pratique en loisir qu'un ou des loisirs, il ne parvient à posséder qu'une culture, et non la culture. Dans les deux cas, s'il y a identification de l'universel avec le particulier, il s'ensuit une réduction abusive, et dangereuse, du sens plein et riche a accorder à ces deux réalités.

Il y a, par ailleurs, au niveau de l'extension des concepts une non-adéquation qu'il faut clairement souligner. L'idée de culture est infiniment plus vaste que celle de loisir. Elle peut, en fait, toucher absolument tous les secteurs de l'existence humaine. Par contre, toute forme d'activité de loisir est, au moins potentiellement, culturelle. L'étude de la formation

d'une intentionnalité-loisir implique toujours la satisfaction d'un besoin, d'un désir ou d'un intérêt qui est subjectivement anticipé comme une expansion du cadre vital ou l'opportunité d'une valorisation. Et c'est dans un tel contexte de développement que le loisir répugne à se présenter comme un acte gratuit, à moins de considérer la culture elle-même comme superflue, ce qui serait contraire à la dynamique de croissance de la vie humaine.

Nous touchons là un effet fondamental du loisir sur la culture, à savoir celui de la rendre impérative pour sa détermination, mais dans la plus grande liberté en ce qui concerne son contenu. Il ne faut cependant pas entendre par ceci que le loisir est strictement essentiel à la culture. En fait, un individu ou une société peut toujours atteindre un certain développement culturel sans avoir accès au loisir, ou sans l'utiliser. Mais, à partir du moment où il existe, le loisir se pose dans l'existence, consciemment ou non, comme un agent culturel, à partir du moment où la culture est envisagée comme un processus de développement ou de réalisation de l'une ou l'autre des dimensions vitales de l'homme.

Avec une telle extension, la culture ne peut cependant pas être considérée comme une situation à l'instar du travail ou du loisir par exemple. Elle exprime plutôt une orientation générale de toute intentionnalité humaine formulée dans un cadre normal d'autonomie et de liberté. Il est à considérer que, même si les objectifs d'un loisir sont formulés dans une volonté de développement, il n'est pas assuré que ce développement se réalise automatiquement. L'éventualité d'une erreur de jugement demeure toujours possible. La dimension culturelle du loisir veut dire théoriquement qu'une activité a été effectivement un facteur de développement par la réalisation de la valeur poursuivie. En ce sens, toute forme de loisir est potentiellement et idéalement culturelle.

Cette référence que nous faisons à l'endroit de l'intentionnalité est très importante en ce qui concerne le loisir; elle implique un aspect majeur de sa valorisation qui se réalise toujours sur base subjective ou inter-subjective avant de recevoir une certaine forme d'existence sociale. Il en est de la culture comme de la liberté, elle n'a de valeur sociale qu'en autant qu'elle est accessible ou existante en chaque personne. D'ailleurs,

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

la culture en elle-même n'est rien: elle ne fait que décrire un processus par lequel des valeurs sont atteintes ou représenter un ensemble de valeurs acquises par un individu ou un milieu. Elle est un concept fugace et en historicité permanente. Elle représente le degré évolutif d'un être personnel ou d'un tout social.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'on lui annexe une connotation éthique, surtout du point de vue social! Il s'ensuit, en loisir du moins, qu'une promotion sociale de valeurs n'est souvent pas faite en vue de susciter un dynamisme culturel, mais en vue de vendre une culture comme s'il s'agissait d'une denrée pré-fabriquée. La personne n'est pas invitée à se faire une culture, mais à en absorber une qui est pré-établie. Etre cultivé ne veut pas dire avoir acquis les valeurs correspondantes à sa personnalité, mais celles du milieu.Tout cela se transpose facilement en un loisir imposé, ou encore, en un loisir de consommation passive.

Conséquemment à ceci apparaît un autre effet du loisir sur la culture: pris dans son acception la meilleure, le loisir devrait oeuvrer dans le sens d'une personnalisation de la culture. Parler de loisir de masse et de culture de masse est pratiquement une contradiction dans les termes. Autant loisir et culture s'appauvrissent dans l'anonymat des foules indifférenciées, autant ils se retrouvent avec tout leur potentiel de valorisation face à l'autonomie d'un jugement personnel à leur endroit. En fait, les valeurs et les produits standardisés d'une culture n'ont de sens que dans la mesure où un individu fait ou refait une démarche intentionnelle et subjective à leur égard. Les hommes sont ainsi construits qu'ils se cultivent un par un, même si des matériaux possiblement culturels sont offerts à tous simultanément. La société transporte un cortège considérable de valeurs culturelles, soit traditionnelles, soit nouvelles, mais en loisir plus qu'ailleurs elles sont sujettes au recul conscienciel et à la participation réfléchie des personnes. Loisir de masse et culture de masse ne peuvent conséquemment être entendus qu'au sens d'une offre non contraignante et pour ainsi dire "gracieuse" du milieu social et des institutions admises en son sein, sinon il y a immédiatement ouverture au dirigisme. Dans un domaine de liberté comme celui du loisir, un individu désireux de s'exprimer personnellement doit pouvoir se permettre d'utiliser, à la limite, l'antithèse même des valeurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

culturelles du milieu si, ce faisant, il ne nuit aucunement aux droits d'autrui et s'il est conscient que là est sa voie d'expression.

Le sens où nous utilisons le concept de culture est assez éloigné de celui où il est fréquemment employé, à savoir d'être instruit ou d'avoir ingurgité une quantité impressionnante d'informations. L'âge du loisir est une période de l'histoire humaine où une faculté aussi traditionnellement estimée que la mémoire peut elle-même être mécanisée et transportée dans des circuits électriques externes au cerveau humain. Ce fait déjà acquis exerce un impact sur la culture en démystifiant sa représentation mentale comme conscience mentale, comme conscience encyclopédique. D'ailleurs, à l'âge des "mass-média", l'information n'est plus une denrée rare qu'il faut chercher péniblement. Notre époque donne déjà des signes d'encombrement et d'engorgement de l'information, comme le souligne M. Fourastié: *"Le nombre des signaux augmente...; l'intensité des signaux augmente...; le volume même de la matière formant l'objet des informations augmente...; enfin la force émotive de ces informations s'accroît..."(29)* Ce qui est culturel au sujet de la mémoire n'est pas l'exercice qui en est fait en tant qu'instrument, mais son intégration au développement personnel. En ce sens, ce n'est pas la possession de l'information qui est l'élément majeur de la vie culturelle, mais l'aptitude à l'assimiler d'une façon sélective à l'intérieur d'objectifs personnels ou communautaires.

De toutes façons, l'accessibilité à l'information est généralisée graduellement par le progrès de la technologie des communications, par l'avancement du niveau d'éducation de base des masses et par la démocratisation du bien-être économique. Ce dernier élément réduit la réservation de faits culturels à des classes sociales particulières. Le divorce traditionnel entre "culture d'élite" et "culture populaire" se résorbe lentement au niveau des arts, des moeurs et des coutumes, à partir du moment où un niveau de vie économique amélioré donne un plus grand nombre d'opportunités identiques à chacun.

---

(29) J. Fourastié, Idées majeures, Paris, Ed. Gonthier, 1966, Biblio. Médiations, No 47, p. 144-145.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le loisir, en tant que fait humain issu de la généralisation, pour un groupe, une classe sociale ou une société toute entière, de l'aisance économique a connu des formes aristocratiques, d'autres populaires, fondées sur l'inégalité économique et sociale plutôt que sur des critères de personnalité. La durée considérable de privilèges et leur transmission pour ainsi dire héréditaire a longtemps causé une stratification et un décalage considérable dans l'accès aux instruments de culture qui présumaient acquis les moyens de survie. Une conséquence importante pour le sujet que nous traitons en a été que les classes sociales, tout comme les individus, n'ont pas simultanément accédé au loisir. Celui-ci, en fait, n'était nouveau que pour ceux qui émergeaient de l'indigence, ce qui explique que leur culture avait été définie à partir de situations autres, et qu'il ne fallait pas s'attendre à les voir instantanément atteindre un raffinement culturel aussi élevé que ceux qui jouissaient de "loisirs" depuis fort longtemps.

Une homogénéisation démocratique des facilités d'accès à la culture, en loisir plus qu'ailleurs, exigeait et exige encore le dépassement du seuil de l'aisance économique dans un milieu donné ainsi que l'abolition des droits et privilèges abusifs portant préjudice à la majorité des membres d'une collectivité. Considérant que le loisir ne peut recevoir économiquement que ce qui excède les dépenses incompressibles nécessaires à la subsistance, le fait qu'il existe ne veut pas dire qu'il est déjà démocratisé. La marge d'aisance possédée par un individu conditionne sa capacité de choix face aux formes de loisir qu'il peut s'offrir par lui-même, c'est-à-dire en dehors de celles qui sont déjà offertes par le milieu social comme forme de répartition de la richesse collective, et ceci, une fois les inhibitions et les frustrations historiques bien atténuées. Il est dans l'essence du loisir d'offrir à long terme des activités vécues sur base d'auto-détermination personnelle.

La société de masse, dit Touraine, apparaît d'un côté comme hiérarchisée et soumise à

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

> *des forces de manipulation culturelle de plus en plus puissantes et comme un type d'organisation sociale où la liberté de mouvement et de choix des individus est de plus en plus considérable , de telle sorte qu'un nombre croissant de ses membres peuvent se soustraire à certaines des influences qui s'exercent sur eux et agir de manière autonome. (30)*

Il est inévitable que tout effort de démocratisation dans l'ordre économique ait un effet de même type au sein de la vie sociale et que, conséquemment les fausses représentations de la culture aient tendance à disparaître.

> *Cependant, dit M. P.H. Chombart de Lauwe, le développement culturel n'accompagne pas automatiquement le développement économique. Une civilisation technique du confort et du loisir peut très bien se développer avec un niveau culturel médiocre. (31)*

La vie culturelle, en loisir comme ailleurs, n'est telle qu'en vertu d'une volonté de promotion personnelle inscrite au coeur de l'intentionnalité de l'acte posé. Ainsi, les activités de loisir qui n'ont comme objet que de tuer le temps ou de consommer passivement ont peut-être déjà en elles-mêmes un début de liberté et d'hédonisme, mais ne manifestent pas encore assez une volonté expresse de développement pour les placer dans la voie de la culture. Il est cependant normal que la réalisation du principe de plaisir prime sur le fait que le loisir assure à l'individu une forme quelconque de développement. Il n'est pas non plus exclu que la jouissance puisse avoir un effet culturel, soit par elle-même, soit en fonction des autres valeurs qu'un même acte peut impliquer simultanément et qui n'auraient probablement pas autant d'intérêt si elle ne les accompagnait pas.

De toutes façons, il est assuré que la réalisation du principe de plaisir,par intermittence dans le temps,crée un habitus actif qui a une tendance naturelle non seulement à la répétition, mais aussi à la variation

---

(30) A. Touraine, La société post-industrielle, p. 279.

(31) P.H. Chombart de Lauwe, Images de la culture, Paris, Payot, 2e éd., Petite Biblio. Payot, No 163, 1970, p. 28.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

et au développement. En ce sens, un aspect fondamental de la culture en loisir réside dans l'acquisition et l'affinement d'un "savoir-jouir" de l'existence qui n'avait pratiquement pas de moyens de se manifester à l'époque où le loisir n'était encore qu'un rêve. Ce dernier, une fois devenu réalité, a rendu le plaisir possible, mais non immédiatement réel pour autant. Il est du plaisir comme de la liberté: il faut un apprentissage progressif de son usage et une prise de conscience des conditions individuelles et sociales de son exercice, ce qui ne contredit pas la possibilité de la spontanéité, mais la situe à un niveau supérieur. La culture du plaisir ne fait qu'en affiner l'intensité tout en le posant comme de plus en plus autonome et personnel.

> *L'énorme potentiel de diversité que prodigue la nature, dit Riesman, la capacité qu'ont les hommes de différencier leurs expériences seront un jour pleinement appréciés par l'individu lui-même, si bien qu'il ne se sentira ni tenté ni contraint de s'adapter, ou faute d'y réussir, de tomber dans l'anomie. L'idée que les hommes naissent libres et égaux est à la fois vraie et trompeuse: les hommes naissent différents; ils perdent leur liberté sociale et leur autonomie individuelle lorsqu'ils s'efforcent de ressembler les uns aux autres. (32)*

La dimension culturelle du loisir implique une aptitude à l'initiative. Celle-ci même ne doit pas exister uniquement au niveau de l'autodétermination, mais aussi au sein de l'acte dans les façons de faire, de s'extérioriser ou de jouir. La personne ne doit pas se considérer cultivée automatiquement par un environnement technologique et une grande capacité de consommation. La culture ne vient qu'au niveau d'une réaction lucide inscrivant ces facilités dans un plan de développement personnel. En ce sens, la culture n'est jamais statique en dehors des musées qui n'ont comme fonction que de préserver et diffuser des produits culturels du passé. Elle vise l'acquisition sélective de valeurs personnalisées, à partir d'une "série de modèles , d'images-guides, de représentations,auxquels se réfèrent les membres d'une société dans leurs comportements, leur travail, leurs rôles

---

(32) D. Riesman, La foule solitaire, p. 379.

et leurs relations sociales. " (33)

Il est pratiquement impossible pour une même personne d'assimiler toutes les formes et toutes les actions culturelles que son milieu social lui propose ou lui impose. Il est par contre inévitable que chaque personne soit marquée d'une sorte de sceau culturel venu de son encadrement social propre. Son autonomie de comportement ne constitue toujours qu'une frange de liberté conquise sur le déterminisme. Aussi lui est-il impensable de s'imaginer pouvoir s'émanciper totalement des valeurs, des règles de vie et des institutions propres à la société qui la porte. En autant que le jeu lucide de la personne consiste à se tailler un univers d'équilibre entre le monde clos de l'individualisme et le monde anonyme du milieu social, il n'y a rien qui interdise à une culture de se construire sur la synthèse personnalisée d'éléments apparemment contradictoires, mais en réalité complémentaires.

Il existe toutefois des tensions dialectiques nombreuses: l'autonomie individuelle face au dirigisme social, l'affirmation de soi face à la non-identification des masses, la spontanéité face au conformisme, l'initiative face au laisser-aller, l'expression de soi face à la consommation orientée, et plusieurs autres... Le loisir n'échappe pas à ces contraintes, pour autant qu'il veuille s'inscrire dans un état d'ouverture à autrui. Il est évident que la culture lui parvient trop souvent toute faite, et pour ainsi dire "comestible". Marcuse parle d'une "industrie de la culture", ce qui en soi est une aberration.

> *Une société industrielle d'aujourd'hui, dit Touraine, possède une créativité culturelle dans la mesure où elle établit une jonction, contre l'emprise de la consommation stratifiée, entre l'individualité et des modèles culturels de plus en plus délivrés de tout contenu social particulier. (34)*

Lorsque la culture de masse se confond avec une consommation programmée selon les schèmes socio-économiques d'un milieu donné, il est

---

(33) P.H. Chombart de Lauwe, Images de la culture, p. 19.

(34) A. Touraine, La société post-industrielle, p. 298.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

naturel que la culture, qui se veut développement et création, tente de s'en évader, soit en s'individualisant, soit en se situant en marge du milieu. C'est une réaction en tous points conforme à l'idée de culture. Et le loisir ne fait pas autrement. Les formes "massifiées" de participation aux activités de loisir expriment une sorte d'euphorie sociale manifestant la jeunesse de l'accès au phénomène ainsi que le peu d'apprentissage obtenu à date face à des possibilités d'actes vraiment libérés. Il y a là quelque chose de fort normal: tout individu doit se découvrir, s'identifier et se sécuriser avant de pouvoir se particulariser. Et pour ce faire, il n'y a aucun danger personnel à se permettre les expériences que semblent vivre et estimer la majorité des membres d'une collectivité. Le loisir de masse est un peu comme la phase adolescente du loisir lui-même, celle de l'individualisation d'une démarche sociale, vécue en un premier temps dans le conformisme, mais appelée à se personnaliser par le retrait social, s'il le faut, à un stade postérieur.

> *Alors que la culture de masse, dit Touraine, concilie et contrôle les deux pôles de notre système culturel en les soumettant aux cadres de l'organisation sociale, la revendication culturelle en appelle à la créativité contre la participation et du même coup vit à la fois le conflit de la connaissance et de la vie personnelle et l'opposition de l'initiative culturelle et de l'organisation sociale. (35)*

Il est un fait que la culture ne peut progresser qu'en modifiant et en dépassant ses formes et ses contenus actuels. La société concentre ordinairement ses efforts à inculquer à ses membres les acquis culturels. Pour qu'il y ait progrès, il faut que les esprits créateurs qui s'y trouvent aient la capacité de se distinguer, de se différencier par rapport à elle et d'émerger des forces conformantes et uniformisantes qu'elle véhicule. Ceci donne souvent aux créateurs l'apparence de marginaux dans un système social. L'idéal du loisir serait qu'il permette à chaque personne humaine de devenir un marginal de ce type, ce qui globalement donnerait à tous les instruments de leur spécification et qui créerait pour l'ensemble social les conditions d'un développement culturel. Techniquement, une société ne dispose toujours que

---

(35) A. Touraine, La société post-industrielle, p. 300.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

des richesses élaborées par ses membres actuels et passés. La culture qui y circule est presque toujours celle d'hier, et ceux qui, souvent à tâtons, la font avancer jouissent rarement d'un statut de reconnaissance immédiate. Force leur est donc d'imposer, autant qu'il se peut, leur volonté de se distinguer, ou au moins de refuser de se laisser assimiler par un système social à tendance totalitaire.

> *Pour atteindre à l'autonomie, dit Marcuse, il faut des conditions dans lesquelles les dimensions réprimées de l'expérience peuvent renaître. Pour que cette libération devienne possible, il faut dévaloriser, refouler les satisfactions et les besoins hétéronomes qui conditionnent la vie de cette société. (36)*

Le loisir de masse a ceci de curieux qu'il est souvent présenté de façon fortement incitative en termes de consommation et de jouissance, mais sans jamais avoir ce que l'on pourrait appeler une"contraignance"absolue. Ce qui fait qu'une personne se laisse tenter et succombe, résiste ou refuse, relève bien sûr de la portée variable de la pression sociale, mais aussi d'une lucidité de conscience et de jugement acquise par des processus appris d'autrui et postérieurement assumés. De fait, le milieu social crée simultanément des tendances au conformisme et à la réaction. Dans le cas particulier du loisir, il est évident qu'il doit laisser au moins une illusion d'autonomie pour ne pas tuer le sens de la situation elle-même; c'est à la personne qu'il revient, une fois investie de connaissances et de capacités de jugement, de s'extraire volontairement de la consommation dirigée pour parvenir à la créativité culturelle.

Dans cette voie, le loisir peut devenir "un type de vie", défini *"par la manière personnelle dont chacun aménage sa vie". (37)* Il propose à chaque personne d'être l'acteur de sa propre culture, tout en participant à une sorte de toile de fond culturelle, composée *"des sentiments, des connaissances, des modèles, des valeurs" (38)* de la société dans laquelle il évolue.

---

(36) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, p. 269.

(37) J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir?, p. 229.

(38) J. Dumazédier, Vers une civilisation du loisir?, p. 231.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Mais participation ne veut pas dire intégration ou assimilation. Et même l'absorption des divers éléments d'une culture établie ne peut être considérée comme but ou raison d'être du loisir. Si ce dernier doit avoir une dimension culturelle, c'est en tant qu'acte plaçant la personne dans un processus d'extériorisation de soi et l'inscrivant dans une dynamique d'expression. Initialement, il importe moins au loisir culturel de définir son contenu que de poser l'homme en mouvement à partir de ce qu'il est. Ceci implique qu'un niveau culturel jugé relativement bas en fonction des critères d'excellence de la "culture d'élite" traditionnelle peut fréquemment constituer ce qu'il y a momentanément de plus culturel pour des individus ou des groupes donnés. La culture comme processus de développement se refuse cependant à considérer le loisir comme un style de vie dans la mesure où cette expression cache des attitudes statiques et des réflexes plutôt orientés vers la consommation passive que vers la créativité. Un "style de vie" en réalité n'est qu'une description, figée dans l'instantanéité, d'une existence en état de mouvance continuelle. Si les actes posés au sein d'un style de vie ne relèvent que de la consommation répétée de biens analogues en des circonstances à peu près identiques, leur portée culturelle est relativement faible, même si les valeurs véhiculées par de tels actes sont fort élevées dans l'ordre éthique ou esthétique.

Un homme cultivé est en réalité un homme qui se fait continuellement. La culture n'est pas tellement un état où l'on parvient qu'un dynamisme qui pousse à aller jusqu'aux limites de son être en opérant la synthèse des données du milieu et de ses caractéristiques personnelles. McLuhan raconte à différentes reprises la réponse faite par un Balinais à quelqu'un qui l'interrogeait au sujet de l'art de son peuple: *"Nous n'avons pas d'art, disait-il, nous faisons tout du mieux que nous pouvons".* (39) Analogiquement, il en est ainsi de la culture: si le "bien faire" généralise la présence de l'esthétique dans l'existence, de telle sorte que le nom d'oeuvre d'art n'est plus réservé à une certaine catégorie de produits, la culture peut représenter une attitude de vie dans l'agir qui vise à généraliser la qualité ou une tendance à la qualification de l'existence. En autant que le loisir est intentionnellement l'expression active d'un "mieux-être", il s'inscrit dans la

---

(39) M. McLuhan, Mutations 1990, p. 91.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

voie de la culture. Ce "mieux-être" peut évidemment se satisfaire dans la consommation quantitative ou qualitative: c'est alors ce qui détermine les niveaux culturels en loisir.

Par contre, il ne faut pas confondre consommation de masse et formes pauvres de culture. Rien n'empêche une personne donnée d'utiliser qualitativement un produit de consommation offert à la masse. De même en est-il des mass-média, dont les messages et les formes de loisir peuvent avoir une portée culturelle immense. Le concept de "masse" exprime dans les deux cas une accessibilité à tendance universelle plutôt qu'un jugement de valeur sur un contenu. Le fait d'en user dans une perspective quantitative est référable uniquement aux lacunes individuelles ou à la puissance des dirigismes sociaux. En ce sens, il faut considérer que le loisir n'est un agent de culture que par la volonté expresse d'une personne, ou d'une collectivité agissant sur ses membres par ses instruments de pression ou d'autorité. Ainsi un individu qui vivrait son loisir dans un état général d'aboulie se condamnerait à refléter à peu près exclusivement et plus ou moins consciemment les valeurs culturelles de son environnement social dans leur version probablement la moins qualitative ou dans un état de consommation béate. Ceci montre que, dans le cas des valeurs culturelles les plus estimées au plan social, il faut de la personne un acte n'excluant pas un effort de participation volontaire proportionnel à ce qu'elles représentent face à sa conscience.

Le loisir, par ailleurs, ne manque pas d'être influencé par les fluctuations ou les modifications culturelles issues des autres secteurs de l'existence. McLuhan dit: *"Quand les cultures se transforment, les jeux changent"*. Il parle du jeu comme d'une codification des pratiques sociales de la génération précédente. Il parle également du jeu dans une société industrielle spécialisée comme *"les seules formes d'art accessibles à bien des esprits." (40)* Marcuse souligne que*"... toute liberté dépend de la conquête d'une nécessité qui lui est étrangère". (41)* La grande majorité des problèmes humains viennent se répercuter dans le loisir, et ce dernier semble constamment subir les contrecoups d'une atmosphère culturelle générale qui a plus d'extension que lui.

---

(40) M. McLuhan, Pour comprendre les média, p. 263 et suivantes.

(41) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, p. 42.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Techniquement, le loisir introduit dans l'art de vivre de nouvelles formes d'agir et de faire valorisant structurellement la liberté et le plaisir. Et cela n'est démocratiquement possible qu'à partir d'une productivité sociale sur base technologique qui répond à la nécessité avant de s'intéresser au surplus de biens servant de base à l'obtention d'un surplus d'être. Aussi est-il historiquement compréhensible que la consommation massive précède l'usage culturel des mêmes biens. La société d'abondance contient, mais sans l'imposer, une sorte de processus pédagogique informel qui anime la personne à vouloir dépasser la consommation brute pour atteindre un stade de consommation cultivée au nom de certaines valeurs, imposées ou non. La variabilité des valeurs possibles, une fois acquises celles de la liberté et du plaisir, laisse à penser qu'un loisir culturel personnalisé est essentiellement polymorphe, et qu'à l'échelle sociale, l'incidence culturelle du loisir apparaît plutôt dans la différenciation que dans l'uniformité. Aussi ne faut-il pas confondre les valeurs sur lesquelles débouchent les grandes aspirations collectives avec certaines formes de loisir qui, pour en être le reflet, n'en expriment pas à elles seules la quintessence. De même, la dimension culturelle du loisir ne réside pas tellement dans le fait de conduire à telles ou à telles valeurs, mais dans le fait de permettre la concrétisation en termes de valeurs de toute forme d'aspiration au développement issue d'une intentionnalité personnelle.

La forme de culture vers laquelle conduit le loisir n'est donc pas seulement celle où chaque individu est invité à assimiler dans son existence un ensemble de valeurs élaborées avant lui ou hors de lui et véhiculées par son environnement humain. Il existe par contre une récupération culturelle que chacun doit faire pour être au diapason de son temps. En fait, les valeurs devenues collectives souffrent toujours d'un coefficient plus ou moins grand d'anachronisme et de résistance au changement. Leur statut social reconnu implique toujours une certaine objectivation qui équivaut à une fixation a-temporelle où le loisir ne se retrouve que s'il y a rencontre entre elle et une intentionnalité subjective. Le social ne contient en ce sens que les prémisses d'une créativité dont l'actualisation est une affaire de personnes. Aussi est-il normal qu'en loisir le principal vecteur de participation aux sources sociales de la culture soit la subjectivité ou l'inter-subjectivité,

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

car c'est là que se trouvent le dynamisme et l'inspiration à l'expression créatrice et à la libre affirmation de soi, individuelles ou collectives. En dehors de cela, la société fige la culture comme elle fixe les valeurs, c'est-à-dire pour les mieux conserver.

Il découle de ceci que la portée culturelle du loisir reste tributaire du genre de socialité qui a cours dans un milieu humain donné. La forme, l'objet et les circonstances du rapport à autrui peuvent infirmer ou amplifier l'aspect culturel d'un acte de loisir. Lorsqu'un individu sent ses liens de dépendance sociale plus forts que ses aspirations à l'autonomie, il s'assimile assez facilement, avec ou sans frustration, aux valeurs culturelles du milieu. Il a une culture, mais non une culture propre, qui est faite de valeurs imposées et conséquemment incapables d'engendrer un hédonisme très personnalisé. Ceci, à la limite, contredit l'idée de loisir telle que nous essayons de l'élaborer en autant qu'on lui reconnaît comme essentielles les notions de liberté et de plaisir.

Lorsque, par contre, un individu tente de préserver ses tendances autonomistes d'un dirigisme du milieu social, il peut se sentir touché dans son affirmation même, si autrui le rejette ou le traite en marginal. Il s'agit en fait de savoir si une société peut traiter en loisir ses membres avec le même recul qu'un individu peut prendre face à elle. En d'autres termes, la société est-elle une structure de services à la personne ou une dure contrainte que chacun est appelé à servir indépendamment de ses aspirations? Il semble bien qu'en ce qui concerne le loisir, et ce, à l'inverse de ce qui est admissible en d'autres secteurs de l'existence humaine, l'idée de "bien particulier" passe avant celle de "bien commun" sous réserve de certaines précisions que nous apporterons plus loin. Les valeurs culturelles elles-mêmes doivent y être libérées de toutes formes de contraintes extra-personnelles. Ceci explique le mouvement naturel des valeurs du loisir à se poser dans l'existence avec une tendance à s'émanciper au besoin des valeurs socialement promues. Une ligne dominante pourrait être dégagée de ceci, à savoir qu'en loisir, le dynamisme culturel est d'autant plus fort qu'il est centré sur des visées et des objectifs personnels, ceci supposant simultanément l'autonomie, la conscience et la responsabilité chez la personne.

Cette ligne dominante comporte cependant des ambiguïtés qui expriment toute la relativité de la condition humaine. Le déterminisme est à la

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

fois dans l'homme et hors de lui. Les pulsions ou les désirs qui émergent à la conscience individuelle doivent se confronter aux exigences, aux contraintes, aux idées, moeurs et valeurs qui circulent dans le milieu social. Ce dernier peut forcer la socialisation des individus comme il peut les empêcher de sortir d'eux-mêmes. Ce que nous appelons "personne" représente une humanité en tension dialectique entre un appel à l'affirmation de soi, individuelle ou collective, et un front de limitations diverses venues de partout et qui l'enserrent dans un cadre d'expression et de vie toujours plus restreint que ce à quoi elle aspire.

> *Les solutions collectives, dit M. Fourastié, s'imposent dans un grand nombre de domaines; mais les tendances à la diversification des intérêts de l'homme moyen qui s'enrichit ne permettent pas de croire que l'homme cherchera à rendre ces solutions légalement obligatoires dans les cas où la réalité économique et sociale ne les impose pas. On doit prévoir au contraire des efforts pour personnaliser et individualiser le plus possible les solutions collectives, et pour les limiter à l'indispensable. (42)*

La jouissance de la vie, telle que la propose le loisir, entraîne la régression de la sublimation de l'instinct à des fins sociales. Il est normal que l'exercice de la liberté et du principe de plaisir tende à la "privatisation" des actes et à l'autonomie de jugement dans les situations humaines qui le permettent. Aussi est-il fréquent de voir en loisir des résistances à l'intégration sociale ainsi que de la méfiance à l'endroit de l'institutionnalisation et de l'"organisation" des formes qu'il prend. Il s'agit alors, non pas tellement d'un refus de la socialité, mais d'une affirmation du droit à la spontanéité individuelle en ce secteur de l'existence. Et bien souvent, cette réaction est saine parce qu'elle conditionne chez l'individu sa possibilité d'innovation ou de création dans son loisir.

Ce dernier, en tant que dynamisme culturel, ne peut que proposer le refus des valeurs sociales non conformes aux aspirations personnelles,

---

(42) J. Fourastié, Les 40,000 heures, p. 181.

le refus de la consommation brute ainsi que le refus de la "masse" indifférenciée comme centre de référence pour les actions à choisir. *"Le loisir, dit Touraine, s'il ne doit pas être seulement consommatoire, doit être aussi revendicatif et critique." (43)*

> *Cette revendication culturelle, affirme-t-il, n'est créatrice que si elle est "sauvage", si elle ne devient pas l'instrument de nouvelles forces d'intégration sociale. Quand on oppose aux mass-média la haute culture, considérée comme libératrice, on ne fait que défendre une conception aristocratique de la société et renforcer un mode hiérarchisé de consommation. Quand on oppose au temps libre l'organisation des loisirs, on ne fait que proposer une forme différente, aussi pesante et parfois plus, d'intégration sociale. (44)*

Le genre de socialité que propose le loisir étant à l'image des critères qui le définissent, il est logique que le genre de culture qu'il permet en soit aussi affecté. Ainsi, le loisir ne fait pas que démocratiser l'accessibilité à la culture, il la libère des valeurs pré-établies qu'elle véhicule socialement. Il la dégage des formes standardisées dans lesquelles elle a été encadrée. Il lui redonne son sens originel de représenter un dynamisme de développement utilisable par une personne consciente et volontaire dans son cheminement, avec ou sans la participation d'autrui. Le loisir n'est pas une culture, mais il cultive, sans pré-juger de là où il conduit, par l'intentionnalité propre de celui qui le vit, sur la base que toute culture imposée est tendanciellement **négatrice d'autonomie.**

En provoquant une sorte d'hybridation culturelle, le loisir exprime bien un mouvement personnalisateur au sens où il différencie les humains les uns par rapports aux autres sans les extraire de la solidarité que la vie sociale leur a toujours imposée. Cette diversification et cette spécification des individus constitue une réserve de richesse pour la société elle-même. A partir du moment où la culture devient une affaire personnelle,

---

(43) A. Touraine, La société post-industrielle, p. 303.

(44) A. Touraine, La société post-industrielle, p. 305.

la société n'est cependant niée que dans ses valeurs traditionnelles que ne supporte plus la réalité humaine en état de mouvance générale. Ses modèles et ses figures d'autorité voient se résorber leur caractère contraignant pour en acquérir un nouveau de type indicatif. Il y a lieu de penser qu'elle gagne plus en richesse culturelle qu'elle ne perd en sécurité puisque même la création de valeurs nouvelles s'en trouve libérée.

Il est normal que le loisir se présente comme un trouble-fête dans une société à tendance totalitaire parce que rien ne justifie son intégration coercitive à des objectifs collectifs. Bien au contraire, une telle intégration signifie son aliénation à plus ou moins brève échéance. Par ailleurs, un usage culturel du loisir dans une perspective personnelle implique un développement général qui, à long terme, ne peut être que bénéfique à une société, par la multiplication des vecteurs de créativité et, conséquemment, par la richesse des actes et des oeuvres qui en découlent. Le loisir comme art de vivre se présente à son meilleur dans la synthèse des racines individuelles et sociales d'une intentionnalité personnelle et cette synthèse devient, en ce contexte, susceptible d'engendrer des mouvements culturels dont à la fois la divergence et la convergence peuvent servir au mieux les intérêts du milieu humain.

4.- LOISIR ET CIVILISATION.-

La culture, au terme d'un processus de développement, donne un état qualifié de la personne humaine rendant possible l'obtention de toutes les valeurs souhaitables pour un individu ou une collectivité par des moyens qui sont, dans le cas du loisir, libres et attrayants. Lorsque les oeuvres issues des actions culturelles ont élaboré progressivement un patrimoine commun à tous les membres d'une société ou à plusieurs sociétés, commencent à s'esquisser les lignes de force de ce qui peut caractériser une civilisation. Il existe entre culture et civilisation une interaction et une continuité à la fois homogène et dialectique. Si nous entendons par civilisation l'état global d'une société ou de plusieurs sociétés en inter-relations, nous y trouvons *"un ensemble complexe de phénomènes sociaux, de nature transmissible" (1)* appuyés sur une vision du monde généralement acceptée et sur des idées-force

1-(Note) Il s'agit du sens A chez Lalande, op. cit., p. 141-142.

largement admises. Ce contexte constitue un encadrement vital qui devient le lieu d'expression de personnes qui d'elles-mêmes ont rarement choisi d'y vivre. La civilisation est tout autant un déterminisme qu'une occasion de réalisation d'oeuvres libres au sens où l'homme se contraint lui-même, de même que ses descendants, par les horizons, les centres de références ou les idéologies qu'il se crée.

Il est inévitable que le loisir reçoive une coloration particulière du milieu physique ou social dans lequel il est utilisé. Il est par ailleurs tout aussi juste de considérer qu'une société est affectée lorsqu'une situation en généralisation progressive comme le loisir devient partie intégrante de la civilisation à laquelle elle participe. Il n'entre pas dans le cadre de notre étude de définir ou de décrire ce qu'est ou serait une civilisation du loisir: ce sujet à lui seul justifie plusieurs études subséquentes à la vue théorique que nous essayons d'élaborer sur le sens du loisir. Ce que nous pouvons analyser ici est de montrer comment, par ses caractéristiques fondamentales, le loisir interfère dans et est lui-même conditionné par les faits culturels et les éléments de civilisation dans lesquels son action s'inscrit.

Au départ, l'ambiguïté du concept de civilisation pose des obstacles redoutables à cette analyse. Il implique un grand nombre de faits socio-culturels dont la complexité n'a d'égale que la tension d'équilibre qui les unit et leur donne une certaine permanence. Lorsque le loisir y intervient, il se situe en premier lieu par rapport aux conditions individuelles et collectives qui ont rendu possible son existence avant d'apparaître sous sa véritable identité. Ces conditions préalables entachent encore tellement son image que celle-ci en est à peine au stade d'une esquisse, même dans les sociétés les plus avancées à son sujet. A cet égard, il est relativement facile d'isoler les pré-requis au loisir et même d'analyser leurs effets, mais il est encore trop tôt et généralement présomptueux de chercher à décrire d'une façon exhaustive ce que serait une civilisation dans laquelle le loisir serait une source majeure de valorisation. Lorsque l'on connaît peu un instrument, il est illusoire d'en établir " a priori" toutes les finalités: sa valeur réelle se découvre à l'usage. Ceci fait que le loisir est vécu d'une façon très empirique et que l'on a tendance à en juger par les résultats souvent très relatifs que tel ou tel usage en a donnés.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pour pouvoir se représenter une civilisation où le loisir serait susceptible de donner sa pleine mesure de valorisation, il faut que s'y trouvent réunis et conjugués plusieurs éléments que nous allons analyser. En tout premier lieu, l'homme doit avoir du temps. L'expression "avoir du temps" indique bien que le temps en loisir devient une possession et un objet de consommation. Cette possession s'acquiert par un processus de libération de la nécessité vitale d'une part, et d'autre part, par la volonté expresse de le réserver pour des activités humaines d'un genre différent. Le temps libéré ne devient loisir que par une activité qui le consomme. Le paradoxe du temps libre vient du fait qu'il n'a de valeur qu'en autant qu'il ouvre de nouvelles possibilités à celui qui en jouit: il n'a pas de valeur en soi. Après avoir été conquis de haute lutte, il doit se chercher un sens en dehors de lui et, lorsqu'il en a trouvé un, il s'estompe devant lui.

> *C'est là l'exigence qui est au fond du temps "libre": restituer au temps sa valeur d'usage, le libérer comme dimension vide, pour le remplir de sa liberté individuelle. (45)*

L'homme ne s'est évertué à gagner du temps que pour acquérir la latitude de le perdre en le dépensant à sa guise. Et il ne saurait en être autrement parce qu'il s'agit d'une réalité fugace, d'un bien non cristallisable. A partir du moment où il existe, le temps libre doit être consommé dans l'immédiateté sous peine d'être une "perte vide". Devant être consommé de toutes façons, il n'a de choix qu'entre deux pertes, l'une où il est transformé en action et donc pleine, l'autre où il ne constitue qu'un écoulement évanescent de la durée, donc vide. L'homme étant dans l'impossibilité ontologique de vivre son temps libre en perte vide, ce qui supposerait une vacuité d'intentions et d'actions, il n'a pas d'autres choix que de l'utiliser en actions expressives ou impressives selon sa libre détermination ou selon les pressions du milieu. Une civilisation du loisir est en premier lieu une civilisation qui utilise du temps comme denrée de consommation, dans un climat de liberté et d'hédonisme. A partir d'un certain seuil d'abondance, avoir du temps est aussi essentiel au loisir que l'aisance économique. En fonction du loisir, l'un ne va pas sans l'autre.

---

(45) J. Baudrillard, La société de consommation, Paris, S.G.P.P., 1970, Coll. Le point de la question, No 4, p. 237.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ainsi il va de soi qu'une société n'accède au loisir que dans la mesure où elle crée à l'endroit de ses membres du temps libéré au sein duquel une intentionnalité de type individuel reprend ses droits à l'auto-détermination. Ce temps libéré devient matière à aménagement dans la vie tant personnelle que collective. Ce qui distingue le temps du loisir moderne avec le temps de la fête traditionnelle est sa non-concentration nécessaire, son découpage ou son zonage à travers l'ensemble du temps d'existence. Sa disponibilité quotidienne et la nécessité de le consommer là où il se trouve constituent à la fois une chance et un obstacle à son utilisation valorisée. Le loisir n'exclut pas la possibilité d'une importante concentration de temps lui étant consacrée d'une façon continue, mais ne l'exige pas non plus. Idéalement, les parcelles de temps libre constituent autant de bases de ce qui pourrait devenir "un paradis terrestre".

Pour y parvenir, il y a un service à la personne qui pourrait lui être rendu par les diverses formes ou figures d'autorité que comporte toute organisation sociale de la vie humaine, à savoir de prévoir un aménagement social du temps donnant à la personne le maximum de chances de pouvoir situer par elle-même les modalités de son loisir. M. Dumazédier remarque avec justesse qu'une civilisation du loisir ne saurait se construire qu'à partir du moment où "... *une politique nécessaire de la répartition du temps libéré*" vient compléter dans une société la répartition démocratique de la richesse. (46)

Une civilisation du loisir est le fait de sociétés où le bonheur a quotidiennement des occasions d'exister dans la vie humaine et où le principe de plaisir cesse temporairement d'être réprimé au nom des impératifs de la survie et de la production des biens. Il est d'une évidence frappante que le plaisir est dépendant du temps à consommer même lorsque ce dernier n'est pas l'élément constitutif principal d'un plaisir. Si le loisir peut être vu sous cet angle comme l'art de perdre son temps, ce n'est pas en tant que temps qu'il est loisir, mais en tant qu'art (artistique ou artisanal). D'ailleurs, l'expression "perdre son temps" n'est qu'un reliquat de la mentalité utilitaire propre à la civilisation du travail et qui ne devrait plus avoir cours en loisir, si ce n'est pour dénoncer son unilatéralité. Le temps humain ne se perd que dans le sens où il ne peut pas ne pas être utilisé et que l'on porte jugement de valeur négatif sur l'un de ses quelconques usages. Une civilisation du loisir n'est certes pas une civilisation

---

(46) J. Dumazédier, La civilisation du loisir, Verviers, Belgique, 1967, Ed. Gérard & Cie., Coll. M.U. No 125, p. 260.

du temps perdu: c'est une civilisation porteuse d'un instrument de valorisation de l'existence différent de ce qui a été connu et expérimenté auparavant, et il n'est pas étonnant qu'il soit victime, dans le discours et dans les représentations mentales, des préjugés de la civilisation qui a su l'engendrer au niveau démocratique.

En ce sens, le temps subit, en loisir, le contrecoup de l'usage qui en est fait dans le travail moderne où il symbolise l'argent et conditionne la productivité. En fait, l'intention sociale du travail technique n'était pas centrée prioritairement sur une conscience de la nécessité de libérer du temps humain. Elle voulait d'abord produire plus pour pouvoir consommer davantage et au moins saturer les besoins vitaux fondamentaux. La libération du temps à l'échelle sociale a été postérieure à la démonstration de l'efficience des techniques nouvelles de production et il n'est pas sûr que la conquête du "temps libre" par les travailleurs se soit opérée tellement par souci d'humanisme que par besoin d'amplifier graduellement, à l'échelle de la société tout entière, le nombre des consommateurs, ce qui assurait pour un temps la permanence des cycles de production.

Historiquement, la revendication sociale d'un droit au loisir ne fait que commencer. C'est à peine si nous avons fini, et cela seulement en certains milieux, d'assister à la négociation collective des pré-requis au loisir, tels que le temps libre et le minimum vital. Proposer la réservation d'espaces à des fins de loisir est encore une chose délicate qui, en beaucoup d'endroits, ne semble pas aller de soi; c'est un peu comme si on passait du temps perdu à l'espace perdu. La mentalité étroitement utilitariste est tenace, et pourtant, il ne s'agit encore que d'un pré-requis au loisir. Ceci a entraîné, au plan social, une recherche des fonctions du loisir qui, par leur côté pratique, comportaient des justifications sur le bien-fondé du loisir dans lesquelles la valorisation de la fonction faisant souvent perdre de vue l'essence du phénomène lui-même, pour autant qu'elle ait été prise en considération.

Il est cependant normal que les institutions sociales ne s'intéressent au loisir que lorsque les pré-requis à son existence sont bien assurés. Ce qui est anormal est de le justifier politiquement ou économiquement sous de fausses représentations ou par des fonctions non conformes à sa nature. Il en

découle des usages tronqués analogues à la vision de ceux qui ne le voient que dans la dimension de leurs intérêts. Ceci montre que le loisir reste étroitement tributaire de son état à la civilisation qui l'a rendu possible et que son évolution est intimement reliée à tout ce qui s'y produit. La civilisation du loisir n'est pas non plus donnée toute faite parce que des sociétés ont reconnu la normalité de ses pré-requis. Avoir du temps, de l'espace et l'abondance ne signifie pas qu'une collectivité ou une personne est plongée dans le loisir au sens où elle fait un usage sélectif et autonome de sa liberté et de son principe de plaisir. Il demeure en loisir des séquelles d'un passé de carence et des attitudes récessives issues des autres situations de l'existence. L'homme du loisir n'est pas encore, aujourd'hui, un fils qui a oublié que son père a fait la guerre. Son loisir, il le gagne quotidiennement par son labeur, et la frénésie ou la parcimonie avec laquelle il en use est souvent corollaire de ce qu'il a dû faire pour l'obtenir.

> *C'est d'abord, dit M. Fernand Dumont, une opposition d'attitudes qui définit le loisir: ce qui lui donne sa tonalité propre, c'est d'être l'inversion du travail. On peut le remplir de toutes sortes d'activités qui paraissent étrangères au labeur, leur signification reste parente de ce qu'elles prétendent nier. (47)*

Cette opinion, s'il y avait danger à l'universaliser, reflète par contre fort bien ce qui se produit aux premiers temps de la civilisation du loisir. Et ce qui y existe d'attitude inversées ou défoulées par rapport au travail peut tout aussi bien s'y retrouver par rapport à la vie familiale ou sociale, en négatif comme en positif. Nous avons précédemment insisté sur cette suppléance de valeurs que le loisir doit fournir avant de pouvoir se concentrer sur un complément de valeurs originales à apporter à l'existence. Il est malheureux que la justification sociale du droit au loisir soit plus souvent centrée sur la compensation ou la récupération des valeurs manquées ailleurs dans la vie que sur la réalisation d'un supplément de valeurs. Car le loisir est d'autant plus lui-même qu'il se dégage de la nécessité et d'autant plus créateur qu'il est libre et potentiellement polyvalent.

---

(47) F. Dumont, Le lieu de l'homme, Montréal, Ed. HMH, 1968, p. 169-170.

Ce que le loisir offre dans la civilisation est une possibilité massive et démocratique d'individualisation de l'expérience humaine. Cette phrase contient à elle seule tout le paradoxe du loisir au plan social. D'une part, la société contrôle l'ensemble des moyens rendant le loisir possible, d'autre part, ce dernier sous peine de dirigisme ne peut exister que par la libre décision d'un individu garantissant subjectivement la réalité de son principe de plaisir en regard d'un acte donné.

> *Il est évident, dit M. J.C. Dussault, qu'une société ne peut exister sans une part de rationalisation, rationalisation qui permet à ses membres de différer certains plaisirs en vue de satisfaire aux exigences de la nécessité. Une telle application du principe de réalité pourrait, malgré tout, permettre aux hommes de vivre dans un monde transformé à leur image, sans que le principe de plaisir y soit forcément sacrifié. (48)*

Il y a entre loisir et société le même genre de tension qui existe entre le plaisir et la rationalité. Il n'y a pas exclusion, mais sublimation qui met l'un au service de l'autre dans le même sens que, dans notre schème de valeurs sociales, l'individu voit son bien subordonné à celui du bien commun. Ce principe qui trouvait sa pleine justification dans le monde de la nécessité ne peut plus prétendre à l'universalité d'une façon aussi totalitaire à partir du moment où une situation telle que le loisir existe. D'ailleurs, même dans les autres secteurs de l'existence, il s'est toujours trouvé des éléments de revendication pour montrer que le bien commun perd de son sens entre les mains d'un pouvoir social autoritaire et peu soucieux des personnes. Dans le domaine de la nécessité, l'homme a accepté la priorité du bien commun; il n'y a cependant pas de doute que la priorité doive être inversée en loisir et la société doit y retrouver une de ses raisons d'exister en tant que service à la personne.

Le bien commun en loisir ne peut être défini autrement que par la somme des facilités et services offerts aux personnes par la société.

---

(48) J.C. Dussault, Pour une civilisation du plaisir, Montréal, Ed. du Jour, 1968, p. 26.

L'acte humain qui constitue un loisir n'a son sens que s'il est pleinement déterminé par la personne qui le vit en fonction d'une intentionnalité libre et à base d'hédonisme. La notion de bien commun y perd toute connotation de "contraignance", sauf lorsqu'il s'agit de la préservation des facilités permettant telles ou telles formes de loisir. Dans la société traditionnelle, le plaisir était en quelque sorte arraché à l'emprise sociale. En loisir, il est offert à chacun. Et cela est normal, car ses éléments constitutifs sont tels que seul l'individu peut lui donner un sens.

> *Tel n'est pas le cas, cependant, dit M. Dussault, dans nos sociétés où le système répressif a échappé depuis longtemps au contrôle de la raison et a substitué au plaisir lui-même toute une série de compensations artificielles qui maintiennent l'homme en état de tension continuelle... (49)*

En fait, le système social ne lâche son contrôle du plaisir que par brides, ce qui, à l'heure actuelle, correspond assez bien à l'émiettement des temps de loisir. Il veille à ce que l'intensité des plaisirs soit diluée de façon à ne pas rendre son contrôle irrécupérable. Il y a des raisons à cela: l'aisance économique est un phénomène récent au niveau des masses, relativement précaire et bien loin d'être devenu universel. La société peut justifier une certaine action répressive ou "sublimatrice" en se considérant comme le garde-fou de l'abondance et, si ses traditions éthiques lui font voir le plaisir comme suspect, elle tend à le circonscrire dans toute la mesure du possible. Elle dissocie richesse et jouissance en canalisant l'utilisation des biens vers d'autres objectifs. La société d'abondance est une société de parvenus, ceci dit sans connotation péjorative, et ce statut a été trop chèrement acquis pour le laisser s'évanouir aussitôt dans le plaisir. La sécurisation prime temporairement, et souvent, l'homme jouit plus à propos du loisir du fait d'en avoir que de son contenu réel. Il n'est pas étonnant en ce contexte que la possession et la consommation des objets soient plus attrayantes que la qualification de l'être même de la personne.

---

(49) J.C. Dussault, La civilisation du plaisir, p. 26.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'idée d'Epicure, à savoir que "... *le plaisir est le commencement et la fin de la vie bienheureuse" (50)* est encore, pour une large part, étrangère à la civilisation du loisir. En fait, le bonheur n'est une idée neuve que dans le sens où l'homme s'est résolument décidé à le chercher au sein de son existence même, et non plus seulement au moyen d'extrapolations a-temporelles fondées sur une foi et des croyances. A partir du moment où une éthique sociale ne place plus le plaisir et la vertu en état d'antinomie, il est possible d'ajuster la rationalité au principe de plaisir et de réaliser dans la personne la synthèse de sa spontanéité et de son authenticité. L'hybridité des pulsions instinctuelles et sensorielles tendant vers le plaisir et la vie heureuse n'est en contradiction avec la vie rationnelle que si celle-ci joue le rôle d'agent de répression à leur endroit. La société traditionnelle n'a répondu à la question de savoir laquelle de la vie sensorielle ou intellectuelle est la plus naturellement vraie que par des préjugés habituellement fondés sur des idéologies spiritualistes ou matérialistes.

Selon le parti pris accepté et assumé, on a ignoré ou mésestimé une partie de la réalité humaine. Par ailleurs, comme il est du propre des idéologies de se transformer en courants politiques, ce sont celles qui ont su se donner le pouvoir social qui ont marqué le plus l'évolution des collectivités. Il est curieux de constater à cet effet que jamais dans l'histoire humaine, sinon d'une façon très parcellaire, des civilisations ne se sont consacrées au niveau de leurs idées-force à la réalisation concrète et généralisée de systèmes de vie à base d'hédonisme. En cela, le loisir apporte un élément neuf à toutes les civilisations actuellement existantes en posant les prémisses de ce qui pourrait devenir une "civilisation du plaisir".

Si, en plus du fait que les conditions de vie économique prérequises à son apparition ne font que commencer à se concrétiser, ce type de civilisation n'a pas encore ou très peu existé, la raison n'en est pas redevable à l'infirmité de son idéologie. Celle-ci est apparue dès l'aube de l'histoire. Elle a eu, depuis, ses penseurs et ses hérauts à peu près à chaque siècle. Son contenu relevait des aspirations les plus vraies et les plus fondamentales de l'homme que l'on pourrait réunir autour de l'expression

---

(50) Epicure, "Lettre à Ménécée", in Textes des Grands Philosophes, par R. Verneaux, Paris, Vrin, 1962, Tome I, p. 82.

"recherche et tendance au bonheur". Elle ne manquait de justification ni au plan sensible ou rationnel, ni au plan individuel ou social. Ce qui lui a fait défaut est de n'avoir pas su se transmuer en pouvoir économico-politique et s'imposer. Cette dernière idée, "s'imposer", est elle-même tributaire des sortes de cultures et de civilisations que nous avons connues, car il va de soi qu'une civilisation du plaisir devrait être fondée sur la liberté et ne contiendrait de mécanismes ou d'institutions répressifs que dans la mesure où ceux-ci seraient nécessaires pour garantir la permanence et la réalisation immédiate de ses objectifs. Or, à partir du moment où le loisir est né et se répand dans une société donnée, le germe d'une civilisation du plaisir est semé et il n'est pas illusoire de penser que, sur cette base, elle ait tendance à se doter d'un pouvoir politique conforme à ses aspirations. Et si les sociétés qui jouissent du loisir ne se sont pas encore organisées en fonction de cela, il existe déjà des masses humaines qui vivent sous l'emprise d'un véritable impérialisme du plaisir dont les premières manifestations sont malheureusement entachées de tares et séquelles issues des diverses situations vécues par l'homme au moment de l'apparition du loisir.

Une civilisation du plaisir ne saurait cependant être en aucune façon un impérialisme du plaisir. La recherche du plaisir est un mouvement naturel de l'homme. Il s'exprime par le "bien-être" comme antithèse du "malêtre". Il est un état supérieur de l'état d'existence moyen vécu par une personne et celle-ci ne l'a pas aussitôt atteint qu'elle s'y reconnaît à l'aise, dans un équilibre spontané et n'a de véritable regret à son sujet que sa non-durabilité. L'homme tend naturellement à un état paradisiaque qui s'incarnerait facilement dans une extase du plaisir permanent. Mais ce n'est toujours qu'un idéal vers lequel tend un individu à coup de répétitions et de tâtonnements. Chaque acte de loisir prend dans l'hédonisme une de ses dimensions fondamentales, même s'il ne s'agit que d'un tout petit plaisir éphémère. Il s'inscrit dans un projet ou un plan d'existence souvent fort peu élucidé consciemment, mais qui a toute la force de l'instinct et toute la valeur de l'intuition.

Ceci explique pourquoi l'homme est si facilement crédule lorsqu'on lui vend des plaisirs tout préparés. En réalité, le plaisir est

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

une valeur difficile à mettre en doute lorsque la forme qu'il prend nous attire. Aucun être humain n'est imperméable ou indifférent à la satisfaction qu'il procure à moins de l'avoir tellement sublimé qu'il n'est plus envisageable qu'indirectement ou par transfert. Lorsqu'il n'est pas centré sur un objet précis et fortement désiré, sa présence dans l'existence est plus diffuse, mais non moins réelle. Il est plus facilement enclin à subir les fascinations de la suggestion, ce qui l'amène à la sujétion à moins d'un coup de barre rapide et ferme de la volonté. Lorsque la suggestion a l'habileté de lui laisser le sentiment d'une auto-gestion de son plaisir, la personne peut aller jusqu'à se laisser déposséder joyeusement d'elle-même.

Il est fort difficile de répondre précisément à la question de savoir jusqu'où peut aller une société dans l'organisation des plaisirs de ses membres en respectant leur autonomie et leur spontanéité. Une civilisation du loisir offre nécessairement "du pain et des jeux", ce qui ne veut dire de la liberté et du plaisir que si chaque personne y participe avec au moins une certaine dose d'autonomie. Cela n'est pas le cas lorsque le pouvoir social décide, au mépris de cette autonomie, de faire passer ses intérêts avant les siens.

> *Le progrès même de la civilisation, dit Marcuse, sous le principe de rendement est parvenu à un tel niveau de productivité qu'on pourrait considérablement réduire la demande sociale d'énergie instinctuelle à consacrer au travail aliéné; par conséquent, il semble que ce soit moins "la lutte pour l'existence" qui exige le maintien de l'organisation répressive des instincts, que l'intérêt qu'il y a à prolonger cette lutte, que l'intérêt de la domination. (51)*

Cette dernière, la domination, prend de nombreuses formes. Des raffinements de la publicité à l'"homme de bien" qui vend ses valeurs en organisant des loisirs, il y a une tendance à l'enrégimentation du plaisir, à l'"unidimensionnalisation" du bonheur, à l'encadrement de la satisfaction

---

(51) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 119.

et, conséquemment, à une diminution de la liberté. Cela donne des résultats que nous observons chaque jour: des foules anonymes, des modes conformistes, des comportements sur-individualisés ou sur-socialisés et des plaisirs monotones ou frelatés.

Lorsque l'art de jouir de la vie demande des facilités d'une ampleur telle que seul le milieu social peut les offrir à ses membres, il est fort délicat et en même temps fort pénible pour ceux qui détiennent le pouvoir économique ou politique de ne pas servir leurs intérêts propres, tout en prétendant servir la collectivité, sous prétexte que les biens et les services offerts sont en soi bénéfiques. Le consommateur en souffre lorsque ce qu'il désire fermement n'entre pas dans ce qui est offert ou lorsqu'il a été berné d'illusions dans ce qu'il s'est procuré. Il peut également souffrir d'un excès d'organisation du loisir. Lorsque certaines activités spécialisent et monopolisent des espaces considérables, ceux-ci deviennent indésirables et inutiles pour ceux qui n'ont pas d'intérêt pour ces formes de loisir. D'autre part, ils deviennent peu utilisables pour d'autres fins. Le loisir organisé a souvent tendance à structurer de petits sanctuaires réservés aux pratiquants d'une discipline de loisir et à négliger les aménagements spatiaux polyvalents où la spontanéité et la créativité conservent leurs droits.

Par le fait de s'institutionnaliser, le loisir fige certaines formes et tend à leur attribuer des valeurs-types qui peuvent n'avoir rien à voir avec l'intentionnalité individuelle. Ce qui est le plus gravement aliénant pour le loisir se produit lorsque le pouvoir social l'astreint à des intentionnalités collectives objectivement établies en fonction d'un quelconque bien commun. Ce serait un miracle que le principe de plaisir puisse y résister en même temps que la liberté. Le social devient alors un déterminisme au plein sens du terme. Il est évident qu'un acte posé dans ce contexte n'a plus du loisir que les apparences pour tous ceux qui ne sont pas en collusion subjective avec les intentions du milieu.

Il est dans un sens plus délicat de programmer socialement le loisir que l'alimentation, le travail ou le sommeil, parce que l'homme y est directement touché dans sa sphère de liberté. Théoriquement, programmer le

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

loisir au plan social est impensable. Tout ce qui peut y être programmé sont les éléments accessoires à la pratique d'actes de loisir tels que: aménager des espaces, implanter les équipements, initier techniquement aux activités désirées, "cohérer" et ordonner leur pratique dans le temps et l'espace disponible. Tout le reste d'une programmation est la responsabilité de la personne: motivations, intérêts et valeurs d'une activité. Nous avons émis précédemment un principe qu'il est utile de rappeler ici, à savoir qu'une société, si elle veut s'immiscer, pour des raisons qu'elle juge valables, dans le secteur des dimensions du loisir uniquement référables à la personne, ne doit pas dépasser les limites de l'incitation non coercitive, sous peine d'entrer graduellement dans le champ de l'oppression et du dirigisme, ce qui est inconciliable avec l'idée même de loisir.

Toutes les utilités qu'il peut avoir, toutes les fonctions qu'il peut remplir, le loisir les porte d'autant mieux qu'elles sont autodéterminées par la personne qui le vit. Cela semble essentiel à sa liberté et à son hédonisme. La société, même en ce qui concerne ses attributions mentionnées auparavant, ne doit les assumer qu'en pleine conscience des aspirations et des désirs de ses membres. Sinon, ce qu'elle offrira ne sera plus du loisir en fin de compte. En tentant de correspondre à des besoins réels et non présumés, l'action sociale en loisir n'a de limite que dans la mesure de ses ressources. Si elle parvenait à donner à chacun les moyens de réaliser dans sa vie toutes les formes de loisir auxquelles il aspire, elle résoudrait du coup la tension entre elle et l'individu, à propos de loisir du moins.

Mais cette vue idéale risque de toujours demeurer telle, d'une part, par la limitation des ressources, d'autre part, par le fait que le loisir est changeant et que, comme tel, il ne s'achèverait que par la saturation, par plénitude d'exercice, de toutes les potentialités de la créativité humaine. L'attitude la plus valable, du point de vue social, est celle qui préconise la plus grande diversification des facilités et services en loisir avec les ressources données. Si l'on pouvait utiliser le concept de productivité à propos de loisir, il est clair qu'il exprimerait la diversité des actes posés plutôt que leur uniformité. En réalité, tout ce que la société

peut faire en loisir est de donner le maximum de chances et de moyens à la personne en recherchant une adéquation la plus exacte possible avec ses besoins et ses aspirations.

Ceci revient à dire qu'une civilisation du loisir ne réside pas dans l'ampleur de ses institutions consacrées à la promotion du loisir, mais dans les personnes qui les habitent et qui y participent par leurs oeuvres. Quand nous parlons de participation à une civilisation du loisir, nous ne pouvons pas encore en parler dans le sens d'une ou de plusieurs entités sociales définies, mais plutôt dans la perspective de sociétés déjà dotées de l'abondance économique pré-requise au loisir et dans la mesure où ces sociétés n'exercent pas un dirigisme totalitaire sur leurs membres. Cette dernière constatation est primordiale en loisir car, il existe vraiment dans la proportion où, pour le vivre pleinement, la personne doit rapatrier en sa conscience l'essentiel de ses intentions à son endroit, ce qui suppose l'émancipation de l'emprise sociale, de ses contrôles et de ses dirigismes.

Il s'agit donc d'une participation auto-déterminée qui, seule, rend pleinement compte de l'idée de loisir, Toute extro-détermination non volontairement assumée constitue le départ d'une manipulation du loisir et représente la forme la plus pauvre d'une civilisation du loisir, s'il peut en être encore question. Faisant allusion à ces formes de loisir imposées à l'individu par des forces extérieures à lui-même, Marcuse dit qu'il faudrait *"... transformer le loisir en temps libre." (52)* Il a raison au sens où un loisir déterminé par des intérêts autres que ceux de l'individu lui-même doit être délivré de toute forme de contrôle extérieur au jugement personnel pour atteindre véritablement à l'autonomie. Se libérer d'un loisir aliéné veut dire alors refuser ce que Touraine appelle la "participation dépendante":

> *L'homme aliéné, dit-il, est celui qui n'a d'autre rapport aux orientations culturelles et sociales de sa société que ce qui lui est reconnu par la classe dirigeante comme étant compatible avec le maintien de sa domination. L'aliénation est donc la réduction du conflit social par le moyen d'une participation sociale dépendante. Les conduites de l'homme aliéné n'ont de sens que si on les considère comme la contrepartie des intérêts de celui qui l'aliène. (53)*

---

(52) H. Marcuse, L'homme unidimensionnel, p. 276.

(53) A. Touraine, La société post-industrielle, p. 14-15.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ce raisonnement fort juste replonge la dynamique du conflit social dans certains éléments dialectiques que même Marx n'avait pas prévus dans la dynamique de la lutte des classes, Il avait posé la classe possédante et dirigeante comme devant s'enliser et perdre son esprit offensif dans la jouissance passive des profits réalisés par l'usage du capital. Mais il ne semble pas avoir imaginé que la jouissance de la consommation passive et massive pourrait avoir le même effet sur la classe laborieuse et produire une condition majeure de son aliénation, mais cette fois dans l'abondance. Il est vrai qu'à son époque, les probabilités de ce renversement pouvaient apparaître moins fortes que celles d'une révolution. Il serait par contre odieux pour sa mémoire d'attribuer le mérite de cette stratégie uniquement aux exploiteurs qu'il dénonçait. La vérité est plutôt que ceux-ci détenaient encore le pouvoir politique lorsque les progrès de la science moderne ont été transformés en technologies et que le scandale social de la misère serait devenu parfaitement flagrant s'ils n'avaient élargi l'accès à la consommation. La même productivité technologique les a subséquemment forcés cette fois à démocratiser la richesse sociale au-delà du minimum vital pour assurer la permanence d'une production menaçant de saturer le marché. Ils pouvaient ainsi continuer à jouir du capital et de son profit tout en conservant le pouvoir socio-politique.

Cette situation sociale demeurant répandue, ce qui est assuré est que la civilisation du loisir n'a pu accoucher que fort difficilement. Elle est née de parents pauvres qui ne savaient qui elle était et que faire d'elle. Ceux, par contre, qui possédaient le pouvoir social y ont rapidement vu un instrument nouveau de domination, de perpétuation de l'injustice sociale et de l'ordre établi, ainsi que de préservation de leurs privilèges, en troquant une frange de consommation en retour d'un "statu quo" politique. Cette frange de consommation, comme elle venait en grande partie de la production issue de leur capital, ne pouvait qu'amplifier la plus-value dont ils conservaient un monopole d'usage et de jouissance. Or, la meilleure façon d'améliorer la production et le profit était de prendre le contrôle de la consommation en l'orientant et en la canalisant. **Il fallait manipuler le loisir au rythme de sa croissance** parce qu'il constitue un important secteur de consommation. Et comme il y avait de nombreux besoins à satisfaire au cours

de son développement, les mécanismes de contrôle ont eu le temps de se roder, de façon à pouvoir simuler la liberté, le plaisir ainsi que d'autres valeurs fort estimables dans l'esprit de consommateurs non avertis.

Ce bref retour dans l'histoire idéologique et sociale montre que le système social n'a pas toujours rendu, ni ne rend encore, le meilleur service qui soit à la civilisation du loisir encore balbutiante. Si l'acte de loisir est structurellement libre et hédonistique, cela exprime plutôt un état vers lequel il tend qu'une réalité déjà acquise. Rien n'empêche un pouvoir socio-politique de le manipuler pour maintenir sa domination en l'utilisant comme moyen de "participation dépendante" car, c'est lui qui établit le droit civique et qui définit les lois qui le font respecter. L'histoire ne manque pas d'exemples où des droits strictement relatifs à la personne ont été torturés de façon à servir les meilleurs intérêts de ceux qui sont à la source de leur négation. Nous avons précédemment érigé en principe que le "bien commun" n'a de sens en loisir qu'en regard de l'autodétermination volontaire de chaque personne. La richesse du loisir vécu dans une société ne s'évalue que par la synthèse des résultats obtenus par l'usage de la spontanéité et la créativité de ses membres.

Transposé en droit, ce principe veut dire qu'à partir du moment où les nécessités vitales sont comblées, le loisir comme acte humain personnel devient un droit aussi inaliénable que le droit de penser ou de s'exprimer. Le droit au loisir ne veut pas dire autre chose que la liberté de jouir de la vie en toute autonomie. Il doit donc être respecté au même titre que les autres droits de l'homme. En ce sens, la société n'a pas à y interférer avec dirigisme et n'a de recours contre une personne que dans la mesure où l'exercice de son droit porte préjudice aux droits d'une autre personne ou à des biens collectifs dont elle a la garde. Ainsi, toute pression de nature à obnubiler le jugement d'un sujet ou à le diriger par "stimuli" externes affectant sa sensibilité ou son intelligence constitue une violation de ce droit. Ce qui en fait un droit personnel réside dans les éléments intrinsèques à sa nature: la liberté, le principe de plaisir et une intentionnalité autonome. Ce n'est que par le respect intégral de toutes ces dimensions personnelles que ce droit peut parvenir à une expression sociale dont le contenu sera essentiellement de définir et d'imposer les normes,

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

devoirs et critères d'exercice de ce droit, lorsqu'autrui est publiquement en cause, mais sans avoir à intervenir dans ses manifestations privées, qu'elles soient individuelles ou sociales.

Cette affirmation de principe prend cependant une allure utopique lorsque l'on observe la réalité de la société de consommation dans laquelle le loisir apparaît comme phénomène de civilisation. Il y a d'abord le fait que l'abondance économique tend à présenter la consommation comme un devoir social justifié par le fait d'écouler la production pour assurer sa propre permanence qui est elle-même jugée indispensable pour la stabilisation de l'abondance.

> *Le problème fondamental du capitalisme contemporain n'est plus la contradiction entre "maximisation du profit" et "rationalisation de la production", mais entre une productivité virtuellement illimitée et la nécessité d'écouler les produits. (54)*

Le cycle "production-consommation" a un effet tautologique au début de l'âge du loisir. Ce n'est pas encore tellement la liberté et le plaisir qui régissent le loisir que "l'introjection" de la nécessité de consommer. Il est évident que cette manipulation de la consommation ne sert pas spontanément les intérêts et les besoins des individus en ce qu'ils ont de différenciel et d'unique. L'homme y est en état de liberté surveillée et contrôlée par des intérêts (autres que les siens) résidant chez les tenants du pouvoir économico-politique. A supposer qu'un individu prenne conscience que ses intérêts sont divergents de ceux que le système social promeut, la réalisation autonome de son loisir risque de prendre la forme d'un refus du système.

Même là, il n'est pas sûr d'échapper à l'"unidimensionnalité" du système social, car celui-ci peut tout autant rentabiliser le non-conformisme que le conformisme. Son totalitarisme est une violence qui appelle une

---

(54) J. Baudrillard, La société de consommation, Paris, Ed. S.G.P.P., 1970 Coll. "Le point de la question", No 4, p. 115.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

réaction de même nature. Concrètement, cela se manifeste par des révolutions culturelles, souvent anodines en apparence, mais qui n'en constituent pas moins autant de lames de fond qui font subir des secousses au système. Lorsqu'une jeunesse néglige les loisirs "organisés" pour s'en donner des nouveaux qu'elle considère intuitivement correspondre mieux à ses aspirations, elle a un réflexe sain du loisir. Elle oppose une réaction socialement et personnellement libre à une action de contrôle et d'intégration jugée indésirable. Le circuit "production-consommation" s'adapte lorsqu'il ne parvient pas à intégrer et à assimiler, Il est malheureux pour le loisir qu'il n'en soit pas toujours ainsi.

Une grande violence faite au loisir réside cependant dans la dissociation de la consommation et du principe de plaisir. Dès le moment où consommer devient un devoir social rempli à partir de besoins artificiellement créés, le plaisir est absent du loisir dans tous les cas où la subjectivité ne partage pas les intentions et les valeurs sociales. La consommation dirigée, telle qu'offerte sur la base d'un système de production donné, trouve son aboutissement dans la systématisation et l'institutionnalisation sociales des besoins. S'il n'y a pas adéquation entre production et consommation, c'est la production qui en souffre et cela engendre des conflits sociaux dans le monde du travail ainsi que des pertes au niveau du capital. Si, par contre, il y a adéquation, celle-ci risque souvent de se faire par la suppression de l'autonomie personnelle et du principe de plaisir. De là vient l'absurde situation d'un travail forcené dont les résultats se dissolvent dans une consommation et un loisir sans jouissance parce qu'il n'y a plus une corrélation étroite entre les valeurs, besoins et intérêts réels du consommateur et le contenu de sa consommation.

> *Une des meilleurs preuves, dit M. Baudrillard, que la finalité de la consommation n'est pas la jouissance est que celle-ci est aujourd'hui contrainte et institutionnalisée non pas comme droit ou comme plaisir, mais comme devoir du citoyen. (55)*

Ceci se manifeste concrètement par un loisir imposé, quantitatif et objectivé qui ne sait rien faire d'autre que d'aller s'abimer ou s'user dans des jouissances moroses, répétées ou variées selon les contrôles,

---

(55) J. Baudrillard, La société de consommation, p. 125.

sans que jamais la personne ne se sente parvenue à un équilibre ou à une sérénité dans le plaisir telle qu'Epicure l'avait rêvée. L'aliénation du loisir vient ici non pas tellement d'un mauvais usage du loisir, que des séquelles de la civilisation du travail transposées dans la consommation de l'abondance et perpétuées par un système économique qui manipule les désirs au gré de la production des objets. Ainsi, la mouvance des besoins et l'insatisfaction permanente, malgré toutes les consommations partielles, prennent-elles racines non seulement dans une structure ontologique imparfaite de l'humanité, mais aussi dans les relations que chaque individu développe avec la collectivité qui le porte.

La principale voie de résorption de l'aliénation dans la civilisation du loisir réside dans la libération graduelle du principe de plaisir. Cela suppose que le principe de rendement ne conserve d'utilité que dans la mesure exacte de la création de l'abondance pré-requise au loisir et ne serve plus à ce que Marcuse appelle de la *"sur-répression" (56)*, c'est-à-dire à l'imposition d'une domination sociale sublimatrice des tendances naturelles de l'individu au plaisir et au bonheur. En d'autres mots, il s'agit d'intégrer le principe de plaisir dans la consommation et le loisir de telle sorte qu'il soit réellement la base d'une intentionnalité-loisir. C'est d'ailleurs cela qui apparaît comme naturel et normal à toute personne qui a franchi un certain seuil de libération.

Le loisir ne peut se contenter d'un plaisir simulé dans le genre de ce que Veblen appelle un *" loisir ostentatoire" (57)*. Il se peut et il se produit que le loisir devienne la marque de distinction de classes sociales ou d'individus comme dans les sociétés aristocratiques d'autrefois. La résurgence périodique d'une telle mentalité fondée sur le paraître, le rang social ou un quelconque privilège nuit au développement d'une véritable civilisation du loisir parce qu'elle dissocie les activités concernées d'une intentionnalité normale en loisir et écarte l'élément hédonistique comme dimension première et fondamentale de l'acte. Elle est également néfaste en ce sens qu'elle façonne une personnalité à partir des règles et des

---

(56) H. Marcuse, Eros et civilisation, p. 42.

(57) T. Veblen, Théorie de la classe de loisir, Paris, Gallimard, 1970, p. 26. sq.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

normes de comportement de son groupe social plutôt que par les critères d'excellence de ses particularités propres. Elle déplace le centre de formulation des intentions-loisir vers des éléments périphériques aux actes eux-mêmes qui y perdent leur signification propre pour devenir des prétextes qui n'ont du loisir que l'apparence.

L'ensemble des activités de loisir pratiquées par un individu ou une collectivité constitue un environnement qui distingue, tout en uniformisant à cause de l'identité des objets de consommation; ces activités, par ailleurs, n'ont de contenu qu'en autant qu'elles reçoivent des significations personnalisées. Ainsi, la valeur d'une consommation est moins reliée au sens réel de l'objet utilisé qu'au signe qu'il représente face à une conscience. Il s'ensuit une"symbolisation"que le groupe social tente d'unifier pour tous ses membres et face à laquelle une personnalisation autonomiste est souvent considérée comme anormale, alors qu'en réalité, ce serait plutôt l'acceptation inconditionnelle de cette"symbolisation"et l'identification mécanique au groupe qui devraient être envisagées comme anormales.

Cette attitude conserve cependant un aspect positif au sens où M. Fernand Dumont dit que:*"Le conformisme est une morale par provision un peu semblable à celle que Descartes avait d'abord choisie " (58)*. En fait, la personnalité d'un groupe est une vue de l'esprit établissant des traits communément partagés par ses membres et à laquelle aucun individu ne peut être exactement conforme. Ce qui est étonnant et souvent aliénant en matière de loisir est de voir quantité d'individus se projeter sans discernement dans un processus d'identification aux normes de la moyenne du milieu, ce que M. Baudrillard appelle la "P.P.C.C." (la plus petite commune culture), ou la "P.P.D.M." (la plus petite différence marginale). (59)

Il est normal que la civilisation du loisir, à ses débuts, établisse ses premiers dénominateurs communs par le bas, soit en termes de culture, soit en termes de différenciation personnelle. Le contraire aurait été d'ailleurs impossible. Ce qui est par contre inacceptable est que la situation en demeure là par l'action du système social lui-même qui, d'une part ,

---

(58) F. Dumont, Le lieu de l'homme, p. 171.

(59) J. Baudrillard, La société de consommation, p. 155 et 133.

conduit selon Riesman à une sociabilité débridée et truffée de "fausses relations personnelles", et qui,d'autre part,impose en d'autres cas la "privatisation" et le repliement sur soi (60). Dans les deux cas,le système social brime la liberté et le plaisir inhérents à des actes qui les posséderaient s'ils étaient laissés plus entièrement à l'initiative personnelle.

La société d'abondance tend à ne laisser exister des classes sociales traditionnelles que des stratifications d'ailleurs fort mouvantes dans l'accès quantitatif à la consommation. Les concepts de richesse et de pauvreté changent de sens à partir du moment où même ceux que l'on dit pauvres ont la jouissance non seulement du nécessaire, mais aussi d'une certaine ouverture sur le superflu; la grande question sociale à résoudre n'est plus le "comment produire assez", mais le "comment consommer tout ce qui est produit ". C'est là que se pose le problème de la civilisation du loisir. L'un des grands bienfaits de la société de consommation serait de rendre les hommes égaux devant la jouissance de biens accessibles pour tous et surtout d'introduire des critères qualitatifs dans l'évaluation de la jouissance recherchée et pratiquée par chacun. La seule pierre d'achoppement, dans cette situation, réside dans le fait que ce sont plus souvent les producteurs que les consommateurs qui définissent les critères de consommation, et cela, dans le sens de leurs intérêts.

Nous n'avons pas encore assisté à l'ajustement des décisions de la techno-structure industrielle aux réalités sociales, ce qui conduit la consommation sociale soit au gaspillage institutionnalisé de la production comme condition de survie de l'"appareil", (61) soit à la détermination d'un "... *type d'individu accordé aux desseins du système industriel*". (62) En visant la masse, les organismes de manipulation de la consommation rejoignent la presque totalité des individus d'une société, par l'utilisation plus ou moins subtile et raffinée des plus puissants "média" de communication et par l'exploitation habile des instincts, des sentiments et même des idées qui reçoivent une large adhésion populaire.

---

(60) D. Riesman, La foule solitaire, p. 331-353.

(61) Voir à ce sujet: Vance Packard, L'art du gaspillage, Paris, Calman-Lévy. 1962.

(62) J.K. Galbraith, Le nouvel état industriel, Paris, Gallimard, 1968, p.217.

Le loisir, tout en étant sujet aux mêmes pressions que la consommation en général, est un phénomène particulièrement sensible aux risques d'aliénation que véhicule la nouvelle société d'abondance. Par contre, il constitue également la situation humaine la mieux habilitée à être vécue selon un coefficient de libération et d'émancipation élevé. Etre optimiste à son endroit veut dire faire confiance à long terme à la dynamique du plaisir qu'il introduit graduellement dans une foule d'activités humaines. Il y a lieu de s'inquiéter du fait que le loisir soit souvent pratiqué sous des représentations sociales étrangères ou périphériques à son essence véritable; mais lorsqu'il est envisagé dans sa perspective historique exacte et que l'on prend le pouls des vecteurs d'influence qui l'affectent, il ressort de cette analyse que ses déviations découlent, au niveau de leurs racines profondes, des tares issues des autres champs situationnels de l'existence ou de l'enrégimentation sociale de ses manifestations. En ce sens, une civilisation du loisir n'est possible que dans une société qui reconnaît à ses membres le droit de se particulariser face à elle et de refuser ses dirigismes institutionnalisés dans la mesure où ils ne coïncident pas avec la concrétisation du plaisir tel que ressenti au niveau de chaque personne dans les limites établies précédemment du "bien commun" en loisir.

L'apprentisage requis pour s'extraire de la manipulation de la consommation est préalable à la vitalisation d'un loisir autonome, et il ne semble pas que cela ait pu être largement accessible aux premières générations de l'ère du loisir. A la consommation dirigée correspond un loisir "organisé" commercialement. L'un ne va pas sans l'autre aussi longtemps que le loisir se centre sur l'exploration d'un standard de vie nouvellement acquis et obtenu par l'action d'un système social axé prioritairement sur la croissance de l'avoir et utilisant pour atteindre cet objectif un système de valeurs fondé sur la compétition sociale. Ceci explique que les premières formes de loisir largement promues dans les sociétés d'abondance aient été réalisées en vertu du même processus de répression et de sublimation du principe de plaisir qui a cours dans la mystique de la civilisation du travail.

Ce loisir sans plaisir se justifie comme étape d'un lent mécanisme historique de désublimation graduelle. Il est intéressant de constater que la libération la plus radicale et la plus fondamentale que l'exercice massif du loisir peut apporter est la libération du plaisir lui-même. Et cela

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

n'est possible que dans le sens où il est suffisamment admis socialement que chaque personne jouit, non seulement en droit mais aussi dans les faits, de la possibilité de réaliser son bonheur par des voies qui lui sont propres, quelles qu'en soient les conséquences sur le système de production qui a besoin d'une consommation massive pour se perpétuer lui-même. Autrement dit, le loisir, dans son sens profond, exprime une contestation du fait que le schème des valeurs sociales soit unilatéralement inspiré par les exigences d'une techno-structure de production. Il veut que la consommation soit libérée de toute forme de manipulation contraignante. Il veut une société où ce sont les consommateurs qui définissent le contenu de la production. Et ceci n'est pas (ou n'est plus) une utopie, car les moyens technologiques d'une telle production existent et pourraient être utilisés, advenant une amélioration des attitudes des producteurs, en servant de plus près la satisfaction des intérêts et besoins réels des consommateurs.

Le même principe s'applique à l'institutionnalisation sociale d'un grand nombre de formes de loisir. Celle-ci est souhaitable au sens de la création d'un nombre de plus en plus grand d'opportunités de loisir, mais elle ne l'est pas si cette offre est assortie d'un système de valeurs préétablies répondant à un système de besoins pré-fabriqués. Cette institutionnalisation doit être un service au sens réel du terme: ce n'est pas celui qui le donne qui doit en retirer le plus d'avantages, mais la personne qui le reçoit. L'organisation du loisir est d'autant plus conforme à son essence qu'elle est dégagée, au niveau des valeurs, de tout prosélytisme susceptible d'affecter l'autodétermination à une activité choisie personnellement et qu'elle ne pré-juge en rien d'une intentionnalité à lui être appliquée. L'idéal du loisir serait que la personne puisse conserver l'exercice entier de sa spontanéité même au sein de ce qui est socialement organisé, cette spontanéité ne pouvant être pondérée ou réprimée que dans la mesure où elle cause du tort à autrui ou à la collectivité dans son ensemble.

Ce qu'il faut bien déterminer en loisir est le rôle de la société à son égard. Ce lieu n'est pas celui du champ des valeurs à lui attribuer. Celles-ci sont d'autant mieux réalisées qu'elles émergent des activités sur la base d'intentionnalités autonomes et que les mesures incitatives ou suggestives à leur endroit ont été réduites au minimum. Rien n'empêche cependant une collectivité de mettre en évidence des valorisations

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

manifestement désirées et admises par un grand nombre de ses membres; mais jamais elle ne doit les présenter comme nécessaires à la pratique des activités. Par contre, des services publics sont souvent indispensables en loisir pour aménager des espaces communautaires, y programmer des activités et même pour inciter à leur utilisation ceux qui sont susceptibles de le désirer.

Comme en d'autres secteurs de services, une société ouverte au loisir doit se doter d'institutions publiques et privées ainsi que de cadres professionnels pouvant traiter le phénomène avec compétence. Mais ce service doit respecter tout spécialement sa nature de service, à cause des particularités inhérentes à l'essence du loisir. Il n'a pas à définir les besoins ni à préjuger des aspirations. Le degré d'avancement d'une civilisation du loisir ne se mesure pas à la quantité des équipements disponibles à des fins de loisir ni à l'ampleur des programmes d'activités offerts: tout cela pourrait exister amplement sans que la participation à ces services soit importante si l'on n'a pas su réaliser la corrélation entre les facilités offertes et les aspirations - loisir des personnes susceptibles de les utiliser.

Le loisir refuse, dans son essence, la répression du principe du plaisir. Il veut la consommation issue de la société d'abondance, mais selon un "guidage" personnel et autonome, ce qui est une condition indispensable à la jouissance véritable. Pour ce faire, il doit s'émanciper de la fascination issue du milieu social qui tend à l'orienter malgré lui vers des fins non intentionnellement assumées par la personne qui le vit. En ce sens, la civilisation du loisir ne naît pas automatiquement dans une société qui a franchi le seuil de l'abondance. Son apparition effective ne s'opère que très graduellement par un lent apprentissage de l'usage de l'abondance qui place l'homme en tentation de liberté et de plaisir, souvent après l'avoir gavé de satisfactions manipulées. Cet apprentissage modifie le système de valeurs qui a cours dans une société. Il est lent parce qu'il inverse les critères de définition des valeurs prioritaires d'un milieu qui, jusqu'à son avènement, étaient fondés sur la nécessité de la répression des caractéristiques du loisir. Une fois né, il force les autres secteurs de l'existence, tels que l'éducation, le travail ou la vie familiale, à se re-situer compte tenu de sa présence.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Il commence par n'être qu'une incidence traitée marginalement ou une concession consentie comme support à la nécessité; et ce n'est qu'après une longue période d'acclimatation que l'on consent socialement à le traiter selon sa nature propre. On lui fait servir toutes sortes de finalités plus ou moins étrangères à son essence et l'on refuse surtout de reconnaître, par mesure de sécurité, les priorités structurales qu'il possède comme type nouveau de situation humaine. Mais, presqu'insidieusement, il s'introduit dans les consciences individuelles et y opère un mouvement de refus de la vie asservie et un élargissement du champ des valeurs non seulement désirables mais possibles. Le dynamisme même de ses propriétés veut qu'il conduise à l'autonomie et à l'affirmation de la personne, en accord ou en désaccord avec les volontés du milieu social.

Il est normal, qu'à ses débuts, la société ait tenté de le harnacher, de l'encadrer dans les mêmes normes qu'elle avait établies pour d'autres situations. Il est, par contre, prévisible qu'à long terme ce soit le loisir qui modifie la structure sociale en y insérant d'autres schèmes de pensée et de valeurs. A ce titre, son importance est primordiale dans la civilisation présente et future. Le loisir n'agit pas de façon aussi explosive et fracassante que la vie politique, par exemple, mais il se taille une place de plus en plus importante dans les raisons que chaque homme se donne d'exister. Lorsque les sociétés auront appris à le traiter selon ses véritables caractéristiques, le loisir cessera sa revendication contre les forces sociales d'intégration totalisante dans la mesure où les voeux de la personne seront en état de symbiose avec les intentions collectives à son endroit. La civilisation du loisir ne sera plus alors une utopie de penseurs rêvant d'une société non aliénante ou une illusion de personnes inconscientes de leur aliénation, mais une réalité. Cela suppose une libération des déterminismes sociaux hérités de l'âge de la carence et l'acceptation tant sociale qu'individuelle de la désublimation du principe de plaisir. Cette civilisation du loisir aurait pour effet de rendre moins utopique l'idée d'un bonheur humain.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CONCLUSION.

De cette tentative de pénétration du sens du loisir, il n'y a pas lieu de tirer des conclusions ou d'émettre des considérations qui se voudraient exhaustives. Le phénomène que nous avons étudié demeure trop jeune dans ses manifestations concrètes et bouleverse trop de choses dans les schèmes de pensée généralement admis: tout ce que nous pouvons faire ici est de synthétiser les lignes directrices du mouvement réflexif que nous avons suivi et d'esquisser les prolongements possibles.

Tout d'abord, le loisir pose la question de savoir ce qui a de l'importance dans la vie. En inversant du côté de la liberté la recherche des valeurs qui auparavant ne pouvaient être espérées que par des actes nécessaires, le loisir élargit la panoplie des instruments de la conscience et de la réalisation de soi. Il modifie la perception de l'environnement spatio-temporel de l'existence et donne à la liberté de choix un nombre beaucoup plus considérable d'occasions de se manifester. Par lui, ce qui est "important" dans la vie est rapatrié dans sa dimension subjective et personnelle, car il ne se satisfait jamais de l'objectivité froide.

Il se refuse dans son essence à apparaître comme un devoir ou un impératif quelconque. Il dissocie l'important de la contrainte, que cette dernière soit interne ou externe à la conscience. En dégageant la valorisation du nécessaire, il rend les valeurs supplémentaires qu'il permet d'atteindre aussi essentielles à la qualité de l'existence humaine que celles du "primo vivere". Sa polyvalence face au développement de l'être n'a de limites que dans le respect des caractères de liberté et d'hédonisme à la base d'une intentionnalité de son ordre.

L'homme du début de l'ère du loisir démocratisé n'a pas vu tout de suite son importance et n'a pas songé non plus qu'en élargissant son cadre vital d'expression personnelle, le loisir allait exiger de lui qu'il

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

manifeste d'une façon plus authentique ses aspirations, ses besoins et même ses raisons d'exister. En donnant de l'extension aux possibilités culturelles et à la socialité de l'homme, le loisir lui a procuré des moyens neufs. Si ces moyens ont été utilisés, à ses débuts, pour des fins de récupération des valeurs que n'avaient su ou pu produire les autres secteurs de son existence, cela ne donnait qu'une vision fort limitée de son potentiel, lequel ne se découvre qu'à l'usage. Son utilisation elle-même pouvait demeurer impuissante si, d'une façon concomitante, le loisir ne parvenait pas à s'exercer sur fond d'autonomie de jugement et de libération du principe de plaisir. Sa valeur d'usage demeurait et demeure intimement liée à la capacité d'audodétermination de chaque personne.

En fait, le loisir pose sous un angle spécifique la signification globale de l'homme comme être-au-monde. Il ne nie aucune des autres dimensions déjà acquises et assumées de l'existence, mais il modifie l'unilatéralité des vecteurs de développement de l'humain. Au travail obligatoire, pénible et souvent peu créateur, il oppose la liberté, la spontanéité et le plaisir; il permet de consommer joyeusement un avoir difficilement acquis sans autre préoccupation que la recherche des valeurs inhérentes à la pratique de l'acte. Face aux autres obligations de l'existence, il se dégage d'une façon identique, en se centrant sur des secteurs de valorisation supplémentaires ou complémentaires.

Fréquemment, le loisir vécu heurte par ses manifestations, les conceptions éthiques propres à certaines personnes ou à certaines collectivités. On lui reproche souvent d'être une dépense de forces et de biens en pure perte, c'est-à-dire d'être improductif. Mais il s'en moque en tirant sa valeur de l'exercice même des actes qui l'incarnent. On lui reproche en fait de modifier le lieu de l'intéressement d'un acte humain sans penser que la mentalité purement utilitariste qui l'a précédé ne révèle que l'unidimensionnalité de préoccupations tournées exclusivement vers l'acquisition et la possession d'objets. Le loisir est un moyen qui aide l'homme à se rappeler que la possession est un moyen, qu'un système social n'est pas une fin en soi et que la justification finale d'une existence personnelle ne réside pas dans un rôle ou une fonction à l'intérieur de ce système.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le loisir pose clairement le fait que les hommes ne sont collectivement libres et heureux qu'à la condition de l'être d'abord individuellement. Il est, en son sens le meilleur, un agent efficace du refus de l'impersonnel, de l'indistinct et du conformisme béat. Il favorise, malgré les nombreuses formes d'aliénation dont il a été victime au départ, la spontanéité créatrice dans l'affirmation personnelle. Certains penseurs pessimistes affirment qu'avec le loisir, l'homme passe graduellement de l'impérialisme du rendement productif à un impérialisme du plaisir. Cela est peut-être vrai dans une vue à très court terme d'une réalité humaine en train de passer ses tests d'apprentissage d'une liberté élargie. Mais il faut considérer que l'expression "impérialisme du plaisir" contient une contradiction dans les termes et que, prise au sens strict, elle nie les éléments de spontanéité et d'autonomie inhérents tout autant à l'idée de plaisir qu'à une situation normale de loisir personnel.

L'excès incontrôlé dans l'usage euphorique du plaisir traduit la dialectique historique d'un mouvement de libération de la nécessité plutôt qu'il ne condamne la valeur de son contenu au point de vue éthique. Si le loisir exprime la dynamique d'une libération à un moment donné de son développement, il ne faut pas en conclure qu'il a manifesté là la totalité de ses possibilités. Le plaisir n'est pas non plus la valeur unique qu'il peut véhiculer, même s'il suffit déjà à justifier son existence. Le loisir exerce un effet de normalisation et de régulation du principe de plaisir dans l'existence lorsqu'il est assumé par une conscience lucide. Il n'y a "a priori" aucune opposition radicale entre les plus hautes formes de rationalité et l'expression du principe de plaisir. Il n'y en a que lorsqu'un jugement personnel la fait naître en des circonstances précises et selon une intentionnalité donnée. Un impérialisme du plaisir signifierait que l'homme a complètement perdu sa capacité de jugement face à son instinct de vie et, conséquemment, qu'il n'a plus la responsabilité des actes qu'il pose.

Il n'y a pas lieu de penser que le loisir, même manipulé, aille jusqu'à cela sauf en des cas exceptionnels dont la source est ordinairement hors de lui. En valorisant le plaisir, il dérange ce que l'on pourrait appeler l'éthique de l'âge de la nécessité où la survie demandait la sublimation, sinon la répression, du principe de plaisir. En cela, le loisir est

certainement un signe avant-coureur d'un type de société qui ne sentira plus le besoin de réprimer ou de brimer les élans spontanés et personnalisants de ses membres parce que les contraintes de la nécessité auront été réduites et que l'on aura ajusté les normes éthiques à ce nouvel état de l'humanité. Il nuit à la perception de l'essence d'un phénomène tel que le loisir que les principes et les règles de vie qui en régissent l'usage accusent du retard sur l'état de la situation réellement vécue. Il en est souvent ainsi, malheureusement, de tous les phénomènes jeunes ou en évolution rapide. Ce retard crée un hiatus intentionnel en ce sens que l'acte concerné est tiraillé entre un désir qui le meut et une conscience qui cherche à réprimer le plaisir qu'il contient dans toute la mesure du possible. Ce dernier pourrait pourtant être inclus dans la finalité normale et harmonieuse de l'acte, si ce n'était des séquelles d'un passé laissant des traces éthiques anachroniques mais opprimantes.

Le loisir a un effet de dérangement dans l'échelle des valeurs humaines. Il déplace leur ordre et surtout leur importance. Il pose la question de savoir si elles doivent être établies d'en haut, c'est-à-dire à un niveau absolu ou à celui de la société, ou encore si elles ne devraient pas plutôt être définies au niveau de chaque personne. A l'âge de la carence, les sociétés ont eu tendance à se "barder" de valeurs qu'elles rendaient obligatoires pour tous. Il est inévitable qu'à l'âge de la généralisation de l'abondance, les raisons de cet état de choses s'amenuisent et que les modes d'élaboration des valeurs s'émancipent des contraintes traditionnelles. Par ailleurs, leur obtention, dans les premiers temps du loisir, prend souvent l'apparence d'une recherche de récupération du passé plutôt que le fruit d'une élaboration personnelle conduisant à une valorisation complémentaire sur la base d'un certain équilibre déjà acquis. La question des valeurs est énorme, trop vaste pour être traitée ici dans son ensemble; mais, nous pouvons quand même aborder l'effet du loisir sur elles. Tout d'abord, il n'en privilégie en soi aucune, sauf la liberté et le plaisir qui sont d'ailleurs des parties intégrantes de tous les actes qui le concrétisent. Ensuite, leur détermination, en ce qui concerne le loisir, se dégage graduellement de schèmes pré-fabriqués ou imposés et se retrouve dans leur lieu naturel de définition, c'est-à-dire la conscience personnelle.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ce qui est principalement récupéré par le loisir, c'est la dimention subjective de la valeur. Celle-ci reprend sa connotation originelle intégrale, à savoir d'être ce qui a de l'importance pour quelqu'un, non seulement au niveau rationel, mais pour la globalité des dimensions de l'être. Cette importance est aussi variable que le loisir est polyvalent et ne peut être elle-même évaluée justement que par la personne concernée ou par une relation inter-subjective. La même valeur n'a pas d'ailleurs la même importance, non seulement pour des personnes différentes, mais aussi pour la même personne à divers moments de son existence ou selon une variation quelconque de son contexte vital. Ce serait donc une entreprise farfelue que de vouloir constituer une casuistique des valeurs du loisir.

La variabilité des valeurs et de leur importance est en loisir une chance donnée à la liberté humaine. Le mot chance utilisé ici indique cependant bien l'aspect aléatoire du loisir, l'incertitude qu'il crée par ses manifestations au plan social et même le risque qu'un individu prend à son contact face à sa propre conscience. Etre libre engendre un supplément de responsabilité qui est une sorte de minute de vérité face à soi-même. Le loisir cause malgré lui un surplus de conscience de soi, perceptible même dans ses états manipulés ou ses formes apparemment insignifiantes. Dans ce dernier cas, il en fait peut-être la démonstration par le vide, l'absurde ou l'erreur, mais il est impossible qu'à long terme, une personne n'en soit pas affectée.

L'homme du loisir n'est plus tout à fait le même que "l'homme pré-loisir". Il n'est pas nécessairement meilleur ou pire, mais il dispose de plus de moyens pour réaliser sa vie, à son avantage ou à son désavantage. Il jouit d'une sphère de vie moins réprimée, qui d'ailleurs va en s'accroissant dans le temps et l'espace, au fur et à mesure que la société d'abondance amplifie ses ressources et restreint ses obligations laborieuses. Le loisir est un phénomène qui fait que l'homme récupère une partie de la direction de sa vie dont il est par contre d'autant plus responsable. En ce sens, le loisir est personnalisateur. Il pose l'être humain comme agent de détermination autonome d'une partie plus grande du contenu de son existence. Il permet à volonté soit le retrait social, soit la recherche libre d'une nouvelle socialité. Il offre un supplément de moyens d'identification ou

d'affirmation de soi, si besoin en est. Il exclut, plus que les autres situations vitales, toute forme de répression non fondée du principe de plaisir et de la liberté parce que ces deux éléments entrent structurellement dans son mode fondamental d'exister. Le loisir, tout en développant une insistance sur de tels éléments, ne doit pas faire oublier à la personne, selon Mounier, que:

> *Les servitudes qui frappent notre existence font qu'il n'est pas de situation humaine qui ne comporte une aliénation plus ou moins diffuse: il est dans la condition de l'homme d'aspirer indéfiniment à l'autonomie, de la poursuivre sans cesse, et d'échouer indéfiniment à l'atteindre. (1)*

Par le loisir, l'homme est potentiellement plus libre et plus heureux, mais, il est guetté par les risques d'aliénation que cache l'abondance. Il peut se particulariser et exprimer vraiment la réalité de son être, tout comme il peut sombrer dans l'indifférence et le conformisme. L'autonomie personnelle, déjà fragile, peut n'y être qu'un leurre, face aux assauts de la manipulation socio-économique ou politique. Mounier dit: *"La bataille de la liberté ne connaît pas de fin." (2)* Il en est également ainsi de la recherche du bonheur et de la réalisation en plénitude de la personne.

Le loisir, face à cela, se doit de rester humble: il ne constitue qu'une dimension partielle du volume global de l'existence personnelle. Son efficience comme instrument de valorisation ne garantit pas automatiquement la qualité des fins qu'une personne lui assigne. En soi, il n'a qu'une signification de moyen et c'est déjà un acte de la personne que de lui donner un contenu et une forme. Il n'est d'ailleurs intéressant comme moyen que parce que l'homme est imparfait et voit en lui des utilités en regard du développement de son être. Il laisserait indifférent un homme qui serait parfait.

---

(1) E. Mounier, Le personnalisme, p. 80-81.

(2) E. Mounier, Le personnalisme, p. 81.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pour poursuivre cette étude de la signification du loisir, il faudrait le situer dans la perspective d'une analyse anthropologique globale de ce qu'il représente chez l'homme contemporain et doubler cette analyse d'une philosophie sociale du milieu humain dans lequel il apparaît; c'est en effet de ce milieu que viennent les ressources lui permettant d'exister et aussi les principales formes d'aliénation qui l'affectent. Ce serait un sujet fort vaste pour lequel la présente étude n'apporte qu'une ouverture. Il s'agissait, ici, d'une percée dans un champ de l'humain peu fréquenté à date par les philosophes. Puisse cette modeste contribution constituer l'esquisse d'une théorie du loisir et créer de l'intérêt pour ce champ d'études.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

BIBLIOGRAPHIE.

Note.- Etant donnée la quasi-inexistence d'une documentation proprement philosophique sur le loisir, il a semblé utile de diviser la présentation des principaux textes utilisés pour ce travail en ouvrages généraux et spécifiques. La liste des ouvrages généraux regroupe les auteurs philosophiques dont la pensée ou certains points de doctrine ont pu servir de point de départ à notre réflexion, ainsi que des auteurs non philosophiques issus de disciplines et de mentalités diverses, mais dont les bases nous ont paru récupérables pour un travail de type philosophique au sujet du loisir. La liste des ouvrages spécifiques contient des titres traitant directement du loisir et qui ont aidé à l'élaboration d'un tel sujet.

A) OUVRAGES GENERAUX.

ALAIN, *Propos sur le bonheur*, Paris, Gallimard, 1928, Coll.Idées, No 8, 242 pages.

ARVON, Henri, *La philosophie du travail*, Paris, P.U.F., 1961, Coll. I.P., No 47, 111 pages.

ARON, Raymond, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard, 1962, Coll. Idées, No 19.

BAUDRILLARD, Jean, *La société de consommation*, Paris, Ed. S.G.P.P., 1970, Coll. Le point de la question, No 4, 299 pages.

BERGSON, Henri, *Le rire, essai sur la signification du comique*, 143ième édition, Paris, P.U.F., 1961, 157 pages.

BERGSON, Henri, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, P.U.F., 100ième édition, 1961, 340 pages.

CAILLOIS, Roger, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1950.

CALVEZ, Jean-Yves, *La Pensée de Karl Marx*, Paris, Ed. du Seuil, 1956, 664 pages.

CHOMBART DE LAUWE, Paul-H., *Images de la culture*, Paris, Payot, 1970, Coll. Petite Biblio. Payot, No 163, 217 pages.

COLLABORATION, *L'homme standard*, in Esprit, mars 1959, No 271, p. 385 à 433.

COLLABORATION, *Réflexions pour 1985*, Paris, Ed. du C.N.R.S., La documentation française, 1964, 155 pages.

DUMONT, Fernand, *Le lieu de l'homme, la culture comme distance et mémoire*, Montréal, Ed. HMH, 1968, Coll. Constantes, No 14, 233 pages.

DUSSAULT, Jean-Claude, *Une civilisation du plaisir*, Montréal, Ed. du Jour, 1968, 134 pages.

ELIADE, Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965, Coll. Idées, No 76, 181 pages.

ELIADE, Mircea, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 1961, Coll. Idées, No 191, 187 pages.

EPICURE, *Doctrine et Maximes*, Paris, Hermann, 1965, Coll. L'esprit et la main, 206 pages.

ERASME, *Eloge de la folie*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, 174 pages.

FOURASTIE, Jean, *Histoire du confort*, Paris, P.U.F., Coll. Que sais-je? No 449.

FOURASTIE, Jean, *Pourquoi nous travaillons?*, Paris, P.U.F., Coll. Que sais-je?, No 818.

FOURASTIE, Jean, *Machinisme et bien-être*, Paris, Ed. de Minuit, 1962, 251 pages.

FOURASTIE, Jean, *Le grand espoir du XXième siècle*, Paris, Gallimard, 1963, Coll. Idées, No 20, 372 pages.

FOURASTIE, Jean, *Les 40,000 heures*, Paris, Ed. Robert Laffont, 1965, 246 pages.

FOURASTIE, Jean, *Idées majeures*, Paris, Ed. Gonthier, 1966, Biblio. Médiations, No 47, 246 pages.

FRIEDMAN, Georges, *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1964, Coll. Idées, No 51, 374 pages.

FREUD, Sigmond, *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1963, Coll. Petite Biblio. Payot, No 44, 277 pages.

GALBRAITH, John K., *L'ère de l'opulence*, Paris, Calmann-Lévy, 1961, 330 pages.

GALBRAITH, John K., *Le nouvel état industriel*, Paris, Gallimard, 1968, 416 pages.

HUXLEY, Aldous, *Le meilleur des mondes*, Paris, Plon, 1958, Coll. Le livre de poche, Nos 346-347, 433 pages.

KIERKEGAARD, Sören, *Le stade esthétique:* "le journal du séducteur" et "In vino veritas"., Paris, Union générale d'éditions, 1966, Coll. 10-18, Nos 303-304, 308 pages.

LACROIX, Jean, *Personne et amour*, Paris, Ed. du Seuil, 1955, 147 pages.

MARCEL, Gabriel, *Etre et Avoir*, Paris, Aubier, 1935, 357 pages.

MARCUSE, Herbert, *Eros et civilisation*, Paris, Ed. de Minuit, 1963, Coll. Arguments, No 18, 239 pages.

MARCUSE, Herbert, *La fin de l'utopie*, Paris, Ed. du Seuil, 1968, 140 pages.

MARCUSE, Herbert, *L'homme unidimensionnel*, Paris, Ed. de Minuit, 1968, Coll. Arguments, No 34, 281 pages.

MARCUSE, Herbert, *Vers la libération*, Paris, Ed. de Minuit, 1969, Coll. Arguments, No 37, 120 pages.

MARX, Karl, - *Introduction générale à la critique de l'économie politique*,
- *Le capital, livre I*,
- *Travail salarié et capital*,
- *Le manifeste communiste*.-
in Karl Marx, Oeuvres, Paris, Gallimard, 1963, Bibliothèque de la Pléiade.

MCLUHAN, Marshall et Quentin FIORE, *Message et Massage*, Paris, Ed. J.J. Pauvert, 1967, 157 pages.

MCLUHAN, Marshall, *Mutations 1990*, Montréal, Ed. HMH, 1969, 103 pages.

MCLUHAN, Marshall, *Pour comprendre les média*, Montréal, Ed. HMH, 1970, 390 pages.

MERLEAU-PONTY, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, 520 pages.

MORIN, Edgard, *L'esprit du temps*, Paris, Grasset, 1962, 279 pages.

MOUNIER, Emmanuel, *Le personnalisme*, Paris, P.U.F., 1949, Coll. Que sais-je?, No 395, 136 pages.

MOUNIER, Emmanuel, *Manifeste au service du personnalisme*, in Oeuvres de Mounier, Tome I (1931-1939), Paris, Ed. du Seuil, 1961, 931 pages.

MOUNIER, Emmanuel, *Introduction aux existentialismes*, Paris, Gallimard, 1962, Coll. Idées, No 14, 189 pages.

NEDONCELLES, Maurice, *Vers une philosophie de l'amour et de la personne*, Paris, Aubier, 1957, 272 pages.

PACKARD, Vance, *L'art du gaspillage*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

PACKARD, Vance, *The Hidden Persuaders*, New-York, Pocket Book Inc., 75027, 1965, 242 pages.

RUYER, Raymond, *Eloge de la société de consommation*, Paris, Calmann-Lévy, 1969, 331 pages.

RIESMAN, David, *Individualism Reconsidered and Other Essays*, Glencoe, Illinois, The Free Press, 1954.

SARTRE, Jean-Paul, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, 722 pages.

TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, *Le phénomène humain*, Paris, Ed. du Seuil, 1955, 348 pages.

TOURAINE, Alain, *La société post-industrielle*, Paris, Ed. Denoël, 1969, Biblio. Médiations, No 61, 315 pages.

VAN LIER, Henri, *Le nouvel âge*, Paris, Casterman, 1964, 232 pages.

VIALATOUX, Joseph, *Signification humaine du travail*, Paris, Ed. Ouvrières, 1953, 214 pages.

B) OUVRAGES SPECIFIQUES.

BOUET, Michel, *Signification du sport*, Paris, Ed. Universitaires, 1968, 671 pages.

BRIGHTBILL, Charles K., *Man and Leisure: a philosophy of recreation*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New-Jersey (U.S.A.), 1961, 292 pages.

BUTLER, George, *Introduction to Community Recreation*, New-York, McGraw-Hill, 1968, 612 pages.

CAILLOIS, Roger, *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard, 1958, Coll. Idées, No 125, 373 pages.

CHARBONNEAU, Bernard, *Dimanche et lundi*, Paris, Ed. Denoël, 1966, 238 pages.

CHAUCHARD, Paul, *Travail et loisir*, Paris, Mame, 1967, 201 pages.

COLLABORATION, *Le loisir*, in Esprit, Juin 1959, p. 865-1150, (Numéro spécial sur le loisir).

COLLABORATION, *Mass Leisure*, Glencoe, Illinois (U.S.A.), Ed. par E. Larrabee et R. Meyerson, The Free Press, 1960, 429 pages.

COLLABORATION, *La révolution du loisir*, in Janus, Paris, Ed. Nouvelle librairie de France et R. Laffont, Juin-Août 1965, 160 pages.

COLLABORATION, *La civilisation des loisirs*, Verviers (Belgique), Ed. Gérard et Cie, Coll. Marabout Université, No 125, 1967, 282 pages.

COLLABORATION, *Le loisir, défi d'aujourd'hui*, Déclaration de Montmorency, Montréal, Ed. par l'Association des directeurs de loisirs municipaux du Québec, 1968, 40 pages.

DE GRAZIA, Sebastian, *Of Time, Work and Leisure*, New-York, The Twentieth Century Fund, 1962, 559 pages.

DUFOUR, Roland, *La spiritualité du week-end*, Montréal, Fides, 1967, 221 pages.

DUMAZEDIER, Joffre, *Vers une civilisation du loisir?*, Paris, Ed. du Seuil, 1962, 264 pages.

DUMAZEDIER, Joffre et Aline RIPERT, *Loisir et culture*, Paris, Ed. du seuil, 1966, Tome I: Le loisir et la ville, 398 pages.

FARINA, John, *Towards a Philosophy of Leisure*, Toronto, Institut des Loisirs du Canada, 1969, Miméo, 15 pages.

FOURASTIE, Jean, *Des loisirs: Pour quoi faire?*, Paris, Casterman, 1970, Coll. M.O., No 3, 134 pages.

FRAYSSINET, Pierre, *Le sport parmi les beaux-arts*, Belgique, Ed. Arts et Voyages, 1968, 124 pages.

FRIEDMAN, Georges, *Où va le travail humain?*, Paris, Gallimard, 1963, Coll. Idées, No 131, 382 pages.

GILLET, Bernard, *Histoire du sport*, Paris, P.U.F., 1947, Coll. Que sais-je?, No 317.

HOURDIN, Georges, *Une civilisation des loisirs*, Paris, Calmann-Lévy, 1961, 200 pages.

HUIZINGA, Johan, *Homo Ludens: a study of the play element in culture*, Boston, Beacon Press, 1955, 200 pages.

KAPLAN, Max, *Leisure in America: a social inquiry*, New-York, J. Wiley, 1960.

LALOUP, Jean, *Le temps du loisir*, Paris, Casterman, 1962, 235 pages.

LE FLOC'HMOAN, Jean, *La genèse des sports*, Paris, Payot, 1962, Coll. Petite Biblio. Payot, No 23, 184 pages.

MAGNANE, Georges, *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard, 1964, Coll. Idées, No 57, 190 pages.

MEDERIC, Paul, *Loisir et Loisirs*, **2 volumes**,

- Tome I, Ministère de la jeunesse, gouvernement du Québec, Service des cours par correspondance, 9175 rue Saint Hubert, Montréal 11, 1961, 228 pages.
- Tome II, Ministère de l'éducation, gouvernement du Québec, Service des cours par correspondance, 407 Boul. Saint-Laurent, Montréal 1, 1965, 254 pages.

MEYER, Harold D. et Charles K. BRIGHTBILL, *Community Recreation: a guide to its organization*, Englewood Cliffs, New-Jersey (U.S.A.), Prentice-Hall, 1964, 461 pages.

MILLER, Norman P. et Duane M. ROBINSON, *Le nouvel âge des loisirs*, Paris, Ed. Ouvrières, 1968, 333 pages.

NASH, Jay B., *Philosophy of Recreation and Leisure*, Dubuque, Iowa (U.S.A.), Wm. C. Brown Co., 1960, 222 pages.

NASH, Jay B., *Recreation: Pertinent Readings*, guide posts to the future, Dubuque, Iowa (U.S.A.), Wm. C. Brown Co., 1965, 265 pages.

RAYMOND, Gilles, *La pensée divine sur les loisirs: définitions, finalités*, Thèse de doctorat en théologie, Université de Montréal, dactylographiée, 1961, 154 pages.

RIESMAN, David, *La foule solitaire*, Paris, Biblio. Arthaud, 1964, 379 pages.

RIESMAN, David, *L'abondance, à quoi bon ?*, Paris, Ed, Robert Laffont, 1969, 378 pages.

SAPORA, Allen V. et Elmer D. MITCHELL, *The Theory of Play and Recreation*, 3ième ed., New-York, The Ronald Press Co., 1961, 558 pages.

VEBLEN, Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970, 278 pages. (La première édition américaine de cet ouvrage date de 1899).

VILLADARY, A., *Fête et vie quotidienne*, Paris, Ed. Ouvrières, 1968, 242 pages.